

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Jeunes adultes et précarité :
contraintes et alternatives

ACTES DU COLLOQUE

Actes du colloque «Jeunes adultes et précarité :
contraintes et alternatives» tenu lors du 62^e congrès de
l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
(ACFAS), mai 1994
Université du Québec à Montréal

J u i n 1 9 9 5

La collection «Propos» du Conseil permanent de la jeunesse se veut une tribune ouverte à l'expression de différents points de vue sur des enjeux importants de la société québécoise.

Les textes publiés dans cette collection ne représentent pas les positions officielles du Conseil permanent de la jeunesse et n'engagent que les personnes qui ont participé à leur rédaction.

La reproduction est autorisée à la condition d'indiquer l'auteur et la source.

COMITÉ ORGANISATEUR DU COLLOQUE

Danielle Desmarais,
Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS);

Monique Provost,
Conseil québécois de développement social;

Jean-François René,
Département de travail social de l'Université du Québec à Montréal;

René Simard,
Conseil permanent de la jeunesse.

Responsable de la production :
Marie Kronström, Conseil permanent de la jeunesse

Secrétariat :
Danielle Tremblay, Conseil permanent de la jeunesse

Cette édition a été produite par le
Conseil permanent de la jeunesse
580, Grande Allée Est, 4^e étage, bureau 440
Québec G1R 2K2

Gouvernement du Québec
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 1995
ISBN: 2-550-24608-X

REMERCIEMENTS

Les membres du comité organisateur désirent remercier les 25 personnes qui ont bien voulu répondre à leur appel en préparant et en prononçant des conférences lors du colloque. Le nom de ces personnes, qui ont toutes été d'un apport déterminant, apparaît dans la partie «Coordonnées des conférencières et conférenciers».

Également, il est bien certain qu'un tel événement n'aurait pu voir le jour sans la contribution essentielle de **Michel Philibert**, de **Julie Lévesque** et de **Louise Bisson**, du Conseil permanent de la jeunesse, ainsi que de **Patrick Villeneuve**, de l'Université de Montréal, qui ont assuré une part de l'animation lors des ateliers.

Aussi, rien ne serait arrivé sans l'aide et le savoir-faire de **Marie Kronström**, agente d'information au Conseil permanent de la jeunesse; de **Denyse Lamarre**, agente de secrétariat au Conseil permanent de la jeunesse, de **Monique Lafontaine**, agente de secrétariat au Conseil canadien de développement social, de **Stéphane Coudé**, membre du Conseil permanent de la jeunesse et de **Manon Harvey** (En marge 12-17 inc.).

Les membres du comité organisateur veulent aussi saluer et remercier de façon toute spéciale les jeunes qui, volontairement, ont bien voulu assister au colloque et participer activement à la table-ronde de clôture. À **Daniel Garneau**, de Québec, à **Sergio Benavente**, **Jacinthe Grenon**, **Chantal Provencher**, **Johanne Bussièrès** et **Ziad Rahayel**, de Montréal, mille fois merci.

Finalement, il est à souligner que les actes du colloque n'auraient pu voir le jour sans l'inlassable patience de **Danielle Tremblay**, agente de secrétariat au Conseil permanent de la jeunesse.

À toutes et à tous, merci de votre confiance et de votre collaboration.

Danielle Desmarais
Monique Provost
Jean-François René
René Simard

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	9
Sociologie de la jeunesse en France : bilan et perspectives <i>Olivier Galland</i>	13
Quelle formation pour assurer une intégration socioprofessionnelle adéquate ? <i>Laurier Caron</i>	25
Jeunes adultes et vie familiale <i>Renée B. Dandurand</i>	29
La production des politiques de la jeunesse dans un contexte de crise structurelle <i>Marc-André Deniger</i>	37
La pauvreté des jeunes et des jeunes familles : une réalité ignorée et banalisée <i>René Simard</i>	45
Chômage, emplois précaires et partage de l'emploi : pièges ou passerelles pour les jeunes ? <i>Diane-Gabrielle Tremblay</i>	51
L'entreprise sociale : une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans <i>Jean-Marc Fontan</i>	69
Précarité sociale, précarité professionnelle chez les jeunes adultes Inuit du nord québécois <i>Carole Lévesque</i>	85

Portrait de la situation économique des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal <i>Jean-François Manège</i>	93
Pauvreté des jeunes familles et insertion sociale et professionnelle <i>Jean-François René, Monique Provost et Viviane Portebois</i>	103
Jeux d'ombre et de lumière : des enjeux dans le développement de l'employabilité <i>Fabiola Gagnon</i>	121
Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle <i>Denise Julien, Michelle Duval et Jean-Claude Guérard</i>	125
Le travail : un moyen d'intégration sociale <i>René Roy et Janine Rouja</i>	135
Perception de la vie de couple et de la prévention prémaritale <i>Jean-Marie Boisvert, Madeleine Beaudry, Robert Ladouceur et Mark Freeston</i>	139
Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison hommes-femmes <i>Renée B. Dandurand et Léon Bernier</i>	153
L'intervention en milieu autochtone <i>Janet Mark</i>	167
Une comparaison des stratégies identitaires des jeunes adultes Montréalais en regard du travail précaire <i>Danielle Desmarais, Monique Provost et Christine Lefebvre</i>	170

Contournement et détournement des contraintes : le cas des jeunes travailleurs dans un contexte de précarité <i>Madeleine Gauthier</i>	187
Itinéraires de vie précaire : donner un sens au présent <i>Jean-François René</i>	199
CONCLUSION	223
COORDONNÉES DES CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS	225

Introduction

La conjoncture actuelle impose un questionnement sur les conditions de vie des jeunes Québécois et Québécoises (15 à 30 ans), un questionnement qui doit en arriver à dépasser certains clichés (les jeunes d'aujourd'hui forment une génération amorphe et individualiste) et certains constats généraux (décrochage scolaire, précarité d'emploi, paupérisation, etc.). À cette fin, le colloque «Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives», les 18 et 19 mai 1994¹, avait pour objectifs de faire connaître les résultats de nombreuses recherches récentes, en plus de permettre l'échange entre chercheurs(es) et intervenants(es) qui travaillent auprès des jeunes adultes.

Dans le cadre du colloque «Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives», la frontière balisant l'entrée dans la jeunesse est située au moment où l'individu amorce une recherche d'autonomie socioprofessionnelle visant à le libérer de la dépendance générée par son milieu d'origine. C'est ce qu'Olivier Galland appelle «l'entrée dans la vie adulte», un temps de passage qui, en ce siècle, mène notamment à un travail autonome, à un mode de vie propre et à la fondation d'une nouvelle famille.

Au coeur des années 1990, il faut toutefois reconnaître que ce temps de passage se révèle, pour une portion importante de jeunes, sérieusement altéré par les présentes mutations sociales. Des mutations qui frappent parfois les jeunes dès leur enfance (éclatement et transformation des modèles familiaux); qui les touchent aussi à l'adolescence soit à travers un parcours scolaire cahoteux, soit dans leurs rapports interpersonnels (rapports aux parents, rapports avec les pairs, amour, sexualité, métissage ethno-culturel); soit au moment même de l'entrée dans la vie «adulte» avec la crise du travail et du salariat, la quête d'une formation professionnelle adéquate, la recherche d'une stabilité affective et la formulation d'un projet de parentalité.

En fait, de nombreux observateurs constatent que les voies d'accès à l'autonomie, comprises antérieurement comme autant de démarches ou d'options possibles vers l'installation et l'intégration dans la société, sont devenues bien souvent obsolètes. Et c'est probablement le concept de «précarité» qui est le plus apte à rendre compte de ce changement.

À ce titre, la précarité d'emploi apparaît être au centre des itinéraires de vie des jeunes. Si cette notion n'est pas clairement définie, il reste qu'elle touche à la durée réduite ou incertaine de l'emploi et aux relations imprécises avec l'employeur; bref, à l'insécurité (Tremblay, 1990) en plus d'être souvent liée à une faible rémunération (Gauthier, 1991).

¹

Colloque tenu dans le cadre du 62^e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) à l'Université du Québec à Montréal.

Par ailleurs, la précarité peut tout aussi bien traverser l'histoire familiale ou la vie de couple que l'itinéraire d'emploi. On parle alors de cumuls de précarité: situation professionnelle marquée par le chômage ou l'emploi précaire, situation familiale problématique ou difficile, faiblesse ou irrégularité des ressources, logement inadéquat, etc. «La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assurer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux» (Conseil économique et social, 1987 : 25).

Cette précarité est bien sûr relative. Son ampleur varie en fonction de divers facteurs (origine socio-économique, sexe, scolarité, appartenance ethnique, etc.), mais cette précarité s'institue, condamnant certains jeunes à occuper un espace social marqué du sceau de la vie précaire. Ici, la jeunesse cesse d'être une étape menant vers un autre temps de la vie. Elle devient un espace à aménager au mieux, sur une très longue période, en fonction des ressources de chacun (René, 1993).

Cependant, de tels changements structurels ne gomment nullement toute la vitalité présente chez les jeunes; s'en dégagent, toutes coincées qu'elles soient, de multiples formes d'agrégations, de pratiques, de modes de vie, de recherches personnelles. Une vitalité donc, qui témoigne de l'affirmation des jeunes comme des sujets et des acteurs de leur histoire, qui transforment les conditions de vie qui sont les leurs. En quelque sorte, de nombreux jeunes se refusent à n'être que le produit des changements structurels. Ils essaient, à leur façon, d'aller plus loin; et peut-être même annoncent-ils des changements sociaux majeurs.

Des questions se posent alors: qui sont les jeunes d'aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'être jeune ? Y a-t-il plusieurs jeunesses ? Les jeunes occupant l'espace de la précarité y sont-ils coincés à jamais ? Quels types de rapports intergénérationnels de tels changements structurels peuvent-ils produire? Comment intervenir auprès d'eux ? C'est sur cette trame que le colloque «Jeunes adultes et précarité» s'est constitué.

Évidemment, un tel questionnement, s'il intéresse au premier chef les chercheurs(es) en sociologie, soulève nécessairement des débats touchant les personnes qui oeuvrent notamment en travail social, en économie, en anthropologie et en psychologie. L'approche multidisciplinaire s'est imposée d'emblée dans ce colloque. En fait, ce n'est que par cette voie qu'il est possible de faire le point sur les stratégies de vie et de survie des jeunes et des jeunes familles tout en favorisant la création de liens nouveaux entre la recherche de pointe et l'intervention pratique et concrète auprès des jeunes.

Bref, le colloque «Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives» a permis de rallier chercheurs(es) et intervenants(es) de différentes disciplines autour de deux pôles.

La journée du mercredi 18 mai a été consacrée au premier pôle, soit les embûches à l'autonomie des jeunes adultes (les mutations du marché du travail, les changements dans les rapports familiaux, la pauvreté). Le colloque a débuté par une conférence d'Olivier Galland. Une table ronde a ensuite réuni des chercheurs(es) appelés à tracer

un portrait et à faire ressortir les enjeux relatifs à la situation socio-économique des jeunes. Deux ateliers ont enfin eu lieu autour du thème de l'insertion économique. Il s'agissait tant de bilans de recherche sur cette question que de bilans d'intervention.

La deuxième journée a été consacrée au deuxième pôle, soit les activités sociales, culturelles et économiques qui caractérisent les pratiques des jeunes confrontés aux changements structurels de la société. La matinée a été consacrée à un atelier sur les pratiques sociales avec un bilan de recherches récentes suivi de bilans d'intervention. L'après-midi a débuté par un atelier sur la précarité et les projets de vie; cet atelier était composé de bilans de recherche. Le colloque a été clôturé par une table ronde réunissant des jeunes adultes qui, ayant suivi les deux journées de présentations et de discussions, ont à leur tour interpellé chercheurs(es) et intervenants(es).

Ce colloque nous aura permis de penser autrement le processus d'intégration socioprofessionnelle des jeunes. Les textes réunis ici rendent compte des présentations faites durant le colloque. Le contenu des actes est organisé selon le programme du colloque. Vous trouverez donc successivement les textes de la conférence d'ouverture, de la table ronde sur la situation socio-économique des jeunes, de l'atelier d'insertion économique, de l'atelier sur les pratiques sociales, et de l'atelier précarité et projets de vie.

Bibliographie

Conseil économique et social(1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Paris, Journal officiel de la République française.

Galland, Olivier(1984). *Les jeunes*. [s.l.]. Paris, Éd. La Découverte, 124 p.

Gauthier, Madeleine (1991). *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*. Québec, IQRC, 119 p.

René, Jean-François(1993). «*La jeunesse en mutation: d'un temps social à un espace social précaire*» dans *Sociologie et Sociétés*, vol. XXV, no 1, printemps, p. 153-171.

Tremblay, Diane-Gabrielle (1990). *L'emploi en devenir*. Québec, IQRC, 121 p.

Sociologie de la jeunesse en France : bilan et perspectives

Olivier Galland

En France, la sociologie de la jeunesse a longtemps bénéficié d'une faible légitimité sociologique, contrairement, par exemple, à ce qui se passait aux États-Unis où ce domaine a toujours été bien représenté dans les champs couverts par la discipline. Ce manque de reconnaissance tenait sans doute pour une part à l'insuffisante qualité des recherches produites dans ce domaine. Il tenait aussi certainement à l'orientation générale de la sociologie française dont il faut rappeler brièvement en quoi elle a limité et orienté dans un certain sens les recherches sur les jeunes et les âges, pour pouvoir expliquer l'orientation actuelle.

La sociologie d'inspiration durkheimienne tout d'abord, depuis son père fondateur lui-même, n'a jamais considéré l'âge comme une détermination sociale majeure. Dans son oeuvre de sociologie de l'éducation, Durkheim introduit le concept de socialisation mais sans s'intéresser ni à ses étapes ni à ses modalités. Finalement il dénie toute réalité sociologique et presque toute réalité humaine à la personnalité infantile ou juvénile. Tant que la socialisation n'a pas pleinement produit ses effets, l'enfant ou l'adolescent reste un être asocial qui ne peut intéresser le sociologue.

Tout entier occupé à penser la détermination qui va de la Société vers l'individu, il ne peut porter attention à la complexité et à l'aspect souvent contradictoire du processus de socialisation et il délègue à la psychologie la tâche mineure de compréhension de la nature infantile et juvénile. Cette délégation sera d'ailleurs suivie d'effets, et pendant plus d'un demi-siècle, les médecins, les psychologues, plus tard les psychiatres, auront en France le monopole du traitement intellectuel de la question infantile et adolescente.

La deuxième raison du peu d'intérêt porté par les sociologues français à la question des âges et de la jeunesse tient sans doute à la prédominance dans le champ intellectuel, jusqu'à la fin des années 70, de problématiques d'inspiration marxiste qui orientaient les recherches vers les classes sociales, les questions des rapports de travail et de l'entreprise, autant de domaines où l'âge ne jouait pas un grand rôle.

Il n'est pas étonnant que la sociologie de Pierre Bourdieu, qu'on peut voir comme une sorte de synthèse de ces deux inspirations, ait rejeté parfois violemment les problématiques liées à l'âge et en particulier la sociologie qui s'intéressait à la classe d'âge juvénile.

C'est ainsi qu'une confrontation à distance a opposé, dans les années 60, Edgar Morin (1966), le découvreur en France du fait juvénile, dans ses aspects sociologiques, et Jean-Claude Chamboredon (1967) qui voyait dans ce culturalisme des classes d'âge une négation des différences de classes sociales. À partir d'une hypothèse diffusionniste, Chamboredon ne lisait les phénomènes adolescents que comme des phénomènes de classe masqués par une fausse homogénéité culturelle.

Pierre Bourdieu (1980) lui-même, lorsqu'il s'est intéressé à la question des âges, ne l'a fait que dans la perspective des luttes de classement entre «jeunes» et «vieux». Les catégories d'âge produites ne sont, dans cette perspective, que le résultat de cette lutte de désignation qui renvoie les vieux à leur déclin et les jeunes à leur incomplétude. C'est en ce sens que doit se comprendre le titre d'un article du même auteur, «la jeunesse n'est qu'un mot»: l'âge est d'abord et avant tout une forme de marquage social que s'appliquent des groupes concurrents -en gros les «jeunes» et les «vieux»- pour marquer symboliquement leur prééminence actuelle ou à venir.

Plus généralement, Bourdieu s'élevait en maintes occasions contre le coup de force idéologique qui consistait à amalgamer sous une même dénomination, les «jeunes», des catégories sociales aussi différentes que l'apprenti et l'étudiant. Un des reproches majeurs qui était fait aux sociologues qui traitaient de la question de l'âge était, sous couvert d'une approche culturaliste, de «naturaliser» les âges, c'est-à-dire de conférer aux classes d'âge une essence, liée à l'âge, alors que ces groupes, leurs frontières, leur définition, leurs qualités supposées, sont toujours le fruit d'une production sociale.

Face à ces critiques et ces mises en garde, et si on ne voulait pas s'en tenir à une simple analyse idéologique de la «catégorie» de «jeunesse», il fallait reconstruire une problématique qui s'écarte de tout «culturalisme» et de tout «essentialisme» et qui propose un traitement véritablement sociologique de la question de l'âge. C'est ce que j'ai essayé de proposer en 1984 dans un article de la Revue Française de Sociologie. Cette proposition s'articulait autour de la notion d'entrée dans la vie adulte.

Il s'agissait de considérer la jeunesse essentiellement comme un passage s'effectuant sur deux axes principaux: un axe scolaire-professionnel et un axe familial-matrimonial. Sous cet angle, la question centrale n'était plus celle de la «nature» de la jeunesse, elle devenait celle de l'organisation des seuils de passage, organisation dont on pouvait penser qu'elle relevait de modèles culturels propres à chaque classe sociale et à chaque sexe.

Cette approche se voulait, dès le départ, pluridisciplinaire et a bénéficié au moins de quatre types d'influences. En premier lieu, celle des démographes qui travaillaient depuis longtemps avec les concepts de calendriers et de transition. De ce point de vue, le travail de Catherine Gokalp, publié en 1981 sous le titre «Quand vient l'âge de choix» a constitué une référence importante. Même si l'enquête n'était pas longitudinale, la question de la transition vers l'âge adulte y était constamment présente et comme le sous-titre l'indique, «Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans: emploi, résidence,

mariage», la question des seuils de l'accès au travail, de la décohabitation familiale et de la formation d'un couple y était traitée simultanément.

La seconde influence est celle d'historiens comme Philippe Ariès ou Antoine Prost (Prost, 1981) qui montrait par exemple dans un article consacré à la jeunesse à Orléans en 1911 de quelle manière s'organisaient à cette époque les calendriers d'entrée dans la vie adulte selon l'origine sociale, modèles qui restent en partie valables aujourd'hui et qui révélaient donc la permanence de traits culturels propres à chaque classe.

La troisième influence est celle de la sociologie fonctionnaliste américaine qui depuis longtemps travaillait sur la question de l'évolution des rôles en fonction de l'âge et dont le modèle théorique reposait sur la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie et de l'effet du vieillissement sur la socialisation aux rôles tout au long du parcours des strates d'âges.

La quatrième influence est celle de l'anthropologie qui étudie des sociétés où l'âge et le sexe constituent les deux grands opérateurs organisant les divisions sociales, et qui a consacré des travaux très nombreux à l'étude des rites de passage (Pour la société française traditionnelle on connaît les travaux de Martine Ségalen sur les rites du mariage ou ceux de Michel Bozon sur les rites de la conscription).

Par rapport à ces divers apports, que pouvait apporter de plus la démarche sociologique ? Il me semble que cette approche en termes d'«entrée dans la vie adulte» a eu le mérite de donner au traitement de la question de l'âge un support objectif lié à des pratiques sociales quantifiables: il ne s'agissait plus seulement de tenter d'apprécier les humeurs juvéniles, mais de décrire et d'analyser la configuration différentielle, selon notamment le sexe et l'origine sociale, des calendriers professionnels, familiaux et matrimoniaux d'entrée dans la vie adulte.

Cette approche a conduit aussi à considérer la question de la définition des âges. Comment les seuils de passage organisent-ils le parcours de vie ? Quelles classes d'âge contribuent-ils à dessiner ? Du point de vue de la jeunesse, la question était épineuse. En effet, pendant longtemps la question de la jeunesse s'est réduite à celle de l'adolescence. Mais la définition de celle-ci est essentiellement psychologique (le seuil pubertaire). Sur le plan sociologique, rien ne distingue vraiment l'adolescence de l'enfance: toutes deux demeurent sous le contrôle des deux grandes instances de socialisation que sont la famille et l'école. Tout au plus peut-on noter que la sociabilité du groupe des pairs commence à s'émanciper du contrôle familial au moment de l'adolescence. Mais dans une problématique des seuils de passage cela ne suffit probablement pas à définir un âge de la vie spécifique.

Quant à la jeunesse, on est bien en peine de la distinguer de l'adolescence. En fait, durant la première moitié de ce siècle, les deux notions ont été confondues. Mais, précisément, la thèse dont je voudrais vous présenter un rapide argumentaire, est que la jeunesse est en passe de se distinguer radicalement de l'adolescence. Pour le comprendre, il faut raisonner en termes de cycle de vie et voir comment s'ordonnent les étapes qui mènent de l'enfance à l'âge adulte. Ces bornes, sur le plan sociologique, sont celles qui, manifestement, introduisent à de nouveaux statuts et de nouveaux rôles sociaux.

Quatre sont, à l'évidence, particulièrement importants pour définir les âges qui nous intéressent: la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ de chez les parents et enfin la formation d'un couple. Ces seuils se situent sur deux axes différents du cycle de vie: un axe scolaire-professionnel et un axe familial. La question est donc de savoir si ces bornes sont suffisamment synchrones pour découper des âges de la vie homogènes, ce qui recouvre deux questions :

- 1) Sur un même axe, le franchissement d'un seuil entraîne-t-il, à brève échéance le franchissement du seuil qui est censé lui succéder ? La fin des études est-elle suivie rapidement de l'entrée dans la vie professionnelle ? Le départ de chez les parents déclenche-t-il la formation d'un couple ?
- 2) Entre les axes, le franchissement des seuils est-il synchrone ? Autrement dit, par exemple, lorsqu'on quitte la jeunesse sur le plan scolaire, le fait-on en moyenne au même âge sur le plan familial ?

Plusieurs travaux historiques (A. Prost) ou sociologiques ont montré que le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte se caractérisait précisément par un fort synchronisme dans le franchissement des seuils, cette tendance étant la plus marquée chez les hommes de classes populaires.

Ce modèle définit donc des âges de la vie bien caractérisés et homogènes: l'enfance et l'adolescence d'un côté correspondent aux statuts et aux rôles du lycéen, de l'apprenti ou de l'étudiant ainsi qu'à un statut de dépendance familiale; l'âge adulte se définit à la fois par l'autonomie économique, résidentielle et affective. À vrai dire, d'ailleurs, dans ce schéma il n'y a pas de place pour la jeunesse comme un âge de la vie distinct à la fois de l'adolescence et de l'âge adulte.

Mais, depuis au moins une vingtaine d'années (je prends cette date car c'est à ce moment, en 1973, qu'en France la tendance séculaire au rajeunissement de l'âge moyen au premier mariage s'est retournée), ce modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte est remis en cause et la définition des âges s'en trouve bouleversée. Cette remise en cause est d'une double nature: d'une part, on enregistre un report de l'âge moyen de franchissement des principaux seuils; d'autre part on enregistre une tendance croissante à la déconnexion entre ces seuils.

Le phénomène de report est bien connu, il suffit d'en rappeler rapidement les principales composantes.

Sur le plan scolaire, on enregistre en France une première «explosion scolaire» dans les vingt ans qui vont de 1950 à 1970: les effectifs du second degré sont multipliés par trois et croissent trois à quatre fois plus vite que les effectifs de la classe d'âge correspondante. Une deuxième accélération se situe dans la décennie 80-90: d'un tiers, la proportion d'une classe d'âge accédant au niveau du baccalauréat, passe à nettement plus de la moitié. L'entrée dans la vie active se fait donc de plus en plus tard: de plus de 80 % au milieu des années 50 la proportion de garçons actifs à 18 ans est passée à 18 % en 1991 (Tableau 1). L'âge médian d'accès à l'emploi est d'environ 22 ans.

Tableau 1					
Pourcentage de garçons entrés dans la vie active selon l'âge					
	1954	1962	1982	1987	1991
14 ans	30,2	27,3	0	0	0
16 ans	59,3	50,6	4	1	1,5
18 ans	81,4	72,3	37	27,2	18,4
22 ans	91,8	90,9	74	67,1	66,2

Source : INSEE

Les seuils familiaux ont connu aussi un report. Le recul de l'âge au premier mariage est bien connu: l'INSEE évaluait récemment à trois ans ce recul depuis 1972. Le recul de l'âge de départ de chez les parents est plus récent; il apparaît au début des années 1980; il est, depuis cette date, d'environ un an (un peu moins chez les filles).

L'ensemble des évolutions brièvement résumées, obéit essentiellement à une logique de translation, ou de glissement des principaux seuils d'entrée dans la vie adulte à un âge plus avancé.

Mais c'est surtout cette seconde tendance -la déconnexion des seuils- qui est importante. En effet, s'il n'y avait que translation de l'âge de franchissement des seuils sans que leur organisation structurelle soit modifiée, les définitions d'âge ne seraient pas remises en cause. Mais c'est bien cette dernière qui subit des transformations interdisant de s'en tenir encore aux catégories de cycle de vie qui avaient cours il y a vingt ans.

Le processus de déconnexion est d'une double nature: en premier lieu, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan familial, les seuils de sortie de l'adolescence ne correspondent plus aux seuils d'entrée dans la vie adulte. Des espaces intermédiaires à la définition ambiguë s'ouvrent entre la scolarité et le travail d'une part, entre la vie chez les parents et la formation d'une nouvelle unité familiale d'autre part. Nous connaissons tous ces nouveaux statuts qui ne correspondent ni tout à fait aux rôles adolescents, ni tout à fait aux rôles adultes: stagiaires, chômeurs, travailleurs précaires et sur le plan familial: jeunes en couples non mariés ou vivant seuls ou entre amis. En second lieu, les seuils professionnels ne sont plus synchrones avec les seuils familiaux: des jeunes pourtant entrés dans la vie professionnelle diffèrent de plusieurs années le moment du départ du domicile des parents, et lorsqu'ils le font, ils mettent encore en moyenne plus de deux ans avant de former un couple.

Cette complexification dans l'agencement des seuils conduit à définir plusieurs sas de passage à l'âge adulte là où, auparavant, on ne comptait qu'une seule frontière homogène distinguant clairement l'avant de l'après-maturité.

Il faut ainsi compter aujourd'hui au moins quatre étapes entre l'enfance et l'âge adulte. Les deux premières, l'adolescence lycéenne et la jeunesse étudiante, ne sont pas nouvelles, mais elles se généralisent progressivement à l'ensemble de la population juvénile (plus de 50 % d'une classe d'âge atteint aujourd'hui le niveau du baccalauréat). Plusieurs travaux montrent, en outre, que ces deux groupes, dans la détermination des goûts, des pratiques de loisirs et de sociabilité, s'autonomisent de plus en plus à l'égard du monde des adultes, si bien qu'on est fondé de parler à leur propos d'une «culture jeune». J'y reviendrai.

La troisième phase de la jeunesse est plus nouvelle: il s'agit de jeunes occupant des emplois plus ou moins précaires et qui continuent de vivre chez leurs parents. Cette phase concerne plus particulièrement les jeunes garçons d'origine populaire. C'est chez ces derniers que prévalait le plus fortement le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte. Or celui-ci a été remis en cause par le chômage et la précarité professionnelle: en milieu ouvrier, la norme est de ne se marier que lorsqu'on a un emploi. Comment, dans ces conditions gérer la période qui s'ouvre après la scolarité et qui est constituée de diverses expériences de chômage, d'emplois précaires ou de stages ? En restant chez les parents tant que la situation professionnelle n'est pas stabilisée. Cette nouvelle phase de la vie est donc une adaptation du modèle populaire d'entrée dans la vie adulte aux nouvelles conditions d'insertion professionnelle faites aux jeunes ne disposant de diplômes universitaires.

La quatrième phase de la jeunesse combine l'adoption d'un mode de vie solitaire et l'occupation d'un emploi, le plus souvent stable. Il s'agit donc de jeunes qui diffèrent volontairement le moment de former un couple. Toutes les conditions économiques sont réunies pour qu'ils forment une union, formelle ou informelle, mais ils repoussent ce moment. Cette phase de la vie, qui me semble une de plus symptomatiques de la

redéfinition actuelle de la jeunesse, est plutôt caractéristique de jeunes des classes moyennes ou supérieures. Mais pourquoi font-ils ce choix ?

Un ensemble de raisons me semblent tenir aux transformations concernant la socialisation professionnelle, un autre ensemble à la culture de classe d'âge. Plusieurs travaux montrent qu'à tous les niveaux, la socialisation professionnelle, c'est-à-dire la façon dont on construit son identité et son statut social et professionnel, est un processus de plus en plus complexe et de plus en plus long. La définition des rôles professionnels évolue rapidement, la relation entre les titres scolaires et les emplois se relâche, la prolongation de la scolarité fait que les jeunes femmes et les enfants des classes moyennes ou populaires qui en bénéficient disposent de peu de références dans la génération antérieure pour construire leur identité. Toutes ces raisons font qu'avant de parvenir à un statut et à une définition de soi qui soient à la fois satisfaisante sur le plan de la «self-esteem» et crédible aux yeux des acteurs institutionnels, il faut souvent plusieurs années. Durant ces années bien sûr, on ne songe pas à s'établir conjugalement, et encore moins à fonder une famille. Pour caractériser cette évolution d'une manière plus générale, nous pourrions dire que nous sommes passés d'un modèle de socialisation à un autre: le modèle ancien -modèle de l'identification- laisse progressivement la place au modèle nouveau que j'appellerais volontiers un modèle de l'expérimentation.

Le premier est caractéristique de la société du XIX^e siècle et il n'a pas encore disparu. Il est fondé sur des mécanismes de transmission du statut et de l'identité d'une génération à l'autre, mécanismes où la figure paternelle est centrale. C'était vrai bien sûr dans la société paysanne où l'univers domestique et l'univers économique coïncident; mais aussi en milieu ouvrier où le père était l'agent introducteur à l'univers du travail, aux valeurs et aux secrets du métier; et tout autant en milieu bourgeois où des mécanismes de transmission du patrimoine et des rôles qui y étaient attachés assuraient la permanence et la reproduction des valeurs et des statuts.

Ce modèle s'épuise sous la pression de la prolongation scolaire, mais entendue cette fois dans ces conséquences proprement sociologiques: croissance des aspirations à la mobilité sociale, déconnexion grandissante entre le groupe d'appartenance (le milieu dont on vient) et le groupe d'appartenance (le milieu auquel on aspire d'appartenir) qui rend en partie caduques les mécanismes de socialisation par transmission et identification familiales.

Ce modèle laisse progressivement la place à un modèle de l'expérimentation où la définition de soi, comme le statut auquel cette définition doit correspondre, se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi qui soit à la fois, satisfaisante sur le plan de la «self-esteem» et crédible aux yeux des acteurs institutionnels.

C'est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd'hui la jeunesse et explique l'apparition de cette phase moratoire.

Je disais par ailleurs que le choix de la vie solitaire était lié à la culture de classe d'âge. Il me semble tout d'abord que la norme concernant l'âge d'entrée dans la vie adulte s'est complètement renversée. Nous sommes passés d'une norme de précocité à une norme de retardement. Dans les années 60, les jeunes étaient pressés de s'établir parce que quitter les parents était synonyme d'indépendance. Des normes autoritaires prévalaient encore dans les rapports entre générations et la précocité du départ correspondait à cette volonté, peut-être illusoire, d'accéder à la liberté.

Aujourd'hui, les rapports entre générations sont plutôt placés sous le signe du libéralisme, de la non intervention, certains disent de l'ignorance mutuelle. Toujours est-il que, sur le plan familial, rien, aujourd'hui ne pousse à précipiter un établissement qui, il y a vingt ans, n'était concevable que dans le cadre du mariage. Et quand, malgré tout, il faut songer à quitter le domicile familial, rien ne contraint à constituer immédiatement, ni même rapidement, une nouvelle unité familiale. En fait, il s'agit plutôt aujourd'hui de «rester jeune» le plus longtemps qu'on le peut, pour profiter au maximum des plaisirs de cet âge de la vie liés surtout, comme je l'ai dit auparavant, à la sociabilité de classe d'âge.

La jeunesse ne se définit donc pas seulement par cette recherche parfois douloureuse, toujours longue et difficile, de la bonne définition de soi dans une société où celle-ci n'est plus donnée à l'avance; elle est aussi l'âge de l'expérimentation des façons d'être ensemble, l'âge où l'on cultive les plaisirs de la rencontre, elle est par essence l'âge de la sociabilité amicale. La société des jeunes est en effet un univers où le groupe des pairs a pris une importance considérable, et relativement autonome du monde des adultes, dans la détermination des goûts et des activités de loisirs.

Deux enquêtes illustrent cette autonomisation du monde des jeunes. La première, exploitation propre aux jeunes de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français (Paruteau, 1992), confirme que les comportements culturels des jeunes présentent une spécificité marquée qui s'exprime à travers la sur-pratique de cinq formes de loisirs: les sorties, la pratique d'un sport, la lecture (même si c'est chez les jeunes que la baisse de la pratique a été la plus spectaculaire), le goût pour la télévision et la vidéo (c'est chez les jeunes que l'écoute de la télévision a été la plus forte ces dernières années), la pratique comme l'écoute de la musique, et enfin les pratiques littéraires et artistiques «amateurs».

Par ailleurs, la période de jeunesse a le pouvoir d'atténuer dans la pratique des loisirs qui lui sont caractéristiques, certaines des inégalités socio-démographiques observées au niveau de l'ensemble de la population, et ceci dans un double sens: par une attirance des jeunes des classes moyennes ou supérieures pour des loisirs qui sont plutôt de type populaire, et réciproquement par une attirance des jeunes d'origine populaire pour des loisirs plutôt propres aux classes moyennes. Par exemple, les sorties nocturnes

présentent la caractéristique d'un loisir fortement pratiqué par les cadres, mais cette pratique est largement partagée par les jeunes de toutes origines. De même la fréquentation des matchs sportifs, loisir typiquement populaire, est pratiquée dans des proportions identiques par les jeunes d'origine ouvrière et les jeunes d'origine cadres supérieurs. Par ses pratiques culturelles et ses pratiques de loisirs, le monde des jeunes est donc socialement plus homogène que le monde des adultes et il se différencie nettement de ce dernier. Bref, il semble bien exister une «culture jeune».

Celle-ci s'exprime surtout par les formes de sociabilité qui sont propres aux jeunes comme le montre l'enquête sur les emplois du temps de l'INSEE (Galland, Garrigues, 1989). Les jeunes qui vivent cette période intermédiaire entre la vie chez les parents et la formation d'un couple ou d'une famille (repérables en tant que tels dans l'enquête) privilégient des activités qui présentent deux caractéristiques: 1) de se pratiquer à l'extérieur du domicile 2) d'avoir pour objet principal ou secondaire la rencontre avec d'autres; on peut ranger sans conteste dans l'une ou l'autre de ces catégories ou dans les deux à la fois, les activités suivantes sur-pratiquées par ce type de jeunes: les repas et visites chez des parents ou amis, la fréquentation de fêtes, discothèques, dancings, les sorties au cinéma, la pratique de la conversation, les jeux de société, et la rubrique «autres jeux» qui comprend en particulier la danse à domicile.

Les jeunes qui vivent hors de la famille sans en avoir fondé une ni même constitué un couple stable, sont donc tout sauf des «isolés» au sens où ils seraient privés de contacts sociaux. Au contraire, ils déploient une intense activité de rencontres dont la «conversation entre amis»¹ est peut-être la plus typique. Cette activité prend en effet son intensité maximum à ce stade de la vie. D'ailleurs quelle que soit l'activité pratiquée, c'est à ce stade de la vie que le temps passé avec des amis est le plus important. C'est donc lorsque l'individu se dégage des relations familiales sans s'engager immédiatement dans la formation d'une nouvelle unité familiale qu'il cumule le plus de relations amicales. Par contre, à partir du moment où un couple se forme, le temps passé entre amis s'effondre au profit des relations entre membres du ménage. La sociabilité se recentre sur le «foyer» et les échanges en son sein. De ce point de vue, la phase de jeunesse est terminée.

La «jeunesse» est donc cette nouvelle phase de la vie, marquée à la fois par un travail long et difficile, parfois douloureux, de définition de l'identité et du statut qui doit lui correspondre, et par le plein développement de la sociabilité de classe d'âge et des plaisirs qui y sont associés.

En présentant ainsi la question sociologique de la jeunesse, j'ai toutefois conscience de ne la faire correspondre que très imparfaitement avec ce qu'on considère habituellement comme étant la question «sociale» de la jeunesse: à savoir la question du chômage, de la précarité et de l'insertion sociale et professionnelle, question dont votre colloque se

¹ L'enquête permettait de repérer le «type de compagnie» avec laquelle était pratiquée l'activité: seul, membres du ménage, collègues, amis, membres de l'administration.

fait d'ailleurs l'écho. Et pour terminer, je voudrais m'expliquer sur ce décalage. Je ne serais pas le premier à dire que les questions sociales ne sont pas forcément des questions sociologiques. Dans le cas de la jeunesse française je dirais que nous assistons à une déconnexion grandissante entre deux groupes de jeunesse. Si nous prenons la métaphore de la course cycliste, on peut dire que nous sommes passés d'une situation qui prévalait il y a trente ans où le peloton était très étiré mais où chacun avait en ligne de mire un coureur placé devant lui et qui ne paraissait pas hors de sa portée, à une situation très différente où une grande partie du peloton s'est regroupée mais a, semble-t-il, irrémédiablement lâché un petit groupe d'attardés qui n'ont plus d'espoir de rejoindre le gros de la troupe. Ce sont évidemment en grande partie les transformations de la scolarisation qui sont responsables de cette redéfinition des positions relatives entre jeunes. Je parle d'un petit groupe d'attardés car ce sont essentiellement les 10 à 12 % d'une classe d'âge qui sort chaque année du système scolaire sans formation professionnelle ni diplôme qui connaissent de graves difficultés d'intégration dans la société et les statuts adultes, alors qu'à côté plus de la moitié d'une génération atteint aujourd'hui le niveau du baccalauréat. Cette partie de la jeunesse qui souffre d'un défaut d'intégration scolaire et, partant, d'un défaut d'intégration sociale, ou inversement, est évidemment un sujet d'intérêt et d'analyse légitime pour les sociologues. En France, certains d'entre nous comme François Dubet y ont consacré des efforts remarquables. Mais, à mon avis, l'analyse sociologique de la jeunesse ne saurait se réduire à cette population. Pourquoi ? Parce que certaines évolutions sociologiques plus générales concernant les modes de vie ou les valeurs ont des conséquences -certes différentes mais ayant une cause commune- sur l'ensemble de cette génération. Ainsi, à mon avis, le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte a été profondément remis en cause et il y a peu de chances qu'il s'impose à nouveau même si les conditions économiques se modifient. Par ailleurs, beaucoup de ces transformations obéissent à un phénomène de diffusion du haut vers le bas de l'échelle sociale. C'est patent par exemple pour ce qui concerne la diffusion de ce que les démographes ont appelé la «cohabitation juvénile»: lorsque ce comportement a commencé à se répandre au début des années 70, il ne concernait que les jeunes des classes supérieures, les jeunes des classes populaires restant très attachés au mariage; puis, progressivement ce mode de vie s'est répandu dans l'ensemble de la société et il est aujourd'hui pratiqué par tous les jeunes.

La sociologie de la jeunesse doit donc s'intéresser à toutes les jeunesses et c'est pourquoi le concept d'«entrée dans la vie adulte» est, à mon avis, préférable à celui d'insertion qui me semble marqué par une double limitation: limitation, généralement, au domaine professionnel et à la sphère du marché du travail, limitation d'autre part aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans ce domaine. La sociologie de la jeunesse ne peut non plus se limiter à une théorie de la crise identitaire dans une perspective néo-freudienne comme elle l'a fait autrefois avec Erikson, ou à une théorie de la frustration comme l'ont fait les sociologues fonctionnalistes de la déviance. La nouveauté, me semble-t-il est en effet que la période de la vie dont j'ai parlé ne se définit plus ni comme crise ni comme déviance mais se constitue, tout en reposant sur l'idée d'expérimentation et de définition progressive de soi, comme une phase normale

du cycle de vie qui n'est marquée ni par des troubles psychologiques ni par la marginalité sociale. Il me semble donc utile de renouveler les concepts pour l'interpréter.

Références citées

Bourdieu, P., 1980, «*La jeunesse n'est qu'un mot*», in Questions de sociologie, Paris, Ed. de Minuit, p. 143-154.

Chamboredon, J.-C., 1967, «*La société française et sa jeunesse*» in Darras, Le partage des bénéfiques, Paris, Ed. de Minuit, p. 155-175.

Durkheim, E., 1922, *Éducation et sociologie*, Paris, Alcan.

Galland, O., 1984, «*Précarité et entrées dans la vie*» Revue Française de Sociologie, XXV-1, janvier-mars, p. 49-66.

Galland, O., Garrigues, P., 1989, «*La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage*», Économie et statistiques, no 223, juillet-août, p. 15-23.

Gokalp, C., 1981, *Quand vient l'âge des choix*. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans: emploi, résidence, mariage. Paris, PUF (Travaux et documents, INED, 95).

Morin, E., 1966, «*Adolescents en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspirations au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère*», Revue Française de Sociologie, VII, 4, oct., p. 435-455.

Prost, A., 1981, «*Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911*», Annales ESC, juillet-août, no 4, p. 672-701.

Quelle formation pour assurer une intégration socioprofessionnelle adéquate ?

Laurier Caron

Au cours de la dernière décennie, la situation des jeunes face à l'emploi s'est transformée de façon singulière, de telle sorte qu'une majorité de jeunes subit actuellement la précarité dans l'emploi. On reconnaît que la crise de l'emploi affecte particulièrement les jeunes qui aspirent à une insertion professionnelle adéquate, mais elle affecte également d'autres catégories d'individus.

Nous nous sommes demandés s'il existait encore une relation positive entre la formation et l'emploi. C'est la formation professionnelle de niveau secondaire ou collégial qui a servi de prisme à ce questionnement sur l'apport de la formation au regard de l'intégration socioprofessionnelle. Cela nous conduit à affirmer que l'acquisition d'une formation professionnelle de base peut constituer un avantage, sans être une garantie à toute épreuve.

La formation professionnelle, un atout

Plusieurs études réalisées ces dernières années démontrent que les individus ayant obtenu un diplôme de niveau secondaire ou collégial, en formation générale et surtout en formation professionnelle, ont de meilleures perspectives d'emploi que les autres. En 1989, le taux de chômage des 15-24 ans atteignait 27,1 % chez ceux ayant complété huit années ou moins de scolarité et 15,1 % chez ceux ayant fait des études secondaires (MMSRFP, 1991). En 1992, ces taux étaient de 35,2 % pour les 15-24 ans ayant huit années ou moins de scolarité,¹ de 26,8 % pour ceux ayant réalisé des études secondaires partielles et de 17,7 % pour ceux qui avaient complété leurs études secondaires (CPJ, 1993). On constate également que les individus ayant complété leurs études secondaires ont généralement un revenu supérieur à celles et ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme. À cet égard, une étude de Michèle Violette (1991) auprès de décrocheuses et décrocheurs du secondaire nous indique que 34 % de ceux-ci étaient sans emploi et que la plupart de celles et ceux qui travaillent avaient changé d'emploi à plusieurs reprises, occupaient des emplois de seconde zone et gagnaient moins de 300 \$ par semaine.

¹ Pour les 25 ans et plus du même niveau de scolarité, le taux est de 17,5 %.

La formation, un atout supérieur ?

On dénote au début des années 1990 que les diplômés du secteur professionnel ont un niveau d'insertion professionnelle supérieur à ceux et celles qui n'ont qu'un diplôme général. Les taux de placement des personnes diplômées de la promotion 1990-1991 (10 mois après l'obtention de leur diplôme) étaient de 78,2 % pour les détentrices et détenteurs d'un Diplôme d'études professionnelles de niveau secondaire et de 87,6 % pour les détentrices et détenteurs d'un Diplôme d'études collégiales technique (MEQ 1993, MESS 1993). Au même moment les diplômés de l'enseignement secondaire général avaient un taux de chômage supérieur à 30 %. De plus, nous observons des taux de placement de 100 % dans quelques programmes tant du secondaire (conduite de véhicules lourds, plomberie-chauffage, matricage, etc.) que du collégial (radiothérapie, meuble et bois ouvré, transformation de matériaux composites, etc.).

Il y aurait même pénurie d'élèves dans certains secteurs d'enseignement professionnel au secondaire, où il existe des emplois à combler sur le marché du travail : fabrication mécanique, production porcine, réparation de micro-ordinateurs, etc. (DGFP, 1993).

Toutefois, force nous est de constater des taux de chômage relativement élevés dans plusieurs spécialités professionnelles. L'analyse de ces tendances met en lumière le fait que la détention d'un diplôme professionnel, même si elle favorise une meilleure insertion professionnelle, ne peut compenser pour les lacunes du marché de l'emploi et les divers problèmes d'ordre structurel.

Un accès limité à la formation professionnelle de niveau secondaire ou collégial

En admettant que l'obtention d'un diplôme professionnel constitue un avantage lors de la difficile quête d'un emploi, il est intéressant d'évaluer qui a accès à cet avantage, voire à ce privilège. Dans un avis récent du Conseil supérieur de l'éducation (1994), on constate, à partir de données de 1992, que sur 100 élèves qui débutent leurs études secondaires, 35,3 % abandonnent sans diplôme, 3,6 % obtiennent un diplôme au secteur professionnel secondaire et 9,45 % obtiennent un diplôme professionnel collégial. Ainsi, sur 100 élèves qui entreprennent des études secondaires, c'est à peine 13 qui obtiennent un diplôme professionnel de niveau secondaire ou collégial.

Au secondaire, nous constatons une nette régression des clientèles jeunes en formation professionnelle puisqu'en 1976-1977, il y avait 107 095 jeunes inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires, en 1985-1986, 53 026 et en 1991-1992, 8 212 (MEQ, 1994). En 1991-1992 à peine 5 487 individus ayant entre 15 et 19 ans ont obtenu un diplôme professionnel au secondaire. Au collégial, on constate depuis quelques années une décroissance des inscriptions au secteur technique et une recrudescence des abandons sans diplôme (22 % des étudiantes et étudiants de la formation technique) (CSE, 1993). Les diplômées et diplômés de la formation technique

ne comptent que pour le quart des diplômés du collégial alors que l'objectif fixé par la commission Parent était de 50 %

Divers motifs sont avancés pour expliquer ces phénomènes. Mentionnons la dévalorisation de la formation professionnelle, les difficultés d'accès à des programmes diversifiés de formation professionnelle ou technique dans plusieurs régions, le manque de places, les difficultés financières des élèves, les exigences des programmes, le cloisonnement des formations, etc.

En guise de conclusion

Que pouvons-nous conclure de tout cela ? D'abord, il nous paraît que les problèmes d'emploi des jeunes ne peuvent être résolus si on ne met pas en place une véritable politique de l'emploi, articulée à un projet social et économique. Il nous semble également essentiel de valoriser la formation, particulièrement la formation professionnelle et technique, qui, sans être une panacée, représente un avantage réel pour les jeunes en quête d'emploi. A ce titre, on établit dans le rapport du Conseil consultatif sur l'adaptation de la main-d'oeuvre (rapport de Grandpré, 1989) que 64,3 % des emplois qui seront créés entre 1986 et l'an 2000 nécessiteront un niveau de scolarité supérieur au secondaire. Des efforts substantiels devront donc être consentis afin : d'assurer la formation professionnelle d'un plus grand nombre de jeunes, de faire reconnaître la valeur de ces formations par les jeunes, les parents et les entreprises, de faciliter l'accès aux formations et d'accorder un soutien adéquat aux jeunes qui ont fait ce choix.

Enfin, nous pensons qu'il est pertinent de favoriser une plus grande collaboration entre les systèmes éducatifs et les systèmes productifs dans la perspective d'assurer une formation plus complète et une meilleure insertion professionnelle. Tout en souscrivant au développement des formules d'alternance études-travail, il nous semble essentiel d'exiger de ces formations qu'elles soient qualifiantes, à savoir qu'elles s'appuient sur une solide formation de base, qu'elles soient transférables, applicables et adaptables à plusieurs activités de travail et qu'elles soient formellement reconnues.

Bibliographie

Conseil consultatif sur l'adaptation de la main-d'oeuvre (1989), *S'adapter pour gagner*, Gouvernement du Canada.

Conseil permanent de la jeunesse (1993), *Dites à tout le monde qu'on existe, Avis sur la pauvreté des jeunes*, Gouvernement du Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (1994), *Vers un modèle de financement en éducation des adultes*, Gouvernement du Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (1993), *L'enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*, Gouvernement du Québec.

Direction générale de la formation professionnelle (1993), *Lettre circulaire no 60*, Ministère de l'éducation du Québec.

Ministère de la main-d'oeuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle (1991), *Le développement des compétences, Le défi des années 90*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'éducation du Québec (1994), *Statistiques de l'éducation*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'éducation du Québec (1993), *La relance au secondaire*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la science (1993), *Relance au collégial*, Gouvernement du Québec.

Violette, Michèle (1991), *L'école facile d'en sortir mais difficile d'y revenir*, Ministère de l'éducation du Québec.

Jeunes adultes et vie familiale

Renée B. Dandurand

On a souvent tendance à oublier que les importantes mutations qui ont marqué la vie familiale depuis une trentaine d'années se sont d'abord répercutées sur les populations jeunes. La cohorte contemporaine des jeunes adultes, ceux qui ont aujourd'hui la vingtaine, ont été parmi les premiers à vivre, comme enfants, le rétrécissement de la dimension des familles à 2 ou 3 enfants et, beaucoup plus fréquemment qu'avant, la séparation de leurs parents. Devenus adolescents, ces garçons et ces filles ont connu des conditions nouvelles de mixité en milieu scolaire, alors que les modèles féminins qui les entouraient, en particulier par la figure de leur mère, présentaient souvent des contours plus variés et moins orientés sur la seule sphère domestique.

Jusqu'à quel point ces transformations importantes ont-elles marqué les rapports que les jeunes adultes d'aujourd'hui entretiennent avec la famille? Avec leur famille d'origine d'abord que, souvent, ils n'ont pas encore quittée? Avec leur famille de procréation, celle qu'ils ont déjà commencé à former avec un(e) conjoint(e) ou qu'ils ont le projet de former un jour? Dans le contexte social de précarité et d'incertitude qui marque actuellement leur passage vers la vie adulte, la famille d'origine est-elle pour eux un «élément amortisseur des difficultés d'insertion» (Galland, 1985: 43)? Et ce même contexte social est-il défavorable à leur mise en couple et à leur projet de procréation, en somme à la fondation d'une famille?

Je vais présenter quelques réflexions autour de ces thèmes, m'inspirant de diverses analyses québécoises de l'évolution de la famille, en particulier d'une enquête portant sur le désir d'enfant chez les jeunes adultes en âge de procréer¹. J'aborderai d'abord le sujet de la décohabitation du domicile parental, de façon large, en posant quelques questions en particulier sur la décohabitation des filles. J'insisterai ensuite sur les particularités contemporaines de la formation du couple et de l'actualisation du projet d'enfant. Auparavant, il importe de présenter quelques chiffres illustrant la situation familiale des jeunes adultes dans le Québec d'aujourd'hui.

¹

Subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), cette enquête a été menée par Renée Dandurand, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac. Centrée sur le processus social de formulation, d'actualisation et de transformation du projet d'enfant, l'enquête a recueilli, en 1991 et 1992, puis analysé plus d'une centaine de récits de vie de femmes et d'hommes dans la vingtaine et dans la trentaine. Pour plus de détails, voir Dandurand et al., 1994.

I

Selon le Recensement canadien de 1991, les jeunes Québécois de la vingtaine adoptent divers modes de résidence: ou bien ils vivent chez leurs parents, ou bien ils sont déjà établis dans une nouvelle unité familiale (en couple avec ou sans enfant, ou comme parent seul avec enfant), ou bien ils se retrouvent en ménage non familial (seuls ou avec d'autres, en général avec ceux que les jeunes appellent des colocos ou colocataires).

Tableau 1

SITUATION FAMILIALE DES JEUNES ADULTES DE 20-29 ANS, SELON LE SEXE, DANS LES MÉNAGES PRIVÉS QUÉBEC 1991*				
	Dans les familles		Hors famille	Total
	% comme enfants	% comme époux / parents	% seuls ou avec d'autres	
Femmes	23,5	59,3	17,2	100 %
Hommes	38,5	38,3	23,2	100 %

* Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, cat. 93-312, tabl. 8.

Dans le tableau 1, on constate d'abord que les jeunes adultes de la vingtaine vivent encore en bon nombre chez leurs parents, les hommes bien davantage que les femmes (respectivement 38 % et 23 %). Une majorité de femmes de la vingtaine (59 %) sont installées dans leur propre ménage familial, alors qu'un peu moins de deux hommes sur cinq (38 %) vivent dans ce type de résidence, au même âge. Tous ces jeunes adultes ne sont pas mariés légalement, bien sûr, vu qu'on se marie maintenant plus tard et beaucoup moins qu'avant. C'est pourquoi en 1991, chez les Québécois vivant en couple, entre 20 et 24 ans, 70 % des hommes et 62 % des femmes sont en union libre; entre 25 et 29 ans, plusieurs se sont mariés mais ils sont encore 46 % chez les hommes et 32 % chez les femmes, à vivre en conjoints de fait (Duchesne, 1993: 80-81). Le tableau montre enfin que c'est dans les ménages non familiaux, donc chez ceux qui vivent seuls ou avec des colocataires, qu'on trouve une assez bonne proportion d'hommes (23 %), alors que moins de femmes (17 %) adoptent ce mode de résidence.

Ces données statistiques ne permettent qu'une évocation de la situation familiale des jeunes adultes et sont loin d'en tracer une description complète². D'une part, elles présentent des moyennes et mésestiment la dispersion des données, par conséquent la variabilité des situations; d'autre part, ces données fournissent un profil instantané, qui ne tient pas compte des processus et des séquences, cette population ayant des parcours résidentiels particulièrement mouvants; enfin la seule classification selon la résidence ne permet que de suggérer les relations et les modes de vie familiaux. Il faut faire appel aux données qualitatives pour compléter ce portrait.

I I

La décohabitation des jeunes du domicile parental est un seuil important à franchir dans le passage à la vie adulte. On peut dire que les modalités et la signification de cette décohabitation ont connu des transformations depuis 25 ou 30 ans. Il n'y a pas si longtemps, en effet, la prise d'autonomie résidentielle s'accompagnait généralement de celle de l'autonomie financière (que ce soit par le biais de l'emploi ou du mariage). Quand on quittait la maison (sauf peut-être en milieu aisé, pour aller étudier dans une autre ville), on devait généralement «se débrouiller». Et il était rare qu'on revienne chez ses parents, 2 ou 6 mois plus tard.

De nos jours, si la décohabitation semble se présenter autrement pour une majorité de jeunes, c'est d'abord parce que les relations parents-enfants se sont transformées et sont devenues plus démocratiques (Fize, 1990). On reconnaît maintenant aux adolescents et aux jeunes une certaine autonomie personnelle, même s'ils demeurent dépendants sur le plan résidentiel et financier (Bernier, 1990). Cette autonomie s'est étendue à la sphère de la sexualité, où la souplesse des parents s'est manifestée de façon visible depuis une vingtaine d'années, par exemple en laissant les jeunes amoureux dormir ensemble sous leur toit, en accompagnant une adolescente dans sa démarche d'avortement ou en accueillant chez soi une jeune mère seule. C'est de cette manière, au sein même des relations internes des familles, que la sexualité pré-maritale et les nouveaux modes de conjugalité ont été peu à peu acceptés par la génération aînée.

Dans l'ensemble, il est surprenant de constater qu'en dépit des changements rapides qu'a connus le système familial depuis un quart de siècle, les divergences de vues entre générations ont donné lieu, certes, à des disputes ou à des brouilles, mais rarement à des ruptures définitives. Et pour les jeunes familles d'aujourd'hui, le «coup de main» des parents constitue un recours assez fréquent, ne serait-ce que parce que ce recours représente un «filet de sécurité» sur lequel on peut compter, de façon variable selon la catégorie sociale (plus en biens qu'en services en milieu aisé) (Dandurand et Ouellette, 1992).

² Signalons notamment que les données canadiennes ne permettent pas une ventilation selon la catégorie socio-professionnelle, comme c'est le cas en France, par exemple, avec les données de l'INSEE.

En somme, comparée à celle d'autrefois, la décohabitation parentale des jeunes adultes d'aujourd'hui se présente comme une transition floue, où l'autonomie face aux parents s'amorce avant le départ du domicile et où la dépendance se poursuit souvent après. En outre, cette décohabitation est loin d'être toujours définitive, il y a des allers-retours entre le domicile parental et une résidence autonome, souvent à la suite de l'échec d'un couple, de la perte d'un emploi, etc. Une fois réalisée, cette décohabitation n'est enfin à peu près jamais étanche sur le plan de la circulation des ressources: la séparation résidentielle ne coupe pas les liens familiaux ni les transactions de solidarité qui les accompagnent.

La décohabitation n'est cependant pas un phénomène homogène. Ainsi elle s'avère plus précoce chez les filles que chez les garçons. Je vais m'arrêter brièvement sur ce dernier point.

III

On discute rarement du fait que les filles quittent plus tôt le toit parental que les garçons. L'explication du phénomène s'arrête généralement à la raison suivante: elle serait liée à l'écart d'âge à l'union, qui est en moyenne de 2 ans depuis plusieurs décennies, mais qui est en hausse constante. Par exemple entre 1970 et 1986, au Québec, l'âge moyen au premier mariage est passé de 25,6 à 27 ans pour les hommes, de 23,5 à 25 ans pour les femmes (rapporté par Bernier, 1990: 448). À mon avis, l'écart d'âge à l'union est un résultat, un constat, pas une explication. Il importe donc de s'interroger davantage sur la question. Pourquoi la prise d'indépendance des filles par rapport à la famille d'origine est-elle plus précoce que celle des garçons? Si la question n'a pas été posée pour la société québécoise, certains sociologues français y ont réfléchi. Cet écart d'âge entre conjoints n'est-il pas valorisé par les filles et culturellement inscrit chez elles, comme le suggère Michel Bozon (1990)? Ou encore, comme le propose Françoise Battagliola (1993), les filles quittent-elles plus tôt leurs parents parce qu'elles ressentent davantage la tutelle familiale (plus de contrôle, plus de surveillance), ou encore parce qu'elles cherchent à échapper aux sollicitations d'aide aux tâches domestiques, plus pressantes pour elles que pour leurs frères? Les parents, demande Agnès Pitrou (1987), ont-ils encore des réticences à investir autant dans les études de leurs filles que dans celles de leurs fils?

Autant de questions sur lesquelles il importerait de s'arrêter.

IV

Hier comme aujourd'hui, la vingtaine est l'âge par excellence de la formation du couple. Quelle place, dans les années 1990, tient la conjugalité dans l'entrée à l'âge adulte? On peut avancer que la formation du couple n'est plus, comme dans les années '50 à '70 (et précédemment), l'acte de fondation de la famille. Plusieurs analystes s'entendent pour

dire que c'est plutôt la venue de l'enfant qui de nos jours fonde la famille et marque véritablement l'entrée à l'âge adulte (voir notamment Battagliola et al., 1993 et Pitrou, 1987). A contrario, on pourrait avancer que la formation du couple prolonge la jeunesse jusqu'à la mise en oeuvre d'un projet procréatif. En somme, il apparaît assez évident que, dans le système familial du Québec contemporain, la conjugalité s'autonomise par rapport à la parentalité.

Ainsi, entre les relations sexuelles de l'adolescence et le mariage, plus d'une forme de conjugalité peuvent de nos jours s'observer. Sur le plan de l'intensité affective et de la permanence relative de l'établissement, on peut distinguer:

- . Les quasi-couples³ correspondent à des cohabitations sans engagement, à des sortes de compagnonnages amoureux. Ce lien de conjugalité, qui se retrouve surtout chez les plus scolarisés, se rompt sans éclat: on demeure des amis et il arrive même qu'on continue à résider ensemble.
- . Les couples sans projet procréatif au moment de leur établissement affichent des engagements réciproques plus fermes mais, dans une première phase, ils sont résolument inféconds. Si ce comportement perdure, on est alors en présence de ce que les Américains appellent des couples DINK (double income no kid). Mais la plupart de ces couples en viennent à mettre en oeuvre un projet d'enfant; un bon nombre de couples de la vingtaine se forment avec un projet procréatif qu'ils réalisent avant la trentaine. Rappelons qu'en 1991, l'âge moyen des femmes aux premières naissances était de 26 ans; de plus, la moitié de ces couples sont mariés au premier enfant (Duchesne, 1993: 57-59).
- . Enfin, hors du couple, un bon nombre de jeunes parents (surtout des mères) élèvent seuls leur(s) enfant(s). En 1990 au Québec, 37 % des mères monoparentales étaient âgées de moins de 35 ans (Desrosiers et al., 1993).

On voit à quel point la situation conjugale et parentale des jeunes Québécois présente une variété de modèles que ne peut traduire la seule répartition résidentielle en ménages familiaux ou non familiaux. Ainsi les «quasi-couples» ne vivent pas tous dans ce que Statistique Canada appelle des ménages familiaux: ils peuvent se voir chez l'un ou chez l'autre; les uns peuvent habiter seuls mais d'autres, chez les parents ou avec des colocs; certains quasi-couples cohabitent ensemble mais aussi avec d'autres colocs. Par ailleurs, si les «couples» résident généralement ensemble dans le même ménage, on en trouve un certain nombre qui, en raison de leurs études ou de leur travail, habitent des villes différentes et se retrouvent les week-ends, chez l'un ou chez l'autre. Ce qui nous amène à considérer une autre particularité de la conjugalité contemporaine, la multiplicité des projets d'existence de chacun des membres du couple.

³ L'expression est de Jean-Claude Kaufmann (1992) et Léon Bernier (1994) l'a reprise et élaborée.

V

Il n'y a pas si longtemps, le projet de vie des femmes qui se mariaient était principalement, sinon exclusivement, familial. Alors que le projet de vie des hommes, lui, était principalement, sinon exclusivement, professionnel. Cette situation quasi dichotomique s'est transformée depuis quelques décennies. Les jeunes adultes qui sont aujourd'hui dans la vingtaine ont eu des trajectoires de vie différentes de celles de leurs parents, en particulier les femmes. Plus scolarisées, pourvues de moyens contraceptifs efficaces, les jeunes femmes ont développé des projets professionnels, même les moins scolarisées qui voient dans le travail rémunéré une zone d'autonomie essentielle. Elles ont aussi un projet familial, pour la plupart, mais elles ne veulent plus «être seulement des mères», comme la génération qui les a précédées. Enfin, elles tiennent à certains projets personnels (des amitiés, des loisirs, des activités) qu'elles entendent poursuivre pendant leur vie. Les hommes de leur âge ont aussi des projets professionnels et personnels mais ils sont très fortement incités à participer davantage au projet familial de leur conjointe (à «être de vrais pères»).

Cette multiplicité nouvelle de projets de vie auxquels tient chacun des conjoints, ajoutée à la complexité grandissante des modes de vie conjugaux, constituent sans doute le plus grand défi des jeunes couples contemporains. Ce sera, pour conclure, mon dernier point.

VI

À travers une multitude de modèles possibles, selon des règles qu'il faut inventer ou bricoler (puisque les anciennes sont souvent obsolètes), les jeunes adultes d'aujourd'hui qui désirent fonder une famille doivent donc d'abord négocier un espace commun qui permette une articulation aussi bien des activités professionnelles et familiales de chacun que de ses activités personnelles. Car, de nos jours, de moins en moins de familles (et a fortiori les jeunes familles) arrivent à subsister adéquatement sans le salaire des deux conjoints. Or si les deux travaillent, les tâches domestiques et familiales doivent faire l'objet d'un certain partage. On peut dire en outre que ce n'est pas du tout le désir d'avoir des enfants qui fait défaut aux jeunes d'aujourd'hui. Mais ce qui entrave les projets procréatifs de cette génération, c'est plutôt la difficulté de former un couple qui arrive à une entente sur le calendrier des projets procréatifs, sur le partage des responsabilités financières, éducatives et domestiques, autant que sur un certain respect des projets personnels de chacun.

La précarité et l'incertitude socio-professionnelles de notre époque ne sont pas des éléments négligeables dans les projets de fécondité. Notre enquête (Dandurand et al., 1994) sur les Québécois et Québécoises en âge de procréer suggère que cette incertitude n'empêche pas la plupart des jeunes de la vingtaine de formuler et de commencer à réaliser des projets procréatifs: l'avenir dira s'ils les réaliseront tous. Mais il en est autrement de la précarité: chez les plus jeunes de la cohorte de la vingtaine que nous avons interrogés, ceux qui sont d'origine populaire, peu scolarisés, chômeurs ou

travailleurs très précaires, le projet d'enfant se révèle plutôt flou et sa réalisation est reportée à un temps indéfini. Comme on sait qu'en milieu populaire, l'établissement familial a été traditionnellement précoce, on peut suggérer que les conditions actuelles du marché du travail pourront constituer pour eux un frein à la réalisation d'un projet d'enfant.

Références

BATTAGLIOLA, Françoise, Maryse JASPARD et Elisabeth BROWN 1993 «*Le passage à l'âge adulte*», Informations sociales, n° 30: 93-101.

BERNIER, Léon

1994 «*Les jeunes, les conditions de leur devenir et la place de la famille*», L'action nationale, LXXX (4), avril: 437-450.

1994 «*Les femmes de la vingtaine*», dans DANDURAND et al.

BOZON, Michel 1990 «*Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie*» I et II, dans Population 2 et 3.

DANDURAND, Renée B., Léon BERNIER, Denies LEMIEUX et Germain DULAC 1994 *Le désir d'enfant: du projet à la réalisation, rapport déposé au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)*, Montréal, INRS-Culture et Société.

DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine OUELLETTE 1992 *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises, rapport soumis au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT 1993 *Monoparentalité et recomposition familiale chez les Québécoises*, rapport au Secrétariat à la famille, Montréal, INRS-Urbanisation.

DUCHESNE, Louis 1993 *La situation démographique au Québec*, Édition 1992, Québec, Les Publications du Québec.

FIZE, Michel 1990 *La démocratie familiale*, Paris, Presses de la Renaissance.

KAUFMANN, Jean-Claude 1992 *La trame conjugale*, Paris, Nathan.

PITROU, Agnès 1987 «*Le jeune et sa famille: du soutien à l'indépendance*», dans Jeunes d'aujourd'hui, Paris, La Documentation française: 52-69.

La production des politiques de la jeunesse dans un contexte de crise structurelle

Marc-André Deniger

Les brèves réflexions qui suivent sont inspirées de ma thèse de doctorat intitulée: «La production des politiques de la jeunesse et la gestion des exclus: l'évolution des politiques sociales destinées aux jeunes Québécois en contexte de crise structurelle (1976-1988)». Pour résumer l'objet de la thèse on pourrait citer la question générale qui fondait la démarche: comment, pourquoi et par qui les politiques sociales adoptées par l'État québécois depuis 1976 et s'adressant aux jeunes sont-elles produites ?

La politique sociale n'est pas ici perçue comme un élément périphérique, comme un complément ou comme un palliatif aux aléas du marché, mais comme un élément dynamique de la construction du social, qui traduit l'état des rapports sociaux et influence à son tour le jeu des forces sociales.

Le processus de production des politiques sociales destinées aux jeunes est ici analysé dans un contexte de crise structurelle, c'est-à-dire en tenant compte du fait que le développement des sociétés industrielles avancées est actuellement marqué par la décomposition des modes d'action et de régulation qui assuraient leur relative intégration et la reproduction de ce type de société, et par certaines mutations qui présageraient en un nouvel ordre social. Cette conjoncture de crise -faite de décomposition et de mutation- influencerait la dynamique du processus de production des politiques sociales, soit en forçant certains changements d'orientation ou, au contraire, en justifiant le statu quo. L'influence des diverses dimensions économique, politique, culturelle et idéologique de la crise structurelle ne se limite pas au fonctionnement de l'État-providence. Elle a aussi d'importantes répercussions sur la catégorie sociale des jeunes en tant que telle.

Ce sont donc ces trois dimensions analytiques formées par les tendances à la crise des sociétés capitalistes avancées, par le processus de production des politiques sociales et par la construction sociale de la jeunesse, qui feront l'objet des quelques observations suivantes.

1. CRISE ET MUTATION

Sur les dimensions économiques

D'abord, il faut résolument situer la production des politiques de la jeunesse dans une conjoncture de crise et de mutation. En particulier, on doit souligner les nombreuses incidences de la profonde transformation de la structure économique actuellement en cours sur ces mêmes politiques. Plus spécifiquement, la crise du travail semble occuper une place centrale dans notre problématique. La crise du travail va -malheureusement- bien au-delà du problème du chômage. Dans le contexte actuel, le travail salarié cesse d'être -pour une fraction importante de la population- le mécanisme par lequel se créent et se distribuent les ressources et les richesses.

Notre analyse a permis d'identifier trois formes de réponses à la crise du travail. Ces réponses, qui semblent constituer les assises d'un nouveau mode de régulation économique influençant les modalités de la production des politiques sociales et la construction sociale de la jeunesse sont la dualisation du marché du travail, qui procède principalement d'une précarisation de l'emploi, l'extension du salariat dans des activités relevant de la sphère privée et la constitution de zones marginales institutionnalisées. Dans ce contexte, des trajectoires sociales se structurent en marge de la politique sociale et oscillent entre la fréquentation scolaire, des tentatives plus ou moins fructueuses d'insertion en emploi et les divers dispositifs de prise en charge des problèmes sociaux et systèmes de prestations sociales.

En réponse à cette conjoncture de crise économique, certaines transformations des politiques sociales tendent à libérer les entreprises de leurs responsabilités au chapitre de l'emploi en structurant un marché du travail précaire subventionné par les fonds publics, une tendance sociale créant les conditions d'une socialisation des coûts de la dualisation du marché du travail.

D'autre part, les tendances à la crise économique ont aussi de nombreuses autres incidences sur le champ des politiques de la jeunesse. Elles exercent une influence majeure sur le choix des orientations d'une politique sociale, sur les décisions (ou l'absence de décisions) du gouvernement et sur la capacité de l'État de mettre en oeuvre les politiques adoptées. Par contre, les politiques sociales conçues en priorité pour réaliser des économies d'échelle réussissent rarement à atteindre leur objectif.

Sur les problèmes de rationalité

Au plan politique, l'analyse montre que c'est aussi la méthode par laquelle l'État gère la crise qui, dans une certaine mesure, devient l'enjeu de la crise. Nous avons démontré que les problèmes de rationalité du système politique engendrent un écart, plus ou moins considérable selon la politique étudiée, entre les orientations fondamentales de

celle-ci et la forme concrète qu'elle prend lors de sa mise en oeuvre, mais aussi un écart entre cette forme concrète et les résultats éventuels (problèmes d'efficience et d'efficacité du système politique). Mais il demeure que les choses fonctionnent tout de même relativement malgré ces lourdes tendances à la crise du système politique. Cette relative efficacité des mécanismes de régulation politique est largement tributaire du degré d'institutionnalisation des enjeux et de la position adoptée par l'État au sein du système de représentation des intérêts, qui varie selon le domaine de politique sociale étudié.

Ainsi, le domaine de la gestion des risques est caractérisé par la quête d'un consensus suffisamment large pour assurer à l'État l'adhésion des professionnels dispensateurs de services. Par contraste, le débat ayant présidé à l'élaboration de la réforme de la sécurité du revenu fut marqué par l'imposition de la puissance étatique à la vaste majorité des acteurs sociaux concernés. La formation scolaire et professionnelle -quant à elle- est caractérisée par l'incapacité de l'État à faire des choix politiques clairs et à définir un compromis capable de susciter l'accord et l'engagement des principaux acteurs concernés.

Par ailleurs, d'autres facteurs permettent d'expliquer autrement cette relative capacité d'auto-régulation du système politico-administratif qui demeure malgré la persistance de la conjoncture de crise. Ces facteurs sont de trois ordres: des transformations qui sont intervenues dans le fonctionnement du système politique et qui permettent son adaptation partielle aux nouvelles réalités socio-économiques; les rapports de classes - et particulièrement le rôle des classes moyennes- qui influencent largement la compréhension et la gestion de la crise de l'État-providence et, finalement, le fait que les problèmes de légitimité découlant des tendances à la crise du système politique n'ont apparemment que peu d'incidence; ces problèmes ne se traduisant pas par une véritable remise en cause du fonctionnement actuel du système politique, et cela, pour un ensemble de raisons qui vont de la dépolitisation des citoyens à l'effritement des identités de classes.

Sur les dimensions idéologiques de la crise

Au chapitre des dimensions culturelles de la crise, l'analyse montre que les changements d'orientations de la politique sociale ont aussi pour fondement un renforcement de l'idéologie de la responsabilité individuelle. Ce changement d'inspiration néo-libérale provoque une remise en cause de la responsabilité collective d'assumer les problèmes sociaux. Il suscite aussi un retour aux formes de prévoyance individuelle et justifie la sélectivité accrue des politiques et dispositifs de prise en charge.

Cette idéologie contribue aussi de deux façons à occulter le sens fondamental de la conjoncture de crise et de mutation que traverse actuellement notre société. D'abord, elle propage un discours niant les causes structurelles des problèmes sociaux pour les expliquer par des carences personnelles aux plans des compétences, des habiletés, des comportements et des motivations. Nous sommes ici en face d'un discours idéologique

qui enferme le débat sur l'avenir du travail dans des termes relevant de la pathologie individuelle. D'autre part, cette même idéologie minimise l'ampleur de la crise en réduisant celle-ci à des manifestations passagères et naturelles du caractère cyclothymique de notre système économique, ou encore, à un événement normal et conjoncturel qui présagerait de la formation d'un nouvel équilibre.

2. LA PRODUCTION DES POLITIQUES SOCIALES

Sur les changements de la régulation politique

En ce qui a trait au processus de production des politiques sociales, mon analyse tend à confirmer la thèse de Offe selon laquelle l'État réussit à minimiser les problèmes de légitimité en exerçant un contrôle relatif du système de représentation des intérêts. L'État exerce ce contrôle en canalisant les revendications, en déterminant le niveau de l'offre, en influençant la nature des demandes formulées par les acteurs sociaux et en donnant l'accès au système de représentation des intérêts à de nouveaux agents politiques.

En fait, il semble bien que l'État ne cherche pas qu'à influencer la nature des demandes formulées mais aussi le contenu et l'interprétation des informations circulant sur les enjeux de politique sociale, afin de susciter des appuis à ses politiques au sein de certains groupes d'intérêt ou fractions de la population. Par contre, l'analyse ne permet pas de souscrire entièrement à la thèse de Offe sur les changements de la régulation politique dans les sociétés industrielles avancées et nous force à apporter trois nuances qui pondèrent l'importance pouvant être attribuée à ce type de transformation.

D'abord, l'analyse a clairement établi que l'État préserve une assez grande autonomie d'action même si l'influence des groupes d'intérêt tend à s'accroître. Nous ne sommes pas ici en présence d'un système politique prisonnier des groupes d'intérêt comme le laisse continuellement entendre une certaine analyse à la mode dont il faut comprendre les ramifications politiques.

De plus, ces mutations de la régulation politique ont aussi des incidences sur l'image projetée par notre système politique. En particulier la prolifération des groupes d'intérêt entoure l'action de l'État d'un voile de légitimité en créant l'image d'un acteur neutre qui apparaît comme un arbitre ou comme un médiateur artisan de compromis sociaux. L'État projette ainsi une image pluraliste qui l'aide à légitimer ses actions.

En outre, pour ce qui est de l'ensemble du champ des politiques de la jeunesse, notre analyse ne décèle pas d'une manière systématique et généralisée une influence grandissante du néo-corporatisme. Au contraire, nous sommes fréquemment mis en présence d'un modèle classique de régulation politique.

Cette capacité de régulation qui demeure assez forte fait en sorte que les questions et enjeux de politique sociale portés par les jeunes ne débordent pas les limites du système politique qui, malgré les difficultés engendrées par le caractère conflictuel de certains débats, réussit à gérer les problèmes et les demandes relevant de cette catégorie sociale.

Évidemment, il existe des débordements et des tentatives d'échapper à ce contrôle du système de représentation des intérêts et à la trop rapide institutionnalisation des conflits qui découle de son fonctionnement. Toutefois, notre analyse n'a pas révélé beaucoup de traces de pratiques politiques cherchant à échapper à ce même contrôle, ce qui tend à infirmer nos hypothèses à ce chapitre.

3. CRISE ET MUTATION DE LA JEUNESSE

D'autre part, il faut aussi rappeler que la transformation actuelle des politiques sociales se produit dans le contexte d'une crise de la jeunesse qui relève d'abord de la détérioration des conditions socio-économiques, de la marginalisation et de l'exclusion d'une large fraction de la catégorie sociale formée par les jeunes, des problèmes sociaux qui en découlent et de la manière dont les appareils d'État prennent en charge ces mêmes problèmes.

Puis, cette même crise revêt aussi les traits d'une mutation du modèle culturel de la jeunesse qui se traduit principalement par une indétermination accrue et une redéfinition de la place de cette catégorie sociale au sein du système organisé et stratifié de statuts, de rôles sociaux et de ressources, par une perte de la capacité d'action conférée à une fraction significative de jeunes, par une transformation de la représentation que la société se fait de sa jeunesse et de la représentation que se font les jeunes du groupe social qu'ils forment.

Exclusion et polarisation

La jeunesse se polarise en deux itinéraires sociaux distincts: la normalité (l'école régulière, l'emploi stable, le revenu assuré) et la marginalisation (l'école irrégulière, la précarité de l'emploi, les prestations de sécurité du revenu). Entre ces deux itinéraires se définissent une gamme de trajectoires de vie caractérisées -à des degrés variables- par la précarité qui perd progressivement son acception originale, centrée sur la vie professionnelle, pour s'étendre à l'ensemble des dimensions de l'identité sociale et personnelle des jeunes.

De plus, on assiste à une sorte de segmentation de l'exclusion qui se «hiérarchise» à travers des processus de fragmentation des statuts, de désignation des vrais nécessiteux et de stigmatisation des populations non méritantes (les aptes au travail et les chômeurs «volontaires»), qui prennent appui sur la sélectivité accrue des politiques sociales et le renforcement de l'idéologie de la responsabilité individuelle.

Une jeunesse prolongée par l'indétermination

Il résulte de cette polarisation de la jeunesse une indétermination accrue qui compromet le fonctionnement des déterminants assurant le passage de la jeunesse à l'âge adulte (insertion professionnelle, constitution d'un ménage indépendant de la famille d'origine et parentalité) et étire ainsi les frontières chronologiques de la jeunesse. L'expression ambiguë de «jeunes adultes» témoigne de cette mutation.

Mutations du modèle culturel, zones marginales institutionnalisées et classes dangereuses

En réponse à ce blocage, notre société construit actuellement un nouveau modèle culturel de la jeunesse qui présente une large fraction de cette catégorie sociale non plus comme un potentiel d'avenir dont il faut assurer le développement, ni même comme un agent de changement et de transformation de la société comme ce fut le cas dans les années soixante et soixante-dix, mais plutôt comme un risque, un danger potentiel contre lequel il faut se prémunir par une prise en charge efficace. Plus subtilement, cette mutation culturelle laisse aussi entrevoir une seconde représentation sociale de la jeunesse. Un certain potentiel d'avenir est attribué à une des deux composantes de la jeunesse, alors que le statut de classe dangereuse est simultanément conféré à une seconde fraction, ce qui semble refléter au plan du discours social la polarisation de la jeunesse dont nous faisons préalablement état.

À la place de cet ancien modèle culturel semble aujourd'hui se constituer un nouvel ordonnancement -il serait abusif de parler ici d'équilibre- des rapports sociaux autour du déterminant central de l'exclusion et de ses cinq principaux mécanismes structurants que sont:

- 1) la dualisation et la segmentation des trajectoires professionnelles des jeunes;
- 2) la précarité qui, bien qu'elle se définisse dans l'univers du travail salarié, tend à s'étendre à l'ensemble des dimensions de la vie en société;
- 3) la polarisation de la catégorie jeunesse en deux itinéraires sociaux distincts, qui rappelle que l'exclusion n'est pas restreinte à la seule dimension économique mais qu'elle se manifeste aussi aux plans politique (absence des marginalisés, dépolitisation, non représentativité des jeunes par les élites politiques) et culturel (redéfinition du modèle culturel autour des dangers et des risques potentiels que comporterait l'exclusion des jeunes);

- 4) la constitution de zones marginales institutionnalisées, ces poches de marginalité se formant en périphérie des politiques sociales destinées aux jeunes, des dispositifs de prise en charge et des règles officielles du fonctionnement institutionnel;
- 5) la croissance des stratégies de survie individuelle ou de conduites déviantes, anomiques, autodestructrices et nihilistes qui doivent ultimement être considérées comme des traductions individuelles du processus d'exclusion sociale.

Notre analyse n'a pas repéré de signe d'une capacité d'autonomisation de la jeunesse en tant qu'acteur social historique en réponse à ces phénomènes d'exclusion et de polarisation. Contrairement à Dubet, nous ne trouvons pas chez les jeunes ciblés par les politiques sociales -du moins à ce stade-ci de l'histoire de notre société- de trace ou d'expression d'un fort potentiel d'autonomisation, qui constituerait l'aspect offensif de la classe dangereuse traduisant la capacité de ces mêmes jeunes de se reconstituer en tant qu'acteurs sociaux. Plutôt qu'une recomposition de la jeunesse à travers de conduites collectives conflictuelles de nature affirmative, nous constatons un certain ancrage des jeunes pris en charge par les politiques sociales dans des jeunes sociaux faits d'institutionnalisation.

Paradoxalement, c'est l'exclusion économique, politique et culturelle -donc la pauvreté dans sa véritable acception- qui confère un caractère relativement uniforme à la catégorie sociale formée par les jeunes qui font l'objet des interventions des politiques sociales de l'État. En ce sens, nous ne sommes pas en présence d'un jeu collectif de recomposition d'un acteur social historique, mais plutôt d'une mutation subie sur un mode défensif et individuel qui prend la forme de stratégies de débrouillardise et d'une certaine culture de retrait.

Évidemment, il est impératif d'insister sur le caractère hautement significatif de cette crise de la jeunesse au plan sociologique. Elle est au moins aussi importante que les mutations sociales qui se sont produites lors du passage de la société marchande à la société industrielle et qui ont façonné le statut de la catégorie sociale jeunesse. Si la jeunesse est une création de la société industrielle, l'ordonnement des rapports sociaux et des déterminants de la construction des âges hérité de l'ère industrielle est aujourd'hui remis en cause par une conjoncture de crise structurelle et de mutations sociales qui façonne la catégorie sociale formée par les jeunes et préside à la production des politiques de la jeunesse.

La pauvreté des jeunes et des jeunes familles : une réalité ignorée et banalisée

René Simard

Pour mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes, le Conseil permanent de la jeunesse privilégie la méthode de recherche qui consiste à interroger des jeunes et des groupes de jeunes. Dans le cas de la pauvreté, le Conseil a ainsi constitué trois groupes de personnes âgées de 15 à 30 ans. Ces personnes n'avaient aucune source de revenu, habitaient chez des parents assistés sociaux, étaient elles-mêmes assistées sociales ou avaient de faibles revenus de travail. Certaines étaient responsables de famille monoparentale; d'autres vivaient en couple, avec ou sans enfants. Finalement quelques-unes d'entre elles avaient été, ce qu'il est convenu d'appeler, des jeunes de la rue. De plus, afin de tenir compte des disparités liées aux milieux de résidence, nous avons formé un groupe à Québec (un milieu urbain), un groupe à Ville-Marie (un milieu semi-urbain) et un autre à Laforce (un milieu rural situé en région éloignée).

Chacun de ces groupes fut consulté deux fois. À la première occasion, il s'agissait d'aller recueillir les propos et les réponses des jeunes dans le but de préparer un premier rapport de recherche. À la deuxième occasion, notre objectif était de faire réagir ces mêmes jeunes au rapport produit afin d'atténuer la distance pouvant exister entre leurs premiers commentaires et l'interprétation qu'en avait fait le Conseil.

Par la suite, nous avons mené une recherche qualitative visant à comparer la perception et les attentes des jeunes vivant une situation de pauvreté avec les principales politiques gouvernementales qui leur sont adressées¹.

Les résultats de toute cette démarche démontrent deux choses. Premièrement, les milieux politique, gouvernementaux, des affaires et syndicaux, notamment, semblent mal connaître l'ampleur de la pauvreté chez les moins de 30 ans et l'état d'esprit, les besoins et les attentes de ces jeunes. Deuxièmement, plusieurs choix effectués dans ces mêmes milieux ont l'effet d'amplifier les contraintes que rencontrent les jeunes et les jeunes familles aux prises avec des revenus qui les situent sous les seuils de faible revenu.

¹

Les résultats de la consultation et de la recherche apparaissent dans l'ouvrage «*Dites à tout le monde qu'on existe...*» *Avis sur la pauvreté des jeunes*, publié à Québec par le Conseil permanent de la jeunesse en 1993.

Voici quelques grands constats. Selon les taux de pauvreté dont le Conseil dispose², quelque 40,4 % des Québécoises et des Québécois qui vivent seuls sont pauvres. Chez les moins de 30 ans, le taux est de 39,2 %. Par ailleurs, si les jeunes qui vivent seuls ne sont pas plus souvent pauvres, d'autres indicateurs (comme le ratio revenu-seuil et l'indice global de pauvreté) indiquent qu'ils sont les plus pauvres des personnes seules vivant dans la pauvreté.

En ce qui concerne les familles québécoises, les taux montrent que 12,2 % d'entre elles possèdent des revenus se situant sous les seuils de faible revenu. Chez les jeunes familles (familles dont le responsable est âgé de moins de 30 ans), le taux s'établit à 17,1 %. De plus, non seulement les jeunes familles ont un taux de pauvreté plus élevé, mais elles ont également des revenus plus faibles que l'ensemble des familles pauvres.

Situation dramatique, les familles monoparentales du Québec affichent un taux de pauvreté de 40,3 %. Situation inqualifiable, les jeunes familles monoparentales vivent dans la pauvreté dans 83,9 % des cas; un taux qui atteint 84,5 % pour les jeunes familles monoparentales dirigées par une femme. De plus, les jeunes familles monoparentales ont des revenus inférieurs aux autres familles monoparentales et à tous les autres types de jeunes familles.

Pour compléter ce portrait, une étude longitudinale réalisée par le défunt Conseil économique du Canada démontrait pour la première fois que les jeunes pauvres avaient l'un des plus hauts taux de persistance dans la pauvreté (37,8 % des jeunes pauvres de 1982 étaient toujours dans cette situation cinq années plus tard, en pleine période de croissance économique)³.

Évidemment, l'ensemble des seuils à partir desquels on calcule les taux de pauvreté sont des indicateurs imparfaits. La pauvreté ne se mesure pas uniquement en termes d'insuffisance de revenu. Ces seuils et ces taux sont des outils permettant de fournir une mesure de l'évolution et de la répartition des revenus. Ils sont loin de pouvoir exprimer toute la complexité du phénomène de la pauvreté.

La pauvreté des jeunes se définit également, et surtout peut-être, par l'isolement, par l'absence de perspectives et de projets d'avenir et par une autonomie atrophiée. La pauvreté est exclusion sociale et professionnelle. La pauvreté est dépendance. La pauvreté est retrait de la vie démocratique. La pauvreté est honte et perte de dignité.

² Ces taux ont été établis par la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle selon des compilations spéciales commandées par le Conseil et à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada. Les taux présentent la situation en 1990.

³ Siham ZOUALI, *Analyse descriptive de l'évolution de la pauvreté au Québec et dans les autres régions canadiennes, 1973-1988*, (s.l.), ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, 1991, p. 28-29.

D'après la consultation réalisée par le Conseil, être jeune et pauvre, dans un milieu urbain, ne se résumerait pas simplement à manquer d'argent. C'est aussi vivre la précarité de l'emploi et être soumis à des conditions de travail difficiles. C'est vivre également la précarité des conditions de logement et des moyens permettant de se nourrir. C'est souffrir intensément de solitude et d'une perte de l'estime de soi. C'est être pauvre et en porter l'étiquette.

Malgré tous les services présents et accessibles en milieu urbain, ces jeunes ne trouvent pas à satisfaire leurs besoins essentiels. Que ce soit dans le milieu scolaire, sur le marché du travail ou dans le réseau des services sociaux et de santé, ils se retrouvent souvent dans un cul-de-sac. Ils ont le sentiment que la société n'est pas faite pour eux. Ils croient aussi que cette société a cessé d'évoluer en acceptant cette marginalisation des jeunes.

En milieu semi-urbain, dans une municipalité comme Ville-Marie par exemple, être jeune et pauvre, c'est subir à la fois le fait d'être jeune et le fait d'être pauvre. Être jeune signifie que l'on doit demeurer au domicile de ses parents, souvent à contrecœur, et que l'on mette de côté tout projet relié à la poursuite des études ou à la création de sa propre famille. C'est aussi se retrouver à la merci des distances qui séparent des lieux de loisir, des lieux de travail et des services. Être pauvre, c'est être confronté au manque de services ou à leur inaccessibilité culturelle; c'est subir l'absence d'emplois; et c'est manquer de projets et de perspectives d'avenir.

Dans une municipalité rurale et éloignée comme Laforce, la jeune pauvreté ne se soumet pas à la marginalisation et à l'extrême solitude. Bien que les jeunes ne savent pas de quoi demain sera fait et qu'ils subissent autant que tous l'insuffisance de revenu, ils bénéficient d'un mode de vie caractérisé par l'entraide et la vie familiale. Un mode de vie axé sur la vie quotidienne, qui vient pallier le lourd fardeau que constitue l'absence d'avenir.

Ce qu'ils attendent, tous et toutes dans chacun de leur milieu, c'est l'instauration d'un système social et économique plus juste, des gestes concrets de solidarité, la possibilité de créer et d'innover et le droit de se faire entendre et de participer aux prises de décision sur les sujets qui les concernent. Ils ne croient pas à la mise sur pied d'une politique-panacée et comptent tout particulièrement sur des formes de partenariat inscrites dans leur milieu de vie, dans leur quartier, dans leur municipalité.

Les jeunes ont également abondamment parlé des contraintes supplémentaires que leur imposaient le marché du travail, le régime d'aide sociale, les mesures d'employabilité, le système scolaire, les établissements de santé et de services sociaux, les mesures familiales de même que les politiques de logement social et de développement régional.

Les propos tenus par ces jeunes vivant une situation de pauvreté révèlent que tous ces secteurs doivent être interrogés lorsqu'il est question de comprendre et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui rencontrent le plus de difficultés.

Pour eux, il est clair que l'insertion sociale et professionnelle vont de pair. Il est clair aussi qu'ils s'accommodent plutôt mal de l'approche prônée dans certains secteurs, approche qui remet aux seuls individus le soin de surmonter leurs difficultés et de se trouver ou de se créer un emploi.

Or, selon l'analyse du Conseil, plusieurs programmes, mesures et services produits ou offerts par les gouvernements sont effectivement inadéquats pour faciliter l'insertion sociale ou professionnelle de ces jeunes.

Dans le système scolaire et dans le réseau des services sociaux et de santé, la même difficulté existe: les institutions ont du mal à joindre les jeunes qui viennent de milieux défavorisés ou les jeunes qui constituent une clientèle potentielle importante en raison de leurs problèmes à réussir à l'école ou en raison de leurs problèmes personnels et sociaux. Aussi bien à l'école qu'en CLSC ou en centres hospitaliers, il semble y avoir un écart culturel (d'image, d'approche, de langage, de valeurs) entre ces jeunes et le personnel de ces établissements⁴. Résulte souvent de cet écart un décrochage scolaire ou social.

De plus, en régions éloignées, ces jeunes sont également confrontés au manque de ressources. Prenons par exemple un cas extrême mais quand même bien réel, à Laforce. L'école secondaire la plus près est située à 40 kilomètres et elle n'offre que les quatre premières années du secondaire. Pour obtenir un diplôme d'études secondaires général ou professionnel, un jeune doit quitter le domicile familial puisque l'institution d'enseignement professionnel la moins éloignée est à deux heures de route en automobile. Le cégep le plus près est à trois heures de route. Pour ce qui est des services de santé, un infirmier assure une présence pendant deux jours par semaine et un médecin, un jour par mois.

D'ailleurs, pour ce qui est des politiques de développement régional, le Conseil note que bien que l'exode des jeunes soit l'une des causes et l'un des effets de la désintégration sociale et économique de plusieurs régions⁵, les gouvernements tardent à réagir. Le gouvernement central et les municipalités ne cherchent pas à faire participer les jeunes aux instances destinées à orienter ces politiques. On s'en remet souvent à l'élite régionale, laquelle prête peu l'oreille aux jeunes qui, pourtant, veulent demeurer dans leur milieu et contribuer à son essor.

⁴ À ce sujet nous vous recommandons de consulter l'ouvrage de Ginette PAQUET, *Santé et inégalités sociales. Un problème de distance culturelle*, publié à Québec par l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1989.

⁵ Dont un portrait détaillé est présenté par le Conseil des affaires sociales dans le document intitulé *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, publié à Boucherville par Gaétan Morin Éditeur en 1989.

Par ailleurs, en plus de la pénurie d'emplois et des conditions de travail qui ne facilitent pas la conciliation des activités professionnelles et familiales, notamment, il faut dire que la politique familiale répond mal à des besoins provoqués par la nécessité de travailler, par l'éclatement des familles et par l'augmentation des familles monoparentales. En fait, au moment où le double revenu par ménage devient le revenu de référence et plus que jamais une condition pour éviter la pauvreté⁶, les jeunes familles font face à l'insuffisance et à la mauvaise adaptation des services de garde d'enfants de qualité et à coût abordable. Les services de garde régis, en particulier, ne sont pas conciliables avec les conditions de travail actuelles de plusieurs jeunes. Ainsi, dans plusieurs cas, l'on se contente d'un seul revenu de travail par famille.

En matière de logement social, depuis le milieu des années 1980, les gouvernements ont pratiquement abandonné les importantes fonctions qu'ils assumaient en produisant des logements destinés aux personnes qui ne pouvaient trouver à se loger convenablement sur le marché privé. Ainsi, les logements publics déjà rares (environ 5 % du parc de logements au Québec⁷) sont de plus en plus réservés aux personnes âgées, alors que les coopératives d'habitation, une formule fort appréciée par les jeunes que nous avons rencontrés, sont presque impossibles à créer. Et ce, même si la Société d'habitation du Québec admet que «vue sous l'angle de l'âge des familles, l'incidence du problème de l'accessibilité financière au logement est plus importante chez les jeunes⁸».

Évidemment, les jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle entretiennent une relation importante avec le régime de sécurité du revenu québécois. Or, ce régime ne semble pas répondre aux besoins des chômeurs que sont les jeunes assistés sociaux. Les prestations accordées ne permettent pas d'assurer les besoins essentiels, ce qui mine les ressources pouvant être consacrées à la recherche d'emploi et à la formation. De plus, les règlements relatifs au partage du logement et à la contribution parentale perpétuent la discrimination que le régime a toujours exercé envers les jeunes. Pour sa part, le lien existant entre les prestations et la participation aux mesures d'employabilité nie l'existence d'autres problèmes que ceux reliés à la formation et à l'intégration professionnelle.

Pour leur part, les mesures d'employabilité offertes par le régime souffrent de lacunes majeures qui nuisent aux jeunes qui veulent mettre fin à leur dépendance: elles n'offrent pas suffisamment de places de participation; rien n'indique qu'elles permettent d'intégrer plus rapidement le marché du travail; elles soumettent les participants aux

⁶ À ce sujet voir: Barbara GREENE, *Les enfants du Canada: notre avenir. Rapport du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine*, Ottawa, le Comité, 1991, pp. 52-53.

⁷ Selon les calculs du Conseil et de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec.

⁸ Christian CHAMPAGNE, *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec en 1987*, Montréal, École nationale d'administration publique, 1988, p. 21.

volontés des employeurs tentés d'abuser de la situation; elles sont mal adaptées au profil social, scolaire et professionnel des individus; et elles portent atteinte aux pratiques des organismes communautaires qui sont souvent mieux en mesure d'aider les jeunes.

En guise de conclusion à ce court texte, le Conseil désire transmettre quelques messages rédigés par de jeunes adultes aux prises avec les contraintes posées par la pauvreté ou la précarité. Ces messages, et quelques centaines d'autres, furent recueillis à l'occasion d'une journée spéciale dédiée à l'expression libre des jeunes habitant les quartiers centraux de la ville de Québec en décembre 1993.

De Marion, 23 ans

*«Moi, je suis une jeune de 23 ans. J'étudie au cégep en technique de travail social, je travaille 25 heures semaine, je suis bénévole dans un organisme jeunesse, et en plus, j'ai une vie sociale bien remplie.
Alors quand on me dit que les jeunes on fout rien, que nous sommes lâches ou que nous sommes tous des délinquants, ça m'écoeure.
Arrêtez donc de regarder nos défauts ou nos gaffes ! Y'a personne de parfait... Être jeune, c'est pas une maladie et c'est pas si effrayant que ça !
Vous aviez tout à construire, nous on a tout à refaire...»*

Non signé

«Ma drogue c'est ton beau char que j'ai pas, ta belle maison, ta belle job que j'ai pas. Quand je regarde l'avenir, je vois juste des portes fermées avec une corde attachée au plafond pis moé attaché à l'autre bout.»

Daniel, 23 ans

«Vous ne voulez pas que l'on prenne votre place ! Aidez-nous à faire la nôtre alors.»

Non signé

«Les forts prennent aux faibles. Les riches prennent aux pauvres. Le gouvernement est fort et riche.»

Isa Moreau

«Je sais même pas quoi écrire, on m'a toujours dit de fermer ma gueule.»

Non signé

«J'ai des yeux pour voir, vous m'en avez donnés. J'ai des réflexes pour sentir les dangers, vous m'en avez donnés. J'ai un coeur pour aimer, vous m'en avez donné un. J'ai un esprit pour penser et réagir, vous m'en avez donné un. Alors laissez-moi faire mes propres expériences puisque j'ai tout ce qu'il faut !»

Thomas, 25 ans

«Heille les vieux ! À travers nous, quel avenir vous donnez-vous ?»

Chômage, emplois précaires et partage de l'emploi : pièges ou passerelles pour les jeunes ?

Diane-Gabrielle Tremblay¹

Nous avons été invitée à faire le point sur la situation des jeunes en matière d'emploi, en la situant dans la conjoncture économique plus générale du Québec. Nous traiterons donc de la situation du chômage d'abord, puisque cela touche fortement les jeunes, puis nous aborderons les problèmes de précarité d'emploi - très importants à notre avis -, ainsi que les problèmes de faibles revenus des jeunes, pour conclure sur une piste de solution souvent avancée, à savoir la question du partage ou de la répartition du temps de travail comme solution à ces problèmes de chômage et de précarité des jeunes, comme de l'ensemble des personnes en chômage ou en situation d'emploi précaire.

Plus concrètement, la première section du texte abordera la question du chômage et mettra en relief les changements majeurs intervenus dans la situation des jeunes, en les comparant à la situation des adultes. La deuxième présentera un bref survol des formes d'emploi précaires occupées par les jeunes. La troisième traitera des revenus, toujours en mettant l'accent sur la situation des jeunes. Enfin, nous conclurons sur les perspectives d'avenir pour l'emploi des jeunes, en abordant l'idée du partage de l'emploi et en traitant de son potentiel pour les jeunes.

1. Un chômage chronique et une exclusion des jeunes

La question principale qui se pose lorsqu'on traite de l'emploi des jeunes est celle de leur exclusion du marché du travail. Pour un grand nombre de jeunes, l'accès au marché du travail et surtout l'accès à un emploi stable, régulier ou «permanent» présente des difficultés importantes. En effet, le changement majeur intervenu sur le marché du travail est précisément le fait que l'âge d'insertion stable, permanente dans l'emploi régulier est aujourd'hui plus tardif que ce n'était le cas auparavant. Alors que la fin des tâtonnements et l'insertion stable se présentait auparavant autour de 20 ans, aujourd'hui c'est plutôt vers 25-30 ans que les jeunes s'intègrent de manière plus stable en emploi. La précarité d'emploi touche un jeune (19-24 ans) sur deux, alors qu'elle touche une personne sur trois dans l'ensemble du marché du travail.

¹

L'auteure tient à remercier la Télé-université du Québec pour son soutien financier à différentes recherches ayant permis la réalisation de ce texte.

Cette réalité est en bonne partie due au fait que le chômage est élevé, et que certaines catégories de population se trouvent de ce fait exclues. Une certaine forme de «filtrage»² ou de discrimination s'exerce alors sur le marché du travail, et les jeunes en sont victimes pour diverses raisons. Dans certains cas, c'est que les employeurs les perçoivent comme pouvant être plus instables, ou encore considèrent qu'ils manquent d'expérience. Il n'en reste pas moins que c'est la situation de chômage élevé qui contribue à différer l'insertion des jeunes sur le marché du travail et leur enlève la possibilité d'acquérir de l'expérience et de se stabiliser en emploi.

Pourtant, la situation de l'emploi au Québec et au Canada peut parfois sembler bonne, parce que le taux de création d'emploi y est souvent parmi les plus élevés de l'ensemble des pays de l'OCDE. Toutefois, comme nous le verrons dans le présent texte, cette situation ne se traduit pas par une situation aussi favorable qu'on pourrait le penser en ce qui a trait au chômage au Québec et au Canada.³

Au contraire, le chômage est demeuré élevé au cours des dernières décennies, et les formes d'emploi différenciées, et souvent précaires, se sont multipliées. Par ailleurs, pour ce qui est des politiques publiques, elles ont eu peu d'effet sur le chômage, essentiellement parce que l'emploi n'est pas une priorité des gouvernements canadien ou québécois, et parce qu'elles sont de nature plus passive (assurance-chômage) qu'active (Poulin Simon et Tremblay, 1994).

Le Québec peut donc être caractérisé comme une société à chômage élevé, et c'est peut-être ce qui explique que certaines innovations sociales aient pu s'y développer au cours des dernières années, en vue précisément de trouver une solution au chômage. Au cours des années 1980 et 1990, la situation du chômage n'a cessé de s'aggraver au Québec et au Canada, et ce, malgré une croissance assez forte de l'emploi, que plusieurs pays européens envient à l'Amérique. Si l'on compare la croissance de l'emploi en Amérique à celle d'autres pays de l'OCDE, on observe que la croissance de l'emploi est nettement plus forte en Amérique qu'ailleurs. Mais, malgré cette forte croissance, le chômage n'a cessé de progresser au Canada comme au Québec. Si l'on remonte à la fin des années 1960, on constate que le chômage était déjà plus élevé au Québec que dans les autres pays de l'OCDE. Le chômage avait presque doublé à la fin des années 1970 (8,3 % en 1978), et depuis le début des années 1980, il n'est pratiquement pas redescendu en bas de 10 % au Québec.⁴

² Voir Tremblay (1993a) pour l'analyse économique théorique du phénomène d'exclusion des jeunes sur le marché du travail.

³ Cette partie du texte est fondée sur des éléments développés dans Tremblay (1994). En particulier, on y retrouvera les statistiques détaillées auxquelles il est fait référence ici.

⁴ Ce texte s'inspire en particulier des travaux effectués pour la réalisation de deux cours de la Télé-université, en particulier la mise à jour des statistiques associées à Tremblay (1990) *Économie du travail: les réalités et les approches théoriques*, et les analyses effectuées pour le

Bref, la situation du chômage ne s'améliore pas, la moyenne se situant autour de 10 % au Québec, ce qui en fait une société à chômage élevé⁵ ou chronique. En regard de la France ou du Royaume-Uni, nous ne semblons pas si mal faire, mais en comparaison de nombre d'autres pays, comme la Norvège, la Suède, la Suisse, le Japon et l'Autriche, notre situation est loin d'être enviable.

Dans ce contexte, le chômage des jeunes a augmenté au cours des années 70 et 80, et ce n'est que le relatif déclin démographique, ou la fin de l'entrée des jeunes du «baby-boom» (1949-1960 en gros) sur le marché du travail qui a permis d'améliorer la situation des jeunes.

Notons que cette situation de chômage élevé est en partie imputable à une forte augmentation de la population active. Cette augmentation de la population active s'explique entre autres par le fait que les jeunes soient de plus en plus présents sur le marché du travail. Les trois quarts des jeunes de 20-24 ans sont aujourd'hui présents sur le marché du travail. Les jeunes femmes en particulier sont devenues plus actives sur le marché du travail dans les années 1980, bien que l'on note un léger déclin de l'activité des jeunes (hommes et femmes) de 1987 à aujourd'hui.

Le Québec et le Canada connaissent donc ce qu'il est convenu d'appeler un chômage chronique. Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette situation de chômage élevé est en partie imputable à une forte augmentation de la population active, qui s'explique entre autres par le fait que les jeunes et les femmes soient de plus en plus présents sur le marché du travail, mais elle est aussi due aux récessions importantes connues au cours des années 80 et 90 et à leurs effets désastreux sur le chômage.

La récession de 1990-92 en particulier a eu une incidence importante sur le chômage, puisque les pertes d'emploi se sont étalées sur une durée beaucoup plus longue que dans les années 80 et qu'un volume plus important de licenciements a été de nature permanente, par suite de nombreuses faillites et de fermetures d'entreprises.

Entre autres, il convient de souligner que les personnes ayant un faible niveau de scolarité ont connu un chômage plus élevé dans la récession des années 90 : elles ont atteint un sommet de 17 % de chômage pour les personnes n'ayant qu'un niveau de scolarité primaire, contre 15,6 % dans les années 80. La hausse a été de 7,2 points de pourcentage dans les années 90, contre 5,7 points de pourcentage dans les années 80. Ce groupe a également enregistré la plus forte baisse de son rapport emploi-population. On a également noté que les employés de bureau et de services ont été plus touchés

cours «Développement économique et emploi » (ECO 3005).

⁵ Voir Tremblay et Noël (1992), où cette qualification est donnée.

par la dernière récession que par les précédentes.⁶ Les jeunes les moins scolarisés sont donc très touchés par la situation de chômage des années 1990.

Le tableau 1 fournit des indications sur la situation de chômage des jeunes. On constate que le pourcentage de jeunes qui ont connu une situation de chômage dans les dernières années est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population active. Selon l'enquête sur l'activité, quelque 43 % des jeunes de 16 à 19 ans et 35,5 % de ceux de 20 à 24 ans avaient connu le chômage en 1989-1990, alors que ce n'était le cas que pour 22,2 % de l'ensemble de la population en emploi.

Pour ce qui est du nombre de périodes de chômage, les chiffres sont plus semblables, comme l'indiquent les colonnes du centre du tableau. Par contre, on observe que les jeunes restent moins longtemps en chômage, la durée moyenne de leurs périodes de chômage étant de 10,9 semaines pour les 16-19 ans, de 14 semaines pour les 20-24 ans, contre 16,8 semaines pour l'ensemble de la population en emploi.

Tableau 1

Proportion de jeunes ayant connu une période de chômage, nombre moyen de périodes de chômage et durée moyenne de ces périodes de chômage 1986-1987 1989-1990						
Â g e	% de jeunes qui ont connu une période de chômage		Nombre de périodes de chômage		Durée moyenne (semaines)	
	86-87	89-90	86-87	89-90	86-87	89-90
16-19 ans	49,1 %	43 %	1.6	1.6	8.3	10.9
20-24 ans	42,6 %	35,5 %	1.7	1.6	10.8	14
Population active	24,5 %	22,2 %	1.6	1.6	11.4	16.8

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada.

⁶ Pour plus de détails à ce sujet, voir Tremblay (1994), où des chiffres précis sont présentés à cet égard.

Il faut noter que c'est surtout en comparaison avec la génération précédente que la situation des jeunes paraît dramatique. Lorsqu'ils se comparent à leurs parents, qui sont entrés sur le marché du travail dans les années 1960 à 1975 environ, les jeunes ont aujourd'hui de toute évidence plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail, bien qu'ils soient souvent plus scolarisés. La cohorte de leurs parents, aujourd'hui âgés de 40 à 55-60 ans, a connu une situation très favorable sur le plan de l'emploi. Ce groupe a connu une ascension sociale importante grâce à son instruction et a eu accès à des emplois rémunérateurs et socialement valorisés, notamment les nombreux emplois qui se créaient alors dans la fonction publique et les grandes entreprises. Ce groupe constitue l'essentiel de la «classe moyenne», et il n'est pas encore prêt à quitter le marché du travail, et souvent pas en mesure de le faire financièrement. Ce groupe a peut-être constitué une exception dans l'histoire des générations, mais il n'en reste pas moins qu'en se comparant à leurs parents, les jeunes peuvent certes se sentir lésés. Leurs difficultés s'expliquent en partie par le fait qu'ils se trouvent en quelque sorte en concurrence avec leurs parents sur le marché du travail et ces difficultés sont accrues par la mauvaise conjoncture économique des dernières années.

À notre avis toutefois, au-delà de la pénurie d'emplois en regard de la demande d'emploi des jeunes, le chômage des jeunes et l'incapacité de notre société à le réduire s'expliquent également, et peut-être principalement, par le peu d'importance accordé à l'emploi et à la valorisation humaine par le travail dans notre société⁷. En effet, d'autres pays ont réussi à faire mieux que nous sur le plan de l'intégration des jeunes (Japon, Allemagne, Suède notamment), bien que plusieurs pays européens connaissent les mêmes difficultés.

Pour l'essentiel, outre le chômage, les difficultés des jeunes sur le marché du travail se traduisent par une forte précarité d'emploi et des revenus inférieurs, ce dont nous traitons maintenant.

2. La précarité d'emploi des jeunes

La précarité d'emploi constitue une autre réalité nouvelle de l'emploi qui s'est développée en parallèle avec la hausse du chômage, et cette précarité des emplois touche surtout les nouveaux entrants sur le marché du travail, donc surtout les jeunes et les femmes. La précarité d'emploi est liée à l'augmentation du chômage dans la mesure où plusieurs personnes acceptent un emploi précaire à défaut de trouver un emploi régulier, à plein temps. Le développement des activités de services, qui représentent aujourd'hui 70 % des emplois au Québec et en Amérique du Nord en général, a également contribué à la différenciation des emplois et à la précarité.

⁷

Voir Tremblay (1994c).

On ne peut évidemment pas associer systématiquement la précarité à toutes les formes d'emploi différentes, puisque certaines situations d'emploi peuvent s'écarter de la «norme» de l'emploi salarié régulier à plein temps, sans pour autant être précaires.⁸ On peut cependant considérer comme précaire un emploi dont la durée dans le temps est incertaine ou limitée (par exemple, travail occasionnel ou temporaire), dont le statut n'est pas défini ou ne donne aucun droit (à des avantages sociaux, des régimes de retraite, ou au simple maintien de l'emploi). Par contre, une personne qui choisit de travailler à contrat pour se négocier un salaire plus élevé que le niveau de classification où elle se trouverait, peut plus difficilement être considérée comme précaire. La dimension volontaire ou non de la situation vient ainsi moduler la question de la précarité, rendant un peu floues et mouvantes les frontières de la précarité.⁹

Comme c'est le cas pour le chômage, toutes les catégories sociales ne sont pas concernées de la même façon par les formes d'emploi différenciées ou précaires. Les hommes et les femmes sont à peu près également touchés par le chômage, mais étant donné leur forte représentation dans les services, les jeunes sont parfois «protégés» du chômage, dans une certaine mesure, précisément parce qu'ils acceptent des emplois temporaires ou à temps partiel. Nous avons vu précédemment que les périodes de chômage des jeunes étaient de durée inférieure à celles des adultes, et cela s'explique en partie par le fait que les jeunes acceptent plus facilement des emplois précaires.

Les jeunes de 15-24 ans représentent 40 % des personnes ayant des formes d'emploi atypiques.¹⁰ Chez les adultes de 25 à 54 ans, le taux d'emplois non standard n'est que de 26 %. Les jeunes sont donc surreprésentés dans les emplois atypiques, en regard de leur proportion sur le marché du travail. Cela s'explique en partie par le fait que les jeunes entrés sur le marché du travail dans les années 80 se sont retrouvés largement concentrés dans les commerces et les services, où l'on trouve près des trois quarts des jeunes. Les emplois stables et rémunérateurs de l'industrie sont moins nombreux et les jeunes ont de la difficulté à s'y intégrer. Les jeunes se retrouvent donc plus souvent dans les services, mais aussi plus souvent dans les services *traditionnels* (commerces, services personnels, coiffure, restaurants, hôtels, etc.), plutôt que dans les services «dynamiques» ou *moteurs* (services conseils, informatique, etc.), de sorte que leur rémunération et leurs conditions de travail sont inférieures à ce qu'elles sont ailleurs. La rémunération dans les commerces et services (y compris les heures supplémentaires) est inférieure d'environ 25 % à celle du secteur de l'industrie manufacturière.

⁸ Au sujet des formes d'emplois et de la précarité, des distinctions à apporter entre les concepts, et ainsi de suite, voir Tremblay (1992, 1990, 1990a, 1990b, 1989).

⁹ Nous développons plus en détail sur ces concepts et sur la «norme» de l'emploi régulier en Amérique dans Tremblay (1992).

¹⁰ Ces derniers pourcentages sont tirés de l'ouvrage du Conseil économique du Canada (1991).

Ajoutons enfin que les jeunes sont moins syndiqués que leurs aînés, entre autres parce que les services sont moins syndiqués que l'industrie, ce qui contribue également à une plus grande précarité et à des revenus inférieurs. Lorsqu'ils sont syndiqués, il faut noter qu'ils subissent parfois les effets d'une double échelle salariale qui leur donne des revenus inférieurs à leurs prédécesseurs ayant occupé les mêmes emplois.

Outre les jeunes, les femmes sont également surreprésentées dans ces emplois atypiques ou non standard. Cela signifie que pour les femmes en particulier, les emplois non standard constituent en quelque sorte un «piège», en ce sens que les femmes restent prises dans ces formes d'emploi pour une bonne partie, si ce n'est toute leur vie active. Les hommes par contre sont très peu présents dans les emplois non standard au-delà de leurs années de jeunesse. Pour eux, il est possible que ces emplois constituent des «passerelles» vers de meilleurs emplois, plus réguliers, plus stables et plus rémunérateurs.

Malheureusement, on ne dispose pas de données très détaillées sur les différentes formes que prend l'emploi en cette fin de XXe siècle. On dispose de chiffres assez satisfaisants sur l'importance du travail à temps partiel par rapport au travail à temps plein, mais l'ensemble des autres formes d'emploi est relativement moins connue. De plus, la réalité vécue par les jeunes ayant des emplois précaires demeure un sujet peu exploré et ce, malgré le fait qu'un nombre plus important de jeunes se retrouvent dans ces nouveaux profils d'emploi.

Les emplois à temps partiel représentent 17 % des emplois au Canada, 15 % au Québec, et ces emplois représentent environ 60 % des emplois créés en 1993. En 1992, quelque 670 000 Canadiens travaillaient à temps partiel parce qu'ils n'avaient pu trouver un emploi à plein temps. Le tiers de ces personnes étaient âgées de moins de 25 ans. Les jeunes représentent donc le tiers des personnes ayant dû accepter un emploi à temps partiel à défaut de mieux.

L'emploi temporaire est également très courant chez les jeunes: ils représentent le tiers des personnes ayant ce genre d'emploi. L'emploi temporaire représente aujourd'hui 7 % des emplois des Canadiens et la tendance est à la hausse, puisque le chiffre a triplé dans les années 1990.

Il est évident que la norme de «l'emploi à temps plein pendant l'ensemble de l'année» se trouve remise en question non seulement pour les jeunes, mais pour l'ensemble des groupes en emploi; en effet, cette norme ne recouvre plus qu'une personne sur deux, et à peine plus de 44 % des femmes. Des données antérieures ont permis de constater que la norme de l'emploi à plein temps toute l'année était plus normale ou fréquente dans les années 50 et 60. Ce sont donc les années 70 qui marquent le changement dans les modalités d'emploi et les choses ne se sont pas améliorées depuis.

3. Des revenus plus faibles

La précarité de l'emploi des jeunes se traduit également par des revenus plus faibles. On observe qu'il existe un écart croissant entre les revenus des jeunes et des personnes plus âgées. Les jeunes subissent largement les effets de la polarisation des revenus observée au Canada.

Les revenus réels comme les revenus horaires réels des personnes âgées de moins de 35 ans ont diminué radicalement entre 1981 et 1988, alors que ceux des personnes de 35 ans et plus ont augmenté de manière significative. Les revenus réels des jeunes de 17-24 ans ont diminué de 18,1 % de 1981 à 1988 et les revenus horaires réels ont baissé de 12,8 %

Quelque 65 % des jeunes de 16-19 ans gagnent moins de 10 000 \$, et 15 % n'ont aucun revenu; il faut noter qu'un certain nombre est encore aux études à cet âge. Les jeunes de 20 à 24 ans ont des niveaux de revenu légèrement plus élevés, mais 33 % gagnent moins de 10 000 \$ et 12 % n'ont aucun revenu. Le tableau qui suit donne les détails des revenus des jeunes pour les années 1986-1987, ainsi que 1989-1990, en les comparant à l'ensemble de la population en emploi.

Tableau 2

Distribution des revenus annuels moyens des jeunes 1986-1987, 1989-1990				
Revenus annuels	Année	16-19 ans	20-24 ans	Ensemble de la population en emploi
Aucun revenu	1986-87	382 598 26 %	238 838 11,5 %	5 428 354 31,2 %
	1989-90	229 783 15,4 %	235 169 11,8 %	5 519 955 30,7 %
1 \$ - 9 999 \$	1986-87	1 000 223 67,8 %	973 455 47 %	4 045 127 23,2 %
	1989-90	980 750 65,8 %	652 553 32,6 %	3 600 349 20,1 %
10 000 \$ - 19 999 \$	1986-87	83 181 5,6 %	602 636 29 %	3 040 728 17,5 %
	1989-90	211 406 14,2 %	607 914 30,4 %	2 929 109 16,3 %
20 000 \$ - 39 999 \$	1986-87	8 367 0,6 %	252 443 12,2 %	3 948 912 22,7 %
	1989-90	62 700 4,2 %	467 504 23,4 %	4 309 228 24 %
40 000 \$ et plus	1986-87	----	8 485 0,4 %	948 272 5,5 %
	1989-90	4 054 0,5 %	38 973 2 %	1 601 659 9 %
TOTAL	1986-87	1 474 370 100 %	2 075 858 100 %	17 413 700 100 %
	1989-90	1 491 693 100 %	2 002 112 100 %	17 960 300 100 %

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada

La plupart des emplois à faible revenu (moins de 5 \$ l'heure) sont détenus par des jeunes de 16 à 19 ans. On note qu'il y a une amélioration des revenus avec le passage des 20 ans. On en trouve 50 % de moins ayant des bas revenus, soit 23,2 % contre 51,8 % dans le groupe des 16-19 ans (tableau 3). C'est là un pourcentage légèrement supérieur à celui de la population totale, soit 19,2 %

Tableau 3

Distribution et incidence des faibles revenus chez les jeunes 1989-90		
Âge	Distribution des emplois	
	Faible revenu	Salaire supérieur à 5 \$ l'heure
16-19 ans	1 627 201 51,8 %	1 512 068 48,2 %
20-24 ans	821 791 23,2 %	2 715 204 76,8 %
16-24 ans	2 448 992 36,7 %	4 227 272 63,3 %
TOTAL	3 885 662 19,2 %	16 343 286 80,8 %

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada

Tableau 4

Distribution et incidence des faibles revenus, selon l'âge et le sexe 1989-90		
Âge et Sexe	Distribution des emplois	
	Faibles revenus	Salaire supérieur à 5\$ l'heure
Jeunes hommes 16 à 24 ans	1 094 773 31,6 %	2 369 805 68,4 %
Jeunes femmes 16 à 24 ans	1 354 219 42,2 %	1 857 467 57,8 %
Ensemble des jeunes 16 à 24 ans	2 448 992 36,7 %	4 227 272 63,3 %
Ensemble de la population	3 885 662 19,2 %	16 343 286 80,8 %

Source: Enquête sur l'activité, Statistique Canada

On peut penser que les revenus des 20-24 ans ne sont pas si mauvais en regard de ceux de leurs aînés, compte tenu de leur moindre expérience, mais on note toutefois que la situation des femmes est moins bonne que celle des hommes, comme le montre le tableau

Nous concluons ce texte en traitant d'une solution possible au problème du chômage et de la précarité d'emploi des jeunes, une solution de plus en plus mise de l'avant au cours des derniers mois.

4. Le partage de l'emploi: une solution ?

La persistance du chômage et de la précarité d'emploi ont remis à l'ordre du jour l'idée du partage de l'emploi. La croissance économique a repris après la récession de 1990-1992, mais la reprise de l'emploi connaît des ratés importantes. À peu près aucun économiste ou politicien n'ose prévoir une baisse significative du chômage, puisqu'il n'y en aura sans doute pas, du moins pas à court ou moyen terme.

Il faut donc nous faire à l'idée que malgré la reprise de la croissance économique, la reprise de l'emploi n'est pas pour demain. C'est là une nouvelle réalité économique, puisque dans l'après-guerre, croissance et emploi allaient généralement de pair.

Aujourd'hui, le taux de croissance économique peut être soutenu sans pour autant que l'emploi ne s'améliore. Il faudra donc réfléchir à l'avenir de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, dans notre société. Voilà maintenant plus de dix ans que les jeunes connaissent une situation difficile sur le plan de l'emploi. De ce fait, il semble qu'il faudrait innover sur le plan des politiques de l'emploi.

Le Québec et le Canada sont caractérisés par la prédominance des politiques passives (environ les trois quarts des dépenses vont au soutien du revenu), au détriment des politiques actives de l'emploi (moins du quart des dépenses vont à la formation et à la création d'emploi, le reste à l'administration des programmes). Nous dépensons autant que les autres pays industrialisés (en % du PIB) sur le plan des programmes du marché du travail, mais nous le dépensons apparemment plutôt mal, puisque les résultats ne sont pas très positifs.¹¹

Le partage de l'emploi fait sans doute partie des solutions possibles, mais ce n'est pas une panacée. Pour créer de nouveaux emplois, il faut aussi développer la R-D, faire de l'innovation, inciter des entrepreneurs, des PME, à s'orienter vers les secteurs d'avenir, soutenir le développement local et régional¹². Les «moteurs» de la croissance économique et de la croissance de l'emploi ne sont plus les mêmes aujourd'hui; l'économie québécoise n'a toutefois pas encore pris le virage vers les nouveaux secteurs d'avenir. Cette restructuration est en cours, comme en témoignent les effets dramatiques de la récession de 1990-1992, mais elle n'est pas achevée.

Le partage de l'emploi est certes une solution intéressante pour juguler le chômage, et c'est aussi une solution nécessaire à d'autres points de vue. En effet, considérée sous l'angle du partage des tâches domestiques et familiales entre les hommes et les femmes, la réduction du temps de travail apparaît fort pertinente pour plusieurs catégories de travailleurs, les jeunes hommes en particulier. Par ailleurs, c'est aussi intéressant du point de vue de l'amélioration des conditions de vie de nombreuses personnes, en particulier celles qui travaillent plus de 50 heures, soit quelque 15 % de la population canadienne.

À notre avis, le partage de l'emploi et une meilleure répartition du temps de travail constituent donc l'un des blocs essentiels de la politique de l'emploi que l'on devrait mettre en place au Québec. Mais certaines conditions ou modalités doivent être respectées pour que ce partage ou cet aménagement du temps de travail soit acceptable à tous, ou tout au moins à la majorité.

¹¹ Voir Poulin Simon et Tremblay (1993) pour plus de détails statistiques sur les dépenses et pour un historique des politiques d'emploi.

¹² Sur l'apport du développement local à l'emploi, voir Tremblay et Fontan (1994).

Les modalités d'un meilleur partage du travail

Quatre conditions nous paraissent essentielles pour que le partage du travail soit intéressant et acceptable; nous les exposerons successivement.¹³

Des formes diverses de répartition du temps de travail

Premièrement, il est important d'élargir les formes de répartition du travail et de repenser l'articulation entre études-travail-retraite. Alors que les débats se concentrent souvent principalement sur la réduction de la durée du travail hebdomadaire, il n'est pas certain que cela soit le plus équitable et que cela offre les meilleures perspectives pour l'emploi des jeunes notamment. Du point de vue de l'équité, notons qu'un grand nombre de secteurs d'activité, en particulier dans les services, ont déjà des heures de travail réduites en comparaison des secteurs manufacturiers. Peu de gens travaillent 40 heures dans les services, les horaires «normaux» étant plutôt de 37,5 ou 35 heures, voire même 32 heures dans certains cas. En clair, les femmes et les jeunes ont déjà souvent des horaires réduits et, de ce fait, «partagent» déjà l'emploi.

Par ailleurs, des études antérieures ont montré qu'une réduction d'une ou de quelques heures ne permet pas de créer des emplois. De ce fait, il faut envisager d'autres formes de réduction, à la fois plus souhaitables pour les personnes en cause et plus créatrices d'emploi pour les jeunes. Nous pensons à l'allongement des vacances annuelles ; nombre de travailleurs québécois n'ont que 2 semaines par année, et seraient intéressés à en avoir 3, 4, 5 ou 6, comme c'est plus souvent le cas en Europe. Vacances payées ou non ? Cela ferait évidemment l'objet de débats, mais il se pourrait que l'on trouve des compromis possibles à cet égard. En tout cas, cela peut permettre à des jeunes d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail en remplaçant des adultes pendant quelques mois.

Outre l'allongement des vacances, la possibilité de prendre un congé-éducation offre une perspective intéressante, à la fois bénéfique pour l'épanouissement de la personne en cause, pour son entreprise (par les connaissances acquises) et pour l'économie tout entière, puisque créatrice d'emploi (dans la mesure où il y a remplacement). Évidemment, il s'agit alors d'un emploi temporaire, mais qui serait certes apprécié par un jeune tentant de s'intégrer sur le marché du travail.

La pré-retraite progressive, à temps partiel, offre également des perspectives intéressantes pour l'intégration en emploi des jeunes. Plusieurs entreprises françaises ont

¹³

Nous reprenons ici quelques éléments exposés dans Tremblay (1994a), ainsi que dans une communication au colloque organisé par le ministère de la Sécurité du revenu, dans le cadre de l'ACFAS, à Montréal, en 1994. Sur les possibilités offertes par la réduction et l'aménagement du temps de travail, voir l'article de Cette et Taddei dans Tremblay (1994b) et l'ouvrage des mêmes auteurs cité en bibliographie.

expérimenté ce type de formule, qui permet généralement une meilleure productivité (des deux salariés), ainsi que des avantages financiers (moindre coût du jeune) pour l'entreprise, et la possibilité d'un renouvellement du personnel avec transfert des connaissances et des «trucs du métier» des plus âgés vers les plus jeunes.

Ainsi, il s'agit d'envisager l'aménagement et la réduction du temps de travail non seulement en regard de la semaine de travail, mais également en tenant compte du cycle de vie des personnes et de leur intérêt pour des aménagements sur l'année ou sur la vie de travail entière.

Il faut donc repenser la vie «active», ce qui nous conduit à introduire une deuxième modalité, en fait une condition essentielle à nos yeux pour faire progresser l'idée même de «partage» de l'emploi.

Une condition : être volontaire

Compte tenu de la différenciation possible des formes de partage du travail, il est important que ni l'État, ni les entreprises ne puissent imposer les formes qui leur conviennent le mieux, sans l'accord des salariés. Les formes d'aménagement doivent être choisies par les personnes, compte tenu de leur incidence sur le revenu des individus et des familles, et en particulier des jeunes familles qui ont des revenus plus faibles.

On peut bien sûr envisager qu'il faille prévoir l'harmonisation des choix au sein des groupes ou équipes de travail, ou au sein des entreprises. On peut donc prévoir la possibilité de choix collectifs, par petits groupes de travail, selon le type de production, mais pas une imposition arbitraire par l'employeur.

Il est clair qu'un bon nombre de jeunes, de femmes et de chefs de familles monoparentales à bas revenu ne peuvent pas se «permettre» n'importe laquelle des formes d'aménagement du temps de travail, alors que les couples à deux revenus qui sont bien établis sur le marché du travail peuvent sans doute opter pour un éventail plus grand d'options, soumises toutefois à la situation familiale spécifique, et aux dépenses qui y sont associées (nombre et âge des enfants, état des dettes et des hypothèques, projets personnels et familiaux, etc.).

Cela nous amène à un troisième aspect, soit l'importance de la prise en compte de la situation spécifique des femmes, et notamment des jeunes femmes.

La situation des jeunes femmes

Non seulement il nous paraît important de tenir compte de la double tâche de travail généralement assumée par les femmes, mais il nous semble essentiel de tenir compte simultanément de leurs besoins spécifiques, financiers et autres. Dans le cas des jeunes femmes, nous savons que leurs revenus sont souvent inférieurs à ceux des jeunes

hommes et que leur situation d'emploi ne se stabilise pas aussi souvent que celle des femmes. Il faut en tenir compte. De ce point de vue, dans une perspective de réduction du chômage, mais surtout d'amélioration de la qualité de vie des femmes, comme des couples et des familles, il paraît important d'envisager le temps de travail global de l'ensemble des groupes sociaux et individus.

Il doit y avoir différenciation des mesures de partage de l'emploi, quelles qu'elles soient, en tenant compte de la situation spécifique des femmes, plus particulièrement encore que celle d'autres groupes, puisque cette réalité spécifique des femmes est souvent occultée dans les entreprises comme dans les politiques d'emploi. À notre avis, il conviendrait même de favoriser l'adoption de mesures qui inciteraient les hommes à participer davantage aux activités domestiques et familiales. Ainsi, des programmes de congés parentaux allongés, accessibles uniquement aux hommes (dans le cas de ménages à deux parents), pourraient permettre de favoriser la prise de congés par les hommes. Des congés pour maladies d'enfants pourraient également offrir ce genre de possibilités. Sur ce plan, les Suédois ont imaginé diverses formules visant à inciter les hommes à prendre les congés sociaux généralement pris par les femmes (pour maladies d'enfants en particulier).

Penser globalement la réduction du temps de travail et la répartition des emplois

Enfin, un troisième élément ressort des études sur l'aménagement du temps de travail. C'est qu'il faut penser simultanément temps de travail, rémunération, nouvelles technologies et réorganisation du travail. Ces différents aspects doivent être négociés entre les employeurs et les salariés.

La réorganisation du travail et l'introduction de nouvelles technologies peuvent permettre à l'employeur de dégager des sommes d'argent permettant de compenser au moins partiellement la réduction du temps de travail, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Peu de gens veulent voir leur salaire réduit et la majorité des jeunes en particulier ne peuvent pas se le permettre. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, la majorité des gens ne peuvent assumer une baisse de revenu, ou alors c'est leur niveau de vie et leur famille qui en souffrira. Par ailleurs, des gains de productivité sont automatiquement associés à toute réduction de la durée hebdomadaire du travail, si volontairement choisie, même sans qu'il n'y ait réorganisation du travail ou introduction de nouvelles technologies. C'est surtout le cas pour le travail tertiaire ou de service où l'on trouve la majorité des jeunes.

En effet, les travailleuses ou travailleurs réussiront généralement à produire tout autant en une, deux voire même trois heures de moins. La «porosité» du travail, ou les moments de pause et de ralentissement, seront tout simplement réduits. De ce fait, une faible réduction du temps de travail peut fort bien ne pas être créatrice d'emploi,

comme l'avaient bien montré les études et les programmes français du début des années 1980.

Il est évident qu'avec l'introduction de technologies nouvelles et une réorganisation du travail, les gains de productivité sont encore plus importants et ceci peut permettre de financer, en partie tout au moins, le maintien des salaires, par suite d'une réduction du temps de travail, ce qui est important pour les jeunes en particulier.

Conclusion

Il nous semble important d'envisager des formules innovatrices de répartition des emplois et du temps de travail entre les jeunes et les plus âgés. Il faut reconnaître que la répartition actuelle des emplois et des revenus est source d'inégalités et de difficultés pour les jeunes.

Le «partage du travail» existe donc, mais il est inégalitaire, et compte tenu des tendances à la polarisation des emplois et des revenus au Canada et au Québec, on peut craindre que le «partage» soit de plus en plus inégalitaire et qu'il ait des conséquences négatives pour certains groupes de la population plus particulièrement. En effet, on peut penser que les tendances actuelles se maintiendront et que nombre d'adultes de 35-55 ans continueront de travailler 50 voire même 60 heures par semaine, alors que des jeunes seront entièrement exclus de l'emploi et vivront de prestations minimales.

Le problème de l'exclusion sociale des jeunes devient sans cesse plus criant au Québec et il est grand temps d'y trouver des solutions appropriées, des solutions qui soient à la fois économiquement et socialement acceptables.

Références bibliographiques

BOYER, R. (dir.) - (1986). *La flexibilité du travail en Europe*. Paris: Ed. La Découverte. 331 p.

BROSSARD, M. et SIMARD, M. (1986). *Les statuts de travail. Une analyse socio-institutionnelle de la population active québécoise*. Québec: service de recherche de la Commission consultative sur le travail, Gouvernement du Québec. 121 p.

CETTE, G. et TADDEI, D. (1994). *Temps de travail: modes d'emploi*. Paris: La Découverte. 250 p.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1991). *Tertiarisation et polarisation de l'emploi*. Ottawa: Conseil économique du Canada. 230 p.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1987). *Innovation, emplois, adaptations*. Ottawa: Conseil économique du Canada. 215 p.

COUILLARD, R. et DOSTALER, G. (1986). *Les normes du travail. Une analyse de certaines dimensions économiques et juridiques des normes du travail et de leur application au Québec*. Québec: Service de recherche de la Commission consultative sur le travail, Gouvernement du Québec. 188 p.

GOWER, D. (1988). Le marché du travail des années 80: Canada et Etats-Unis. *La population active*. Juin. Ottawa: Statistique Canada. No 71-001 au catalogue.

GRANT, M. et MARCOTTE, G. (1988) Les bureaux de louage de main-d'oeuvre (BLMO): une relation d'emploi précaire. in *Interventions économiques. No 19: La flexibilité du travail et de l'emploi*. Montréal: Ed. Saint-Martin. 255 p. 109-126.

HASAN, A. et DE BROUCKER, P. (1985). *Chômage et dynamique du marché du travail au Canada*. Ottawa: Conseil économique du Canada. 130 p.

KUHN, P., LEMAITRE, G. et PICOT G. (1993). *Employment, Unemployment, Hirings and Layoffs durant the 1981-82 and 1990-92 Recessions*. Draft document prepared for a joint Statistics Canada/Canadian Employment Research Forum Conference on Comparing the Labour Markets During the Last Two Recessions. Mars 1993. Document inédit de 50 p. fourni par les auteurs.

LANGIS, M. (1987). *Le travail à temps partiel: nouvelles tendances*. Québec: gouvernement du Québec. 175 p.

LEVESQUE, Jean-Marc (1987). La croissance de l'emploi à temps partiel dans un cadre économique en évolution, dans: STATISTIQUE CANADA (1987), *La population active*. Catalogue no 71-001. Mai.

LEWIS, N. et DESJARDINS, A. (1985). *Le travail à temps partiel, le partage du travail comme mesure de sécurité d'emploi et la sous-traitance*. Québec: Gouvernement du Québec.

MICHON, F. (1988). Flexibilité et segmentation. Dans *Interventions économiques*. No19. Montréal: Ed. Saint-Martin. 45-71.

MICHON, F. (1983a). Une lecture des hypothèses de dualisme du marché du travail. *Economies et Sociétés*. Tome 7, nos 3-4. 579-627.

MORVILLE, P. (1985). *Les nouvelles politiques sociales du patronat*. Paris: Ed. La Découverte. 128 p.

OCDE (1986). *Flexibilité et marché du travail. Le débat aujourd'hui*. Paris: OCDE. 157 p.

POLLERT, A. (1989), L'entreprise flexible: réalité ou obsession?, dans: *Sociologie du travail*, vol. 1.

POULIN SIMON et TREMBLAY, D.-G. (1993). Évolution de l'emploi, politiques publiques et innovations sociales dans une société à chômage chronique élevé. À paraître dans *Critique régionale*. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.

STATISTIQUE CANADA (1992), *Statistiques chronologiques sur la population active*. Catalogue no 71-201.

TRAVAIL CANADA (1985), *Étude de l'emploi à temps partiel dans les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral*. Vol. 1.

TREMBLAY, D.-G. (1994). L'évolution du chômage et de l'emploi au Québec. *Interventions économiques*. No 25. Montréal: Éditions Saint-Martin. 41-68.

TREMBLAY, D.-G. (1994a). Le partage de l'emploi: panacée ou pis-aller ? *Interventions économiques*. No 25. Montréal: Éditions Saint-Martin. 143-161.

TREMBLAY, D.-G. (1994b, sous la direction). *Concertation et performance économique: vers de nouveaux modèles ?* Québec: Presses de l'Université du Québec. 349 p.

TREMBLAY, D.G. (1994c). L'État et l'avenir de l'emploi. *Possibles*, vol. 18, no 3, été 1994. Montréal: Diffusion Dimédia. 26-51.

TREMBLAY, D.-G. (1993). Évolution économique, innovation et besoins de formation. Dans *Enjeux actuels de la formation professionnelle*. Série Questions de culture no 19. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture. 147-175.

TREMBLAY, D.-G. (1993a). L'insertion professionnelle des jeunes: un problème de capital humain ou de filtre? Dans Laflamme, C. (sous la dir. de). *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle*. Sherbrooke: Éditions du CRP, Univ. de Sherbrooke. 159-188.

TREMBLAY, D.-G. (1993b). Innovation, compétitivité et formation; les réalités et les enjeux associés aux ressources humaines. Dans J.L. Lévesque, J. Fernandez et M. Chaput, sous la dir. (1993). *Formation-travail; travail-formation. Tome I: Formation, travail et savoir institué*. Sherbrooke: Éditions du CRP. p. 173-189.

TREMBLAY, D.-G. (1992). Les tendances de l'emploi: flexibilité et précarité. Dans D.-G. Tremblay (sous la dir.,-1992). *Travail et société. une introduction à la sociologie du travail*. Montréal: Éditions Agence d'Arc/Télé-université. 457-498.

TREMBLAY, D.-G. (1992a). L'emploi des femmes et la division sexuelle du travail. Dans D.-G. Tremblay (sous la dir.,-1992). *Travail et société. une introduction à la sociologie du travail*. Montréal: Éditions Agence d'Arc/Télé-université. 351-402.

TREMBLAY, D.-G. (1992b). Le temps de travail au Canada et au Québec: à la croisée des chemins de l'Europe et des États-Unis. *Futuribles*. Mai 1992/Numéro 165/166. Paris: Association Futuribles SARL. 147-159.

TREMBLAY, D.-G. (1992c). La formation dans les entreprises: réalités et défis. *Revue Possibles*. Automne 1992. Montréal: Diffusion Dimédia.

TREMBLAY, D.-G. (1990). *Economie du travail: les réalités et les approches théoriques*. Montréal: Éditions Saint-Martin et Télé-Université. 544 p.

TREMBLAY, D.-G. (1990a). *L'emploi en devenir*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture. Collection Diagnostic. 120 p.

TREMBLAY, D.-G. (1990b). Innovation technologique et différenciation des formes d'emploi. Essai de position du problème. Dans Rodgers, G. (1990). *Les emplois précaires dans la régulation du marché du travail*. Genève: Institut international d'études sociales. 237-256.

TREMBLAY, D.-G. (1989). Les formes d'emploi au Canada et au Québec: leur signification et leur évolution récente. *L'évolution des formes d'emploi*. Paris: La Documentation française. Coll. Documents Travail-Emploi. 585 p. 210-220.

TREMBLAY, D.-G. et A. NOËL. (1993). Beyond Quebec Inc.? Concertation in a High Unemployment Society. Dans *Inroads*. No 2. Printemps 1993. 74-85.

TREMBLAY, D.-G. et FONTAN, J.-M. (1994). *Développement économique local: la théorie, la pratique, les expériences*. Québec: Presses de l'Université du Québec. 579 p.

TREMBLAY, D.-G., et VAN SCHENDEL, V. (1991). *Economie du Québec et de ses régions*. Éditions Télé-Université et Saint-Martin.

TREMBLAY, D.-G. et G. GATEAU (1986). TUC et Travaux communautaires: les enjeux de l'insertion/exclusion des jeunes. Dans *Economies et sociétés*. série AB. no 14. tome XX. no 4. 261-304.

L'entreprise sociale : une voie particulière d'insertion chez les moins de trente ans

Jean-Marc Fontan

La présente communication s'inscrit au sein d'une recherche menée avec Éric Shragge du département de travail social de l'Université Mc Gill. Une recherche dont l'objectif est de produire une évaluation comparative entre des stratégies individuelle et collective de formation et d'insertion des personnes sans emploi. Je présenterai donc aujourd'hui un rapport d'étape sur l'entreprise sociale d'insertion par l'économique chez les moins de trente ans.

Dans un premier temps, je rappellerai le contexte particulier de la situation actuelle de l'emploi. J'enchaînerai par un bref portrait du niveau de précarité socio-économique des jeunes et des jeunes adultes.¹ Puis, j'examinerai une voie de sortie au processus d'exclusion représenté par les entreprises d'insertion.²

Cette dernière section nous permettra de présenter quelques résultats d'ensemble sur les composantes «retour aux études» et «placement» de jeunes après leur stage au sein d'entreprises d'insertion représentatives de deux des modèles rencontrés. Nous produirons alors une évaluation préliminaire sur la capacité de ces organisations de produire de l'insertion.

En guise de conclusion, nous analyserons comment les résultats d'insertion interpellent les intervenantes et intervenants sur le terrain, les amènent à identifier un nécessaire dépassement de leurs actions par la mise en place de ressources et d'outils complémentaires de travail.

Des résultats qui indiquent aussi que pour sortir de la pérennité du processus de dualisation des sociétés industrialisées, une intervention au niveau macrosocial est de mise. Une intervention dont l'ampleur alimente le présent débat sur la nécessité d'implanter un contrat social fondé sur une nouvelle éthique du travail.

¹ Par jeunes, il est entendu le groupe des 15-24 ans, et par jeunes adultes, celui des 19-30 ans.

² Le terme «entreprise d'insertion» a été créé en France pour qualifier une association qui conjugue une mission sociale d'insertion à un objectif économique de production d'un bien ou d'un service.

Problématique de l'emploi

Les structures économiques de la majorité des pays développés sont marquées par un fort développement de l'emploi dans le secteur des services, un fort déploiement de nouvelles technologies dans le secteur manufacturier et un continuel déclin de l'emploi dans le secteur primaire.

Croissance d'un côté, stagnation et régression de l'autre, il n'y a pas lieu de s'inquiéter puisqu'il se crée toujours des emplois en grand nombre. Toutefois, les nouveaux emplois n'ont pas le potentiel structurant des anciens. Au cours de la période 1945-1975, les emplois créés ont permis une mobilité sociale ascendante de la classe ouvrière, ce qui n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. Depuis le début des années 1970, l'engrenage qui a permis ces trente glorieuses années de développement des pays industrialisés se transforme au profit d'une réorganisation planétaire des rapports de production. Compétitivité oblige, les entreprises manufacturières de biens tangibles³ se déplacent vers les nouveaux pays industrialisés. Il s'ensuit une restructuration au sein des entreprises, des fermetures d'usines et une baisse du bassin d'emplois manufacturiers. La nouvelle économie, pour reprendre l'expression de Beck,⁴ et ses entreprises de pointe, demandent des technologies nouvelles, des pratiques de gestion novatrices, et ont des besoins très spécifiques pour une main-d'oeuvre autonome, scolarisée, flexible et mobile.

Parallèlement, les emplois qui se créent en grand nombre sont dans le secteur des services. Ils correspondent à des emplois qui, bien que précarisants, exigent malgré tout une productivité élevée. Les besoins pour une main-d'oeuvre scolarisée ou professionnelle, autonome et flexible, n'en sont pas moins présents en dépit de la précarité générée par ce type d'emploi.⁵

Cette situation de restructuration de l'économie des pays développés, que nous pourrions rebaptiser pays post-industriels à forte composante interne en voie de sous-développement, ne se traduit plus par un développement de l'économie, mais par une croissance de cette dernière. En fait, il se crée toujours de la richesse, elle est constamment redistribuée, mais cette création et redistribution du capital ne profitent plus à une portion aussi élargie qu'auparavant de la population. Au processus de mobilité ascendante, vers et dans la classe moyenne, se substitue un processus de mobilité descendante et d'appauvrissement de cette dernière.⁶

³ Produits de consommation de masse à faible valeur ajoutée.

⁴ BECK, N., *La Nouvelle économie*, Éditions Trans-continentales, Montréal, 1994.

⁵ Le travail au sein des garderies est représentatif à cet égard.

⁶ Conseil économique du Canada, *L'emploi au futur, tertiarisation et polarisation*, CEC, Ottawa, 1990.

Sociologiquement parlant, comme le démontre Langlois (1992) dans son analyse sur les nouvelles inégalités sociales et la pauvreté, l'incapacité du marché du travail d'absorber aussi facilement les jeunes personnes en demande de travail suscite l'apparition de nouveaux conflits sociaux. Ainsi, nous dit-il :

Les conflits et les tensions à venir ne doivent pas être assimilés aux conflits entre groupes d'âge qui ont caractérisé les années soixante et qui ont surtout porté sur les valeurs et les styles de vie. Ceux qui se dessinent porteront plutôt sur d'autres enjeux - l'emploi, les revenus, les charges sociales, le patrimoine - qui sont au coeur du positionnement social.⁷

Le fait d'accéder difficilement à un travail, de bénéficier de revenus moindres, d'avoir à déboursier plus pour des services publics, entraîne une plus faible capacité de construire un patrimoine individuel ou familial. Langlois observe que les jeunes en vieillissant retirent moins de bénéfices de la société que les cohortes du même âge obtenaient il y a deux décennies.

Qui plus est, si nous suivons la réflexion développée par Gorz (1991),⁸ nous pouvons ajouter qu'à cette polarisation des revenus et dualisation de la société, correspond l'apparition d'un ancien rapport d'exploitation où l'exploitant prend le visage de contractants de la classe moyenne qui, citoyens du marché du travail primaire, achètent à rabais, aux salariés du marché du travail secondaire, des services personnels qu'ils ne se donnent plus la peine d'exécuter.

L'inégalité sociale et économique entre ceux qui rendent les services personnels et ceux qui les achètent est devenue le moteur du développement de l'emploi.⁹

Cette nouvelle division ou opposition structurelle en devenir entre grands groupes sociaux a moins pour épicerie le rapport capital-travail et plus pour rationalité l'opposition travail-non travail. Je ne veux certes pas dire que toutes les inégalités dans le travail sont disparues, bien au contraire; elles se reproduisent elles aussi sous de nouvelles formes, mais le processus de marginalisation en progression n'a plus pour coeur le lieu de travail qui était traditionnellement assuré à la population active masculine, il a pour centralité l'incapacité croissante d'une partie de la population active d'accéder non seulement à un travail décent, mais simplement à un travail.

⁷ Langlois, S., *Inégalités et pauvreté : fin d'un rêve ?*, in Daigle, G. et G. Rocher, *Le Québec en jeu, comprendre les grands défis*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1992, p. 260.

⁸ GORZ, A., *Capitalisme, Socialisme, Écologie : désorientations, orientations*, Galilée, Mayenne, 1991.

⁹ Ibid., p. 62.

Pour qualifier cette nouvelle réalité, on parle dès lors d'une dynamique d'exclusion sociale, c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie d'Habermas,¹⁰ d'une intégration partielle des individus au système et au monde vécu.

Les jeunes et l'emploi

Il n'est donc pas étonnant de retrouver les jeunes au centre du processus d'exclusion.¹¹

Dans un système social fondé sur la reproduction par l'éducation, les jeunes cheminent dans un système scolaire qui les prépare plus ou moins bien au travail. Dès leur sortie, ils sont les premiers à subir les nouvelles exigences d'un marché du travail devenu hypersélectif. Disposant ou non d'un réseau social support, sans expérience valable de travail, dotés d'une formation scolaire qui les a déjà classés en fonction de critères de compétence cognitive et manuelle, ils sont catégorisés, pour ne pas dire étiquetés, en fonction d'une aptitude ou d'une inaptitude aux exigences portées par la nouvelle économie en implantation.

Pas étonnant qu'en deux récessions et une reprise économique, celle de 1984-1989, leur situation, comme nous allons le voir, se soit si peu améliorée. Pas étonnant, non plus, que pour la même période, les assises de l'exclusion s'élargissent pour englober de nouvelles populations, tels les travailleurs licenciés âgés, comme le révèlent les interventions des Corporations de développement économique communautaire dans les vieux quartiers industriels montréalais.¹² Ces jeunes sortants, et plus particulièrement les jeunes faiblement scolarisés, sont la proie privilégiée de la restructuration. Ils sont moins employés, plus pauvres et plus marginalisés. Comme l'indique un récent rapport du Congrès du travail du Canada, le taux des jeunes familles et des jeunes de moins de 24 ans vivant dans la pauvreté est extrêmement élevé et continue d'augmenter.

En 1992, 41 % des familles dirigées par une personne de moins de 24 ans étaient pauvres, à comparer à 36,6 % en 1991 et à 27,3 % en 1980. Même au cours des pires

¹⁰ Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, tomes 1 et 2, Paris, 1987.

¹¹ Pour un portrait détaillé, voir JOC, *Analyse de la jeunesse travailleuse du Québec*, Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec, Montréal, janvier 1994.

¹² Sur ces dernières, voir Fontan, J.M., *Les Corporations de développement économique communautaire montréalaises : du développement économique communautaire au développement local de l'économie*, thèse de doctorat, département de sociologie, Université de Montréal, Presses de l'Institut de formation en développement économique communautaire, Montréal, 1992.

années de la récession de 1980, le taux de pauvreté n'a pas atteint ces niveaux. Une proportion absolument incroyable de jeunes, voire 58,9 % sont pauvres !¹³

En ce qui a trait à l'évolution du taux de chômage des 15-24 ans, la présente crise n'a pas produit des taux de chômage globalement aussi élevés que ceux de 1982 et 1983 qui étaient de 23,1 % et 22,8 % par contre, ils sont en progression constante depuis 1989, passant de 13,2 % à 19,3 % en 1993.

À ces jeunes et jeunes adultes en chômage s'ajoute un nombre grandissant de personnes bénéficiaires de l'aide sociale. En 1990, on dénombrait 92 029 personnes de moins de trente ans assistées sociales, et 134 791 en 1993, ce qui représente une augmentation de 45 % depuis 1990.¹⁴

Si l'on se penche maintenant sur le type d'emplois qu'ont les jeunes au travail, tel que le révèle une analyse de Gauthier pour les années 1988-1989, donc au moment où le taux de chômage chez ces derniers était au plus bas depuis les années soixante-dix, la répartition des jeunes avec ou sans revenu d'emploi est la suivante : 80 % des jeunes faiblement scolarisés sont en emploi, contre 91 % et 98 % pour les moyennement et fortement scolarisés.¹⁵ Un jeune sur cinq du groupe des faiblement scolarisés n'a pas d'emploi.

Parmi les jeunes en emploi, seulement 22 % des faiblement scolarisés ont connu cette année-là aucune transition d'emploi, contre 42 % et 54 % pour les deux autres catégories. C'est donc dire que quatre jeunes sur cinq du groupe des faiblement scolarisés ont occupé deux emplois et plus. La nature de ces emplois indique qu'il s'agit d'emplois plus à temps partiel qu'à temps plein, qu'ils donnent moins d'accès à une protection sociale au travail et qu'ils sont moins bien rémunérés.

Au niveau des secteurs d'emploi, l'étude de Gauthier révèle que les jeunes peu scolarisés sont présents à 41% dans le secteur secondaire, contre 31 % pour les moyennement scolarisés et 21 % pour les hautement. Ils sont présents à 52 % dans le tertiaire, contre 66 % et 74 % pour les moyennement et hautement scolarisés. Les moins scolarisés sont

¹³ Congrès du travail du Canada, *Rapport sur la politique sociale et administrative*, hiver 1993-1994, p. 7.

¹⁴ Gagné, P., Audet, L., Beaulieu, C., Boivert, A., Poirier, Y., *De l'aide sociale à la sécurité du revenu, rapport statistique 1992-1993*, Direction de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques et des programmes, ministère de la Sécurité du revenu, Québec, 1994, pp. 18 et 19.

¹⁵ Faiblement scolarisé : neuvième année et moins et secondaire partiellement complété ; moyennement scolarisé, diplôme secondaire, diplôme de métier ou quelques études postsecondaires; fortement scolarisé, diplôme postsecondaire et diplôme universitaire (Gauthier, M., *Les jeunes québécois faiblement scolarisés et le marché du travail*, in *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, sous la direction de Dandurand, IQRC, Québec, 1993, chapitre 2).

curieusement plus présents que les autres groupes dans un secteur qui stagne au niveau de la création d'emplois et qui demande de plus en plus une formation professionnelle liée aux nouvelles technologies.

Cette intrusion dans l'univers de données statistiques, en plein coeur de la dernière période de reprise économique, témoigne de la sélectivité du marché du travail et présente des informations inquiétantes. Les jeunes travailleurs sont inégalement concentrés dans des secteurs d'une économie en profonde mutation où la scolarisation et la formation professionnelle sont au nombre des conditions importantes pour accéder à l'emploi et indispensables pour accéder à un emploi vecteur de mobilité sociale. Que réserve donc l'avenir aux personnes peu formées dans un contexte où Emploi et Immigration Canada évalue à la baisse les besoins en main-d'oeuvre peu scolarisée ?¹⁶ Et surtout, comment intervenir pour contrecarrer cette exclusion progressive des jeunes faiblement scolarisés et générer une atmosphère socio-économique qui leur redonnerait confiance et les encouragerait à poursuivre un cheminement pour une insertion et une citoyenneté à part entière ?

Les entreprises d'insertion

Historiquement, la création d'organisations vouées à l'insertion au marché du travail remonte au début de l'industrialisation. L'histoire du Québec témoigne, par exemple, de la création de la Maison d'industrie en 1808 et de la Confrérie du bien public en 1827.

Comme l'indique Lapointe-Roy :

La Confrérie du bien public, mise sur pied par les Sulpiciens, procurait directement aux pauvres un emploi rémunérateur : ou ils se rendaient à une sorte d'atelier, ou ils accomplissaient à domicile un travail qui leur était assigné.¹⁷

¹⁶ Emploi et Immigration Canada évaluait, pour 1986, le nombre d'emplois ne nécessitant pas de diplôme secondaire à 45,3 %. Par contre, ce pourcentage tomberait à 32,8 % pour la période allant de 1986 à l'an 2000. Il y a de moins en moins d'emplois à faible qualification disponibles, tant pour la population adulte n'ayant pas de formation secondaire que pour les décrocheurs que nous produisons en grand nombre depuis une décennie. Rappelons que le taux de décrochage scolaire est évalué au Canada à 32 % pour 1990-1991.

¹⁷ Lapointe-Roy, H., *Charité bien ordonnée, le premier réseau de lutte contre la pauvreté au 19^e siècle*, Boréal, Montréal, 1987, p. 216.

Ces organisations sont peu connues et beaucoup restent à découvrir.¹⁸ Le travail archéologique permettant de retracer l'existence de toutes celles qui ont été mises en place après l'Acte confédératif est encore à faire. Chose certaine, toutes ces initiatives relevaient d'une implication du monde cléricale ou de philanthropes laïcs.

Avec les développements attenants à la mise en place de l'État-providence québécois se créent des structures communautaires d'insertion. Ainsi, dès la fin des années 1960, nous retrouvons deux de ces organisations d'insertion dans le quartier de St-Henri de Montréal, L'Association coopérative de production Les Amis du Québec (ACOPAQ) et La Ruche. ACOPAQ se voulait un lieu de travail et d'encadrement pour aider des jeunes motards, les Dead men, à sortir de la pauvreté en leur procurant une formation de base et une expérience de travail dans le secteur de la fabrication de jouets en bois. Un petit magasin, La Boîte à Surprise, créée par ACOPAQ, assurait un point de vente dans le Vieux Montréal.¹⁹

Si les expériences d'insertion des années soixante-dix sont nombreuses, on pense aux ateliers de meuble et aux ateliers de couture (dont ceux du quartier Centre-sud de Montréal), aux centres de recyclage, dont celui mit en place par le Bureau consultation jeunesse autour de 1978 - dans le quartier Petite-Patrie de Montréal -, il n'en demeure pas moins que l'idée d'entreprise d'insertion, avec une composante formative, n'est pas encore arrêtée. Les intervenantes et intervenants de ces organisations sentent et voient la situation socio-économique des jeunes et des jeunes adultes se détériorer, mais ils pensent que ces difficultés sont liées à une crise conjoncturelle du travail et que la prochaine reprise balayera du revers de la main cette montée des taux de chômage et d'aide sociale.

La décennie 1980 est celle du désenchantement par rapport à cette vision optimiste de sortie de la crise. La question de l'emploi devient centrale, le taux de chômage chez les jeunes atteint 23 % à l'échelle du Québec en 1982 et les 40 % à 45 % dans des régions plus délimitées comme certains quartiers des vieilles zones industrielles de Montréal. Sur le terrain, les expériences communautaires de création d'emploi local des années 1970 alimentent les réflexions autour de la nécessité de développer des outils spécialisés pour faciliter l'insertion à l'emploi des jeunes et des jeunes adultes. C'est ainsi que naissent, d'un côté, les premières entreprises dites d'insertion par l'économique, telles La Relance à Hull et Le Boulot vers... à Montréal (1983), et, de l'autre, les Groupes de soutien aux initiatives jeunesse (1985), tel L'Ouvre-boîtes (1986) à Montréal. Signe des temps et du processus de dualisation qui s'accroît, les interventions locales liées à la redynamisation du marché du travail se font à même deux grandes stratégies d'intervention.

¹⁸ À l'exemple du service de formation de métier de l'Institut Saint-Antoine créé en 1874, qui devient le *Mont St-Antoine* en 1932, et du *Service catholique pour les immigrants* qui pris naissance au Canada en 1928 et dont l'implantation au Québec remonte à 1958.

¹⁹ Pour une présentation sur de ces expériences, Fontan (1992), chapitre 6, pp. 214 à 222.

Une première mise sur un outil communautaire pour permettre le développement de l'autonomie et de la prise en confiance du jeune à l'égard de son potentiel individuel et de sa capacité de réussir au sein de processus économiques ou éducatifs. Le marché du travail est alors vu comme un outil au service de l'insertion du jeune et non comme un outil de réalisation d'une activité économique. Rappelons-le, la mission première de l'entreprise d'insertion est avant tout sociale, elle vise à mieux préparer l'individu au marché du travail en privilégiant l'utilisation d'un support économique.²⁰ Elle n'a pas pour finalité première de créer une richesse économique ou de créer des emplois.

Une deuxième stratégie mise sur un outil d'intervention local pour implanter des organisations qui viseront uniquement une finalité économique à même un objectif central de création d'emplois. Cette stratégie donne lieu à des entreprises sociales d'insertion à très faible composante formatrice. Elle donne aussi lieu à des initiatives de développement local de jeunes entrepreneurs. Les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)²¹ et le Centre d'entreprises du YMCA représentent bien cette dernière voie d'intervention. Les SAJE ne rejoignent pas les faiblement scolarisés, ils ont majoritairement pour clientèle des individus moyennement scolarisés (diplômation professionnelle et collégiale).

Le nombre d'entreprises sociales d'insertion au Québec n'est pas connu. À date, aucun relevé exhaustif n'a été réalisé et la formule est en plein développement. Notons que la récente implantation, par le ministère de la Sécurité du revenu, du programme des Corporations intermédiaires de travail (CIT) a conduit à la reconnaissance par ce dernier d'une cinquantaine de CIT au Québec entre août 1992 et décembre 1993.²² Rappelons que l'objet d'un CIT peut être la réalisation d'objectifs sociaux d'insertion par une activité économique ou des objectifs économiques de création d'emploi.²³

²⁰ Ce qui n'est pas sans générer des tensions importantes entre la finalité sociale de l'intervention et la finalité économique de la production. Les carnets de commande doivent être réalisés, sans sacrifier l'intervention auprès du jeune, ce qui peut signifier des délais au niveau de la livraison où l'incapacité d'assurer certains types de production dont une production continue ou à grande échelle.

²¹ On retrouve actuellement 94 SAJE au Québec - base territoriale d'une MRC -, qui ont favorisé, depuis 1985, la création de 9,053 entreprises, dont 6 000 sont en opération après 3 ans d'existence, et 20 000 emplois. Les SAJE totalisent un investissement de 358 millions de dollars, dont 65 millions proviennent de l'État, 99 millions des entrepreneurs et 194 millions des institutions financières. La clientèle des SAJE est à 52 % composée d'hommes, la majorité des personnes ont une diplomation professionnelle (Association des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec, *Document de présentation*, 1993).

²² Notons que le nombre de CIT accrédité est passé à 180 en juillet 1994. Toutes les structures accréditées n'ont pas pour objectif l'insertion par l'économie de personnes sans emploi.

²³ Un double volet dont la deuxième composante, celle de création d'emplois, explique l'explosion récente du nombre d'accréditation.

Si les entreprises d'insertion sont en plein développement, il est difficile d'en dégager l'ensemble des caractéristiques. Les contacts que nous avons faits auprès d'une dizaine d'initiatives sociales d'insertion qui ont pour clientèle des personnes âgées de moins de trente ans nous a permis de construire une typologie provisoire des modèles d'intervention en place.

Dans un premier temps, nous retrouvons un noyau central composé d'organisations qui font de l'insertion économique la pierre angulaire de leur intervention. Nous pensons à des organisations telles Le Boulot vers..., Formétal, La Relance, la Société pour la protection de l'environnement du Collège de Rosemont (SOPECOR), les Centre de formation en entreprise et récupération de Victoriaville et de Montréal, le Service d'entretien l'Entre-Gens.

Toutes ces organisations s'adressent à des clientèles du type bénéficiaires de l'aide sociale, personnes sans revenu, en voie de décrochage scolaire, ayant des troubles relationnels ou comportementaux. Il ne s'agit certes pas des clientèles les plus marginalisées de la société puisqu'on retrouve d'autres groupes d'individus non rejoints par ces organisations qui sont faiblement scolarisées, toxicomanes ou qui ont eu affaire avec la justice.

Dans un deuxième temps, nous avons en amont du premier modèle, des organisations qui visent l'intégration sociale et économique en se souciant fortement de la composante travail sans offrir de plateau de travail structuré. Nous retrouvons des organisations telles le Projet d'initiation au travail du Mont Saint-Antoine et Intégration jeunesse du Québec. L'initiation au monde du travail se fait principalement par des stages en milieu de travail, du type parrainage, où l'encadrement formatif professionnel est relativement limité.

Dans un troisième temps, nous retrouvons, en périphérie du deuxième modèle, des initiatives qui visent essentiellement à donner une expérience de travail à l'individu sans lui offrir de service particulier de formation professionnelle, de formation à l'emploi ou de formation sociale. Nous avons, dans cette catégorie, des initiatives de pré-employabilité du type Ateliers Les Recycleurs de Montréal et Recyclo vêtement de Victoriaville.

Dans un quatrième temps, en aval des initiatives du premier groupe, nous trouvons des expériences spécialisées d'aide à l'intégration au marché du travail, tel le projet Génération travail du YMCA de Montréal. Ou encore, mentionnons le groupe L'Hirondelle, qui cumule à la fois une fonction similaire à un Service externe de main-d'oeuvre, à de la formation sur mesure et des stages en milieu de travail auprès de petits groupes de femmes immigrantes.

Dans un cinquième temps, nous trouvons en périphérie du quatrième groupe, des initiatives du type «formation professionnelle» qui s'adressent à des individus moyennement scolarisés qui désirent apprendre à travailler et à vivre autrement, à

l'image du modèle développé par Les Compagnons du devoir du Tour de France. Ou encore, nous avons des initiatives du type Jumelage école-entreprise²⁴ qui misent sur un partenariat entre une école secondaire et une ou plusieurs entreprises pour prévenir le décrochage scolaire en mettant en relation des jeunes, en cours de formation de niveau secondaire II, III ou IV, avec de grandes entreprises (visites, stages, emploi d'été et éventuellement placement).

Des structures d'insertion à l'insertion effective au marché du travail

Les données relatives à la mesure du succès d'insertion sont éphémères, non standardisées d'une entreprise d'insertion à l'autre, et difficilement comparables en raison des différences importantes entre les modèles en place. Les modèles décrits, rappelons-le n'ont pas la même structure d'insertion, ne s'adressent pas aux mêmes populations. Les stages se font sur des périodes plus ou moins longues, ils sont plus ou moins liés à des programmes gouvernementaux; certains sont rémunérés, d'autres ne le sont pas. Ils ne bénéficient pas tous de processus formels de formation et d'encadrement des stagiaires et comptent sur l'accès à des ressources humaines et financières inégales d'un groupe à l'autre.

À titre d'exemple des différences rencontrées, un groupe tel le CFER de Victoriaville dispose d'un environnement de formation de type scolaire, d'une équipe de cinq professeurs, alors que la plupart des entreprises d'insertion comptent sur une petite salle de formation, souvent attenante à l'atelier de production, et de ressources extérieures pour faire la formation de base et au travail non liée à la production.

Un groupe tel Le Boulot vers... dispose d'un processus de formation parfaitement rodé qui est en mesure d'intégrer, depuis un an, des dispositifs du type gestion participative et contrôle de la qualité des produits. Boulot vers... compte sur des ressources financières et humaines importantes et diversifiées qui lui permettent de maintenir une atmosphère d'insertion de qualité tout en explorant de nouvelles avenues de développement de l'expérience.²⁵

De façon générale, les données quantitatives relatives au cheminement du stagiaire dans les 3 à 24 mois qui suivent son stage indiquent à la fois une efficience tant au niveau du stage qu'à celui de l'insertion du jeune au marché du travail ou au domaine scolaire. Notons qu'une des organisations étudiées, le Mont Saint-Antoine, a développé un outil informatisé d'évaluation de traitement des données, l'Outil de suivi après intervention.

²⁴ À l'image du travail fait par le Conseil industrie éducation de Montréal pour implanter le modèle de "compact" états-unien, tel le *Boston Compact*. Le CIEM est localisé au Dawson College Center for Continuing Education.

²⁵ À titre d'exemples, mentionnons : les projets de mise en place d'une deuxième équipe de travail - de soir - avec des ex-stagiaires de Boulot vers... ; la création d'une autre entreprise d'insertion en milieu rural (auberge dans les Laurentides) ; une mission d'observation auprès d'entreprises d'insertion boliviennes.

Globalement, les taux de réussite sont très élevés, entre 80 % et 90 %. Plus de huit jeunes sur dix finissent le stage avec le sentiment d'avoir accompli avec succès un projet de formation et de travail. Les taux d'insertion sont aussi élevés, ils gravitent entre 70 % et 80 % au sein des filières formation et emploi.

Examinons certaines des données fournies par deux initiatives, celle du Mont Saint-Antoine et de Boulot vers... Dans le premier cas, pour l'année 1991-1992, sur 51 sujets rejoints un an après le stage, 18 (35 %) ont effectué un retour aux études, dont la majorité dans un centre de réadaptation, et 18 (35 %) autres sont en emploi, dont les deux-tiers le font à temps plein (12). Les types d'emplois obtenus sont non spécialisés. Le cumul des deux types de cheminement après sortie indique que 70 % des jeunes de cette cohorte sont en situation d'insertion.

Dans le cas de Boulot vers..., pour l'année 1991, sur 42 stagiaires acceptés, 21 (50 %) se sont trouvés un emploi à la fin du stage, 5 (11 %) étaient en recherche d'emploi, 4 (10 %) effectuaient un retour aux études, 5 (11 %) ont été référés à un autre organisme et 7 (17 %) ont abandonné en cours de route. Un an après, sur les 35 ayant complété le stage s'est greffée une des personnes qui n'avaient pas complété, donc sur 36 jeunes, 20 (56 %) étaient en emploi, 7 (19 %) en recherche d'emploi, 6 (17 %) aux études et 3 (8 %) toujours en intervention auprès de l'organisme référé. Si l'on exclut les abandons, le taux d'insertion en emploi ou en milieu scolaire passe de 60 % à 73 %.

Les emplois occupés par les jeunes du Boulot vers... sont non spécialisés. Le retour aux études est majoritairement du type «compléter son diplôme secondaire». Dans très peu de cas les jeunes vont amorcer, après avoir complété leur diplôme d'études secondaires, une formation professionnelle.

La comparaison entre les résultats obtenus par les deux initiatives indique une plus grande capacité d'insertion à l'emploi et au monde scolaire à Boulot vers... qu'au Mont Saint-Antoine. Toutefois, le profil des jeunes au Mont est plus lourd que celui des jeunes qui passent la sélection au Boulot vers... En d'autres mots, le Boulot vers... ne pourrait pas obtenir des résultats aussi intéressants avec la clientèle du Mont.

Au-delà d'une comparaison pointue, les résultats d'ensemble se ressemblent. Le type de travail obtenu est non spécialisé. Le niveau de formation recherchée est celui du diplôme secondaire; une fois ce dernier obtenu, aucun pour le Mont, et très peu pour Boulot vers..., visent l'obtention d'un diplôme professionnel. L'intervention permet donc de poser les balises d'une reprise en main conduisant à des itinéraires de cheminement qui, jusque-là, étaient inaccessibles pour le jeune.

Si nous comparons maintenant les données d'insertion des deux entreprises à celles de programmes de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi du gouvernement provincial. Nous observons des taux de réussite générale un peu moindre pour les programmes étatiques - entre 40 % (rattrapage scolaire) et 75 % (programme Paie) - que pour les entreprises d'insertion.

Les taux de placement en emploi pour les personnes ayant terminé le programme sont quant à eux beaucoup plus faibles - entre 23 % (rattrapage scolaire) et 42 % (programme Paie) ; qui plus est, après 7 mois de fin de participation à un programme, les taux de placement chutent à 13 % et 31 % respectivement (il s'agit des personnes qui sont toujours en emploi).²⁶

Les entreprises d'insertion sont, au premier abord, plus performantes que les programmes étatiques, mais elles rejoignent moins de personnes. En trois ans le programme Paie, par exemple, rejoignait 33 700 personnes,²⁷ alors que Boulot vers... a rejoint, en 11 années, moins de 1 000 jeunes.

Des entreprises sociales d'insertion du premier et du deuxième modèle permettent donc de contrer plus efficacement que les programmes étatiques la machine à exclure,²⁸ mais elles ne suffisent pas à assurer une sortie de la précarité. D'autres niveaux d'intervention s'imposent et plusieurs intervenantes et intervenants sont très conscients des limites du modèle et de la nécessité de le compléter par d'autres ressources et outils.

Offrir un cheminement intégré d'insertion dans un contexte de solidarité à l'emploi

De l'avis de certains des intervenants ou intervenantes rencontrées au cours de l'enquête, l'idéal, pour appuyer le travail de leur organisation, est de voir, au niveau local, un nombre assez important d'entreprises d'insertion exister. De cette façon, les communautés locales seraient plus à même de répondre aux besoins et aux problématiques des différents types de population en situation d'exclusion ou en voie d'exclusion. De plus, il nous a été rapporté l'importance d'établir une concertation formelle entre les intervenantes et les intervenants terrains. Un colloque récent, organisé par l'Institut de formation en développement économique communautaire, sur la question de l'employabilité et de l'insertion, a permis de réunir à Montréal une centaine de professionnels de l'insertion et de soulever différentes questions sur l'isolement des pratiques, la précarité du financement, les difficultés d'établir des liens avec le secteur privé, le besoin d'échanger et de se doter d'outils communs d'intervention et d'action.

²⁶ TARTE, F., *Relance auprès des prestataires de la Sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité de l'intégration en emploi*, Direction de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques et des programmes, ministère de la Sécurité du revenu, Québec, 1993, pp. 25 et 26. Notons qu'un deuxième volet à cette enquête fut produit par la même auteure en février 1994.

²⁷ De 1989-90 à 1992-93, voir Gagné, P., Audet, L., Beaulieu C., Boivert, A., Poirier, Y., *De l'aide sociale à la sécurité du revenu, rapport statistique 1992-1993*, Direction de l'évaluation et de la statistique, direction générale des politiques et des programmes, ministère de la Sécurité du revenu, Québec, 1994, p. 110.

²⁸ GAULLIER, X., *La machine à exclure*, Le Débat, numéro 69, avril 1992.

À un niveau pointu, celui du financement, une réflexion est présentement envisagée sur la nécessité d'amener le ministère de la Sécurité du revenu à donner un cadre plus «formateur» au programme des Corporations intermédiaires de travail. Le grand danger est de voir ce programme accréditer un nombre de plus en plus important d'initiatives qui ne viseraient qu'un objectif de création d'emplois auprès d'une main-d'oeuvre sous-payée, sans offrir de cadre structurant pour une démarche effective de formation et d'insertion.

Toujours dans la veine de la discussion, une réflexion de fond est à lancer pour faciliter la construction de passerelles avec les milieux scolaires, les familles et la communauté, d'un côté, et du travail, de l'autre (gens d'affaires, syndicats et associations professionnelles). Ces derniers sont au coeur de la machine à exclure. Il importe de modifier les comportements et les attitudes, à l'égard des personnes en difficulté d'apprentissage, en sous-scolarisation et en absence de formation professionnelle, afin de faciliter l'insertion réelle, dont l'accès à une formation qualifiante et à un travail décent.

L'idéal est aussi de voir, au niveau local et régional, une reprise générale dans la création d'emplois. Ce niveau d'intervention échappe certes aux entreprises d'insertion. Il relève d'autres structures d'intervention et implique pour plusieurs penseurs l'implantation d'un nouveau modèle de développement. Par contre, l'expertise de l'insertion devrait être reconnue à des tables de concertation qui se penchent sur la question du développement socio-économique du territoire afin d'instaurer des mécanismes et de concevoir des parcours d'insertion.

Enfin, l'idéal est de voir l'implantation de mesures macrosociales pour briser le moteur de l'exclusion. À cet effet, le débat est présentement partagé entre, d'un côté, l'idée d'accepter l'exclusion d'une partie de la population active comme une situation de fait, en compensant cette exclusion par un revenu de citoyenneté ou un revenu minimum garanti; et, de l'autre, à l'image de la proposition de Gorz (1991), de promouvoir une nouvelle éthique du travail qui ferait de ce dernier une condition nécessaire à l'actualisation d'une citoyenneté à part entière.²⁹

Si la première formule compte uniquement sur la fiscalité et l'État pour assurer une redistribution forcée de la richesse, afin de garantir un seuil minimal de qualité de vie, la seconde compte sur la construction d'une solidarité dans et par la redistribution du bassin d'emplois. Cette dernière solution exige le maintien d'une forte productivité dans un contexte de réduction de la durée du travail et de compensation salariale pour les périodes de non activité économique.

Entre ces deux voies, il ne nous paraît pas nécessaire de choisir, les deux formules s'imposent. Pour une partie de la population, l'exclusion au marché du travail est

29

Pour un résumé synthèse du débat tel qu'il est présentement posé en Europe, voir Maréchal, J.P., Robin, J., *Lancer le débat*, in Gantelet, G., Maréchal, J.P., *Garantir le revenu, une des solutions à l'exclusion*, Transversales, Sciences&Cultures, document #3, mai 1992.

incontournable. Il convient alors de garantir un revenu de citoyenneté sans faire de la formule une voie enclavée qui aurait l'effet pervers d'institutionnaliser une citoyenneté de deuxième ordre.³⁰

Pour l'autre partie de la population, la réduction de la durée de travail, le partage du travail et des mesures compensatoires de supplément de revenu s'imposent pour les périodes d'inactivité économique afin de créer une pénurie de main-d'oeuvre propice aux travailleurs et à la société en général.

La réalisation d'une telle transformation se fera dans le compromis³¹

En raison des attentes élevées, tant au niveau des personnes en recherche de travail que des employeurs, il n'est pas évident que l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre se fasse automatiquement, sans générer d'effets pervers. D'où l'importance des mesures de transition à l'emploi, dont celles relevant des entreprises d'insertion. D'ailleurs, à très court terme, il se pose des questions sérieuses sur la restructuration de l'État-providence canadien et québécois et la remise en cause de la nature des programmes d'assurance-chômage et de sécurité du revenu comme prévoit le faire la réforme Axworthy. Une restructuration et une remise en cause qui interpellent autant les organisations syndicales que le secteur communautaire.³²

Si la plupart des acteurs conviennent de la nécessité de revoir les programmes sociaux et l'importance qu'une réforme se fasse au profit du développement de la main-d'oeuvre, il y a aussi consensus pour que cette dernière se réalise dans des conditions qui donnent à l'individu une chance réelle d'insertion sociale. Dans cette veine, il y a place pour une communautarisation de certaines fonctions de l'État-providence, donc d'une reconnaissance politique et économique du secteur communautaire dans le champ du développement de l'emploi, dont celui de l'insertion par l'économique.

Les différentes avenues énoncées, de réduction du temps de travail, d'un revenu de citoyenneté, d'un nouveau modèle de développement économique, d'une consommation

³⁰ LABBENS, J., *Sociologie de la pauvreté, le Tiers-Monde et le Quart-Monde*, Gallimard, Paris, 1978.

³¹ Pour reprendre la terminologie de K. Polanyi (*La Grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 1983).

³² Une réflexion, sous l'animation du *Service aux collectivités de l'UQAM*, est présentement en cours entre des groupes communautaires, dont le *Mouvement action chômage*, des organisations syndicales, dont la *FTQ* et la *CSN*, et des universitaires de l'Université de Montréal et de l'UQAM.

socialement utile, de la mise en place d'une Communauté-providence,³³ ne peuvent voir le jour sans qu'un compromis central ne soit institué.

Sans un nouveau contrat social, sans un saut qualitatif fondé sur la dignité humaine par et dans la solidarité au travail, sur un développement viable et une plus grande démocratisation des institutions sociales, il est difficile de voir comment nous serons en mesure de contrer les processus d'appauvrissement de la classe moyenne et d'exclusion socio-économique des faiblement scolarisés.

33

Sur le concept de Communauté-providence, Lipietz, A., *Choisir l'audace : une alternative pour le XXI^{ème} siècle*, La Découverte, Paris, 1989 ; Fontan, J.M., *Désengagement de l'État et prise en charge collective, l'émergence d'une Communauté-providence ?*, in *L'État et les minorités*, sous la direction de Jean Lafontant, les Éditions du Blé et les Presses universitaires de Saint-Boniface, Saint-Boniface, 1993.

Précarité sociale, précarité professionnelle chez les jeunes adultes Inuit du Nord Québécois

Carole Lévesque

Introduction

Permettez-moi d'abord, avant d'entrer dans le vif du sujet, de remercier les organisatrices et organisateurs de ce colloque qui me procurent l'occasion de parler de la jeunesse inuit dans un cadre plutôt inhabituel, c'est-à-dire en dehors des tribunes généralement réservées aux questions autochtones. Bien que ces tribunes aient pleinement leur raison d'être, il m'apparaît de plus en plus important de bâtir des ponts entre les chercheurs dont l'objet d'étude est la société québécoise et ceux que l'on nomme généralement les amérindianistes, ceux et celles qui étudient les populations autochtones. Dans ce sens, il est de plus en plus important de multiplier les occasions d'échanges comme celle-ci, de discuter, au-delà ou à cause des spécificités culturelles, de sujets de recherche qui ont parfois beaucoup plus en commun qu'on ne pourrait le croire.

Dans cette perspective, mon objectif n'est pas tant de brosser un tableau des différences ou des ressemblances entre les jeunes Inuit et les jeunes Québécois (même s'il sera difficile d'y échapper à certains moments); il est plutôt de partager avec vous quelques éléments d'information sur une jeunesse résolument moderne, peu connue si ce n'est à travers les problèmes sociaux (suicides, toxicomanies, agressions de toutes sortes) dont nous font part les médias toujours avec force détails, une jeunesse également peu étudiée à ce jour même par les amérindianistes.

Essentiellement, mon propos se divise en deux parties: dans la première partie, j'esquisserai rapidement un profil des conditions socio-économiques contemporaines à partir des rares données existantes; la seconde partie quant à elle relèvera davantage du questionnement et de la réflexion, guidée en cela par la thématique même du colloque.

1. Mise en situation

Le Québec compte actuellement quelque 7 500 Inuit; c'est d'ailleurs la seule province du Canada où vivent des Inuit, les autres résidant dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Yukon. De ces 7 500 Inuit, 7 200 environ habitent le Nunavik, cette partie de la province que l'on appelait jusqu'à tout récemment le Nouveau-Québec. La population inuit se distribue dans quatorze petits villages établis sur le littoral de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Certains ne regroupent que 200

ou 300 personnes, d'autres comme Kuujuaq, Povungnituk et Inukjuak comptent entre 1000 et 1200 personnes.

D'un strict point de vue démographique, le peuple inuit est jeune, très jeune même: près de 50 % de la population a moins de 20 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans ne composent que 5 % de la population totale. Un haut taux de natalité, une diminution importante de la mortalité infantile depuis le début des années 70 et partant, une augmentation considérable de l'espérance de vie (elle est passée en effet de 43 ans au milieu des années 50 à 62 ans vers le milieu des années 80), constituent autant de phénomènes récents ayant grandement modifié le portrait général de cette population. À titre indicatif, rajoutons que le groupe des 15-30 ans compose près du tiers de la population totale, et que les moins de 30 ans en constitue 70 % soit près de trois fois plus que le groupe des 30-60 ans.

Tableau 1

Les Inuit du Québec nordique: repères démographiques	
POPULATION TOTALE DU NUNAVIK <i>(31 août 1993)</i>	7228
PROPORTION des moins de 20 ans <i>(au Québec 28 % - estimation)</i>	49 %
PROPORTION des plus de 60 ans <i>(au Québec 13 % - estimation)</i>	5 %
PROPORTION des 15-30 ans <i>(au Québec 18 % - estimation)</i>	30 %
ESPÉRANCE DE VIE <i>(au Québec 78 ans)</i>	62-64 ans
TAUX DE NATALITÉ <i>(au Québec 13/1000)</i>	34/1000
TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE <i>(au Québec 7/1000)</i>	30/1000
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE <i>(au Québec 1,2)</i>	4,8

Sous un angle socio-économique, la situation en pays inuit présente également certaines particularités: 70 % des emplois proviennent de l'administration publique. L'entreprise privée ne fournit que 10 % du nombre total d'emplois. Le marché de l'emploi se concentre essentiellement dans le secteur tertiaire, soit le secteur des services. Le taux de sous-emploi atteint près de 40 %, auquel il faut ajouter un 10 % de chômage; les

données disponibles indiquent aussi que 38 % des jeunes de 24 ans et moins est bénéficiaire de l'aide sociale (GRH 1992). En d'autres mots, une personne sur deux, au sein de la population active, n'occupe pas d'emploi salarié. Par contre autant d'hommes que de femmes se partagent les emplois, mais comme ailleurs dans la province, la proportion de femmes qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires est plus importante.

Tableau 2

Les Inuit du Québec nordique : repères socio-économiques	
POPULATION ACTIVE (15-64 ANS) <i>(au Québec 70 %)</i>	58,1 %
TAUX DE SOUS-EMPLOI <i>(estimation)</i>	40 %
TAUX DE CHÔMAGE <i>(estimation)</i>	10 %
TAUX DE SCOLARISATION (moins de 9ans) <i>(au Québec 24 %)</i>	48 %
DÉTENTEURS D'UN DIPLOME D'ÉTUDES SEC. OU POST-SECONDAIRES <i>(au Québec 28 %)</i>	8,3 %
TAUX DE DÉCROCHAGE APPARENT	40 %
TAUX DE DÉCROCHAGE RÉEL	plus de 90 %

Le niveau de scolarisation est relativement bas principalement parce qu'environ le quart de la population n'a jamais fréquenté l'école. Quant à ceux qui l'ont fréquenté, seuls 8,3 % détiennent un diplôme d'études secondaires ou post-secondaires (dans ce cas-ci à peine 1,2 % de la population). Le taux de décrochage est également très élevé; en fait il semble que la plus grande partie de la jeunesse du Nunavik ne termine pas le cours secondaire. Les chiffres officiels parlent de 40 % de décrocheurs mais il ne s'agirait là que de la proportion de ceux qui quittent physiquement l'école. Une proportion tout aussi importante correspondrait au décrochage psychologique de ces jeunes, présents de corps dans les salles de classes mais non d'esprit (GTÉN 1992).

Au chapitre de l'adaptation psycho-sociale, le bilan laisse également songeur: une incidence de violence domestique de huit à dix fois supérieure à la moyenne nationale; un taux de suicide qui multiplie par cinq ou six le taux canadien le plus conservateur;

près de 30 % des décès, soit présentement la première cause de mortalité, attribuables à la violence sous toutes ses formes (en fait l'espérance de vie, malgré un taux de plus en plus bas de mortalité infantile, serait à la baisse depuis les cinq dernières années d'après les données du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux Kativik (CRSSSK 1991 et 1992).

Un dernier niveau d'informations à prendre en considération pour caractériser à la fois la population inuit et le groupe des jeunes est celui de l'histoire. Contrairement aux jeunes Montréalais par exemple, les jeunes Inuit portent, tel un poids bien souvent, un héritage particulier. Ce sont les descendants de groupes de chasseurs originellement nomades; l'organisation en petites unités villageoises est donc relativement récente puisqu'elle s'est amorcée seulement à partir des années 50. Jusqu'à cette époque, le campement saisonnier constituait la principale unité de résidence et la chasse, le moyen privilégié de subvenir à ses besoins.

Pour les jeunes d'aujourd'hui, absolument branchés sur le XXI^e siècle grâce au déploiement des télécommunications, la perspective d'être chasseur est peu attrayante. En fait ces jeunes souhaitent devenir policier-policrière, infirmière, joueur de hockey, avocat-avocate, pilote d'avion. Ils souhaitent gagner de l'argent rapidement et pour l'instant, la pratique de la chasse est synonyme, pour plusieurs, de manque à gagner.

2. Questionnement

Prendre connaissance de tous ces indicateurs d'un seul coup est sans aucun doute très inquiétant, ou à tout le moins peu rassurant: un marché de l'emploi saturé; une demande d'emploi de plus en plus grande de la part de jeunes de plus en plus nombreux; des problèmes sociaux en hausse; une jeunesse dont le taux de scolarisation est à la baisse par rapport à la génération des plus de 30 ans; des villages entiers captifs de la violence et principalement de celle des jeunes. Peut-on connaître davantage de précarité sinon dans d'autres communautés autochtones de la province? À première vue, non. Pourtant il ne s'agit là que d'un aspect de la situation.

Comme vous le savez sans doute, les Inuit sont signataires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Convention signée il y a près de 20 ans maintenant et en vertu de laquelle ils ont obtenu des indemnités financières substantielles; d'autres conventions signées depuis ont également engendré le transfert d'indemnités appréciables. Si la population inuit, et plus particulièrement les jeunes, vivent une forme ou une autre de précarité sur le plan individuel, voire même de pauvreté, la situation est fort différente collectivement.

En effet, les autorités régionales mettent à la disposition de la jeunesse inuit une gamme sans précédent de moyens financiers et matériels, tous susceptibles, du moins théoriquement, d'améliorer leurs conditions d'existence: construction de centres sportifs et de centres communautaires dans chaque village; centres de désintoxication et de

réhabilitation; camps de vacances; échanges avec des jeunes d'autres pays; comités de jeunes dans chaque village; participation active au Forum mondial sur la jeunesse; fonds de démarrage pour la création de petites entreprises de tous genres; aide financière immédiate pour n'importe quel cours de niveau post-secondaire. En fait, pour s'instruire, se divertir, créer son propre emploi lorsque l'on est un ou une jeune inuk, toutes les possibilités existent. Force est de penser, à la lumière des résultats enregistrés, que ce n'est pas suffisant; ou au contraire peut-être est-ce trop? Trop pour développer l'esprit d'initiative, trop pour inciter à une prise en charge de sa propre destinée.

Pour tenter d'expliquer semblable situation il est difficile de ne pas invoquer la rapidité des changements survenus au cours des dernières décennies, la difficulté de gérer ces changements ou encore l'inadéquation entre deux modes de vie: un mode de vie traditionnel, un mode de vie moderne. Nul doute qu'il faille tenir compte des changements structurels profonds enregistrés depuis 40 ans. Par exemple, la famille nucléaire qui, à plusieurs titres, constitue aujourd'hui l'unité sociale de référence, remplit des fonctions assumées auparavant par une structure familiale à la fois plus souple et plus complexe, rarement limitée au noyau biologique premier.

En effet, c'est la maisonnée et non la famille nucléaire qui constituait pendant la première moitié du XX^e siècle l'unité sociale de base; dans certains cas, mais plutôt rares semble-t-il, cette maisonnée correspondait à la famille nucléaire. Plus souvent qu'autrement, il s'agissait d'une famille étendue, elle-même pouvant adopter plusieurs formules: deux frères avec leurs familles; les grands-parents avec un ou deux de leurs enfants et leurs petits-enfants; un homme et deux ou trois femmes avec leurs enfants respectifs. Non seulement n'y avait-il pas un seul modèle familial mais en plus, au cours de sa vie, chaque individu, selon son âge, ses responsabilités ou les circonstances, pouvait expérimenter plusieurs formules. (Saladin d'Anglure 1988)

La maisonnée était aussi le lieu d'expression premier des relations parents-enfants, d'une certaine forme de responsabilité de la part des parents, et d'une série d'obligations de la part des enfants. En fait, ces deux statuts, celui d'enfants et celui de parents, résument assez bien les deux étapes principales de la vie des Inuit jusqu'au milieu du XX^e siècle. Cela semble être encore le cas de nos jours d'ailleurs: des données ethnographiques récentes nous amènent en effet à constater qu'avant de se penser comme adultes, les Inuit se pensent d'abord comme parents (Lévesque et al. 1993). L'adolescence n'existait tout simplement pas comme catégorie sociale, encore moins comme temps de passage.

Donc, deux statuts particuliers, celui d'enfant et celui de parent: le premier se terminant vers 12-14 ans alors qu'on devenait parent à son tour. Pour une fille, cela signifiait avoir un conjoint, avoir un enfant (pas nécessairement dans cet ordre) et assumer sa part de travaux domestiques. Pour un garçon, cela signifiait vivre avec une femme suite à une union généralement prédéterminée par les parents, être en mesure de chasser pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa conjointe et de son ou ses enfants. Ainsi se

déroulait la vie, relativement courte d'ailleurs, puisque rappelons-le, l'espérance de vie dépassait à peine 40 ans au milieu des années 50.

Il n'aura fallu que deux générations à peine, pour qu'émerge une jeunesse à part entière, pour que se construise socialement une catégorie spécifique entre l'enfance et la vie adulte. Comme s'est construit d'ailleurs, mais avec beaucoup moins d'impact cependant, une catégorie de personnes âgées.

Une catégorie d'Inuit nés et élevés dans le village permanent, instruits au village et nourris à la musique western, à la télévision américaine, au Macintosh et au Nintendo. Des jeunes qui peuvent difficilement fuguer cependant car il n'y a pas de route, nulle part où aller sauf dans un autre village pareil à 150 ou 200 kilomètres. En moto-neige ou en canot à moteur c'est long. Des jeunes qui se marient plus tard qu'autrefois, plus fréquemment au début de la vingtaine, alors que les filles ont parfois déjà eu un ou deux enfants. Des jeunes qui s'identifient plus facilement au groupe des pairs qu'à leur milieu familial (Lévesque et al. 1993).

Faut-il encore parler dans leur cas d'une inadéquation entre un mode de vie traditionnel et un mode de vie moderne? Je parlerais davantage ici d'une modernité à deux vitesses: la leur et celle de leurs parents, ces adultes qui ont entre 35 et 50 ans actuellement, qui reconnaissent l'importance de l'éducation, la nécessité d'avoir un métier, une profession, le besoin d'aller étudier à l'extérieur, mais qui subissent en même temps les pressions de leurs propres parents pour garder les jeunes au village. Ce ne sont pas les jeunes qui sont pris entre deux mondes, ce sont leurs parents qui sont coincés entre leurs enfants et leurs propres parents et qui vivent dans un monde totalement étranger à celui de ces derniers.

Pour l'heure, le groupe des parents actuels tente de minimiser ces écarts, cette distance. On voit par exemple des pères de 40-45 ans, fonctionnaires de l'administration locale ou régionale, demander à leurs propres pères d'enseigner à leurs fils les techniques de chasse traditionnelle, parce qu'ils n'ont pas le temps eux-mêmes. Ces connaissances se transmettaient auparavant de père en fils. On saute ainsi une génération et le père actuel se voit essentiellement comme un relais entre ses ascendants et ses descendants. La situation est un peu différente pour les jeunes filles, mais un phénomène de relais entre les générations est également identifiable. Les grossesses chez les moins de 18 ans ou chez les célibataires d'une vingtaine d'années sont très courantes. Dans une majorité de cas, les enfants sont confiés à la grand-mère qui les adoptera légalement.

Ces comportements permettent-ils de rapprocher les aîné-es des cadets ou au contraire ne servent-ils qu'à cristalliser les différences entre l'une et l'autre génération? Contribuent-ils à resserrer les liens entre un père et son fils, entre une mère et sa fille? Il est pratiquement impossible de répondre à ces questions dans l'état actuel des connaissances. Cherche-t-on à recréer ainsi une cellule familiale plus large que la famille nucléaire, un peu comme si cette famille moderne ne suffisait pas à répondre aux besoins de tous ses membres? Mais dans un tel contexte, les jeunes ne sont-ils pas

les grands perdants lorsqu'ils font les frais de ces transferts de responsabilités entre parents et grands-parents ?

La question est lourde de sens surtout quand on sait qu'au moins 40 % des enfants inuit ne vivent pas avec leurs parents biologiques; ils sont quelquefois adoptés dans la famille d'à côté, tout simplement. Le phénomène déborde en effet le cas des jeunes femmes qui confient leurs enfants à leurs mères. Il ne s'agit pas là d'un phénomène récent; les premiers explorateurs du XVIII^e siècle en font déjà mention et il a passionné nombre d'anthropologues qui se sont intéressés à l'époque nomade et ont évoqué comme facteurs explicatifs autant le besoin de maintenir un équilibre démographique entre les sexes que la transaction commerciale, le maintien et le développement du réseau d'alliances, le désir d'enfants chez les personnes stériles, la mortalité des parents, etc... (Saladin d'Anglure 1988). En ce qui concerne l'époque contemporaine, aucune étude ne permet d'identifier les raisons qui motivent semblable phénomène. Néanmoins quelques indices laissent à penser que parmi l'ensemble des enfants abusés en milieu inuit (une proportion assez importante d'après certaines sources), les enfants adoptés le sont davantage que les autres et qu'en vieillissant, ils contribuent plus largement aux problèmes sociaux (CRSSS 1991). Quant aux enfants adoptés par leurs grands-parents ils présenteraient un plus important taux d'échec scolaire que les autres. En effet, règle générale, les grands-parents n'ont jamais fréquenté l'école et ne parlent pas l'anglais (langue d'enseignement); ils ne peuvent apporter aucun soutien aux travaux scolaires.

Conclusion

Voici un rapide portrait d'une jeunesse aux prises, non pas avec un avenir sombre ou hypothéqué à l'avance comme c'est le cas pour un grand nombre de jeunes Québécois, mais plutôt avec un présent trop lourd, lourd de sens sur le plan culturel et politique, mais lourd aussi de contradictions et de paradoxes: d'une part des aîné-es valorisant le maintien, voire le retour, aux traditions séculaires; d'autres part des jeunes aspirant à davantage d'autonomie, de liberté, privilégiant les relations amicales au détriment des relations familiales. Et entre les deux des parents, somme toute relativement jeunes, de plus en plus dépassés par les exigences et les revendications de l'un et l'autre groupe.

Phénomène on ne peut plus normal en milieu urbain, ou même en banlieue; mais phénomène qui se vit mal dans une petite communauté isolée où le contrôle social s'applique autant à la vie publique qu'à la vie privée; en fait un milieu où le privé n'existe pas vraiment puisque la collectivité est sans cesse témoin de vos moindres actions, de vos moindres gestes. Il n'est pas surprenant, comme le démontre un mémoire récent sur un village inuit de la côte de la baie d'Hudson (Bujold 1994), que la majorité des jeunes étouffent littéralement dans ces communautés fermées. Dans cette optique, la vaste gamme des moyens et des services mise en oeuvre par les autorités inuit ne doit plus servir uniquement à corriger ou compenser les retards enregistrés sur le plan scolaire ou professionnel; il faut maintenant en revoir le contenu pour les transformer en véritables outils de prévention et d'intégration communautaire.

BIBLIOGRAPHIE

BUJOLD, Louise. 1944. *Le cri du silence*. Étude exploratoire et descriptive sur le suicide des jeunes Inuit. Mémoire de maîtrise en santé communautaire, Université Laval, Québec.

CRSSK (Conseil régional de la Santé et des Services sociaux Kativik). 1991. *Pour la santé et le bien-être dans la région Kativik. Défis et objectifs prioritaires*. CRSSSK, Kuujjuaq.

CRSSK (Conseil régional de la Santé et des Services sociaux Kativik). 1992. *Rapport annuel 1991-1992*. CRSSSK, Kuujjuaq.

GRH (Groupe de recherche Hypothèse). 1992. *Scolarité, formation professionnelle et activité économique au Nunavik*. Administration régionale Kativik, Kuujjuaq.

GTÉN (Groupe de travail sur l'éducation au Nunavik). 1992 Silatunirmut. *Le chemin de la sagesse*. Société Makivik, Montréal.

LÉVESQUE, Carole et al. 1993. Héritage et devenir. *Étude exploratoire de l'organisation sociale dans les communautés inuit de la région Grande-Baleine*. Rapport préparé pour Hydro-Québec, Montréal.

SALADIN D'ANGLURE, Bernard. 1988. «Enfants nomades au pays des Inuit Iglulik». *Étude/Inuit/Studies* 12 (2): 125-165.

Portrait de la situation économique des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal

Jean-François Manègre¹

PRÉSENTATION DU CCCI

Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) a été créé en décembre 1984 par une loi de l'Assemblée nationale du Québec. Il compte quinze membres, dont treize sont des bénévoles nommés par le Gouvernement du Québec.

Comme son nom l'indique, sa principale fonction est de conseiller le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles sur les questions qui concernent les communautés culturelles et l'intégration des immigrants. C'est dans cette perspective que tous les travaux de recherche du Conseil sont réalisés.

LA RECHERCHE SUR LES HOMMES D'ORIGINE HAÏTIENNE À MONTRÉAL

L'étude dont les premiers résultats sont présentés ici visait à mieux décrire la population masculine d'origine haïtienne, notamment sous l'angle du chômage et de l'emploi, des caractéristiques du ménage et du logement. Elle cherchait aussi à obtenir le point de vue des répondants sur leur propre situation. Enfin, la recherche teste aussi l'hypothèse voulant que le fait d'étudier à l'école française améliore la situation socio-économique et l'intégration à la «majorité francophone».

La population-cible

Trois populations cibles sont visées par l'étude. Les deux premières sont constituées d'hommes d'origine haïtienne âgés de 25 à 44 ans résidant dans la région de Montréal. Dans le premier cas (H1) il s'agit des individus ayant complété au moins cinq années d'étude en français à l'école primaire ou secondaire au Québec; dans le second cas (H2), la population cible est formée des personnes n'ayant pas complété au moins cinq années d'étude en français à l'école primaire ou secondaire au Québec.

Quant à la troisième population cible (CF), ce sont les hommes d'origine canadienne-française âgés de 25 à 44 ans résidant dans la région de Montréal et ayant complété au moins cinq ans d'études primaires ou secondaires en français au Québec.

¹

Les opinions émises dans ce document n'engagent que l'auteur.

La base de sondage

Les deux premiers groupes (H1 et H2) ont été sélectionnés à partir d'une liste de numéros de téléphone tirés du bottin téléphonique de Montréal. Ces numéros correspondaient à des abonnés identifiés, par leur nom de famille, comme pouvant être d'origine haïtienne.

La liste des noms de famille des 10 575 personnes nées en Haïti et ayant immigré au Québec de 1987 à 1991 a permis d'identifier les abonnés pouvant être d'origine haïtienne et l'importance relative de chaque nom de famille. À partir de cette liste de noms de famille, nous avons établi une deuxième liste de 4 051 numéros de téléphone (10 fois la taille de l'échantillon visé) en respectant le poids relatif de chaque patronyme. C'est cette seconde liste qui constitue la base de sondage et qui a servi au tirage de l'échantillon de répondants d'origine haïtienne.

«La base de sondage utilisée pour la réalisation des entrevues auprès de la troisième population cible est conceptuelle. Elle est constituée de tous les échanges téléphoniques couvrant la région de Montréal. Le prélèvement de l'échantillon initial (unités statistiques primaires) a été effectué à l'aide du logiciel Contactmd, lequel est basé sur la méthode de génération aléatoire pure des numéros de téléphone, y compris les numéros confidentiels, en respectant la répartition des ménages selon les strates étudiées» (extrait du rapport du consultant). La différence dans les deux bases de sondage doit être notée car la première exclut par définition les personnes dont le numéro de téléphone est confidentiel alors que la deuxième les inclut.

La méthode de collecte des données

La cueillette des données s'est faite par le moyen d'entrevues téléphoniques réalisées par la firme SOM inc. en avril 1993. Au total, 667 entrevues ont été complétées, soit 160 auprès de la population cible H1, 307 auprès de la population cible H2 et 200 auprès de la population cible CF. Le taux de réponse a été de 80 % pour les populations H1 et H2 et de 73 % pour la population CF.

Marge d'erreur échantillonnale

La marge d'erreur échantillonnale sur une proportion estimée pour l'ensemble des répondants ayant complété l'entrevue est d'au plus 7,5 % au niveau de confiance de 95 % pour H1, de 5,6 % pour H2 et de 6,9 % pour la population cible CF.

La pondération

Parmi les 400 premières personnes d'origine haïtienne interviewées, 93 appartenaient à la population cible H1 (23 %) et 307 faisaient partie de H2 (77 %). Des entrevues additionnelles ont ensuite été complétées pour obtenir 160 entrevues H1. Les pondérations applicables aux répondants sont donc de ,77 pour H1 et de 1,12 pour H2.

La marge d'erreur (au niveau de confiance de 95 %) des résultats pondérés calculés pour l'ensemble des hommes d'origine haïtienne est estimée à 4,6 %. Par ailleurs, compte tenu du nombre limité de répondants âgés de 35 à 44 ans dans le groupe H1, les résultats non-pondérés de cette sous-population ne peuvent pas être généralisés. Les résultats pondérés regroupant H1 et H2 constituent le groupe H.

Le questionnaire

Le questionnaire comprenait 84 questions et l'entrevue durait en moyenne une dizaine de minutes. Les sujets suivants ont été abordés:

- groupe d'âge, pays de naissance, catégorie et source de revenu, 4 questions;
- renseignements sur les parents (lieu de résidence, profession, fréquence des contacts), 7 questions;
- le genre de ménage, la vie conjugale, les enfants, 9 questions;
- la scolarité, 3 questions;
- les connaissances et les pratiques linguistiques, 7 questions;
- activité, emploi et chômage, rémunération, heures travaillées, expérience, etc, 25 questions;
- les relations raciales (expériences de racisme, genre d'incident, perception de la situation), 10 questions;
- le niveau d'immigration (politique à suivre, nombre à admettre), 3 questions;
- le logement (propriété, genre de logement, partage du logement, municipalité de résidence), 4 questions;
- divers autres sujets (pratique religieuse, radio, participation aux élections, identification «ethnique», intégration, services financiers) 12 questions.

Cette enquête ne portait donc pas spécifiquement sur la précarité chez les jeunes adultes. Elle fournit cependant des données qui viennent ajouter à la connaissance que l'on a déjà du phénomène chez les populations visées.

Pour les fins du présent colloque, nous présenterons uniquement, et de façon très sommaire, les réponses aux questions qui ont un lien assez direct avec le thème de la rencontre d'aujourd'hui soit celles qui portent sur l'âge, l'emploi et le chômage, le genre

d'emploi occupé, la durée d'occupation de l'emploi actuel, les heures travaillées, la rémunération, la satisfaction à l'égard de l'emploi, la correspondance études-emploi, la propriété du logement, le genre de ménage et les relations interethniques.

La présence des jeunes adultes (25-34 ans) dans l'échantillon

Le graphique suivant donne la proportion de jeunes adultes de chacun des trois groupes de répondants. On y constate que le groupe H1 en compte définitivement plus que les deux autres, soit 78 % (125 répondants) comparativement à 50 % pour H2 (153 répondants) et 46 % pour CF (93 répondants). En fait, la moitié du premier groupe se situe dans la catégorie «25-29 ans». Cela tient au critère retenu pour former le groupe H1. Plusieurs de ces répondants sont en effet les enfants de familles haïtiennes arrivées au Québec depuis les années soixante. Auparavant, l'immigration haïtienne était plutôt un phénomène marginal².

Taux de chômage et taux d'activité

Le tableau suivant et le graphique 2 montrent que les répondants d'origine haïtienne sont davantage touchés par le chômage que ceux du groupe CF. La différence est particulièrement remarquable chez les 35 ans et plus: 20 % de chômage pour les Haïtiens et seulement 5 % pour les Canadiens-français; chez les 25-34 l'écart n'est pas significatif (25 % pour les Haïtiens et 17 % pour le groupe CF). Quant au taux d'activité, c'est plutôt l'inverse que l'on observe: l'écart est plus grand chez les moins de 35 ans car une plus grande proportion de répondants haïtiens sans emploi déclarent qu'ils sont étudiants ou qu'ils ne cherchent pas d'emploi.

Tableau 1

Taux de chômage et taux d'activité selon le groupe d'âge					
25-34 ans			35-44 ans		
	% chômage	% activité		% chômage	% activité
H1	25 %	89,6 %	H1	20 %	91,4 %
H2	25 %	83,7 %	H2	20 %	90,8 %
H ¹	25 %	85,8 %	H	20 %	90,9 %
CF	17 %	95,7 %	CF	5 %	95,3 %

¹ H désigne la somme pondérée de H1 et H2.

²

PICHÉ, Victor et al. *L'immigration caraïbienne au Canada et au Québec: aspects statistiques*, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 1983, 189 p.

Le genre d'emploi occupé par les salariés

Le graphique 3 donne la répartition des répondants qui occupent un emploi salarié selon le genre de profession qu'ils exercent. Les données sont présentées selon les grands groupes de la Classification canadienne descriptive des professions.

Les résultats d'ensemble montrent d'abord qu'il y a peu de différence entre la structure professionnelle des répondants d'origine haïtienne et celle des répondants canadiens-français, tant chez les «25-34 ans» que chez les «35-44 ans».

Il faut cependant remarquer la forte concentration des jeunes du groupe H1 dans les emplois de service (46 % des 25-34 ans) alors que ceux du groupe H2 se concentrent davantage dans les emplois de cols bleus.

L'activité économique

Les répondants haïtiens ne se démarquent pas fondamentalement des CF au niveau du grand secteur d'activité économique (graphique 4). Environ 54 % des répondants CF travaillent dans une entreprise du domaine des services comparativement à 44 % pour H1 et H2. Par contre, des écarts plus importants apparaissent lorsque l'on distingue les H1 et les H2. Les premiers sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les seconds dans les entreprises du secteur des services. Par ailleurs, il n'y a pas de différence entre les «25-34 ans» et les «35-44 ans» puisque la répartition entre les deux grands secteurs d'activité économique est pratiquement la même pour H et CF quel que soit le groupe d'âge auquel ils appartiennent.

La durée d'occupation de l'emploi actuel

Le graphique 5 montre qu'il n'y a pas de grandes différences entre les répondants d'origine haïtienne et les répondants d'origine canadienne-française en termes de durée d'occupation de l'emploi actuel. Dans le groupe «25-34 ans» la proportion de personnes occupant leur emploi actuel depuis cinq ans ou plus est plus élevée chez les CF (41,5 %) mais elle n'est pas pour autant négligeable chez les H1 et les H2 (30,5 % en moyenne).

Chez les «35-44 ans» les écarts demeurent sensiblement les mêmes: 72 % des salariés CF et 61 % des Haïtiens occupent leur emploi depuis cinq ans ou plus. Inversement, la fraction de répondants qui occupent leur emploi depuis moins d'un an apparaît relativement faible, même chez les «25-34 ans» (13 % chez les répondants Haïtiens et 9 % chez les CF).

Heures travaillées par semaine

La précarité est souvent associée au travail temporaire et au travail à temps partiel. Ayant constaté que les répondants en emploi occupent en général leur poste depuis plusieurs années, voyons maintenant ce qu'il en est du nombre d'heures travaillées.

Le graphique 6 montre d'abord que la grande majorité des répondants, quels que soient leur origine et leur groupe d'âge, travaillent 40 heures ou plus par semaine et la quasi totalité travaillent 30 heures ou plus par semaine. En outre, il n'y aucune différence notable entre les H et les CF du groupe «35-44 ans». C'est le groupe des «25-34 ans» d'origine haïtienne qui compte la plus forte proportion de personnes qui travaillent moins de 30 heures par semaine, soit 15 % comparativement à 5 % pour le groupe CF. Ceux qui travaillent occupent donc pour la plupart des emplois à temps plein.

Rémunération horaire

Les écarts dans la rémunération sont plus évidents. Comme l'illustre clairement le graphique 7, la proportion de personnes qui touchent un salaire horaire de 10 \$ ou moins est beaucoup plus élevée pour le groupe d'origine haïtienne, particulièrement le groupe H2. Chez les «25-34 ans» cette proportion s'établit à 64 % pour l'ensemble des répondants haïtiens et à seulement 6 % pour les CF. Il faut aussi noter que le groupe H1 se situe plus ou moins à mi-chemin du groupe CF et du groupe H2. En effet, même si H1 compte une proportion élevée de personnes à bas salaires (44 %), celle-ci demeure largement inférieure à celle du groupe H2, qui est de 75 %. Quant aux «35-44 ans», ce sont 48 % des répondants haïtiens qui touchent 10 \$ l'heure ou moins comparativement à 8 % pour les répondants CF.

Satisfaction à l'égard de l'emploi

Même si l'on compte une proportion plus élevée de travailleurs insatisfaits de leur emploi actuel chez les répondants haïtiens (20 % comparativement à 10 % pour les CF), la grande majorité des répondants, tant haïtiens que canadiens-français, sont satisfaits ou très satisfaits de leur emploi actuel (graphique 8). De plus, il n'y pas de véritable différence entre les «25-34 ans» et les «35-44 ans». L'écart entre les H et les CF tient plutôt dans la répartition entre les catégories «très satisfaits» et «plutôt satisfaits» chez les «25-34 ans»: la proportion de «très satisfaits» du groupe CF (46 %) est pratiquement le double de celle du groupe haïtiens (24 %).

Correspondance études-travail

Les différences sont plus évidentes en ce qui concerne la correspondance entre les études et le genre d'emploi occupé (graphique 9). Chez les jeunes adultes du groupe H, 50 % des répondants estiment que leur emploi ne correspond pas du tout aux études qu'ils ont faites. Cette proportion s'élève à 18 % pour le groupe CF. Chez les «35-44 ans», l'écart est moindre mais il y a toujours une proportion élevée de répondants H dont l'emploi ne correspond pas du tout à leurs études, soit 40 % comparativement à 21 % pour les CF.

Propriétaire ou locataire

L'accès à la propriété requiert des ressources financières dont ne disposent pas les jeunes adultes en situation de précarité. La question 65 présente donc des données intéressantes pour l'étude de cette question. Le graphique 10 montre que 39 % des répondants CF âgés de «25-34 ans» sont propriétaires de leur logement comparative-ment à 23 % pour les répondants d'origine haïtienne.

L'écart entre les «25-34» ans et le groupe des «35-44 ans» est remarquable, celui-ci comptant environ deux fois plus de propriétaires. En effet, 45 % des répondants H et 72 % des CF sont propriétaires de leur logement.

État matrimonial légal

Le graphique 11 met en évidence les différences entre les jeunes adultes H1, H2 et CF. Le groupe H2, en particulier, se distingue par une proportion de personnes légalement mariées beaucoup plus élevée (60 % comparativement à 39 % pour H2 et 28 % pour CF). Chez les «35-44 ans» les écarts s'estompent et ne sont plus significatifs.

Genre de ménage

Si l'on considère le genre de ménage plutôt que l'état matrimonial légal, il n'y a plus de véritable différence entre les groupes H1, H2 et CF (graphique 12) en ce qui concerne la vie conjugale. Chez les plus jeunes, environ 60 % vivent avec un conjoint, 20 à 25 % vivent seuls et les autres partagent leur logement avec un ou des colocataires.

Chez les plus âgés, les proportions changent mais à peu près de la même façon pour les H et les CF. Les trois quarts des répondants vivent avec un conjoint (72 % des H et 78 % des CF).

Perception des relations interethniques

En ce qui concerne les jeunes adultes, il n'y a pas de différence significative dans les réponses fournies par les trois groupes. Environ les deux tiers des répondants estiment que les relations entre les Haïtiens et les Canadiens-français sont bonnes.

Il y a cependant une différence d'opinion perceptible chez les «35-44 ans». La proportion qui croit que les relations entre les H et les CF sont très bonnes ou plutôt bonnes est plus élevée chez les H que chez les CF. En effet, 70 % des répondants haïtiens croient que les relations sont bonnes ou très bonnes comparativement à 49 % des répondants canadiens-français. De plus, 37 % des CF, mais seulement 8 % des H, estiment qu'elles sont plutôt mauvaises ou très mauvaises. Par contre, les répondants haïtiens qui estiment que les relations ne sont ni bonnes ni mauvaises sont proportionnellement plus nombreux (13 % comparé à 5 % pour les CF).

Perception du racisme

Le graphique 14 indique qu'une proportion non-négligeable de répondants d'origine haïtienne ont été personnellement impliqués dans un incident raciste au cours des douze mois précédant l'entrevue. C'est le cas de 21 % des «25-34 ans» et de 14 % des «35-44 ans». L'examen des réponses à une autre question (Q55) qui demandait des précisions sur le genre d'incident montre que dans environ la moitié des cas, il s'agit d'incidents du genre «remarques désobligeantes, injures ou quolibets». Par ailleurs, la proportion de CF qui déclarent avoir été impliqués personnellement dans ce genre d'incident est d'environ 3 % dans les deux groupes d'âge.

CONCLUSION

Les données que nous avons rapidement présentées permettent de mieux cerner la situation des jeunes adultes haïtiens et de nous demander s'ils sont davantage touchés par la précarité que les jeunes Canadiens-français.

Chômage et rémunération

Les chiffres sur le chômage et le taux de chômage ne montrent pas de différence significative entre les jeunes adultes (25-34 ans) d'origine haïtienne et les jeunes d'origine canadienne-française. Les deux groupes seraient donc touchés à peu près de la même façon. Cependant, comme les taux de chômage des deux groupes sont très élevés, il s'agit là d'une bien mince consolation.

En ce qui concerne le salaire horaire moyen, les données montrent l'existence d'un écart important entre les H et les CF. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec une

certaine prudence compte tenu, d'une part, que la méthode de sélection des répondants d'origine haïtienne pourrait avoir pour effet de sous-estimer la rémunération moyenne et que, d'autre part, la non-réponse à cette question est sensiblement plus élevée que pour les autres questions.

Autres caractéristiques de l'emploi occupé.

Dans l'ensemble, les jeunes adultes haïtiens ne se distinguent pas non plus de façon marquée des jeunes adultes canadiens-français quant au genre d'emploi occupé, au secteur d'activité, à la durée d'occupation de l'emploi et aux heures travaillées. De plus, il y a souvent de plus grands écarts entre les deux groupes d'origine haïtienne (H1 et H2) qu'entre l'ensemble des répondants haïtiens (H) et les répondants canadiens-français (CF).

Ce n'est que dans les réponses aux questions concernant la correspondance études-emploi et la satisfaction à l'égard de l'emploi, que l'on peut noter des différences plus importantes. Les jeunes très satisfaits de leur emploi sont nettement plus nombreux chez les CF que chez les H; il en va de même pour ceux qui estiment que leur emploi correspond tout-à-fait ou beaucoup aux études qu'ils ont faites.

Logement et structure du ménage

Ici encore, les jeunes adultes des deux origines se répartissent à peu près de la même façon. La proportion de locataires diffère peu et le groupe H1 occupe une position intermédiaire entre H2 et CF.

Quant à la structure du ménage, la seule différence que nous avons pu observer concerne la proportion de personnes mariées légalement; elle est sensiblement plus élevée chez les jeunes haïtiens. Par contre, la proportion de jeunes vivant, de fait, en situation maritale est quasiment identique pour H1, H2 et CF.

• • •

En somme, un premier examen des résultats de l'enquête laisse croire qu'à l'exception de la rémunération horaire, les jeunes adultes haïtiens ne se distinguent pas de façon marquée des jeunes adultes canadiens-français, du moins en ce qui concerne les questions qui ont un rapport avec la précarité. Il reste maintenant à poursuivre l'étude des données pour préciser le rôle respectif de différents facteurs, tels la scolarité, l'expérience de travail ou la discrimination, dans l'explication de cet écart salarial.

Pauvreté des jeunes familles et insertion sociale et professionnelle

Jean François René
Monique Provost et
Viviane Portebois

Introduction

Nous vous présentons aujourd'hui les résultats préliminaires d'une recherche portant sur les jeunes familles montréalaises et leurs rapports aux programmes de «développement de l'employabilité». Notons d'entrée de jeu qu'il s'agit plus spécifiquement de l'ensemble des mesures mises sur pied par le Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation Professionnelle (MMSRFP) dans le cadre de la politique de Sécurité du revenu. Cette thématique marque la troisième phase d'une recherche comparative Québec-Ontario sur la pauvreté des jeunes familles et l'insertion sociale et professionnelle¹. Cette recherche, financée par le Programme de Subventions Nationales au Bien-être Social, a permis dans un premier temps de rendre compte de l'importance de la pauvreté chez les jeunes chefs (fes) de famille². La deuxième phase du projet cherchait à remplir deux objectifs:

1. Comparer les systèmes d'aide sociale au Québec et en Ontario.
2. Connaître la perception qu'ont les intervenants et les gestionnaires des programmes dans les secteurs public et communautaire des pratiques d'insertion sociale et professionnelle.

Notre communication, qui porte sur la 3^{ème} phase de cette recherche, aborde quatre principaux points. Dans un premier temps, nous traiterons des questions d'ordre méthodologique. Dans un deuxième temps, nous présenterons brièvement les caractéristiques socio-démographiques des personnes interviewées. Dans un troisième temps, il sera question du rapport des jeunes chefs (fes) de famille aux programmes de

¹ Pour les fins de cet article, nous ne traiterons que des données québécoises de la phase 3 de cette recherche. Le rapport final de cette recherche, menée par le bureau de Montréal du Conseil canadien de développement social et le Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton, sera disponible à l'hiver 1995.

² Pour les fins de cette recherche l'appellation *jeunes chefs(fes) de famille* s renvoie aux personnes de moins de trente ans ayant un ou plusieurs enfants à charge.

«développement de l'employabilité», et ce, en regard de la participation ou de la non-participation à ces programmes. Enfin, dans une quatrième partie, nous aborderons principalement leurs perceptions face à leur statut de personne assistée sociale.

1. Méthodologie

1.1 Description de l'échantillon et cueillette de données

Nous cherchions à interviewer des jeunes chefs (fes) de famille recevant des prestations d'aide sociale ou en ayant reçu à un certain moment au cours des trois dernières années. Les personnes assistées sociales (ou ex-assistées sociales) sont en effet fortement représentées parmi les personnes pauvres et ce sont aussi ces dernières qui sont ciblées par les programmes de «développement de l'employabilité». Afin de mieux comprendre le rapport que les jeunes familles entretiennent face aux programmes, nous avons divisé notre échantillon en deux catégories: 1. les personnes ayant eu un contact direct avec les programmes (c'est-à-dire les personnes qui participaient à un programme au moment de l'entrevue et celles qui avaient participé dans le passé); 2. les personnes n'ayant jamais participé à un programme de «développement de l'employabilité».

Nous avons opté pour une technique d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné de groupes public et communautaire rejoignant de près ou de loin des jeunes de 20 à 30 ans avec enfants à charge³. Des groupes tels les cuisines collectives, les maisons de parents, les CLSC, les organismes multi-ethniques, les groupes d'alphabétisation, les groupes d'entraide, les garderies ont ainsi été échantillonnés dans l'ensemble du Montréal métropolitain. Plus de la moitié des personnes interviewées habitent les quartiers qui constituent l'ancien T renversé de la pauvreté, c'est-à-dire le plateau Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve et St-Henri. Cette situation peut s'expliquer par le nombre important de ressources identifiées dans ces quartiers de même que par les problèmes persistants de pauvreté.

Les données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire fermé. À Montréal, le questionnaire a été rempli par quatre-vingt-six jeunes chefs (fes) de famille dans le cadre de rencontres qui s'effectuaient généralement par petits groupes de trois ou quatre personnes en présence d'un interviewer.

Le questionnaire administré aux jeunes familles était divisé en trois principales sections:

1. les renseignements généraux;

³

Ne pouvant avoir accès directement au fichier de l'aide sociale compte tenu des dispositions adoptées à l'égard de la protection des renseignements personnels dans le cadre de la Loi sur l'Accès à l'information, ce modèle échantillonnal nous a semblé le plus fiable afin de rejoindre les jeunes familles. Par ailleurs, afin de compléter l'échantillon, nous avons rejoint quelques personnes par le biais d'annonces publiées dans certains journaux de quartier.

2. le rapport au travail et aux programmes;
3. les stratégies privilégiées afin de faire face aux situations quotidiennes (aux plans personnel, social et financier).

2. Caractéristiques socio-démographiques

2.1 Sexe, âge, lieu de naissance, langue maternelle

De façon générale, la très grande majorité des jeunes interviewés sont des femmes (91,9 %)⁴ nées au Canada (75,6 %). Les jeunes répondantes sont âgées de 16 à 30 ans⁵ et la moyenne d'âge est de 27 ans. La majorité des personnes rejointes (52,9 %) se situe dans la tranche d'âge des 25 et 29 ans. Une large majorité des répondantes (73,3 %) déclarent parler le français à la maison.

En ce qui concerne leur statut matrimonial, les deux tiers des jeunes interrogées (65,1 %) sont cheffes de famille monoparentales. De façon générale, ces jeunes familles ont un enfant à charge (51,2 %). Près du tiers des jeunes familles rencontrées (32,6 %) ont deux enfants à charge tandis que 16,3 % des jeunes répondantes ont trois enfants ou plus à charge.

2.2 Scolarité, travail, situation financière, socialisation

Les jeunes femmes que nous avons rencontrées sont peu scolarisées. Plus des trois quarts des jeunes répondantes (86,1 %) possèdent moins de douze années de scolarité. Ainsi, notre échantillon apparaît moins scolarisé que la moyenne des jeunes de moins de trente ans inscrit au programme APTE. En mars 1993, 24,4 % de ces derniers avaient cumulé douze années et plus de scolarité (MMSRFP, 1994). En ce qui a trait à l'expérience de travail, 57 % ont connu une expérience de travail au cours des cinq dernières années. De ces dernières, 55,1 % ont travaillé durant une période de un à trois ans, 20,4 % durant une période de moins d'un an et 24,5 % d'entre elles durant une période de plus de trois ans.

L'étude de la situation financière des personnes rencontrées nous révèle que pour une large majorité d'entre elles (74,4 %), les prestations d'aide sociale constituent la principale source de revenu des douze derniers mois. Une faible proportion des répondantes identifie un salaire (5,0 %), l'assurance-chômage (7 %), le travail indépendant (1 %) comme principale source de revenu durant l'année.

⁴ Compte tenu de la forte représentation des femmes dans l'échantillon, l'usage du féminin sera utilisé tout au long du présent chapitre.

⁵ Quelques-unes des personnes interviewées sont âgées de plus de trente ans (début de la trentaine).

La majorité des jeunes familles interviewées (65,1 %) déclarent avoir un revenu annuel se situant entre 10 000 \$ et 14 999 \$. Par contre, 22,1 % déclarent devoir composer avec un revenu inférieur à 9 999 \$. Enfin, 12,8 % des répondantes déclarent avoir un revenu annuel supérieur à 15 000 \$. Ces données rendent compte de la précarité financière des jeunes familles interviewées si l'on considère que le seuil de faible revenu de Statistique Canada est établi à 21 022 \$ pour une famille de deux personnes et à 26 721 \$ pour une famille de trois personnes dans une ville de plus de 500 000 personnes (Conseil national du bien-être social, 1993).

La précarité financière des jeunes familles que nous avons rencontrées se manifeste aussi par l'importance des dettes qu'elles ont contractées. Ainsi, la majorité des répondantes (70,9 %) déclarent être endettées. Pour la majorité d'entre elles (60,6 %), ces dettes s'élèvent de 1 000 \$ à plus de 5 000 \$. Il s'agit d'obligations reliées notamment aux études, à l'ameublement, de même qu'aux diverses mensualités (chauffage, téléphone, etc.).

3. Rapport aux programmes d'employabilité

Deux groupes se distinguent dans notre échantillon quant à la participation aux programmes d'employabilité: les non participantes⁶ et les participantes. 38,4 % des femmes interrogées n'ont jamais participé à un programme d'employabilité. Dans la suite du texte, nous les appellerons les non-participantes. Par contre, 61,7 % participe ou a déjà participé à un programme d'employabilité. Nous les appellerons les participantes.

3.1 Non participation aux programmes d'employabilité

La non participation est associée à la priorité accordée aux charges familiales. En effet, comme nous le montre le tableau 1, les non participantes disent très majoritairement avoir la garde de leurs enfants comme occupation principale au cours des 12 derniers mois. Au contraire, les participantes disent avoir comme principale occupation du temps soit les études, la recherche d'emploi, la participation à un programme ou encore le travail.

Tableau 1

Non participantes		Participantes	
Garde des enfants	Autre	Garde des enfants	Autre
75,8 %	24,2 %	34 %	66 %

⁶ Nous ne référons pas ici au statut «non-participant» de la sécurité du revenu du Québec.

Cette priorité accordée aux charges familiales est confirmée par une autre variable. De fait, celles qui ne participent pas n'ont pas fait non plus de recherche d'emploi au cours de la dernière année. Au contraire, celles qui participent ont majoritairement effectué des recherches d'emploi durant la même période. (tableau 2)

Tableau 2

Non participantes		Participantes	
Oui	Non	Oui	Non
18,2 %	81,8 %	54,7 %	45,3 %

Notons enfin que les femmes non participantes expliquent pour une majorité leur non participation par des raisons familiales (enfants à charge, grossesse, etc.).

3.2 Participation

L'ensemble des programmes offerts sont représentés⁷. La majorité des participantes disent vouloir «apprendre quelque chose» en participant à un programme. Très peu de personnes disent se sentir obligées de participer. Comme nous le montre le tableau 3, trois sous-groupes existent dans notre échantillon quant à la participation.

Tableau 3

Participation en cours seulement	Participation passée seulement	Participation passée et participation en cours
45,3 %	32,1 %	22,6 %

Un premier sous-groupe, le plus nombreux, est composé de femmes qui participent actuellement pour la première fois. Le deuxième sous-groupe est composé de femmes qui ont participé dans le passé mais ne participent pas actuellement. Ces dernières sont, sauf exception, toujours à l'aide sociale. La participation à un programme d'employabilité est intervenue vraisemblablement avant la venue d'enfant ou a dû être abandonnée pour des raisons familiales. Enfin, un troisième sous-groupe est composé de femmes qui participent actuellement tout en ayant participé dans le passé. Dans les deux derniers sous-groupes, nous retrouvons tant des programmes complétés que des programmes abandonnés.

⁷

En particulier Rattrapage scolaire et RADE.

3.3 Perceptions et attentes face aux programmes d'employabilité

Pour mieux comprendre les perceptions et attentes des jeunes familles face aux programmes d'employabilité, nous avons d'abord voulu cerner leur compréhension des visées de ces programmes. Nous avons donc, dans une question⁸, proposé une série d'énoncés définissant les visées de ces programmes soit:

Tableau 4

n=85	Ensemble	Non participantes	Participant
- se trouver un emploi	10,6 %	15,6 %	7,5 %
- améliorer ses connaissances	23,5 %	6,3 %	34,0 %
- quitter la sécurité du revenu	17,6 %	25,0 %	13,2 %
- acquérir une expérience de travail	35,3 %	40,6 %	32,1 %
- occuper son temps au lieu de rester chez soi	10,6 %	12,5 %	9,4 %
Plus d'une réponse	2,4 %	.	3,8 %

Les réponses indiquent que peu de répondantes croient que les programmes visent à «aider le prestataire à se trouver un emploi». On insiste davantage sur l'amélioration des connaissances et l'acquisition d'expérience de travail. Selon la participation, on observe une différence significative entre participantes et non participantes: les premières insistent davantage sur l'amélioration des connaissances et croient encore moins que les non-participantes que les programmes aident à se trouver un emploi.

Une deuxième question⁹ propose une série d'affirmations qui permettent également de mieux comprendre les perceptions des jeunes familles face aux programmes d'employabilité.

⁸ Une seule réponse devait être choisie

⁹ Pour chaque énoncé, les répondantes devaient signifier leur degré d'accord ou de désaccord.

Tableau 5

	Accord	Désaccord
ça donne une job une fois terminée n=69	20,3 %	79,7 %
ça te permet de finir tes études n=77	75,3 %	24,7 %
ça te sort de la maison n=79	83,5 %	16,5 %
ça te donne l'occasion de rencontrer du monde n=82	85,4 %	14,6 %
ça te permet d'arrondir les fins de mois n=77	57,1 %	42,9 %
ça te permet d'apprendre de nouvelles choses n=84	90,5 %	9,5 %
ça te donne une expérience de travail reconnue par de futurs employeurs n=76	71,1 %	28,9 %
ça sert à rien n=67	25,4 %	74,6 %

Les répondantes croient très majoritairement que les programmes permettent l'apprentissage de nouvelles choses, de rencontrer du monde et de sortir de la maison. Également, une majorité de répondantes estiment que les employeurs reconnaissent l'expérience de travail acquise par une participation à un programme. Les répondantes sont davantage partagées quant à savoir si la participation leur permettra d'arrondir les fins de mois. Pourtant, elles sont majoritairement en désaccord avec l'affirmation voulant que les programmes «ça ne sert à rien» sans croire cependant que cela donnera «une job une fois terminée». De plus, une majorité de répondantes estiment que les programmes ne leur permettront pas d'obtenir un emploi. Notons enfin, que les tendances exprimées ci-haut s'appliquent que l'on participe ou non.

Outre les perceptions des programmes, nous avons voulu mieux cerner les attentes des jeunes familles face aux programmes d'employabilité. Deux questions rendent compte de ces attentes. La première propose cinq attentes à classer en ordre d'importance:

Tableau 6

Important (1,2,3) n=79	Ensemble	Non participantes	Participantes
- apprendre à chercher du travail	39,2 %	62,5 %	23,4 %
- développer ma confiance en moi	58,2 %	37,5 %	72,3 %
- orientation	91,1 %	90,6 %	91,5 %
- améliorer mes compétences	93,7 %	96,9 %	91,5 %
- rencontrer du monde	17,7 %	12,5 %	21,3 %

Les répondantes insistent en premier lieu sur l'amélioration des compétences et l'orientation, en deuxième lieu sur le développement de la confiance en soi et en troisième lieu sur l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi. Très peu de répondantes mettent l'accent sur la socialisation (rencontrer du monde). En fonction de la participation, l'ordre des attentes reste constante à deux exceptions près. Les non participantes insistent davantage sur l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi. Par ailleurs, les participantes mettent beaucoup plus d'emphase sur le développement de la confiance en soi par rapport aux non participantes. Pour les participantes, cette attente rejoint autant de répondantes que l'amélioration des compétences et l'orientation.

La deuxième question concernant les attentes des jeunes familles concerne les attentes une fois la participation terminée. Encore ici, cinq énoncés sont à classer en ordre d'importance:

Tableau 7

Important (1,2,3) n=79	Ensemble	Non participantes	Participantes
- poursuivre mes études	45,6 %	38,7 %	50,0 %
- accéder à un emploi stable	84,6 %	83,9 %	85,4 %
- gagner plus d'argent	73,4 %	80,6 %	68,8 %
- travailler dans un domaine que j'aime	87,3 %	90,3 %	85,4 %
- faire de nouveaux amis	8,9 %	6,5 %	10,4 %

On estime qu'une participation devrait permettre une fois terminée d'accéder à un emploi stable, de travailler dans un domaine que l'on aime et de gagner plus d'argent. Encore ici, on n'observe aucune attente face à la socialisation (se faire de nouveaux amis). Enfin, près de la moitié des répondantes croient qu'une participation devrait leur permettre de poursuivre leurs études.

Ces tendances ne varient pas selon la participation, même si les participantes semblent plus nombreuses à souhaiter poursuivre leurs études¹⁰.

3.4 Confiance en soi

Nous avons également constitué un indice que nous avons appelé indice «formation» et qui comprend trois questions portant sur le rapport aux programmes et le besoin de développer et d'améliorer sa formation, ses connaissances, etc. Nous avons croisé cet indice avec l'indice précédent sur la «confiance en soi». Il s'agissait d'identifier si les femmes qui affirment un besoin de développer leur confiance en soi, manifestent également le besoin d'améliorer leur formation. Plus des trois quart de celles qui cherchent à améliorer leur confiance en soi cherchent également à renforcer leur formation. Il semble donc qu'il y ait un lien entre ces deux variables.

¹⁰

Il ne s'agit pas ici d'une différence statistiquement significative.

Nous avons constitué un indice que nous avons intitulé «confiance en soi»¹¹. Cet indice est composé de deux questions établissant un lien entre les programmes d'employabilité et le désir d'améliorer sa confiance en soi. En croisant cet indice avec la participation et la non-participation aux programmes d'employabilité, les résultats obtenus sont particulièrement intéressants.

Tableau 8

Indice Confiance en soi n=86	Ensemble	Non participantes	Participantes
pas de besoin exprimée	31,4 %	54,5 %	17,0 %
besoin exprimée	68,6 %	45,5 %	83,0 %

Chez les non participantes, les interviewées se départagent moitié-moitié quant au besoin de développer sa confiance en soi. En ce qui a trait aux participantes, les résultats sont différents et statistiquement significatifs. Plus de huit personnes sur dix affirment privilégier cette dimension tandis que moins d'une personne sur cinq affirme ne pas ressentir le besoin de développer sa confiance en soi.

3.5 Quelques constats des perceptions et attentes des jeunes familles face aux programmes d'employabilité

Les répondantes ne croient donc pas que les programmes aient comme objectif premier de leur permettre d'accéder directement au marché du travail. Elles croient plutôt que les objectifs des programmes sont l'amélioration de leurs connaissances et l'acquisition d'expérience de travail. Les femmes interrogées, participantes ou non, ne recherchent pas dans les programmes d'employabilité des éléments de socialisation. Elles n'attendent pas des programmes qu'ils soient l'occasion par exemple «de rencontrer du monde» ou encore «de se faire des amis». Les répondantes ont différentes attentes face aux programmes d'employabilité. Qu'elles participent ou non, elles souhaitent d'abord améliorer leurs compétences et obtenir de l'orientation professionnelle.

Il ressort pourtant de nos données certaines différences de perception entre participante et non participante face aux programmes d'employabilité et de façon plus générale face au marché du travail. Les participantes nous apparaissent traduire dans leurs réponses leur contact plus récent avec les exigences du marché du travail et le discours véhiculé par les intervenant-e-s des programmes d'employabilité. Les participantes, par exemple, insistent davantage sur les aspects de formation et surtout sont plus nombreuses que

11

L'indice confiance en soi a été fait en additionnant les réponses aux deux questions concernant la confiance en soi. Un score de 0 signifie que les répondantes n'éprouvent pas le besoin de développer leur confiance en soi alors qu'un score de 1 signifie que les répondantes éprouvent ce besoin.

les non participantes à attendre d'un programme de développement de l'employabilité qu'ils leur permettent de développer leur confiance en soi.

4. Sentiments face au statut d'assistée sociale

Nous avons cherché à comprendre le rapport entre le statut d'assistée sociale et les sentiments que produisent chez les interviewées telle ou telle proposition présentée dans le questionnaire. Ces questions réfèrent soit à des sentiments négatifs, soit à des sentiments positifs. Les répondantes devaient se prononcer à partir d'une échelle à choix multiple¹². Les résultats présentés ici regroupent d'une part les réponses où elles affirment vivre ce sentiment et celles où elles affirment qu'il est plutôt absent.

Voyons d'abord les résultats des énoncés suivants renvoyant à des situations positives:

Tableau 9

	Souvent/ Parfois	Rarement/ Jamais
Vous vous sentez fier(e) de votre capacité à vous débrouiller avec ce que vous avez	88.6 %	11.4 %
Vous vous sentez compétent(e) dans l'éducation de vos enfants	97.6 %	2.4 %
Vous vous sentez heureux(se) de ce que vous avez accompli jusqu'à date	90.5 %	9.5 %
Vous êtes optimiste, positif quant à votre avenir	84.3 %	15.7 %

Plus de 80 % des répondantes affirment vivre ces sentiments positifs, et ce quelle que soit la situation. Les résultats grimpent même à 97,6 % lorsqu'il est question de se sentir compétent vis-à-vis des enfants. Soulignons qu'il n'y a pas, en ce qui a trait aux propositions positives, de différences significatives entre les participantes et les non participantes.

Qu'en est-il maintenant des propositions plus négatives, portant particulièrement sur les limites et les contraintes propres à leur situation:

¹²

Souvent, parfois, rarement ou jamais

Tableau 10

	Souvent/ Parfois	Rarement/ Jamais
Vous vous sentez frustré(e) parce que vous devez priver vos enfants de certaines choses	78,3 %	21,7 %
Vous vous sentez jugé(e) par la société en tant que bénéficiaire de l'aide sociale	68,4 %	31,6 %
Vous vous sentez inutile parce que vous ne travaillez pas	47,6 %	52,4 %
Vous vous sentez incapable de sortir de votre présente situation	51,9 %	48,1 %
Vous vous sentez coupable de la discrimination que vivent vos enfants parce que vous êtes sur l'aide sociale	44,3 %	55,7 %

L'ensemble des interviewées semblent également sensibles à ces propositions négatives. En ce qui a trait aux questions portant sur les variables «frustrée» et «jugée», les trois quart expriment ressentir ces sentiments. Pour les trois autres questions, c'est plus ou moins la moitié qui affirment ressentir un tel sentiment négatif.

À première vue, les réponses à ces deux blocs de propositions (positives et négatives) apparaissent relativement contradictoires. À tout le moins deux explications pourraient être envisagées ici. D'une part, les propositions dont il est question portent sur des situations particulières, qui n'englobent pas nécessairement toutes les dimensions de la vie. De plus, elles ont un rapport direct à un statut qui peut être vécu ici comme étant plus ou moins temporaire. En conséquence, les conditions et les contraintes objectives d'une jeune femme vivant sur la sécurité du revenu ne l'empêchent pas de ressentir, du moins par moment, certains sentiments de réussite (tout particulièrement par rapport aux enfants). Toutefois, compte tenu des faibles moyens économiques dont elle dispose, cela n'exclut nullement une probable insatisfaction, et l'expression de sentiments plus négatifs, face aux contraintes et aux limites qu'entraîne sa situation en général.

D'autre part, les questions renvoyant aux propositions positives sont toujours porteuses de ce qu'elles représentent en elles-mêmes. Ainsi, comment avouer, ce qui serait d'abord s'avouer à soi-même, que l'on est rarement ou jamais «heureux de ce que l'on a accompli jusqu'à date». De fait, personne ne sélectionnera «jamais» comme choix de réponse à cette question.

Cela dit, c'est en reprenant la distinction entre participantes et non participantes que se dégagent les observations les plus intéressantes en ce qui a trait aux résultats portant sur les propositions négatives. Pour ces cinq énoncés, les participantes affirment ressentir plus souvent que les non participantes de tels sentiments. Les participantes adhèrent donc plus souvent à des sentiments négatifs que les non participantes.

Face à de tels résultats, nous avons créé un indice avec deux de ces questions¹³. Nous l'avons appelé indice «exclusion». Lorsque l'on croise l'indice exclusion avec la variable participation, les résultats sont significatifs.

Tableau 11

Indice Exclusion	Ensemble	Non participantes	Participantes
pas de sentiment négatif	41,9 %	54,5 %	34,0 %
sentiment négatif	58,1 %	45,5 %	66,0 %

Un peu moins de la moitié des non participantes adhère à ces propositions négatives et conserve l'impression d'être présentement exclue de la société. Par contre, les deux tiers des participantes affirment vivre ce sentiment d'exclusion.

Qui plus est, lorsque l'on croise l'indice «exclusion» avec l'indice «confiance en soi», celles qui se sentent les plus exclues sont également, plus de huit fois sur dix (82,0 %), en recherche de développement de leur confiance en soi. En additionnant les deux indices, on constate que près de la moitié des interviewées expriment les deux types de sentiment (sentiment d'exclusion/ besoin de développer sa confiance en soi) (47,7 %). Croisés avec la variable participation, les résultats sont encore une fois éloquentes. Plus de 9 participantes sur 10 (90,6 %) partagent soit un sentiment d'exclusion, soit un fort besoin de développer leur confiance en soi (ou les deux à la fois). Par contre du côté des non participantes, l'on parle de 6 femmes sur dix (60,6 %). Or, on a vu précédemment que très majoritairement les non participantes sont des femmes à la maison déclarant s'occuper prioritairement des enfants. Lorsqu'on additionne les deux indices (confiance en soi et exclusion), et qu'on les croise avec l'occupation principale, on s'aperçoit que ce sont celles qui déclarent d'autres occupations premières que la garde des enfants qui manifestent le plus de besoin de développer leur confiance en soi et/ou un fort sentiment d'exclusion (garde: 69 %, autre occupation: 87,8 %).

¹³

L'indice exclusion a été fait en additionnant les réponses aux deux questions concernant le sentiment d'inutilité et d'incapacité. Un score de 0 signifie que les répondantes n'éprouvent ni l'un ni l'autre de ces sentiments alors qu'un score de 1 signifie que les répondantes éprouvent l'un et/ou l'autre de ces sentiments.

5. Discussion

Ce sont donc les jeunes femmes issues du sous-groupe qui apparaît objectivement le plus exclu, celui des non participantes, les jeunes femmes les plus quotidiennement éloignées du monde du travail, qui sont les plus nombreuses à affirmer ne jamais éprouver une quelconque difficulté, ou un quelconque besoin face à toute une série de propositions portant sur la confiance en soi et le statut d'assistée sociale.

Dès lors certaines interrogations surgissent. Une première interrogation pourrait se formuler ainsi: la non-participation, par ailleurs souvent associée à la garde des enfants au quotidien, représenterait-elle dans les circonstances un rempart contre la dévalorisation personnelle et le sentiment d'inutilité sociale? D'une certaine manière, la vie quotidienne à la maison, avec pour plusieurs d'entre elles comme occupation première la garde des enfants, servirait-elle de paravent, ferait-elle office de serre chaude, évitant à ces femmes d'être trop touchées et marquées par les limites et les contraintes personnelles et structurelles inhérentes à la présente conjoncture socio-économique ?

Nous venons de voir dans la partie sur le rapport aux programmes d'employabilité, que les non participantes ont des perceptions et des attentes différentes de ces programmes et du marché du travail. Contrairement aux participantes, ces femmes priorisent moins d'améliorer leur formation et leur confiance en soi. Elles attendent des programmes un emploi, des techniques de recherche d'emploi, etc.. Ces réponses donnent à penser qu'elles seraient moins touchées tant par les aléas du marché que par les fondements idéologiques et les avenues d'application des programmes. Car d'une part, elles semblent moins conscientes des aléas actuels du marché du travail, tout particulièrement pour des femmes souvent monoparentales ayant des enfants à charge, et disposant d'une assez faible scolarité (ce qui correspond à une bonne proportion d'entre elles). D'autre part, elles semblent moins sensibles au discours ambiant et dominant sur l'employabilité tel que vu précédemment.

C'est un peu comme si leur investissement prioritaire dans d'autres dimensions de la vie (la famille, la vie quotidienne) leur évitait, malgré leur objective exclusion économique, une exclusion encore plus profonde. Un peu comme si elles conservaient ainsi l'accès à d'autres espaces d'intégration, à caractère plus symbolique et relationnelle. Ainsi, pour celles qui vivent au quotidien un rapport relationnel sinon intense, du moins constant avec leurs enfants, ces mêmes enfants, par les exigences et les besoins réclamés, par les responsabilités dont elles doivent faire preuve, donnent probablement un certain sens à leur vie, engendrant une satisfaction relative face à ce quotidien. Elles se sentent possiblement valorisées en tant que mère. Dans l'éducation des enfants, elles se sentent utiles à quelque chose. A ce titre, elles ont peut-être l'impression d'avoir malgré tout une certaine place dans la société. Essentiellement une place à caractère plutôt symbolique (importance du rôle de mère dans leur milieu et dans la société en général), mais une certaine place quand même, et qui sait, peut-être la seule place présentement vraiment accessible pour bon nombre d'entre elles.

Dans l'étude «Extrême pauvreté, maternité et santé», *Collin et al (1992)* insistent tout particulièrement sur l'importance de la maternité pour les femmes extrêmement défavorisées interviewées: « elles vivent la maternité comme une expérience tout à fait déterminante, qui donne un sens à leur vie» (81). D'une certaine manière elles ont peut-être ainsi plus d'espace d'autonomie et d'affirmation que si elles avaient à constamment se confronter à des programmes et à des expériences d'emplois qui, de toute façon, ne leurs permettraient guère d'intégrer décentement la société.

Résumons-nous; le fait d'être à la maison, et dans bien des cas en ayant une responsabilité majeure, les enfants, responsabilité qui leur appartient et leur revient en propre, protégerait, du moins temporairement ces femmes, tant des aléas du marché que du «supposé tremplin» que représenterait les programmes d'employabilité. En conséquence, cette forme toute relative et limitée d'intégration les amènerait à se sentir moins dévalorisées et moins exclues de la société.

À l'opposé de l'interrogation précédente, nous pouvons deuxièmement nous questionner sur ce que nous appellerons «l'effet pervers» des programmes d'employabilité. Un «effet» qui découlerait d'un processus qui initie une phase de «déstabilisation personnelle» car pour ces femmes qui expérimentent un programme d'employabilité, rien n'est plus sûr. Les compétences parentales développées par le passé, utiles et valables hier encore à la maison, ne sont maintenant plus suffisantes. Les limites personnelles ressortent alors, et exigent soudain de mieux se connaître, de développer d'autres forces, de se remettre en mouvement. À l'opposé de l'interrogation précédente, ici ce ne serait pas le fait de rester à la maison, souvent avec les enfants, qui protégerait de la dévalorisation et de l'exclusion, mais bien le fait même de participer qui produirait de tels sentiments. Comment ?

D'une part en se frottant à la réalité même des programmes centrés sur la responsabilité personnelle de s'en sortir. Des programmes qui touchent tant dans leur discours que dans la pratique, les problèmes de formation des bénéficiaires, leur faible connaissance et estime de soi, etc. Ici, c'est l'individu qui se doit de développer son employabilité. Et pour ce faire, il doit travailler sur certaines dimensions de sa personne. Il doit prendre connaissance de ses limites, faiblesses, et chercher à améliorer sa situation. En quelque sorte, la participante intégrerait, au fur et à mesure que se déroule la nouvelle expérience (le programme en lui-même, les rencontres avec les intervenants, etc.), un certain discours et une certaine perception d'elle-même qui, sans être nécessairement faux, s'avèrent extrêmement proches de ce que peut produire en soi l'expérience: c'est-à-dire que c'est d'abord elle qui doit se mettre en mouvement pour changer; car c'est d'abord elle «le problème» avec «ses problèmes».

D'autre part, les résultats objectifs qui découlent des programmes peuvent s'avérer, en eux-mêmes, producteurs d'un sentiment d'exclusion et de plus faible estime de soi. Comment ? Par de multiples expériences d'employabilité peu convaincantes; par un placement en emploi peu intéressant ou non réussi, etc.. Donc par un rapport au marché

du travail plus réel, concret, qui fait apparaître les difficultés de s'intégrer, surtout lorsque l'on ne dispose ni d'une bonne formation, ni de compétences particulières.

Tous ces facteurs, intrinsèquement liés aux programmes et à son processus, peuvent donc amener la participante à se percevoir plus négativement sous de multiples dimensions de sa vie. Tous ces facteurs ont en commun, contrairement à ce que vivent les non participantes, de n'envoyer que des messages négatifs: «il n'y a pas d'emploi; les emplois sont précaires; tu n'es pas assez formée; tu n'as pas assez confiance en toi, etc.». Or, la littérature sur l'identité et l'estime de soi nous rappelle à juste titre que «si la plupart des «messages» envoyés par les autres a un caractère négatif, l'image de soi de l'individu est dévalorisée» (Camilleri et al, 1990: 114). Ces messages peuvent provenir des «attentes négatives» d'autrui. Mais ils peuvent aussi renvoyer à « la cumulation d'échecs et de déceptions (115)».

En quelque sorte, si l'expérience des programmes produits trop peu de résultats positifs et «concrets» (un emploi, une formation désirée, etc), il n'est pas impossible que des sentiments «acceptables» en période de déstabilisation, ne prennent le dessus de façon chronique, produisant une sorte «d'effet pervers» des programmes. En quelque sorte, si l'on sort les gens d'une certaine sécurité, et des certitudes toutes relatives et limitées qui vont avec (mais des certitudes quand même), et qu'on les amène en bout de route au même résultat objectif (l'assistance sociale), ne risque-t-on pas d'accentuer les sentiments de faible confiance en soi et d'exclusion ?

Une troisième et dernière interrogation surgit de ces données. Elle touche le choix même de participer ou non. En fait, qu'est-ce qui détermine vraiment le choix de la stratégie (participer ou ne pas participer) ? Serait-ce vraiment la stratégie qui produit une perception différente de l'estime de soi, un peu comme nous venons de le discuter? Ou bien, serait-ce le fait que l'on se sente moins confiant et plus exclu, qui amènerait les gens à chercher à s'intégrer à tout prix ? En quelque sorte, serait-ce les femmes qui se sentent le plus dévalorisées et exclues qui cherchent le plus à se sortir de la sécurité du revenu, acceptant dès lors de «développer leur employabilité» ?

Difficile de répondre avec certitude à cette question. Du moins le matériau issu de cette recherche ne le permet point. Une variable supplémentaire doit toutefois être prise en compte ici pour fin de discussion. Plus les femmes interviewées vieillissent, plus elles participent aux programmes d'employabilité. Ce fait renvoie sûrement à l'âge des enfants et à leur garde, déclarée comme occupation principale. C'est le lot, on l'a vu, de nombreuses femmes interviewées. Et au Québec, cela leur garantit un classement à l'aide sociale financièrement plus favorable (non disponible).

Mais une fois que les enfants sont d'âge scolaire, le classement à la sécurité du revenu change, et devient moins intéressant financièrement, lorsqu'elles se déclarent disponibles à des mesures d'employabilité. Objectivement, le rapport à l'aide sociale change, et la stratégie de survie aussi. Elles peuvent alors être amenées à chercher un programme pour des raisons financières. Mais il ne s'agit peut-être pas que d'une question d'argent.

En lien avec notre première interrogation, il faut se demander si, une fois les enfants plus vieux, les facteurs subjectifs qui renforçaient alors les sentiments d'utilité et de responsabilité sociale ne perdent pas un peu de leurs forces. Si le sens de la vie et la place dans la société par et pour les enfants ne deviennent pas un peu caduques. C'est alors que l'on atteint peut-être les limites de la valorisation d'être toujours à la maison. Et qu'apparaît peut-être un besoin de développer d'autres compétences, d'être un peu plus qu'une mère, et conséquemment de développer une autre stratégie de vie.

Bibliographie

Camilleri, C., Kastersztein, J., Lipiansky, E.M., Maleuska-Peyre, H., Tabouda-Leonetti, I., Vasquey, A. (1990) *Stratégies identitaires*. Paris, P.U.F.

Colin, C., Ouellet, F., Boyer, G., et Martin, C. (1992) *Extrême pauvreté, maternité et santé*. Montréal, Éditions Saint-Martin.

Conseil national du bien-être social (1993). *Profil de la pauvreté, mise à jour pour 1991*. Ottawa, hiver.

Ministère de la sécurité du revenu (1994) *De l'aide sociale à la sécurité du revenu. Rapport statistique 1992-1993*. Québec, Direction de l'évaluation et de la statistique, janvier.

Jeux d'ombre et de lumière : des enjeux dans le développement de l'employabilité

Fabiola Gagnon

Fondé en 1986, au lendemain de l'Année internationale de la jeunesse, le Service de préparation et d'intégration au travail (SPRINT) a comme mandat de favoriser l'insertion sociale des jeunes du Trois-Rivières métropolitain via leur intégration sur le marché du travail.

Pour illustrer la problématique de la clientèle ainsi que la dynamique d'intervention utilisées à SPRINT, je vous propose une métaphore: celle de l'ombre et de la lumière. Sous une lumière naturelle ou artificielle, un individu projette toujours son ombre sur un mur ou au sol. Il s'agit là de l'impact de son identité sur son environnement. Sans lumière, nulle ombre n'est possible. Il est également possible de vivre à l'ombre d'une autre personne qui, ainsi, bloque l'accès à la lumière.

Les personnes qui composent la clientèle de SPRINT ont vécu leur part de situations ombrageuses et sont à la recherche de la lumière qui leur permettra de redécouvrir le contour de leur ombre respective. Il en sera question dans la première partie de ce texte. En deuxième lieu, sera examinée l'intervention faite au SPRINT. Une intervention qui est, en quelque sorte, un jeu de lumières multiples où chaque jeune peut reconnaître son ombre et l'image qu'il peut projeter dans différentes situations. Finalement, dans une troisième partie, sera abordée la question des résultats obtenus à la suite des interventions. Les observations faites au cours des huit années d'activité, et des quelque 425 jeunes rencontrés au SPRINT, serviront à faire le point en cette matière.

D'abord, qui sont ces jeunes qui font appel au SPRINT ? D'un point de vue purement descriptif, il s'agit d'un groupe de personnes âgées entre 18 et 30 ans, et dont l'âge moyen se situe à 21 ans. Majoritairement des hommes (63 %), ces personnes sont célibataires et vivent chez un parent ou seul en appartement. La principale source de revenu pour près de la moitié d'entre elles est la sécurité du revenu, alors que l'autre moitié n'a aucun revenu au moment de son admission au SPRINT. Ayant quitté le système scolaire depuis plus de 4 ans en moyenne, 67 % d'entre elles n'ont pas leur diplôme d'études secondaires. Elles ont pour la plupart à leur actif quelques expériences de travail, mais celles-ci sont habituellement de courte durée (environ 3 mois). Par ces quelques données, il est facile de conclure qu'il y a là source d'ombre pour bon nombre des jeunes du SPRINT.

D'un point de vue plus dynamique, les histoires de vie de ces jeunes révèlent l'existence de zones d'ombre réelles et parfois de zones de noirceur totale. Il n'est pas rare de rencontrer au SPRINT des jeunes qui ont vécu des situations familiales difficiles telles que divorce, abus physique ou moral, alcoolisme et absence de stabilité. De plus, leurs expériences, au lieu de rehausser et de consolider leur estime personnelle et leur confiance, entraînent une détérioration du rapport personnalité/environnement, créant ainsi des zones d'ombre de plus en plus nombreuses. Ainsi, plusieurs de ces jeunes rencontrent des facteurs de stress psycho-sociaux tels un endettement élevé, une santé chancelante, la pression judiciaire ou une situation de nomadisme (c'est-à-dire des déménagements rapides et fréquents).

À ce tableau, il faut ajouter celui du marché du travail et de ses ombres avant de pouvoir intervenir et faire jaillir la lumière. À ce sujet, mentionnons seulement au passage les fermetures d'entreprises, la hausse du nombre d'emplois précaires (c'est-à-dire à temps partiel ou à durée réduite), le besoin sans cesse croissant d'une main-d'oeuvre spécialisée pour faire face à la concurrence mondiale.

C'est en prenant en considération ces deux réalités que le SPRINT crée des jeux de lumières dans son intervention. En premier lieu, il importe de sortir de l'ombre les jeunes qui font appel à l'organisme et de les remettre en contact avec leur propre lumière intérieure. Pour ce faire, un programme de formation constitué par trois jours intensifs d'ateliers est offert. Au terme de ces ateliers, qui portent sur la connaissance de soi, chacun a repris contact avec ses valeurs, ses besoins et ses acquis (autant personnels que professionnels); ceci favorise l'amélioration de l'estime et de la confiance personnelles.

Pour opérer ce changement, le projecteur de poursuite est placé sur chacun des jeunes; les activités devenant des prétextes, des supports. Cette manière de faire force chacun à se centrer sur lui-même, à reconnaître son image volontairement grossie, tel un jeu d'ombres chinoises.

Par la suite, le projecteur est dirigé vers le marché du travail, vers sa réalité, ses possibilités et les stratégies pour y accéder et y demeurer. À partir de ce moment, il y a une gradation dans les jeux de lumière, comme pour les séances d'exposition au soleil (trop d'exposition sans protection et la peau brûle). À titre d'exemples comme moyens pour entrer sur le marché du travail, il y a: la réalisation d'un rallye d'information; un travail d'exploration dans une entreprise; des démarches pratiques; des simulations de rencontres d'information et d'entrevues; et une semaine intensive de recherche d'emploi. À ces activités s'ajoutent celles portant sur les réalités dans les relations de travail telles que la gestion des conflits, la relation avec l'autorité, l'intégration dans une équipe de travail. Évidemment, ce passage à une lumière de plus en plus forte, de plus en plus intense se prépare progressivement, à la manière dont on utilise les crèmes protectrices contre le soleil. Cette préparation essentielle remet en lumière chaque jeune et lui permet de préciser l'ombre qu'il peut maintenant projeter et qui est le reflet juste de ce qu'il est.

Aux ateliers de formation en groupe se greffe une démarche individuelle sous forme de rencontre hebdomadaire avec un conseiller. Ces rencontres sont des moments privilégiés car elles permettent de faire le focus sur les facteurs de stress psychosociaux propres à chaque jeune et de les supporter dans la mise en oeuvre d'actions pour réduire les zones d'ombre. À ce travail sur le développement personnel s'ajoute l'intervention concernant le développement de l'employabilité. Ainsi, les rencontres hebdomadaires permettent de préciser les choix professionnels et les actions à entreprendre pour y parvenir.

Mais quels sont les résultats de ce type d'intervention ? Sur le plan du développement personnel, on constate un meilleur rapport personnalité/environnement accompagné d'une réduction des facteurs de stress psychosociaux (famille, entourage, endettement, logement, santé, justice), une meilleure utilisation des ressources personnelles (autonomie, confiance en soi, ouverture à soi-même et aux autres, sens de l'organisation, tolérance à la frustration), ainsi qu'un niveau de fonctionnement plus stable et plus de contrôle sur ses actes, ses réactions face à divers facteurs environnementaux.

Sur le plan du développement de l'employabilité, on note l'acquisition de connaissances propres aux outils et techniques de recherche d'emploi, ainsi qu'au marché du travail. Mais surtout, on remarque un meilleur savoir-faire et savoir-être dans différentes situations, lesquelles sont intimement liées à l'amélioration du contrôle que chaque jeune exerce sur sa vie. Plus spécifiquement, on pense à de meilleures habitudes, attitudes et comportements favorisant le maintien en emploi.

Le dernier rapport annuel de SPRINT (datant de septembre 1993) indique un taux d'activité variant entre 72 et 86 % pour les groupes des trois dernières années. Par taux d'activité, il faut comprendre: emploi à temps complet, emploi à temps partiel, retour aux études ou recherche active d'un emploi. Au fil des ans, on note une diminution du nombre de jeunes qui occupent un emploi à temps plein au profit du nombre de ceux qui trouvent un emploi à temps partiel. Les statistiques compilées par SPRINT révèlent également un fort pourcentage de jeunes qui effectuent un retour aux études (entre 23 et 30 %), ce qui s'avère positif compte tenu de leur niveau de scolarité de départ (67 % n'ont pas de diplôme d'études secondaires).

En guise de conclusion, SPRINT désire partager certains constats, observations et interrogations qui sont, en quelque sorte et de son avis, les enjeux de demain.

1. La nécessité de préserver et de bonifier la dimension du développement personnel à l'intérieur de tout programme de développement de l'employabilité (source de lumière).
2. La menace pour les jeunes sans revenu d'avoir un accès limité aux ressources en raison de la priorité accordée aux deux grandes catégories de clientèle que sont les prestataires de l'assurance-chômage et de la sécurité du revenu (source d'ombre).

3. Les exigences sans cesse plus grandes du marché du travail qui auront comme conséquence l'exclusion d'une partie de la population dont celle de SPRINT (source d'ombre).
4. L'accessibilité limitée à la formation professionnelle pour les jeunes moins scolarisés (source d'ombre).
5. La responsabilisation des employeurs concernant la formation en cours d'emploi (source d'ombre ou de lumière selon la volonté de chaque employeur).
6. L'engagement social de certains employeurs pour favoriser l'intégration à long terme des jeunes fréquentant des organismes comme SPRINT (source de lumière).
7. Le reflet de la lumière, ou le retour sur l'investissement, lorsqu'un ancien participant avise qu'un emploi est disponible dans l'entreprise où il travaille (source de lumière).
8. L'amélioration de l'estime de soi et du sentiment de fierté d'avoir gagné son salaire et par conséquent d'être un membre à part entière de la société (source de lumière).

Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle

Denise Julien
Michelle Duval
Jean-Claude Guérard

Première partie : Comment transformer des besoins en stratégie de développement local

par Denise Julien

Pour présenter ce sujet, nous nous sommes mis à trois. D'une part parce que nous voulions témoigner d'une expérimentation locale qui selon nous est porteuse d'avenir, et d'autre part parce que nous voulions vous faire part de l'enrichissement mutuel que nous apporte notre collaboration. Il n'est pas fréquent que les acteurs sociaux en région puissent travailler avec des universitaires. Encore moins fréquent quand ces universitaires viennent d'horizons aussi différents que celui du monde des affaires et celui du travail social. C'est pourtant ce que nous vivons depuis bientôt deux ans et, pour ma part, les résultats en sont probants.

Je vous présenterai dans un premier temps l'objet de notre expérimentation. Michelle Duval du Département de travail social de l'U.Q.A.M. et Jean Claude Guérard des HEC vous feront part des conclusions qu'ils tissent de ce mode de collaboration.

Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle c'est d'abord et avant tout le projet d'une collectivité. Une collectivité aux prises avec deux (2) besoins fondamentaux :

- celui d'aide à domicile des personnes en perte d'autonomie, majoritairement des aîné(e)s;
- celui de l'insertion au marché du travail des plus démunis, et ce, dans un contexte global de sous-développement local.

Situons d'abord la M.R.C.¹ d'Antoine-Labelle. Un immense territoire (15 800km²) trois fois plus vaste que l'Ile-du-Prince-Edouard, situé au nord de la région des Laurentides et qui représente, à lui seul, 73% de la superficie de cette région. Le taux d'occupation du territoire est de 6 habitants/kilomètre carré pour une population globale de 32 000 personnes.

¹ Municipalité régionale de comté.

La M.R.C. d'Antoine-Labelle a pour centre régional, Mont-Laurier. C'est une des M.R.C. périphériques les plus pauvres du Québec où les enjeux majeurs sont, d'une part, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes et, d'autre part, le problème de l'emploi.

À l'origine du projet, on trouve une pièce de théâtre «Madame Armand ou les Vieux, c'est l'avenir». Conçue par l'A.Q.D.R.² - Section Mont-Laurier et réalisée par la troupe locale Montserrat, cette pièce a été représentée dans 22 des 23 municipalités de la M.R.C. On en a fait un vidéo à partir duquel le C.L.S.C.³ et l'A.Q.D.R. ont fait une tournée de consultation. Il en est ressorti que les aîné(e)s et les personnes en perte d'autonomie de la M.R.C. voulaient demeurer à domicile, dans leur municipalité, dans leur rang, et ce, malgré le handicap majeur que constitue pour eux la pauvreté. C'est leur choix de vie qui, disent-ils, ne pourra se réaliser qu'avec de l'aide. Et cette aide, c'est d'abord au quotidien qu'elle s'avère nécessaire.

Au-delà de ce qui peut être offert par les proches et la famille, le C.L.S.C. ou les groupes de bénévoles, il reste un volume de travaux quotidiens et saisonniers à accomplir. Qui va entrer le bois de chauffage ? Qui va tondre le gazon ? Qui va déneiger le balcon et le trottoir qui mène à la rue ? Qui surtout va aider à faire le ménage régulier et celui du printemps ?

À cela s'ajoute une autre problématique en région périphérique. Pour pouvoir continuer à vivre dans sa municipalité, encore faut-il que la municipalité survive. Déjà dans plusieurs d'entre elles, l'école est fermée. Les jeunes partent. Les aîné(e)s ont donc demandé que la solution à leurs besoins d'aide se transforme en emplois pour les plus jeunes. Alors on s'est mis à l'ouvrage. «On» c'est-à-dire la communauté qui a mis sur pied le Comité d'information et de concertation pour les emplois socialement rentables⁴ d'où origine Défi-Autonomie. Les emplois socialement rentables, ce fut une idée glanée lors de la première grande rencontre du FORUM pour l'emploi en 1991.

² Association québécoise des droits des retraités.

³ Centre local de services communautaires

⁴ A.Q.D.R.- Mont-Laurier, R.D.A.S.- (Regroupement pour la défense des assistés sociaux), C.L.S.C. des Hautes-Laurentides, M.R.C.A.-L., Evêché, Centre d'emploi de Mont-Laurier, Centre Travail-Québec, C.A.D.C. (Comité d'aide au développement des collectivités), Groupes bénévoles, Société de développement de la Main-d'oeuvre, C.A.R.H.V. (Centre d'accueil et de Réadaptation des Hautes-Vallées), Centre de bénévolat Léonie-Bélanger, Maison des Jeunes de la Rouge, Centre d'Accueil Ste-Anne.

Dans un premier temps, le Comité s'est doté d'une stratégie d'action inspirée de l'O.C.D.E. Dès 1985, l'O.C.D.E. constatait que :

«Les problèmes importants de chômage et d'exclusion du marché du travail que connaissent les régions périphériques ne peuvent pas être résolus par l'une ou l'autre des politiques sectorielles prises isolément ni sans la participation et l'engagement des individus concernés.

Il ne suffit plus d'agir au niveau de la préparation à l'emploi.

Il faut agir au niveau de l'offre d'emploi.

Comment?

D'une part, en jouant sur la structure des dépenses publiques, ventilées en dépenses d'équipement (ex. : institutionnalisation) et en dépenses de fonctionnement (ex.: maintien à domicile), et d'autre part en rendant productifs les paiements de transfert consentis par les gouvernements (prestation d'aide sociale, assurance-chômage, allocations directes, etc.) tout en misant sur les solidarités locales.»

Dans un deuxième temps, le Comité a identifié un porteur de dossier car il n'y a pas de bonnes idées si elles ne sont pas portées. C'est ainsi qu'est né Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle, un organisme à but non lucratif dont le mandat est double :

- Offrir, à domicile, des services d'aide domestique aux personnes en perte d'autonomie de la M.R.C. Antoine-Labelle;
- Développer l'employabilité des bénéficiaires de la Sécurité du Revenu qui veulent intégrer le marché du travail et contribuer activement à leur insertion.

Finalement, comme il était impossible au moment où nous avons conçu ce projet de le financer de façon viable dans le cadre des programmes gouvernementaux de l'heure, le Comité a décidé d'en faire l'expérimentation. Pour ce faire, Défi-Autonomie s'est associé des partenaires, financiers d'une part et universitaires d'autre part.

Pour concevoir un nouvel outil de développement, il faut faire de la R/D (recherche/développement) sociale. Si on veut réussir une telle opération, on ne peut l'improviser. Il devient donc indispensable d'y associer des experts. Pour nous, ces experts ce sont les HEC avec Jean-Claude Guérard et Daniel Côté pour l'aspect économique, et le Département de travail social de l'UQAM avec Michelle Duval pour l'aspect social.

Où se situent les jeunes dans ce projet ? Nulle part en particulier. Partout, toutefois comme partie prenante de notre collectivité. En effet, dans notre M.R.C., nous ne connaissons pas le clivage intergénérationnel qui se vit en milieu urbain. De plus, pour

nous, travailler au développement local c'est travailler au développement de toute la collectivité.

Nous tirons notre inspiration de la pensée de Fernand Dumont qui propose de :

«Penser globalement - Agir localement»

Ce n'est qu'en redynamisant le tissu socio-économique de la M.R.C. d'Antoine-Labelle qu'on pourra inciter les jeunes à investir dans leur avenir et dans le développement de leur M.R.C.

En ce sens, la mise en place d'entreprises d'insertion ayant comme passerelle les services de proximité telle l'aide domestique à domicile pour les personnes en perte d'autonomie, nous semble porteuse d'avenir. Ces entreprises permettraient aux jeunes et aux moins jeunes d'appivoiser le marché du travail et de se préparer activement à s'y insérer. Elles permettraient également aux employeurs de reviser certaines de leurs règles de recrutement de la main-d'oeuvre telle la surqualification comme barrière à l'entrée de certains postes.

• • • • •

Deuxième partie : La nécessaire articulation de l'économique et du social

par Michelle Duval

Lorsque Denise Julien m'a approchée, à l'automne 1992, pour jouer le rôle de chercheure consultante auprès de Défi-Autonomie, je ne voyais pas trop quelle contribution je pourrais apporter. Organisatrice communautaire de métier, recyclée en recherche sociale suite à un doctorat en science politique, je ne me sentais pas du tout apte à traiter des questions de développement de l'employabilité.

Par contre, il y avait un volet de Défi-Autonomie que je connaissais bien suite à ma pratique en CLSC, celui du maintien à domicile. J'ai alors décidé de limiter ma collaboration au projet à ce volet, et j'ai entrepris une étude pour évaluer la façon dont les services de travaux lourds et légers répondaient aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Je m'occupais donc du volet maintien à domicile, laissant aux experts en économie et en gestion, comme les chercheurs des HEC, le soin de travailler sur les autres volets du projet.

Mais Défi-Autonomie est un tout; les différents volets qui le composent ne sont pas des entités séparées. Comme dans tout projet de développement économique communautaire, l'économique et le social sont intimement liés. C'est ce que l'expérience m'a amenée à constater très rapidement. Il était impossible de limiter mon étude à la seule dimension

sociale des services offerts; le coût de ces services, la compétence des personnes qui les dispensent ainsi que leur mode d'organisation sont autant de facteurs qui influencent la façon dont ces services répondent aux besoins des personnes qui les reçoivent.

En même temps que je constatais l'importance d'introduire la dimension économique dans mon analyse, je me rendais également compte qu'il était indispensable que la dimension sociale soit présente quand on parle de développement de l'employabilité ou de mise sur pied d'une entreprise d'insertion. Prenons le cas des travailleuses de Défi-Autonomie. La moitié d'entre elles sont cheffes de familles monoparentales. Or le fait d'être seules responsables de jeunes enfants pose des contraintes particulières⁵ dont doivent tenir compte les stratégies visant à supporter ces femmes dans leur démarche d'insertion en emploi.

C'est à l'occasion des rencontres réunissant les intervenants de Défi-Autonomie et les chercheurs collaborant au projet qu'il m'est apparu évident que l'économique est indissociable du social, même si ces deux univers semblaient étrangers l'un à l'autre. En effet, lors de nos discussions, nous ne parlions pas le même langage, nous n'avions pas le même angle pour examiner la réalité. Pourtant, nous regardions la même réalité, celle du projet Défi-Autonomie.

Petit à petit, en travaillant ensemble sur le même terrain, nous commençons à apprendre le langage de l'autre, et à développer une perspective commune. C'est parce que nous travaillons sur le même terrain que non seulement nous pouvons faire cette démarche, mais surtout que nous sommes forcés de la faire. Sinon, il serait tellement plus facile de rester cantonné dans nos disciplines respectives.

Cette expérience de multidisciplinarité que je vis actuellement m'amène à faire les réflexions suivantes:

Les expériences de développement économique communautaire, comme celle menée par l'équipe Défi-Autonomie, sont des initiatives locales de développement cherchant à concilier des objectifs à la fois économiques et sociaux. Les personnes qui sont à l'origine de telles initiatives sont des leaders communautaires actifs sur le plan social plutôt que des gens d'affaires. Et ce sont ces personnes qui sont le plus susceptibles d'introduire des objectifs sociaux à l'intérieur des stratégies de développement. C'est ce que révèle une étude effectuée en 1993 par Favreau et Ninacs⁶.

⁵ Voir à ce sujet S. Zouali et C. Rousseau, "Les familles monoparentales au Québec. Leurs réalités et leurs difficultés à intégrer le marché du travail", *Le marché du travail*, février 1992, pp. 6-8, 83-89.

⁶ Favreau, L. et W. N., Ninacs, *Pratiques de développement économique communautaire au Québec: de l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire - Rapport abrégé*. Résumé du rapport d'une recherche financée par le Programme de Subventions nationales au bien-être social de Développement des ressources humaines Canada, novembre 1993,

Or, une telle incursion des leaders communautaires dans le domaine économique ne va pas de soi. Il leur faut développer de nouvelles stratégies et se doter de connaissances en économie et en gestion. Il leur faut aussi, et même surtout, non seulement s'approprier ces outils, mais les redéfinir d'un point de vue social.

Pour y arriver, les leaders communautaires ont besoin de formation, tout comme les intervenants professionnels qui travaillent avec eux, c'est-à-dire les organisateurs communautaires. Or, si je regarde le département de travail social à l'Université du Québec à Montréal où j'enseigne aux futurs organisateurs et organisatrices communautaires, les questions économiques sont rarement abordées.

Pour soutenir et multiplier les initiatives en développement économique communautaire, il est urgent de développer des programmes de formation permettant d'harmoniser les objectifs sociaux et économiques. Pour y arriver, il faut s'inspirer d'expériences comme celle de Défi-Autonomie et tirer profit des enseignements dont elles sont porteuses. De cette façon s'établira une véritable réciprocité dans les relations entre les universités et les collectivités, les unes et les autres se rendant mutuellement service.



Troisième partie : La gestion et le socio-communautaire
par Jean-Claude Guérard

Par la présente, je veux répondre à la question, préoccupante pour certains, «que vient foutre dans le champ socio-communautaire l'École des Hautes Études Commerciales», les plus audacieux insinuant «cet antre du capitalisme». La réponse est toute simple: HEC est une école de gestion s'intéressant au développement des entreprises. Les organismes communautaires et les organisations sans but lucratif (OSBL) sont avant toute chose des entreprises. Peut-être faudrait-il parler d'entreprises sans but lucratif ou mieux d'entreprises socio-communautaires.

Au fait, qu'est ce qu'une entreprise ? C'est un instrument, ayant certes ses règles, mais un instrument dont on se dote pour atteindre des objectifs prédéfinis. Cet instrument coordonne la technologie et les partenaires: ceux de la main d'oeuvre, du marché, de l'approvisionnement, du financement et ce, en vue de produire des biens ou des services pour atteindre les objectifs fixés. Le terme «entreprise capitaliste» fait référence au fait qu'une telle entreprise est créée par l'apport de capitaux désireux d'être rentabilisés.

Entre nous, le concept de maximisation des profits est bien théorique puisque, s'il en était réellement ainsi, les entreprises rationaliseraient leurs opérations même en situation de très forte profitabilité. Parlons plutôt de la recherche d'un rendement satisfaisant pour les détenteurs de capitaux. D'où, pour se prémunir contre les sorties de fonds et favoriser la croissance des entreprises, la nécessaire présence de la plus-value.

L'entreprise est un instrument permettant d'atteindre des objectifs. Tout est donc question d'objectifs. Ils peuvent être économiques mais aussi sociaux. Pour Défi-Autonomie, l'objectif est très clair: valoriser l'aide aux personnes en perte d'autonomie en leur offrant une aide domestique sécuritaire et de bonne qualité dans le cadre d'un processus d'encadrement et de formation favorisant l'insertion au marché du travail des prestataires de la sécurité du revenu et ce, en les préparant à faire des stages en entreprises.

L'objectif étant ciblé, il faut créer l'instrument, i.e. l'entreprise. Mais avant tout, il faut identifier les «propriétaires» de l'entreprise, i.e. ces personnes ou ces organismes du milieu à qui l'on demande de mettre au service de l'entreprise leur soutien, leur énergie et leur savoir. Leur présence sera fonction de leur adhésion aux objectifs établis. Sans eux, l'entreprise ne pourra pas naître. Si elle se crée malgré tout, elle sera peu crédible dans son milieu, inefficace parce que faisant face à trop de contraintes ou de réticences et, somme toute, une entreprise passagère dont l'impact risque d'être plus négatif que positif.

L'entreprise socio-communautaire appartient donc à ses propriétaires tels que définis et non à ses permanents. En toute légitimité, ces organismes «propriétaires» voudront être représentés au conseil d'administration pour soutenir l'entreprise de leur expertise, pour s'assurer que les objectifs ciblés restent prioritaires et sont atteints. Comme administrateurs, leur rôle est de décider en fonction des orientations de l'entreprise et de s'assurer que ces orientations priment sur la capacité des dirigeants ou permanents. Leur indifférence ou plus simplement leur départ signale certes que, pour ces propriétaires, l'entreprise est devenue non rentable parce qu'incapable d'atteindre les objectifs liés à leur adhésion.

L'entreprise est un instrument ayant ses règles, en particulier celles qui sont liées au plan d'affaires et celles qui sont liées à la rationalisation.

Les premières font certes référence aux études de marché et de concurrence. Avant de lancer une entreprise socio-communautaire, il faut identifier le service à rendre et mesurer le niveau de satisfaction de ce service dans la communauté. Il faut identifier les joueurs sur le territoire et évaluer la présence ou l'absence des concurrents. J'ajouterai que souvent dans le secteur communautaire la concurrence est aussi impitoyable qu'elle peut l'être dans le secteur privé. Pour Défi-Autonomie, il fallait identifier les organismes communautaires, publics et privés, oeuvrant soit auprès des personnes âgées, soit auprès des prestataires de la sécurité du revenu, et identifier le

rôle de chacun. Pour les fondateurs de Défi-Autonomie, le service à rendre devait être complémentaire à ceux rendus par les autres organismes, nécessitant ainsi une cohésion avec la plupart d'entre eux. Le but d'un tel exercice est d'obtenir un appui tangible du milieu.

Ces règles font aussi référence à la main d'oeuvre pour l'amener à s'intégrer aux objectifs. On touche ainsi à l'organisation du travail, à la recherche de la qualité, à la formation des employés et à l'utilisation efficace des technologies présentes.

Ces règles font aussi référence à la clientèle pour se l'approprier grâce à un service courtois et d'excellente qualité. Sur ce point, je dirai que les entreprises socio-communautaires doivent satisfaire deux clientèles: celle qui donne le contrat de service (appelé maladroitement subvention) et celle qui reçoit le service. On se doit de respecter les conditions et désirs émis par chacune de ces clientèles.

Ces règles font aussi référence au financement. Non seulement faut-il obtenir le contrat de service, mais encore identifier le banquier compréhensif qui assurera les marges de crédit requises pour faire face au retard de paiements de l'offreur du contrat de service. Si on est satisfait de la compréhension d'un tel banquier, il faut aussi être orgueilleux du remboursement de ses dettes. J'ajouterai même qu'il faut assez d'orgueil pour que les dons reçus de la communauté et utilisés pour créer l'entreprise socio-communautaire soient remboursés à la communauté pour qu'ils puissent servir à d'autres.

À ces règles touchant pour la plupart la quotidienneté de l'entreprise, j'ajouterai celles touchant la rationalisation de l'entreprise. Je fais référence à la nécessité du contrôle, à l'évaluation de la performance amenant une prise de décision parfois douloureuse mais nécessaire pour réaligner l'entreprise vers ses objectifs initiaux.

Avant de conclure, je voudrais rappeler que la notion de «sans but lucratif» ne signifie pas que l'entreprise doit être déficitaire ou gérée sur la base de profit zéro. Si tel est le cas, une telle entreprise est vouée à l'échec. L'entreprise socio-communautaire doit être profitable. Les excédents générés de son opération permettent d'améliorer l'efficacité et la performance de l'entreprise, de faciliter l'atteinte de ses objectifs et de doter l'entreprise de la marge de manoeuvre requise pour faire face à de nouveaux défis. On dira dès lors que l'entreprise est en croissance. Les profits générés peuvent aussi être utilisés pour améliorer la situation économique des travailleurs et non seulement celle du dirigeant. Si on associe de façon péjorative le terme «capitaliste» à certaines entreprises à capital-action, on peut l'associer aussi péjorativement à certaines OSBL. Une OSBL capitaliste serait celle, par exemple, qui cultive la misère pour le mieux-être de ses permanents.

En conclusion, je reviendrai à la question initiale: «Qu'est-ce qu'une École de gestion comme HEC vient foutre dans le secteur socio-communautaire ?» D'abord pour apprendre la spécificité d'un tel environnement, ensuite adapter les concepts classiques d'entreprise à un tel secteur et transférer au milieu son expertise. On comprendra que ceci ne peut pas être fait en vase clos mais en synergie avec les acteurs du milieu. Ce transfert de connaissances entre le milieu et l'université se répercute aussi sur la formation de nos propres étudiants qui, avouons-le, seront les gestionnaires de demain, ceux avec qui les entreprises socio-communautaires devront se concerter pour améliorer l'environnement socio-économique de leur territoire.

Le travail : un moyen d'intégration sociale

René Roy et Janine Rouja

La peur du chômage fait de grands ravages chez les jeunes et les moins jeunes. Ils perdent, chaque jour, davantage de leur enthousiasme. Cette même peur alimente aussi les discours racistes et ségrégationnistes envers les femmes qui ne veulent plus rester à la maison, envers les étrangers qui viennent voler «nos jobs», envers les «vieux Baby Boomers» qui devraient s'orienter vers «Liberté 55». C'est dans ce contexte que les jeunes, décrocheurs ou non-décrocheurs, ont à faire le passage de l'école au marché du travail. Au même moment, ils ont à faire la transition du monde de l'adolescence à celui du jeune adulte. Les interventions d'Opération Placement Jeunesse s'inscrivent dans cette transition et visent la réussite du changement de statut d'étudiant à celui de jeune travailleur.

Au plan social, ce passage va toucher le jeune de diverses façons. Il est donc fondamental de bien cerner les intérêts et les demandes qu'il exprime. Il est aussi important d'évaluer sa motivation à faire des changements dans sa vie. Toutefois, il existe un obstacle à cette motivation: la peur. Peur d'avoir l'air «ti-cul». Peur de ne pas être à la hauteur. Peur de se faire engueuler. Peur de perdre le contrôle. Peur de se faire mettre à la porte. Peur d'être jugé, d'avoir 16 ans, d'être noir, d'avoir les cheveux verts, etc. Mais surtout, peur que sa peur se voit.

Ceci dit, il reste que la clientèle d'Opération Placement Jeunesse a un préjugé favorable envers le travail. Les jeunes sont conscients qu'ils ont beaucoup de chemin à parcourir et ils sont prêts à apprendre. Et c'est d'ailleurs ce qu'a confirmé un sondage-maison réalisé auprès des anciens. Unaniment, ils recommandent de développer des «trucs» visant à améliorer la connaissance de soi. Opération Placement Jeunesse doit donc continuellement innover pour créer des outils différents des orienteurs scolaires ou des psychologues.

Pourquoi vouloir mieux se connaître ? Qu'est-ce que ça donne ? Voici un exemple. Christian, à la suite d'un exercice sur les valeurs, se surprend lui-même d'en avoir trouvé dix. Il s'exclame: «Eh wow... quand je vais dire à mes «chums» que j'ai dix valeurs !» lui-même en était tout étonné. Puisque les jeunes sont en rupture avec les systèmes social, familial et politique, ils ont besoin de mieux se connaître. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'ils ne choisissent pas, ils sont en réaction. Ils sont en révolte contre la famille, l'école et même le travail. Or, ils n'ont pas décidé d'intégrer le marché du travail, ils ont décidé de quitter l'école.

Par contre, très vite, ils prennent conscience qu'ils sont arrivés à un tournant de leur vie. Pendant qu'ils négocient ce tournant, ils ont à choisir, par exemple, entre

l'investissement dans des activités illicites ou l'entrée sur le marché du travail. Malheureusement, ils éprouvent une grande difficulté à imaginer leur avenir, à se voir comme un jeune travailleur. Alors, à l'aide d'Opération Placement Jeunesse, ils découvrent leur potentiel, leurs intérêts et leurs possibilités, lesquelles peuvent être transférables ou à développer.

Un autre aspect de l'intervention a trait à la motivation à trouver un emploi. À ce sujet, l'un des jeunes faisait part de cette réflexion: «Ce qui m'a le plus aidé, c'est qu'on m'écoute parler de mes bons et de mes mauvais coups, de mes expériences face au travail ou ailleurs. Mais surtout ce qui m'a aidé, c'est de faire le point à chaque fois sur les résultats réels obtenus». Mais la peur du rejet est très profonde parce que, disait-il: «Si l'on me trouve trop bon, on va me dire que je suis autonome et me laisser tomber. Et si je parle trop de mes difficultés, on va me dire que je ne suis pas prêt, pas capable... c'est pire».

Ainsi, la motivation à trouver un emploi prend sa source dans la capacité de l'intervenant à «croire» que le jeune peut et doit effectivement décider de ce qu'il a à faire. Le changement de statut (passer d'étudiant à jeune travailleur) se fait donc lentement et progressivement. Il importe donc de soutenir les jeunes dans cette démarche en leur donnant l'heure juste. Aussi, lorsqu'un jeune qui est en emploi depuis deux semaines menace de tout laisser tomber pour une raison ou une autre, il faut lui poser cette simple question : «Combien de temps as-tu pris pour te trouver cette «job»-là ?»

Dans cette démarche, la locomotive est le sens qu'ils veulent donner à leur vie. À ce sujet, il faut rester «pratico-pratique» tout en les aidant à rêver. C'est la meilleure façon d'augmenter leur espoir et leur estime d'eux-mêmes. Il faut enrayer progressivement le cercle «démotivation-échec» par des expériences dont les résultats, à leurs yeux, sont satisfaisants. De cette façon, ils apprivoisent le succès et à long terme ils visent la réussite tant au plan personnel que professionnel.

À la fin de l'adolescence, les valeurs reliées à la consommation sont omniprésentes. Chacun rêve d'avoir un manteau de cuir, un système de son, une voiture: ça prend de l'argent. Et, bien vite, apparaissent d'autres besoins: avoir une blonde, avoir un appartement, envisager une vie de couple, etc. Ça prend une «job» et ça prend quelqu'un qui nous parle de budget. On en arrive donc rapidement à aborder le sujet des responsabilités du jeune adulte.

Dans tous les cas, on traite donc du sens de la vie, du sens de sa vie. Comme disait un jeune avec lequel Opération Placement Jeunesse a fait affaire: «J'ai besoin qu'on me parle d'homme à homme. Qu'on me dise comment ça marche. Qu'on me donne des trucs mais qu'on me laisse décider et me reprendre si je me trompe». Et il ajoutait: «Je ne peux pas devenir un adulte en un jour. Jusqu'ici, j'ai eu du «fun», j'ai survécu. Du jour au lendemain, on veut que j'économise, que je me couche tôt, me lève tôt, que je fasse mon lunch et que je continue à faire des efforts même le lendemain de la paye !»

Un autre point commun à l'ensemble de la clientèle et qui représente un énorme problème: l'autorité. Notre expérience venant du suivi en emploi des jeunes nous montre que le «boss» devient l'élément où tout vient se greffer. Il y a les «bons-boss-cool» et les mauvais boss. Au départ, le jeune pense que les parents et les professeurs sont les personnes qui détiennent le plus d'autorité dans la société jusqu'au jour où celle du patron se fait sentir: «Quand un «boss» me donne des ordres, c'est pas pareil».

À mesure que l'effet de surprise et que la crise passent (cela peut être plus ou moins long selon l'individu), le patron devient peu à peu humain, avec des qualités et des défauts. C'est alors avec fierté que le jeune dira: «Mon boss est comme ci. Mon boss est comme ça...». Ici, c'est l'emploi du «mon» qu'il faut souligner. Il commence alors à s'adresser à nous en tant qu'égal, c'est-à-dire de travailleur à travailleur, et l'on peut sentir sa fierté.

En résumé, apprendre à faire sa place à partir de ses capacités, de ses qualités, de ses valeurs, et comprendre qu'on est engagé pour faire une tâche et remplir un rôle représentent des apprentissages difficiles, et ce, à tout âge. Pour certains adolescents, comme l'ont dit Louison Pronovost et Marc Leblanc, l'école est un lieu de grandes tensions et de problèmes. L'abandon scolaire s'avère une partie de la solution. Cependant, le jeune supporte mal d'être sans engagement et sans statut. L'intégration au monde du travail joue un rôle de régulation et de socialisation et constitue une protection contre les actes délinquants.

Bien sûr, nous partageons ces conclusions. Dans un moment de crise de l'emploi, comme celui que l'on connaît présentement, agir seul c'est se retrouver démuné, impuissant à relever quelque défi que ce soit parce que l'on n'y comprend rien, parce que cela n'a pas de sens.

Que voit-on depuis quelques années ? Les lois sociales se modifient, les règles changent, l'emploi est rare, précaire et constamment menacé. Mais tous ces changements ne font que mettre en lumière l'importance du travail au sein de la famille, au sein de la société. Le travail reste l'une des voies menant vers la dignité.

Perception de la vie de couple et de la prévention prémaritale

Jean-Marie Boisvert, Madeleine Beaudry,
Robert Ladouceur et Mark Freeston

Dans la société actuelle, les relations de couple constituent certainement un domaine où la précarité est omniprésente. Ainsi, nous assistons à de nombreuses remises en question concernant l'importance de la famille étendue, la redéfinition des rôles sexuels, le mariage traditionnel par rapport à la cohabitation et l'augmentation des séparations et des divorces. De plus, les recherches qui comparent la population québécoise à d'autres populations trouvent la plupart du temps que les québécois et les québécoises ont des attitudes plus libérales face à la vie de couple et appréhendent en même temps son caractère fragile et instable plus que les autres populations (Boisvert et al., 1993; Chartrand, 1992; Lisée, 1992; Wu et Balakrishnan, 1991).

Une telle situation ne peut aller sans affecter les jeunes adultes. D'autre part, il n'est pas évident que ceux-ci ont la préparation nécessaire pour s'adapter à ces changements et vivre des relations de couple satisfaisantes et harmonieuses. Tout indique que les jeunes adultes vivent et vivront eux aussi des séparations, des divorces, des conflits conjugaux et beaucoup d'insatisfaction dans leurs relations de couple. En effet, les statistiques actuelles permettent de prévoir que plus d'un mariage sur trois se terminera tôt ou tard par un divorce légal (Morrone, 1987; Statistique Canada, 1990). À cela, il faut ajouter les séparations non légales et les mésententes conjugales chroniques, dont le nombre demeure encore imprécis. On évalue que 50% des couples qui ne divorcent pas sont insatisfaits de leurs relation (Mace et Mace, 1980). Si l'on projette ces différentes statistiques, on peut considérer que parmi les couples qui se forment actuellement, plus des deux tiers seront insatisfaits de leur vie de couple, qu'ils se séparent ou non.

Le divorce, la séparation et les mésententes conjugales chroniques entraînent souvent une diminution importante du bien-être des personnes en cause, autant des enfants que des conjoints (Beisser et Glasser, 1968; Emery, 1982; Kitson et Morgan, 1990). Il est donc particulièrement de trouver des façons efficaces de prévenir ces problèmes chez les jeunes adultes.

Efficacité et limites des programmes de prévention des conflits conjugaux

Il y a un certain nombre de chercheurs qui ont élaboré des programmes de prévention des conflits conjugaux et qui en ont évalué les effets. Ils ont trouvé, en général, que ces programmes présentaient un certain niveau d'efficacité à court terme (Giblin, Sprenkle

et Sheenan, 1985; Guerney et Maxson, 1990; Olson, 1993). Par exemple, Hahlweg et Markman (1988) ont publié récemment une méta-analyse qui porte sur sept études de programmes de prévention d'orientation comportementale-cognitive. Ils ont trouvé que ces programmes ont un effet très important (grandeur de l'effet = 1,51) en ce qui concerne l'acquisition d'habiletés à la communication et à la résolution de problèmes. Mais, l'effet est plus modeste (0,52) en ce qui concerne la perception que les couples ont de leur relation. Par conséquent, l'impact des programmes de prévention des conflits conjugaux est plus important en ce qui concerne les mesures subjectives.

Les effets à long terme d'un programme de prévention constituent une autre variable importante à considérer. Malheureusement, on a peu d'études sur les effets à long terme des programmes de prévention des conflits conjugaux. Les quelques études publiées indiquent que les effets tendent à s'atténuer avec le temps (Markman, Renick, Floyd, Stanley et Clements, 1993).

Un troisième problème tient au fait qu'environ 50% des jeunes adultes refusent de participer à un tel programme ou abandonnent en cours de route (Markman, Floyd, Stanley et Lewis, 1986).

Enfin, un dernier problème consiste en ce qu'on ne sait pas si ces programmes rejoignent les jeunes adultes qui sont vraiment à risque de rencontrer des difficultés conjugales sérieuses.

Une des principales hypothèses qui guident nos recherches actuellement, c'est qu'une des causes de ces différents problèmes réside dans le fait que les programmes actuels se basent presque exclusivement sur les études des couples bien établis. Ils tiennent peu compte des perceptions des jeunes adultes concernant la vie conjugale et de leur intérêt pour les différents thèmes qui sont abordés dans de tels programmes. Cette situation se comprend très bien puisqu'il y a très peu de recherches sur ces derniers sujets. Une recherche bibliographique nous a permis de constater qu'il n'y a que deux recherches qui portent sur ces sujets : l'une porte sur les attitudes des jeunes adultes face à la vie conjugale et familiale (Martin et Martin, 1984) et l'autre, sur les intérêts d'étudiants universitaires par rapport aux thèmes qui sont généralement abordés dans des programmes de prévention des conflits conjugaux (Silliman et Schumm, 1989). Cette dernière étude montre d'ailleurs qu'il n'y a pas nécessairement équivalence entre les intérêts des jeunes adultes et les thèmes proposés dans les programmes de prévention.

Pour pallier au manque de recherches sur la perception de la vie de couple chez les jeunes adultes pour avoir des données québécoises sur le sujet, nous avons fait un sondage auprès de jeunes adultes dans les régions de Montréal et de Québec. Ce sondage portait sur la perception des difficultés conjugales et sur les intérêts concernant les thèmes qui sont ou qui pourraient être abordés dans des programmes de prévention des conflits conjugaux.

MÉTHODE

Sujets

Les sujets de ce sondage sont des jeunes adultes francophones âgés de 18 à 25 ans, recrutés à partir de numéros de téléphone choisis au hasard dans les bottins téléphoniques des régions de Montréal et de Québec. D'abord, 195 jeunes adultes ont été rejoints par téléphone. Ensuite, ceux qui acceptaient de participer à la recherche recevaient un questionnaire par la poste.

Environ une semaine plus tard, un deuxième appel téléphonique permettait de recueillir leurs réponses. Quatre-vingt pour cent de l'échantillonnage initial a ainsi complété le questionnaire, ce qui est considéré comme un excellent taux de réponse (Frey, 1989).

Le tableau 1 présente les données sociodémographiques de l'échantillon. On y voit le nombre et le pourcentage de sujets selon la ville, le sexe, la langue maternelle, l'occupation, l'état civil et le fait qu'il ait ou non une relation de couple actuellement. Les sujets ont en moyenne 21 ans et 13 années de scolarité.

Tableau 1

Données sociodémographiques de l'échantillon			
		N	%
Ville	Montréal	84	54
	Québec	72	46
Sexe	Homme	69	44
	Femme	87	56
Langue maternelle	Français	144	92
	Anglais	3	2
	Bilingue	5	3
	Autre	4	3
Occupation	Travail	60	38
	Études	81	52
	Autre	15	10
État civil	Marié	13	8
	Union de fait	21	14
	Célibataire	121	78
Relation de couple	Actuelle	103	66
	Passée	45	29
	Ni actuelle ni passée	8	5

Mesures

La perception des difficultés conjugales.

Le premier questionnaire utilisé dans ce sondage comprend trois parties, avec chacune une consigne différente. La première demande aux sujets de faire une évaluation de la fréquence d'apparition de certains problèmes chez les couples en général, sur une échelle en sept points. La deuxième demande aux sujets d'indiquer quels sont, d'après eux, les cinq problèmes qui peuvent causer le plus de dommage à une relation de couple. La troisième demande une évaluation de la probabilité d'apparition des différents problèmes pour le sujet lui-même, sur une échelle en sept points.

Les intérêts en prévention prémaritale.

Le deuxième instrument utilisé demande aux sujets d'indiquer, sur une échelle en sept points, jusqu'à quel point ils seraient intéressés à entendre parler de différents thèmes qui peuvent être abordés dans des programmes de prévention des conflits conjugaux.

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La perception des difficultés conjugales

Le tableau 2 présente les dix problèmes perçus comme les plus fréquents en réponse aux parties 1 et 3 du premier questionnaire, donc chez les couples en général et chez les sujets eux-mêmes.

Tableau 2

Moyenne des difficultés conjugales perçues comme les plus fréquentes		
Élément problématique	Chez les sujets eux-mêmes	Chez les couples en général
Jalousie	3,75 (1)	4,83 (2)
Communication	3,58 (2)	5,15 (1)
Prise de décisions et résolutions de problèmes	3,40 (4)	4,65 (3,5)
Budget et finances	3,40 (4)	4,65 (3,5)
Apparence et manies	3,19 (5)	4,06 (10)
Amitiés avec des personnes du sexe opposé	3,08 (6)	4,08 (9)
Emploi ou travail	3,06 (7)	3,94 (15,5)
Problèmes personnels importants	3,04 (8)	3,92 (17,5)
Relations extra-conjugales (infidélité)	3,03 (9)	4,22 (6)
Disponibilité émotive à l'autre	3,01 (10)	4,17 (7)
Sexualité	2,94 (13)	4,30 (5)
Tâches ménagères	2,87 (17)	4,15 (8)

La jalousie constitue le problème perçu comme le plus probable pour les sujets eux-mêmes alors que la communication est perçu comme le problème le plus fréquent pour les couples en général. Dans une étude faite par Geiss et O'Leary en 1981 auprès de thérapeutes conjugaux américains, la communication est aussi considérée comme le problème conjugal le plus fréquent, alors que la jalousie vient au 17^e rang.

Il y a 29 items qui sont communs dans l'étude de Geiss et O'Leary et dans le nôtre. Le coefficient de corrélation de Kendall entre les rangs des items selon les thérapeutes de l'étude de Geiss et O'Leary et selon les sujets de notre étude est de 0,51 ($p = 0,0001$) pour la première partie du questionnaire et de 0,41 ($p = 0,0017$) pour la troisième partie. C'est donc dire qu'il y a un certain accord entre la perception des difficultés

conjugales chez les jeunes adultes québécois et chez les thérapeutes conjugaux américains, même s'il y a des divergences.

On pourrait expliquer les différences entre les jeunes adultes québécois et les thérapeutes conjugaux américains comme dépendant des différences d'âge, des différences culturelles ou des caractéristiques professionnelles. Cette recherche ne permet pas de choisir entre ces différentes explications.

Mais, nous avons fait un deuxième sondage, subventionné par le CQRS, dont le but est en partie de nous permettre de répondre à cette question. Ce deuxième sondage fait appel à des jeunes adultes québécois, mais aussi à des personnes âgées de 40 à 65 ans et à des thérapeutes conjugaux. Nous n'avons pas terminé l'analyse des résultats de ce sondage, mais les premières analyses nous indiquent qu'il y a de nombreuses différences dans la perception des difficultés conjugales entre les thérapeutes et les jeunes adultes alors qu'il y en a peu entre les jeunes adultes et les adultes plus âgés. Les caractéristiques professionnelles seraient donc davantage la cause des différences de perception que la différence d'âge.

Une analyse de variance à mesures répétées indique que les réponses à la première et à la troisième parties du questionnaire sont significativement différentes ($F = 210,95$, $df = 1,152$, $p 0,0001$). Des tests portant sur chacune des questions montrent que les sujets évaluent systématiquement la probabilité d'avoir des problèmes conjugaux comme étant plus grande chez les couples en général que dans leur propre vie de couple actuelle ou future. Par exemple, on voit, dans le tableau 2, que la sexualité et les tâches ménagères sont considérées comme plus problématiques pour les autres que pour soi. Il y a probablement un phénomène de désirabilité sociale qui joue ici.

La deuxième partie du questionnaire demande aux sujets d'indiquer quels sont, d'après eux, les cinq problèmes pouvant causer le plus de dommage à une relation de couple et de les ordonner en commençant par le plus nuisible. Une valeur de 5 est accordée à l'élément considéré le plus dommageable, une valeur de 4 à l'élément suivant, etc. Puis la moyenne de chaque élément est calculée.

Le tableau 3 présente les dix éléments perçus comme les plus dommageables à une relation de couple. La violence physique est perçue comme étant l'élément le plus dommageable. Geiss et O'Leary (1981) ont posé la même question à des thérapeutes conjugaux et la violence physique n'apparaît pas dans la liste des dix items les plus dommageables selon les thérapeutes conjugaux américains. De même, l'inceste, la jalousie, le budget et les finances et les comportements problématiques autres que l'alcoolisme sont dans les dix éléments les plus dommageables selon les jeunes adultes québécois, alors qu'ils ne sont pas présents dans la liste des thérapeutes américains.

Tableau 3

Moyenne des problèmes perçus comme les plus dommageables par les jeunes adultes québécois	
Élément problématique	Moyenne
Violence physique	2,32
Communication	1,86
Alcoolisme	1,85
Relations extra-conjugales (infidélité)	1,48
Inceste	1,37
Jalousie	0,99
Manque d'amour	0,57
Sexualité	0,56
Budget et finances	0,43
Comportements problématiques autres que l'alcoolisme	0,37

Si l'on prend les 10 items les plus dommageables selon les thérapeutes de l'étude de Geiss et O'Leary et qu'on les compare aux rangs que les jeunes adultes donnent à ces items les uns par rapport aux autres, on obtient un coefficient de corrélation de Kendall de -0,07, donc non significatif ($p = 0,79$). Cette différence de perception dépend sans doute encore des caractéristiques professionnelles des thérapeutes conjugaux et du fait que ces deux groupes s'appuient sur des sources d'information différentes : les revues professionnelles dans le cas des thérapeutes et les média d'information (journaux, télévision, etc.) pour les jeunes adultes.

Tableau 4

Rangs des dix éléments les plus dommageables selon les thérapeutes conjugaux américains et selon les jeunes adultes québécois		
Élément problématique	Rang selon les thérapeutes américains	Rang selon les jeunes adultes québécois
Communication	1	1
Attentes irréalistes concernant le conjoint	2	7
Luttes de pouvoir	3	8
Problèmes personnels importants	4	6
Conflits de rôle	5	10
Manque d'amour	6	4
Marques d'affection	7	9
Alcoolisme	8	2
Relations extra-conjugales	9	3
Sexualité	10	5

Les intérêts en prévention des conflits conjugaux

Le tableau 5 présente les moyennes et les écarts-types des réponses des sujets aux différents éléments du questionnaire sur les intérêts en prévention des conflits conjugaux. En général, l'intérêt pour les différents thèmes est modérément élevé puisque les moyennes de 24 sur 27 des thèmes présentent une moyenne de plus de 4, c'est-à-dire qu'ils se situent du côté positif de l'échelle.

D'autre part, 54,3% des réponses individuelles se situent du côté positif de l'échelle (56,1% pour les énoncés tirés de Silliman et Schumm), comparativement à 98% dans l'étude de Silliman et Schumm (1989) qui portent sur des étudiants universitaires américains.

Tableau 5

Moyennes des thèmes les plus intéressants et les moins intéressants dans des cours sur la vie de couple, selon les jeunes adultes québécois	
Thème	Moyenne
1. Adaptation à la venue du premier enfant	5,51
2. Habiletés parentales (ex. soin et éducation des enfants)	5,42
3. Expression des sentiments	5,33
4. Apprendre à aider l'autre à solutionner ses problèmes personnels	5,32
5. Écoute de l'autre	5,19
6. Sexualité	5,13
7. Apprendre à solutionner ses problèmes personnels	5,10
8. Résolution des désaccords	5,08
9. Développement de l'intimité	5,01
10. Gestion du budget	4,91
23. Conception des relations de couple	4,08
24. Relations extra-conjugales (infidélité)	4,01
25. Relations avec la belle-famille	3,98
26. Organisation des tâches ménagères	3,76
27. Développement spirituel	3,51

Silliman et Schumm considèrent que l'intérêt élevé de leurs sujets provient du fait qu'étant étudiants, ils valorisent l'éducation et les points de vue de la classe moyenne sur le mariage; leur niveau d'intérêt ne serait donc pas représentatif de celui de la population générale. Mais dans notre étude qui porte sur la population générale, il n'y a pas de relations statistiquement significative entre le niveau de scolarité et l'intérêt pour les thèmes de prévention prémaritale. Alors, la différence entre les résultats de Silliman et Schumm et les nôtres ne semble pas pouvoir être expliqués par la différence dans le niveau de scolarité.

Les différences culturelles offrent probablement une meilleure explication des différences entre les résultats de Silliman et Schumm et les nôtres. Les québécois semblent présenter des attitudes particulièrement libérales en rapport avec les relations de couple en même temps qu'un désintérêt et même un rejet face aux valeurs religieuses (Boisvert et al., 1993; Chartrand, 1992; Lisée, 1992; Wu et Balakrishnan, 1991). Il est fort possible que les jeunes adultes québécois associent la prévention des conflits conjugaux aux «cours de préparation au mariage» offerts par l'Église catholique et, par conséquent, aux valeurs religieuses et conservatrices. Ceci expliquerait qu'ils tendent à s'en dissocier plus que les jeunes adultes américains. Si cette explication est exacte, il serait souhaitable d'en tenir compte dans la présentation d'un programme de prévention de conflits conjugaux et dans le recrutement des participants.

L'adaptation à la venue du premier enfant, les habiletés parentales et l'expression des sentiments sont les sujets qui intéressent le plus les jeunes adultes québécois. Par ailleurs, le développement spirituel, l'organisation des tâches ménagères et les relations avec la belle-famille constituent les domaines les moins intéressants, se situant en moyenne du côté négatif de l'échelle.

Tableau 6

Rangs des treize thèmes préférés (communs aux deux recherches) selon les jeunes adultes américains et québécois		
Thèmes	Rang selon les jeunes adultes américains	Rang selon les jeunes adultes québécois
Habiletés parentales	1	1
Résolution des désaccords	2	4
Écoute de l'autre	3	2
Apprendre à pardonner	4	10
Caractéristiques d'une famille qui fonctionne bien	5	6
Éviter le divorce	6	8
Gestion du budget	7	5
Rôles et attente dans le couple	8	9
Gestion du stress	9	7
Sexualité	10	3
Gestion du temps	11	11
Relations avec la belle-famille	12	12
Développement spirituel	13	13

Silliman et Schumm (1989) ont obtenu des résultats semblables. Le coefficient de corrélation de Kendall entre les rangs des 13 items utilisés dans l'étude de Silliman et Schumm et les rangs de ces mêmes items dans la présente étude est de 0,56 ($p = 0,0073$). Il y a donc un certain accord entre les jeunes adultes américains et québécois (tableau 6).

Il va sans dire qu'il serait important de prendre ces données en considération dans l'élaboration des programmes de prévention des conflits conjugaux. Ceci ne veut pas dire qu'il faille ignorer complètement les sujets moins appréciés, mais qu'il y a lieu tout au moins d'en justifier la présentation. Par ailleurs, il serait important de tenir compte de l'intérêt des jeunes adultes pour l'apprentissage des habiletés parentales.

Il faut, de plus, remarquer que les membres du clergé, qui offrent la majorité des programmes de prévention prémaritale, ont souvent tendance à mettre l'emphase sur le développement spirituel et à négliger le thème de la sexualité; ils vont ainsi à l'encontre des intérêts manifestés par les jeunes adultes québécois. Il serait donc souhaitable que ces programmes originent plus souvent de milieux autres que le clergé.

Enfin, des analyses de variance ne permettent pas de trouver de différences significatives au score total à ce questionnaire selon le niveau de scolarité, entre les sujets de Montréal et de Québec, entre les hommes et les femmes, entre les sujets qui travaillent et ceux qui étudient et entre les sujets actuellement en couple ou non.

CONCLUSION

En résumé, les jeunes adultes québécois perçoivent la communication comme étant une difficulté conjugale fréquente et dommageable, tout comme les thérapeutes conjugaux. Cependant, la jalousie constitue un problème aussi très préoccupant pour les jeunes, ce qui ne semble pas être le cas pour les thérapeutes conjugaux. Ce dernier point mérite d'être porté à l'attention des professionnel(les) qui interviennent auprès de cette population et des chercheurs, d'autant plus que les connaissances dans ce domaine sont actuellement très limitées. Étant donné l'importance qu'accordent les jeunes adultes à cette problématique, il serait certes souhaitable qu'elle soit davantage étudiée.

Les résultats de notre étude indiquent aussi que les jeunes adultes québécois présentent un intérêt moindre que les jeunes adultes américains concernant les différents thèmes pouvant être abordés dans des programmes de prévention des conflits conjugaux. Cette différence s'explique peut-être par le fait que les jeunes québécois associent la prévention la prévention prémaritale aux valeurs traditionnelles et tendent alors à s'en dissocier. Toutefois, les deux groupes s'accordent pour donner une importance primordiale à l'apprentissage des habiletés parentales. Il apparaît important de tenir compte de ces données et, en particulier, des différences culturelles, dans la présentation et la conception des programmes de prévention des conflits conjugaux.

Références

BEISSER, A.R., GLASSER, N. (1968). The precipitating stress leading to psychiatric hospitalization. *Comprehensive Psychiatry*, 9, pp. 50-61.

BOISVERT, J.-M., LADOUCEUR, R., BEAUDRY, M., TURGEON, L., TARDIF, C., ROUSSY, A., FREESTON, M., LORANGER, M. (1993). La conception de la vie de couple chez les jeunes adultes québécois : I. les attitudes face à la vie conjugale et familiale. *Les Cahiers de Recherche de l'École de Psychologie*. Québec : Université Laval.

CHARTRAND, L. (1992). L'avortement plus acceptable que la cigarette ? *L'Actualité*, 17 (1), pp. 34-35.

EMERY, R.E. (1982). Interparental conflict and the children of discord and divorce. *Psychological Bulletin*, 92, 310-330.

FREY, J.H. (1989). *Survey research by telephone* (2^e édition). Newbury Park, CA: Sage.

GEISS, S.K., O'LEARY, K.D. (1981). Therapist ratings of frequency and severity of marital problems : Implications for research. *Journal of Marital and Family Therapy*, 7, pp. 515-520.

GIBLIN, P., SPRENKLE, D.H., SHEEHAN, R. (1985). Enrichment outcome research : A meta-analysis of premarital, marital, and family interventions. *Journal of Marital and Family Therapy*, 11, p. 257-271.

GUERNEY, B. Jr., MAXSON, P. (1990). Marital and family enrichment research : A decade review and look ahead. *Journal of Marriage and the Family*, 52, pp. 1127-1135.

HAHLWEG, K., MARKMAN, H.J. (1988). Effectiveness of behavioral marital therapy : Empirical status of behavioral techniques in preventing and alleviating marital distress. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 56, pp. 440-447.

KITSON, G.C., MORGAN, L.A. (1990). The multiple consequences of divorce : A decade review. *Journal of Marriage and the Family*, 52, pp. 913-924.

LISÉE, J.-F. (1992). Spécial sondage : Qui nous sommes ? Anatomie d'une société distincte. *L'Actualité*, 17 (1), pp. 19-26.

MACE, D., MACE, V. (1980). Enriching marriages : The foundation stone of family strength. In N. Stinnett, B. Chesser, J. De Fraim et P. Knaub (Eds), *Family strengths : Positive models for family life*. Lincoln, NE : University of Nebraska Press.

MARKMAN, H.J., FLOYD, F., STANLEY, S., LEWIS, H. (1986). Prevention. In N.S. Jacobson et A.S. Gurman (Eds), *Clinical handbook of marital therapy*. New York : Guilford.

MARKMAN, H.J., RENICK, M.J., FLOYD, F., STANLEY, S., CLEMENTS, M. (1993). Preventing marital distress through communication and conflict management training : A 4 - and 5 - year follow-up. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 61, pp. 70-77.

MARTIN, D. MARTIN, M. (1984). Selected attitudes toward marriage and family life among college students. *Family Relations*, 33, pp. 293-300.

MORRONE, A. (1987). La médiation familiale au moment du divorce. *Revue Québécoise de Psychologie*, 8, pp. 136-148.

OLSON, D.H. (1983). How effective is marriage preparation ? In D.R. Mace (Ed.), *Prevention in family services*. Beverly Hills, CA : Sage.

SILLIMAN, B. SCHUMM, W.R. (1989). Topics of interest in premarital counseling : Clients' views. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 15, pp. 199-206.

STATISTIQUE CANADA (1990). *Rapports sur la santé*, vol. 2, no. 1. Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

WU, Z., BALAKRISHNAN, T.R. (1991). Attitudes towards cohabitation and marriage in Canada. *Journal of Comparative Family Studies*, 23, pp. 1-12.

Notes des auteurs

Cette recherche a été réalisée grâce à des subventions du Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche (FCAR) et du Budget spécial de la recherche de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Les demandes de tirés-à-part doivent être adressées à Jean-Marie Boisvert, École de psychologie, Pavillon F.-A. Savard, Université Laval, Québec, G1K 7P4

Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison hommes-femmes

Renée B. Dandurand et Léon Bernier

Dans divers pays de l'Occident contemporain, on observe depuis quelques décennies un «allongement de la jeunesse» (voir Galland et Cavalli, 1993) qui se caractérise essentiellement par deux tendances : le report et la déconnexion des différents seuils qui mènent de l'adolescence à l'âge adulte, soit la fin des études, le premier emploi, le départ du domicile parental, la première union stable et le premier enfant.

Si on a largement documenté le report de l'acquisition d'un emploi stable (chômage des jeunes, conditions de travail précaire, arrimage entre formation et emploi, etc.), de même que le report des mariages et des naissances (indices de nuptialité et de fécondité, âges à la première union ou naissance, etc.), la recherche a été moins élaborée en ce qui touche la déconnexion de ces différents seuils : on commence à illustrer et à mesurer à quel point les étapes qui marquent le passage de l'adolescence à l'âge adulte ont perdu leur traditionnel enchaînement. C'est ainsi, par exemple, qu'à la division nette et séquentielle des statuts d'étudiants(es) et de travailleurs(es), ont succédé des itinéraires faisant se chevaucher les temps d'étude et de travail¹; c'est ainsi également qu'à l'insertion matrimoniale légale, conçue comme étape préalable à la sexualité et à la naissance d'un premier enfant, a succédé une mise en couple consensuelle, souvent suivie d'une première naissance avant que ne soit contractée une union légale². En somme, dans les dernières décennies, on est passé d'une coïncidence plus ou moins étroite entre le départ du domicile parental, l'établissement professionnel et/ou matrimonial, suivi d'une première naissance, à une diversité de trajectoires et de calendriers où la prise du logement, la poursuite des études (ou le retour aux études), l'insertion (ou la réinsertion) en emploi, la formation du couple et la venue des enfants sont devenues des dimensions à la fois plus autonomes et moins définitives des projets de vie.

¹ Cette caractéristique a été observée au Québec et en Italie (Cavalli, 1993) mais pas en France (Galland, 1993).

² Au Québec, en 1991, environ la moitié des couples étaient mariés légalement à la première naissance (Duchesne, 1993: 59), ce qui nous rapprocherait, là-dessus, des modèles de conjugalité des pays scandinaves.

Dans l'ensemble de ces transformations qui marquent la vie de la jeunesse contemporaine, qu'en est-il de la décision de mettre au monde un enfant, qui «semble désormais constituer le seuil le plus marquant de l'accès à l'âge adulte dans le domaine privé» (Battagliola et al., 1993 : 98) ? Comment, chez les jeunes d'aujourd'hui, émerge, se transforme et s'actualise le projet d'avoir un enfant ?

C'était l'interrogation centrale d'une recherche³ menée récemment auprès de Québécois et de Québécoises en âge de procréer. Le présent exposé s'inspire d'un corpus d'entretiens semi-directifs, recueilli en 1991-92 et portant sur les projets procréatifs d'hommes et de femmes de la vingtaine rencontrés dans le cadre de cette enquête. L'actualisation du projet procréatif sera abordée sous trois rubriques qui permettent de différencier et de comparer les itinéraires féminins et masculins : 1) en regard des identités sexuelles et parentales qui sous-tendent ce projet; 2) en ce qui a trait aux conditions de formulation et d'actualisation du projet procréatif; 3) à son calendrier de réalisation. Auparavant, quelques mots sur le corpus d'informateurs et informatrices interrogés ainsi que sur la cohorte à laquelle ils appartiennent.

I. L'environnement socio-historique de la cohorte actuelle de la vingtaine

Nées entre le début des années 1960 et le début des années 1970, les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête appartiennent à la première génération d'un Québec résolument moderne. Le contexte socio-historique qui préside à leurs premières années de vie présente, rappelons-le, bien des caractéristiques nouvelles : mise en marché de moyens efficaces de contrôler les naissances (pilule anovulente), ce qui provoque une véritable révolution contraceptive et amorce une libéralisation des pratiques sexuelles; accélération du processus de laïcisation de la vie sociale, qui s'accompagne de l'émergence de mouvements sociaux importants, les mouvements de jeunes et de femmes; démocratisation de l'accès aux différentes filières scolaires, qui a contribué à prolonger la période de scolarisation des adolescents et des jeunes; ouverture de nouveaux champs d'activité socio-professionnelle, qui s'est accompagnée d'une expansion de la pensée experte et gestionnaire, en même temps que d'un accès massif des femmes au marché du travail; développement accéléré des technologies médiatiques et informatiques qui, en quelques décennies, vont profondément modifier les façons de voir le monde et de s'y situer.

3

Subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), cette enquête a été réalisée par Renée Dandurand, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac. Centrée sur le processus social de formulation, d'actualisation et de transformation du projet d'enfant, l'enquête a recueilli, en 1991 et 1992, puis analysé plus d'une centaine de récits de vie de femmes et d'hommes de la vingtaine et de la trentaine provenant de diverses couches sociales. Pour plus de détails, voir Dandurand et al., 1994.

Cette cohorte de jeunes Québécois va par la suite grandir pendant une période d'intenses bouleversements, aussi bien dans le monde du travail que de la vie familiale. On a maintes fois exposé l'impact des importantes restructurations des économies occidentales sur les conditions d'emploi des travailleurs, en particulier des plus jeunes (durée limitée des emplois, chômage fréquent et parfois prolongé, faible rémunération, incertitude des relations patron-employés et faible protection syndicale, etc.). Peut-être a-t-on moins insisté sur les changements familiaux majeurs qui ont marqué les vingt-cinq dernières années et qu'il importe de rappeler ici : démocratisation des relations familiales et apparition de modèles plus permissifs d'éducation, davantage centrés sur la reconnaissance de l'enfant comme individualité en devenir; dimension réduite des fratries autour de la norme de 2 ou 3 enfants et, pendant les années '80, de 1 ou 2 enfants; libéralisation de la sexualité adolescente; croissance de l'union libre et désaffection à l'égard du mariage traditionnel; maintien de l'activité professionnelle des jeunes mères; et enfin, montée rapide et constante des divorces et des séparations conjugales depuis 1970.

Ces multiples transformations du paysage familial ont joué à divers degrés sur le comportement procréatif des jeunes (et des futurs) parents d'aujourd'hui. Certains ont eu, à notre avis, un impact plus direct et plus marquant sur le projet d'enfant :

1. En donnant accès à des moyens de contrôle plus efficaces, la révolution contraceptive a permis de mieux éviter les naissances non désirées, de mieux contrôler le nombre d'enfants à mettre au monde, de même que le moment de leur venue. L'accès à la parentalité est ainsi devenu plus délibéré, moins régi par «le destin». C'est pourquoi le désir d'enfant est devenu un facteur tout à fait central dans la réalisation du projet procréatif.
2. Les transformations de la conjugalité ont aussi un poids important. Le mariage n'étant plus le rite obligatoire du passage à la sexualité, à la conjugalité et à la parentalité, les unions qui président au projet d'enfant sont non seulement déritualisées et plus instables, mais les anciennes normes de conduite conjugale étant désormais désuètes, ces nouvelles unions sont maintenant soumises à une auto-régulation normative, partiellement à inventer et à négocier au sein de chaque couple.

Pour les jeunes Québécois qui sont aujourd'hui dans la vingtaine, le projet procréatif se réalise donc dans un contexte à la fois plus individualisé, car davantage tributaire du désir d'enfant de chacun, à la fois plus aléatoire, à cause de l'instabilité de la vie conjugale contemporaine.

II. Les identités sexuelles et parentales qui sous-tendent le projet procréatif

Si on les compare à ceux de la génération qui les a précédés, celle de leurs parents, les projets procréatifs des jeunes adultes interrogés lors de notre enquête s'articulent à des identités sexuelles et parentales qui apparaissent nettement en transformation, particulièrement chez les femmes.

Autant pour les femmes qui n'ont pas encore d'enfant que pour celles qui en ont déjà, le projet d'enfant n'est pas envisagé comme un projet auto-suffisant auquel on entend se consacrer totalement. C'est pourquoi plusieurs jeunes femmes disent clairement qu'elles ne veulent pas «être seulement des mères». L'enfant (qu'il soit né ou à naître) occupe une place dans leur vie, mais pas toute la place. Certaines prennent explicitement distance d'avec le modèle de «maternité exclusive» incarné par leur propre mère :

«Avant d'être mère, t'es femme (...). Je pense à ma mère qui, pour moi, a été juste une mère. Elle s'est carrément oubliée comme personne.»

Cependant, autant ces femmes expriment la hantise de se retrouver happées par la fonction maternelle, autant elles partagent une conception normativement très élevée de la maternité : elles veulent être «des bonnes mères». En plus de considérer important d'être physiquement et psychologiquement présentes à l'enfant, la plupart conçoivent de manière très exigeante les conditions (moins matérielles que socio-affectives) à mettre en place avant d'envisager un projet de maternité. Certaines insistent notamment sur les qualités de maturité et d'équilibre psychique qu'il faut avoir soi-même développées avant de penser à mettre au monde un enfant.

De plus, pour elles, la maternité doit s'exercer dans le contexte d'un couple stable, et elles veulent «un vrai père» pour leurs enfants, ce qui signifie pour elles «pas juste jouer avec l'enfant» mais s'en occuper. Autrement dit, les qualités parentales qu'elles considèrent importantes pour elles-mêmes sont aussi celles qu'elles aimeraient rencontrer chez le futur père de leur enfant : qu'il soit en mesure d'assumer sa part du budget familial, mais surtout qu'il soit mentalement disponible aux réalités familiales.

Les hommes de la vingtaine affichent aussi - mais moins explicitement - une conception de la paternité qui paraît se démarquer de celle de la génération précédente. Face aux jeunes femmes qui nourrissent le projet de conjuguer activités de maternage et vie professionnelle active, ils affirment leur intention de ne plus être «les seuls pourvoyeurs». Les jeunes hommes interrogés sont non seulement d'accord pour que leurs conjointes (et leurs futures conjointes) travaillent hors du foyer, mais ils s'attendent à ce qu'elles le fassent, qu'elles assument leur part des responsabilités financières du ménage :

«Puisque les femmes sont émancipées et veulent l'égalité, c'est normal qu'elles paient la moitié.»

Un certain nombre de ces jeunes hommes se disent également prêts à être des pères plus présents aux enfants, c'est-à-dire à participer davantage aux soins et aux tâches éducatives que ne l'avait fait la génération masculine qui les a précédés. Ainsi quelques-uns expriment leur peur de reproduire la relation froide et distante qui, dans l'enfance, a caractérisé le lien avec leur propre père. Et, comparativement aux jeunes femmes de leur âge, les hommes expriment moins d'attentes ou d'exigences face à leur future vie familiale et à leur future conjointe : l'instabilité possible du couple n'est à peu près pas anticipée et aucun ne trace le profil de ce que devrait être une «bonne mère» pour ses enfants (la conjointe sera une bonne mère, cela semble aller de soi).

Les récits recueillis lors de cette enquête suggèrent donc que les jeunes Québécois de la vingtaine présentent une vision relativement nouvelle des rôles paternel et maternel qu'ils entendent assumer pendant leur vie. Le profil de maternité que projettent les femmes suppose que le projet familial n'occupe pas entièrement leur vie, même pendant le jeune âge des enfants. Contrairement à la génération de leur mère qui devaient choisir entre carrière et maternité, pour ces jeunes femmes, famille et travail sont des activités plus complémentaires que concurrentielles, car la plupart ont des aspirations d'emploi pour toute la durée de leur vie active. Mais, parce qu'elles veulent être «de bonnes mères», elles se disent prêtes à accorder une priorité ponctuelle au projet parental : certaines pensent, après les naissances, à se retirer temporairement du marché du travail ou à y demeurer à temps partiel; d'autres ont choisi leur spécialité professionnelle dans la perspective de leur projet de maternité (vg. carrière moins accaparante, possibilité de travailler à la maison); certaines enfin s'attendent à devoir, davantage que leur conjoint, s'occuper des enfants en bas âge.

Tous les jeunes hommes ont des projets - plus ou moins vagues - de vie professionnelle : le fait (ou la perspective) d'être père n'est pas dissociable pour eux de la profession ou du métier ainsi que des responsabilités du pourvoir, même s'ils envisagent un partage conjugal de ces charges. Mais ces jeunes hommes se voient de plus en plus incités à partager le projet familial avec les femmes. Certains le font assez volontiers, du moins au niveau du discours. Mais pour la majorité, cette «incitation» rencontre des résistances. La chose se comprend, car ils ne sont pas les initiateurs de ces changements au niveau des identités sexuelles et parentales. Parmi les hommes interrogés, certains voient cependant certains avantages à ces nouveaux modèles : le partage des responsabilités financières du ménage leur convient nettement; de plus, un lien plus intense et plus actif avec les enfants est mentionné par quelques-uns comme une perspective répondant à des aspirations qui s'expriment maintenant plus facilement.

Dans cette cohorte d'hommes et de femmes de la vingtaine, la détermination des femmes à conjuguer projets familiaux et professionnels est en général très forte. Mais la plupart n'ayant pas encore réalisé leur projet d'enfant, il est bien possible qu'entre le dire et le faire, il y ait certains décalages.

III. Les conditions de formulation et de réalisation des projets procréatifs

Nous avons postulé au départ que trois ordres de facteurs pouvaient jouer sur l'émergence et la réalisation des projets procréatifs : les conditions actuelles d'existence, les expériences passées et les autres projets de vie. Au fil de l'analyse, d'autres conditions sont apparues, liées aux dispositions personnelles des personnes interrogées et à l'ajustement des projets procréatifs de chacun des conjoints.

1. Les conditions actuelles d'existence

Pour les jeunes de la vingtaine, des conditions minimales doivent être réunies avant de songer à mettre au monde un enfant. Des conditions résidentielles et relationnelles sont d'abord requises : un(e) conjoint(e) stable avec qui on cohabite, destiné(e) à devenir le père ou la mère de ses enfants. Des conditions socio-professionnelles doivent aussi être remplies : en principe, il faut avoir terminé ses études (pour ceux et celles qui font des études universitaires, avoir terminé au moins un premier diplôme) et détenir chacun un emploi (ce qui ne veut pas nécessairement dire un emploi régulier avec pleine sécurité d'emploi). La plupart envisagent de former des couples à deux actifs, espérant ainsi que l'instabilité générale du monde du travail sera conjurée ou palliée par la possibilité nouvelle de tenir deux emplois pendant toute la vie active. Ces conditions sont loin d'être toujours suivies à la lettre : par exemple, quelques mères de la vingtaine étaient encore étudiantes à la naissance de leur(s) enfant(s).

En général, les femmes sont plus explicites et plus réalistes que les hommes en ce qui touche aux conditions d'actualisation du projet d'enfant. Plusieurs exemples montrent qu'elles anticipent davantage ce que sera l'exercice de la parentalité : ce sont elles qui rappellent les coûts de l'enfant et les exigences de son éducation dans la vie contemporaine; elles qui s'inquiètent de l'instabilité du couple et des menaces de pauvreté qu'entraînerait une éventuelle monoparentalité, etc. Aucune cependant ne semble renoncer à être active professionnellement, ce qui signifie une carrière pour les plus scolarisées et, pour les moins scolarisées, une occupation afin de circuler hors du foyer et de se donner une zone d'autonomie. Tout en aspirant rester actives sur le marché du travail, la plupart des femmes (et c'est vrai aussi de plusieurs des hommes, ce qui semble donc traduire un trait de génération) ont cependant insisté pour dire qu'elles ne se considéraient pas «carriéristes» et n'avaient pas l'intention de travailler 75 heures par semaine.

Si quelques hommes scolarisés et dotés d'emplois contractuels expriment quelque inquiétude à fonder une famille dans des conditions d'incertitude professionnelle, la précarité des conditions d'emploi apparaît plus véritablement comme un frein au projet procréatif chez un certain nombre de sujets masculins d'origine populaire et qui sont peu scolarisés, chômeurs ou dotés d'emplois précaires. Pour eux, le projet procréatif est à peine entrevu et sa réalisation n'est prévue que dans un temps indéfini alors que, traditionnellement dans ces milieux, l'établissement familial était précoce. Tout se passe comme si ces jeunes de milieu modeste semblaient se «replier sur le court terme» et

renoncer à «dominer un avenir dont toutes les composantes (leur) échappent» (Pitrou, 1987).

2. Les expériences du passé

La formulation et la réalisation du projet procréatif sont influencées par les expériences qu'ont connues les sujets dans le passé pendant l'enfance, l'adolescence ou le début de la vie adulte.

Certaines études (Kellerhals et al., 1982) ont par exemple montré qu'il y avait une relation entre le climat de la famille d'origine et l'intensité du désir d'enfant. Ces tendances paraissent se confirmer dans notre analyse et laissent paraître peu de différences entre les hommes et les femmes. Ainsi un climat d'enfance jugé «mauvais» s'accompagne plus fréquemment d'un désir d'enfant qui est ambigu, faible ou absent. À l'inverse, un climat jugé «bon» s'accompagne davantage d'un désir fort et net.

Que se passe-t-il quand les parents se sont séparés pendant l'enfance ou l'adolescence? C'est une situation qu'ont connue près de la moitié des jeunes de la vingtaine que nous avons interrogés. Précisons d'abord qu'il faut se garder d'assimiler séparation parentale et climat d'enfance jugé «mauvais» : car toutes les séparations ne s'accompagnent pas de mésententes graves et, d'autre part, toutes les familles conjugales ne sont pas des familles unies. L'analyse des récits montre que, pour ce qui est du corpus étudié, les séparations parentales accompagnées de mésententes génèrent plus fréquemment un projet procréatif impulsé par un désir d'enfant ambigu, faible ou absent. Par ailleurs, chez les hommes de la vingtaine qui ont connu une séparation parentale, on observe des trajectoires scolaires, professionnelles et résidentielles plus marquées par l'indétermination (multiples choix d'options scolaires, fréquents déménagements, incertitudes quant à l'orientation professionnelle...). Il sera intéressant de vérifier ces hypothèses sur des échantillons plus larges de répondants.

La taille de la famille d'origine a-t-elle une influence sur le projet d'enfant? On observe ici quelques différences entre les femmes et les hommes. Quand les femmes sont nées dans une famille nombreuse, cette situation est généralement favorable à l'émergence du désir d'enfant (sauf dans les cas où la dimension de la famille contribuait à amplifier l'impact de problèmes familiaux découlant des conditions matérielles d'existence) mais pas au désir d'avoir soi-même une famille nombreuse. La hantise d'être «juste une mère» est particulièrement forte chez les femmes issues de familles nombreuses et à problèmes.

Chez les hommes provenant de familles de 5 enfants ou plus, on observe une double tendance : la moitié d'entre eux présentent un désir d'enfant intense et les attitudes les plus familialistes⁴ du corpus de la vingtaine; l'autre moitié exprime un désir ambigu ou une absence de désir.

Toutes les personnes interrogées qui ont été enfants uniques ne désirent pas reproduire cette situation dans la famille qu'ils ont l'intention de fonder. Et un certain nombre de ceux (surtout des hommes) qui ont eu une fratrie de deux enfants souhaiteraient avoir au moins trois enfants.

3. Les autres projets de vie

On a vu précédemment que les femmes et les hommes ont des projets familiaux et professionnels et que l'orientation prioritaire des unes vers le familial, des autres vers le professionnel s'est fortement atténuée par rapport à la génération de leurs parents, du moins au niveau des projets de vie.

Outre l'importance accordée aux projets familial et professionnel, les femmes, presque autant que les hommes, font aussi état de projets personnels dans divers domaines : amitiés et sociabilités avec les pairs, musique, arts, loisirs, voyages, activités de croissance personnelle, etc. Certains de ces projets font partie du moratoire, du «vivre sa jeunesse» avant l'entrée définitive à l'âge adulte; mais ils traduisent aussi la présence de plus en plus générale du «souci de soi» comme préoccupation adulte et intégratrice de projets et de pratiques personnelles multiples à mettre en oeuvre à côté des projets familiaux et professionnels.

Si quelques-uns des jeunes adultes interrogés accordent une nette priorité au projet familial et quelques autres privilégient les projets professionnel et personnel, la majorité d'entre eux disent vouloir «tout concilier». Quelques répondants ou répondantes seulement écartent le projet procréatif au profit de projets personnels ou professionnels.

On peut toutefois affirmer que le projet familial demeure encore une préoccupation plus centrale dans la vie des femmes que dans celle des hommes.

4. Les dispositions personnelles (pour être mère et pour être père)

Témoignant de la tendance au développement d'une conscience réflexive des acteurs, tendance alimentée en ce qui concerne les projets parentaux par les discours d'experts sur les besoins de l'enfant et sur les compétences et incompétences parentales, les jeunes adultes interrogés se sont montrés préoccupés d'avoir les dispositions personnelles

⁴ Attitude qui consiste à accorder au projet familial une priorité sur tous les autres projets d'existence.

requis pour être mère ou pour être père. Les discours des hommes et des femmes présentent des accents différents à ce propos.

Plusieurs femmes estiment que pour être mère, il faut «être bien dans sa peau», «avoir réglé ses problèmes», «avoir clairé ses propres bibittes» :

«Des fois, j'ai comme des anxiétés : est-ce que je suis prête ? Est-ce que je vais être un bon parent ? (...) Pour moi, l'espèce d'équilibre psychologique et la maturité, c'est bien important. Ne pas manquer mon coup, lui offrir le maximum.»

«Être prête» renvoie moins ici à une dimension temporelle qu'à un questionnement sur ses propres qualités ou capacités à être mère. Et le discours révèle l'anxiété sous-jacente.

Certaines de ces femmes précisent que le conjoint et père devrait aussi présenter cette «espèce... de maturité». Mais certaines précisent aussi qu'elles devront avoir «vécu leur jeunesse» et avoir «une durée de vie de couple» avant d'être mères.

Les hommes n'offrent pas tous un discours sur les qualités requises pour être pères et leurs dispositions à cet égard. Chez certains d'entre eux, on trouve les mêmes interrogations que chez les femmes : est-ce que je vais «être capable», «avoir le tour», avoir «la patience» pour rencontrer le défi de participer et même de partager les soins et l'éducation aux enfants ? Plusieurs, surtout parmi les célibataires et les plus jeunes, expriment la «peur de s'engager», le fait de ne pas «être prêt», la «peur de la routine», d'être «empêché de faire ce que je veux quand je veux», de «ne plus passer en premier». Ici, la réticence à entamer une vie conjugale et parentale est forte. Elle s'accompagne d'une volonté de vivre le moratoire, concrétisée par l'insistance sur les projets personnels dans le récit. Elle participe aussi d'une résistance masculine traditionnelle à adhérer au projet familial qui ne date pas d'aujourd'hui. À souligner également que la «peur de s'engager» n'est pas exclusive aux hommes et est maintenant nettement présente chez certaines femmes.

5. La consonance avec le projet procréatif de l'autre

Le fait que les deux partenaires du couple envisagent maintenant la réalisation d'une multiplicité de projets (familial, professionnel et personnel) laisse déjà entrevoir le défi que représente, pour cette génération, la mise en oeuvre à deux d'un projet procréatif. Après avoir, chacun pour soi, situé le projet d'enfant dans l'ensemble de ses projets d'existence, les jeunes conjoints qui forment un couple doivent également s'ajuster, l'un par rapport à l'autre, et négocier divers aspects de leur projet procréatif commun : sa temporalité [quand avoir son (ses) enfant(s)] et sa substance (comment réaliser ce projet pour ce qui est du nombre d'enfants désirés, pour ce qui est des modalités de leur éducation et des responsabilités respectives du père et de la mère, etc.).

Chez les hommes, le projet procréatif est parfois bousculé par le désir d'enfant de la conjointe ou par son «horloge biologique» (fin de la période de fécondité de la conjointe), alors qu'eux-mêmes ne s'estiment «pas prêts». A l'inverse, d'autres seraient prêts à avoir un enfant mais doivent attendre la disponibilité de la conjointe, encore aux études ou insuffisamment établie sur le plan professionnel.

Chez les femmes, même si la scolarisation et l'existence de projets professionnels contribuent à retarder l'actualisation du projet procréatif, subsiste néanmoins une tendance (sauf dans les cas où elles sont plus scolarisées que leur conjoint) à être prêtes plus tôt que les hommes à s'engager dans les responsabilités parentales. Ayant généralement le contrôle sur la contraception et étant conscientes du pouvoir qu'elles ont de décider de prendre unilatéralement le risque d'enfanter, elles adoptent généralement (mais pas toujours) comme règle d'éthique conjugale de ne pas prendre leur conjoint par surprise avec une erreur contraceptive. Les cas où cette règle n'est pas respectée sont des cas où il n'y a pas véritablement existence d'un couple et où la femme est, en fait, disposée à avoir son enfant seule.

IV. Le calendrier d'actualisation du projet procréatif

La disponibilité de moyens contraceptifs sûrs et efficaces a permis aux jeunes couples d'aujourd'hui d'agencer, en fonction de leurs besoins, de leurs aspirations et de leurs conditions de vie, le calendrier de la mise en oeuvre de leurs divers projets d'existence et, tout particulièrement, de leur projet procréatif. La tendance, dans les pays occidentaux, a été bien sûr le report des naissances à un âge plus avancé.

Chez les femmes, le calendrier de procréation se départage assez nettement en fonction de la scolarité. Les moins scolarisées, celles qui entrent sur le marché du travail après le secondaire, ont tendance, lorsque les autres conditions (matérielles et socio-affectives) sont présentes, à amorcer plus tôt la constitution d'un couple stable et de la descendance. Alors que celles qui se scolarisent davantage et qui ont en outre généralement un projet de carrière ont tendance, comme on l'a vu, à attendre la fin de la scolarisation et un minimum d'intégration professionnelle avant de s'engager dans la maternité.

Indépendamment de la scolarité et du projet de carrière, la conception très exigeante de la maternité qu'ont la plupart des femmes crée une tendance à l'ajournement du projet procréatif en attente des conditions optimales pour les deux conjoints. Chez les femmes, et plus particulièrement chez celles qui sont plus scolarisées, la tendance qui se dégage de notre étude est de fixer la fin de la vingtaine ou le début de la trentaine comme nouvel «âge normal», dans le contexte social actuel, pour amorcer l'étape de la maternité.

Chez les hommes, les événements significatifs de l'entrée à l'âge adulte, en particulier en ce qui concerne les dimensions de la conjugalité et de la parentalité (décohabitation parentale, prise d'un logement, mise en couple) se déroulent, aujourd'hui comme

auparavant, plus tardivement que chez les femmes. Cela correspond, d'une part, à la tendance des jeunes hommes à vivre plus longtemps le moratoire (en poursuivant notamment durant la postadolescence les modes de sociabilités et les activités caractéristiques de l'adolescence), à manifester une peur fréquente de l'engagement et à considérer qu'un établissement professionnel minimal est préalable à un engagement conjugal. À cela s'ajoutent des obstacles reliés à l'incertitude de l'avenir et aux difficultés d'insertion en emploi, en particulier chez les moins scolarisés. On a vu précédemment que chez les jeunes hommes de milieux populaires, la tendance à fonder plus tôt une famille semble notamment réfrénée par les conditions de précarité qui caractérisent actuellement leur entrée à l'âge adulte. La tendance observée chez les femmes plus scolarisées à attendre la trentaine avant d'actualiser leur projet d'enfant apparaît à cet égard convenir au calendrier des hommes, tout au moins à la majorité d'entre eux.

En ce qui concerne le nombre d'enfants souhaités, les jeunes adultes dans la vingtaine et en particulier les femmes (qui se sont exprimées plus facilement sur cette question) s'attendent rarement d'avoir plus que deux enfants, même si certaines et certains auraient souhaité idéalement en avoir davantage. La comparaison entre le nombre idéal et le nombre réaliste d'enfants qu'on souhaite avoir indique par ailleurs une tendance à ajuster d'emblée sa vision de la famille idéale à ce qu'on estime être un projet familial réaliste.

Très rares sont ceux et celles qui considèrent le fait d'avoir un seul enfant comme un idéal. Cette éventualité se présente toujours comme le résultat anticipé d'un nécessaire ajustement aux circonstances et aux événements. Chez celles (et ceux) qui projettent avoir plus d'un enfant, l'éventualité de se rendre au deuxième, puis éventuellement au troisième, est souvent mise au conditionnel. La phrase clé des témoignages recueillis, en ce qui concerne la descendance finale est qu'il s'agit d'un projet qui n'est pas tout décidé d'avance, mais qui va se faire «un à la fois», en fonction de l'âge, de l'évolution de la situation conjugale et de l'expérience de la maternité ou de la paternité, mais aussi en fonction des perspectives d'emploi.

• • •

Le report du projet d'enfant chez les jeunes adultes d'aujourd'hui ne peut pas être interprété comme une absence de désir d'enfant. En début de décennie 1990, notre enquête suggère⁵ que la plupart des jeunes Québécois de la vingtaine souhaitent mettre au monde au moins un enfant et, idéalement, avoir une famille de deux ou trois enfants.

Ces jeunes Québécois ne sont cependant pas prêts à envisager une première naissance au même âge que leurs parents. Ce report du projet d'enfant, qui n'est pas particulier à notre société, prend des accents plus ou moins différents chez les hommes et chez les femmes, dans les milieux aisés ou moyens et dans les milieux modestes.

⁵

Et les sondages ne démentent pas cette interprétation. Voir Secrétariat à la famille (sans date).

La maternité fait toujours partie des projets d'existence des femmes mais elle n'est plus le seul programme biographique envisagé, même par celles qui sont moyennement scolarisées. Si elles prévoient une «petite famille», elles entendent cependant assumer leur maternage avec compétence et dans les meilleures conditions possibles. À l'instar des femmes, la paternité est aussi entrevue par les hommes dans un contexte légèrement différent de celui qu'a connu leur propre père : avec une responsabilité de pourvoyeur qui est bien moins exclusive, ils sont fortement incités par les femmes de leur génération à être plus présents dans la sphère domestique et à participer davantage aux soins et à l'éducation des enfants. Ils ont cependant plus de mal que les femmes de leur âge à anticiper ce que sera leur vie familiale. Et le report du projet d'enfant chez plusieurs d'entre eux semble relié autant à la volonté de vivre sa jeunesse qu'à la traditionnelle réticence masculine à s'engager dans la vie conjugale.

Le fait de se présenter au seuil de la vie adulte avec un bagage scolaire plus ou moins imposant joue également dans le report du projet d'enfant. Parmi les jeunes plus scolarisés, le contexte social favorise, autant chez les femmes que chez les hommes, l'intériorisation et l'actualisation d'aspirations socio-professionnelles qui impliquent une longue période de formation. Ce qui a pour effet de reporter le projet d'enfant vers la fin de la vingtaine. Mais le désir d'enfant n'est pas pour autant éradiqué; il a tendance à devenir un désir raisonné, qu'on choisit délibérément de garder en réserve en attendant le moment opportun⁶.

Il en est autrement, de nos jours, chez les jeunes qui sont moins bien dotés sur le plan scolaire. Ils reportent aussi le projet d'enfant, mais pour d'autres raisons. Alessandro Cavalli (1993 : 53) a bien distingué ces deux modalités du report de l'entrée dans la vie adulte :

«...la différence entre ceux qui reportent les choix parce qu'ils veulent construire consciemment un parcours de vie dans un monde rempli d'incertitudes et garder ouvert l'horizon des projets de vie, afin de pouvoir saisir les opportunités au moment favorable, et ceux qui repoussent les choix parce qu'ils ne parviennent pas à voir de quelle manière leurs actions pourraient contribuer à déterminer leur propre avenir.»

Cette «différence» dans l'allongement de la jeunesse contemporaine rejoint le libellé de ce colloque : «alternatives» et «contraintes».

6

Comme le souligne à cet égard Lipovetsky, «il n'y a nulle tendance lourde et irrépressible à une fécondité à la baisse: la dynamique néo-individualiste ne signifie pas refus de l'enfant, mais l'enfant quand on veut, le nombre qu'on veut». Voir Lipovetsky, 1992: 168.

RÉFÉRENCES

BATTAGLIOLA, Françoise, Maryse JASPARD et Elisabeth BROWN. 1993 «Le passage à l'âge adulte», *Informations sociales*, n° 30 : 93-101.

CAVALLI, Alessandro. 1993 «La prolongation de la jeunesse en Italie : "Ne pas brûler les étapes"», dans O. GALLAND et A. CAVALLI (dir), *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes-Sud et Poitiers, Observatoire du changement social en Europe occidentale : 41-55.

DANDURAND, Renée B., Léon BERNIER, Denise LEMIEUX et Germain DULAC. 1994 *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, rapport soumis au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), Montréal, INRS-Culture et Société.

DUCHESNE, Louis. 1993 *La situation démographique au Québec*, Édition 1992, Québec, Les Publications du Québec.

GALLAND, Oliver et Alessandro CAVALLI. 1993 *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes-Sud et Poitiers, Observatoire du changement social en Europe occidentale.

GALLAND, Olivier. 1993 «La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie», dans O. GALLAND et A. CAVALLI (dir), *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes-Sud et Poitiers, Observatoire du changement social en Europe occidentale : 19-39.

KELLERHALS, Jean et al. 1982 *Mariages au Quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre.

LIPOVETSKY, Gilles. 1992 *Le crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard.

PITROU, Agnès. 1987 «La notion de projet familial : conditions de vie et stratégies familiales à court et à long terme», dans B. BAWIN-LEGROS (dir), *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Liège, Université de Liège.

Secrétariat à la famille, Gouvernement du Québec (sans date) *La famille et le désir d'enfants. Les résultats comparés de trois enquêtes, 1985-1988-1991*. Québec, Les Publications du Québec

L'intervention en milieu autochtone

Janet Mark

L'objectif de cette communication est de sensibiliser le lecteur, par l'utilisation d'exemples concrets et actuels, à la réalité rencontrée par les jeunes adultes autochtones, et d'énumérer les contraintes que ces jeunes rencontrent à tous les jours aux plans de l'éducation, de l'emploi et de la vie sociale. De plus, pour mieux faire connaître la situation vécue par les autochtones vivant en milieu urbain, un bref aperçu des services et programmes offerts par le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or sera présenté. En outre, les buts du Centre et les raisons justifiant son existence seront également soulignés. À la suite de cette lecture, tout lecteur sera en mesure de juger si oui ou non il y a des différences entre un jeune autochtone et un jeune blanc (Québécois). Et si les conditions de vie et d'intégration dans le monde des adultes sont plus faciles pour l'un que pour l'autre.

Pour débiter, force est de constater que tout ce qui est lié à l'éducation chez les jeunes autochtones est un de leurs plus gros problèmes. L'origine de ce problème se retrouve dans le fait que le système scolaire et que les objectifs du ministère de l'Éducation ne sont pas adaptés à la réalité autochtone. Souvent, les enfants débutent l'école sans connaître la langue d'enseignement et sans avoir d'autres contacts avec cette langue qu'à l'école.

Autre problème : il y a un manque de modèles autochtones. Qui plus est, plusieurs parents (de 30 ans et plus) ont une idée négative de l'école puisque ceux-ci ont été arrachés de leur milieu pour aller dans des pensionnats pour des périodes de dix mois par année. Dans ces circonstances, ils ont évidemment de la difficulté à encourager leurs enfants à poursuivre leurs études. Aussi, plusieurs parents qui sont allés dans des pensionnats ont de la difficulté à éduquer leurs enfants puisqu'ils n'ont pas eu de modèles stables auxquels se référer douze mois par année, pris qu'ils étaient à faire la navette entre la communauté et le pensionnat.

De plus, plusieurs jeunes vivent dans des familles qui pratiquent encore le mode de vie traditionnel (chasse, pêche et piégeage). Ces jeunes vivent souvent un manque de présence, d'affection, d'amour, de soins et de discipline car leurs parents sont fréquemment absents. Finalement, dans plusieurs communautés, des jeunes doivent se déplacer pour finir leurs études secondaires, ce qui amène plusieurs à décrocher puisqu'ils s'ennuient de leur famille. Certains vivent la solitude, la discrimination et s'adaptent difficilement à la ville.

Au plan de l'économie et de l'emploi, ce n'est pas plus positif. De 85 à 90 % de la population autochtone vit d'assurance-chômage ou de prestations de la sécurité du revenu. La pauvreté dans les communautés est plus élevée que par rapport au reste du Québec; le revenu annuel moyen d'un autochtone étant de 9 900 \$ alors qu'il est de 17 000 \$ pour un Québécois. Aussi, il n'y a pas d'entreprises dans les communautés (ou très peu) et les projets de développement d'entreprises qui débutent ne se rendent pas à terme faute de formation des intervenants ou d'un manque de disponibilité des ressources humaines (agent de projet, consultant, etc.). Il faut mentionner également que le coût de la vie est très élevé à certains endroits puisque plusieurs communautés sont éloignées des centres urbains. Au même moment, il n'est pas rare que le Conseil de bande soit l'employeur principal du village.

Au plan des conditions d'habitation, dans la majorité des communautés, les logements sont inadéquats et il existe une pénurie de résidences. Dans plusieurs maisons, deux ou trois familles peuvent vivre sous le même toit. Et, ce qui n'est guère encourageant, c'est qu'il existe très peu de villages où les gens peuvent être propriétaires d'une maison, ni même du terrain sur lequel elle est construite, puisque les réserves sont des terres fédérales.

Avec tous ces problèmes, il va de soi que les difficultés sociales sont amplifiées : violence conjugale, abus de drogue, d'alcool et de solvant, délinquance, responsabilisation hâtive des jeunes, grossesses juvéniles, etc.

Et l'une des dernières contraintes que les jeunes autochtones rencontrent sont les préjugés. Les autochtones vivent parfois de la discrimination dans les milieux urbains et même dans leur propre communauté. En milieu urbain, certains autochtones vont être victimes de préjugés sur des sujets tels la taxe, la contrebande, l'alcoolisme, l'impôt, etc. Et dans une communauté, un jeune qui est différent des autres, c'est-à-dire qui veut aller à l'école et qui performe bien au plan scolaire, se fera traiter de blanc.

De plus, ce qui n'aide pas les autochtones, ce sont les événements qui sont traités de façon négative. Les allochtones ont tendance à tous nous embarquer dans le même bateau. Si quelques personnes d'une nation en particulier font de la contrebande, est-ce que ça veut dire que les autres nations telles les Algonquins, les Montagnais, les Inuits ou autre font la même chose ?

Évidemment, avec toutes ces contraintes, les jeunes autochtones se découragent et plusieurs migrent vers les centres urbains tels La Tuque, Montréal, Québec, Senneterre, Chibougamau et Val d'Or, c'est-à-dire là où il existe des centres d'amitiés.

Pour sa part, le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or a ouvert ses portes en novembre 1974. Il a la mission d'améliorer la qualité de vie des autochtones en transition ou vivant en milieu urbain, de promouvoir la culture autochtone et d'entretenir des relations harmonieuses avec la communauté allochtone. Le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or est un organisme sans but lucratif autonome et sans lien politique qui offre

une variété de programmes et de services adaptés aux besoins de la communauté autochtone urbaine de Val d'Or. Parmi ces services, on note le dépannage et l'aide d'urgence (transport, nourriture, hébergement), la référence (assistance et liaison avec les services communautaires et les services sociaux du milieu), les programmes de développement de l'emploi et de formation professionnelle, les activités récréatives et culturelles, les activités d'éducation populaire et de sensibilisation de la population à la problématique autochtone en milieu urbain, ainsi que les services de liaison en santé et en éducation.

Le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or offre ces services et programmes à trois types de clientèle autochtone laquelle est constituée majoritairement d'Algonquins et de Cris. Ce sont les personnes qui vivent à Val d'Or depuis toujours ou depuis plusieurs années, les personnes en transition (celles qui font la navette entre Val d'Or et leur communauté) et les personnes qui ne sont que de passage.

Même si les services et programmes s'adressent à toute la communauté, il reste que la clientèle est fortement constituée de jeunes adultes, ceux-ci (les moins de 30 ans) représentant 60 % de la population autochtone. Plusieurs personnes qui fréquentent le Centre ont quitté leur communauté natale de façon temporaire ou permanente, tantôt pour améliorer leur qualité de vie en travaillant pour des entreprises modernes, tantôt pour étudier ou se rapprocher des opportunités d'emploi qui sont peu nombreuses dans les communautés.

Il est à souligner que les services et programmes varient selon chaque milieu. Au Québec, il existe six de ces centres alors qu'il y en a une centaine au Canada. Chaque centre adapte donc ses services aux besoins de son milieu.

En conclusion, les intervenantes et intervenants en milieu autochtone remarquent que les obstacles rencontrés par les jeunes dès leur enfance font que l'entrée dans la vie adulte est très difficile. Le manque d'emplois, le manque de formation et les problèmes familiaux, notamment, sont lourds à supporter. Tous ces problèmes entraînent aussi un manque de fierté, une perte d'identité, un sentiment d'infériorité et un manque de valorisation. Les jeunes autochtones rencontrent la précarité à tous les plans et cette précarité est double comparativement à celle rencontrée par les jeunes Québécois.

Une note positive quand même en terminant. On remarque, depuis quelques années, qu'il y a de plus en plus de jeunes qui terminent leurs études secondaires et qu'il y a de plus en plus de modèles autochtones. Peu à peu, les jeunes amérindiens commencent à retrouver un peu de fierté mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour atteindre une vie plus harmonieuse.

Une comparaison des stratégies identitaires des jeunes adultes montréalais en regard du travail précaire

Danielle Desmarais, Monique Provost et Christine Lefebvre

Les jeunes adultes sont aujourd'hui portés par la recherche de soi. Ce serait même «toute la vie des jeunes qui s'articule autour de la quête identitaire» (Nicole-Drancourt, 1994 : 182). Or nous sommes face à une paradoxe énorme, car si la modernité pousse les individus à s'affirmer de manière individuelle, les contextes dans lesquels ils vivent sont de plus en plus marqués par des crises profondes où s'effacent les voies habituellement fournies par le système socio-culturel de développement et d'affirmation de soi. Le monde du travail constitue l'un de ces espaces en profonde transformation. Comment donc la quête identitaire des jeunes adultes -et en particulier des jeunes hommes et femmes de Montréal- est-elle menée dans cet univers du travail où il est de plus en plus difficile d'y trouver une place, *a fortiori* sa place ? Voilà la question générale à laquelle nous tenterons de répondre dans les pages qui suivent. Le texte comprend deux grandes parties : la première pose les balises théoriques de la réflexion et la deuxième constitue la présentation et l'analyse des résultats de la recherche que nous avons menée dans les années précédentes.

I. Une problématique psycho-sociale inscrite dans les transformations actuelles de l'emploi pour les jeunes adultes

Dans cette première partie du texte, nous présentons d'abord un portrait statistique de l'univers du travail pour les jeunes adultes québécois, puis nous tentons de mieux cerner théoriquement les contours du concept de précarité. Dans un deuxième temps, nous présentons brièvement le concept de stratégies identitaires dans le contexte plus global de la littérature psycho-sociale sur l'identité et nous terminons cette partie du texte avec la présentation d'études récentes qui montrent que les jeunes hommes et les jeunes femmes de nombreux pays occidentaux développent un rapport différent à l'univers du travail précaire. Ceci nous conduit à penser avec d'autres que la construction de l'identité ne sera pas la même pour les jeunes hommes et les jeunes femmes.

La précarité en emploi des jeunes adultes

L'organisation du travail a subi des transformations profondes depuis le début des années 80. Au cours de la dernière décennie, on observe un développement accéléré des

différentes formes d'emploi atypiques : travail à temps partiel, à la pige, à contrat, temporaire, occasionnel, etc. (Tremblay, 1990, Gauthier, 1991) dans lesquelles les jeunes en particulier sont sur-représentés. Selon Roux et Pedraza (1985), la jeunesse se trouve au centre du processus de précarisation du travail. En effet, puisque la jeunesse n'est pas encore déterminée socialement ni professionnellement, elle constitue une «réserve idéale de main-d'oeuvre à la fois mobilisable et mobile, dans laquelle la force-travail précaire sera plus aisément puisée» (Roux et Pedraza, 1985 : 285). Au Québec, en 1992, les 15-30 ans forment 27,3% de la population des 15 ans et plus alors qu'ils représentent 38,4% des chômeurs. Leur taux de chômage s'établit à 16,6%. De plus, 9,8% des jeunes sont inscrits à la sécurité du revenu (Conseil permanent de la jeunesse, 1993). Parmi les travailleurs recevant le salaire minimum, 70% sont âgés de moins de 30 ans et près de la moitié de ces jeunes occupent un emploi à temps partiel. «Il n'est donc pas surprenant que les revenus d'emploi des jeunes de moins de 25 ans aient chuté de 12% entre 1981 et 1986, et ce, malgré la reprise économique» (Conseil permanent de la jeunesse, 1993 : 46). A titre d'exemple, «le travail à temps partiel involontaire gagne du terrain. (...). En 1988, parmi les jeunes non-étudiants de 25 ans et moins, près de la moitié (46%) veulent travailler plus d'heures alors que le tiers disent occuper des emplois à temps partiel en raison du manque d'emploi à temps complet» (Conseil permanent de la jeunesse, 1993 : 42). En 1992, 40% des jeunes de moins de 25 ans travaillaient à temps partiel contre 24,9% dix ans plus tôt. De plus, pour la moitié des jeunes canadiens de 16-24 ans, les emplois ne durent pas plus de 6 mois. Enfin, 31% des jeunes occupés toute l'année ont travaillé pour plus d'un employeur contre 11% pour les 25-64 ans.

Comme on le constate dans ce qui précède, plusieurs types de données servent à décrire le phénomène de la précarité. Cette notion est en effet complexe et mal définie. «Lorsqu'il est question de précarité d'emploi, se réfère-t-on au statut du travailleur, ou à la tâche elle-même impliquant sa durée, sa rémunération et sa place dans la hiérarchisation sociale des emplois?» (Gauthier, 1991 : 11) En ce sens, toute forme d'emploi atypique n'est pas nécessairement précaire. «Par contre, les emplois précaires sont généralement caractérisés par des conditions de travail particulières : durée du travail réduite, durée de l'emploi incertaine, relations avec l'employeur imprécises ou à plusieurs pôles» (Tremblay, 1990 : 87). Gauthier propose d'inclure dans une définition de la précarité la faible rémunération qui serait particulièrement utile pour mieux comprendre la situation des 25-34 ans. Diane-G. Tremblay quant à elle situe la notion d'insécurité au coeur de la définition de la précarité. Pour sa part, Cingolani qui a réalisé une recherche qualitative auprès de travailleurs précaires affirme : «... seule la recension des divers emplois à l'échelle de plusieurs années peut montrer si une carrière professionnelle est marquée ou non par la précarité» (Cingolani, 1986 : 16). Cette perspective diachronique a d'ailleurs permis très récemment de faire émerger l'intermittence comme caractéristique des premières expériences d'insertion en emploi des jeunes. Selon toute probabilité, seulement 40% des 20-24 ans n'auraient pas subi de transition (changement d'état de l'un à l'autre : travail, chômage, études) au cours des deux années 86-87. Parmi les 60% qui ont vécu une transition, 80% en connaissent une

deuxième et ainsi de suite jusqu'à la cinquième transition relevée par Statistique Canada (Gauthier, 1990 : 30).

En bref, le concept de précarité doit être envisagé d'un point de vue chronologique. Il implique un certain nombre de conditions objectives reliées à l'emploi auxquelles il faut ajouter les notions d'insécurité et d'intermittence dans une trajectoire d'insertion professionnelle. De plus, si la précarité a désigné au début une réalité économique, elle revêt aujourd'hui une connotation sociologique, voire psycho-sociologique, car on parle maintenant de précarisation de la vie au travail, voire même de toute la vie. La précarité participe de plus du report dans l'entrée de la vie adulte (Galland, 1984). On peut de moins en moins penser que l'expérience de la précarité ne représentera qu'un moment limité dans la vie des jeunes adultes d'aujourd'hui. Son ampleur même ne peut que contribuer à la place que les jeunes se voit attribuer dans la société d'aujourd'hui et à celle qu'ils s'attribuent eux-mêmes, et en relation avec ceci, à la construction de leur identité d'adulte. Depuis la révolution industrielle, le travail salarié a constitué une composante majeure non seulement de la définition de soi mais aussi de la reconnaissance sociale des adultes dans les sociétés occidentales (Desmarais, 1989). Il nous importe donc de circonscrire quelle place le travail salarié occupe dans la vie des jeunes adultes montréalais et partant, comment cette place contribue à la construction de leur identité de jeune adulte.

Différences entre jeunes hommes et femmes dans le rapport au travail et la construction de l'identité

Depuis Freud, plusieurs théoriciens ont apporté des contributions très significatives à la question de l'identité : Erikson, Devereux, G.H. Mead et Goffman pour n'en citer que quelques-uns. L'identité se construit à partir de deux processus contraires : 1. L'identisation est le « processus par lequel l'acteur social tend à se différencier, à devenir autonome, à opérer un mouvement de totalisation, et à s'affirmer par la séparation » (Tap, 1980 : 12). Elle renvoie donc à un processus de différenciation. 2. L'identification est le processus inverse, c'est-à-dire celui par lequel « l'acteur social s'intègre à un ensemble plus vaste et dans lequel il tend à se fondre ». Des conflits sociaux surgissent dans la formation de l'identité. Le sujet individuel (par l'intermédiaire ou non de ses groupes d'appartenance) est sans cesse confronté aux conflits idéologiques et aux luttes sociales.

En conceptualisant l'identité, les travaux des pionniers mettaient l'accent sur les déterminismes sociaux et n'ont accordé que peu d'attention aux possibilités d'action des groupes dominés (refus de l'identité sociale prescrite ou élaboration d'une nouvelle identité par exemple). Or depuis quelques années se développe une conception de l'identité issue d'un courant interactionniste « qui met l'accent sur les processus et qui [...] tend à concevoir les identités comme stratégies identitaires, justement pour souligner leur caractère relationnel et dynamique » (Lipiansky *et al.*, 1990 : 20).

Lipiansky *et al* ont développé quatre prémisses théoriques et épistémologiques pour réfléchir sur le concept de stratégies identitaires. Ce sont :

- 1) La perspective dynamique. L'identité n'est pas considérée comme fixée au sortir de l'adolescence mais plutôt comme un processus qui intègre les expériences de l'individu durant toute sa vie.
- 2) L'importance de «l'interaction sur la genèse et la dynamique de l'identité» (Lipiansky *et al*, 1990 : 22), interaction avec d'autres individus, groupes ou structures sociales.
- 3) L'aspect multidimensionnel et structuré de l'identité. Les situations d'interactions dans lesquelles se retrouvent les individus sont multiples et amènent différentes réponses identitaires. Ces différentes identités ne sont pas simplement superposées les unes aux autres, elles forment un tout structuré, «plus ou moins cohérent et fonctionnel».
- 4) «L'acceptation de l'apparent paradoxe de l'unité diachronique d'un processus évolutif. Malgré le caractère mouvant (suivant les situations) et changeant (dans le temps) de l'identité, le sujet garde une conscience de son unité et de sa continuité, de même qu'il est reconnu par les autres comme étant lui-même» (Lipiansky *et al*, 1990 : 23). Lipiansky *et al* définissent les stratégies identitaires comme des «procédures mises en oeuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation» (Lipiansky *et al*, 1990 : 24). Les stratégies identitaires résultent en des ajustements au quotidien «en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent - c'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs - et des ressources de ceux-ci» (Taboada-Leonetti, 1990 : 49). On peut ajouter, à la suite de Taboada-Leonetti, que «La notion de stratégie (...) suggère (...) [dans le cas de l'identité] l'existence d'une certaine liberté d'action des acteurs sur les possibles déterminismes sociaux ou existentiels» (Taboada-Leonetti, 1990 : 49).

Ces repères théoriques demeurent toutefois posés en termes généraux. La quête identitaire des jeunes adultes dans l'espace de la précarité prend-elle le même visage selon le milieu d'origine et le sexe ? En conclusion d'une recherche qu'il a menée auprès de 30 jeunes de 16 à 21 ans, Galland (1984) note que la précarité agit différemment selon les classes sociales. Elle a ce qu'il appelle un effet suspensif pour la plupart des jeunes des classes populaires, tandis qu'elle a plutôt un effet inventif pour les jeunes des classes moyennes. Pour les jeunes issus de milieu ouvrier, le report de l'insertion professionnelle est vécu sur le mode du «différent subi», suspendant en quelque sorte l'entrée dans la vie adulte, en attendant l'emploi stable. Les jeunes des classes moyennes quant à eux, profitent de la période caractérisée par la précarité pour

vivre autrement. Ils font des essais professionnels, des expériences amoureuses et amicales et quittent le domicile familial pour un logement, souvent précaire lui aussi. Plusieurs auteurs (Grand'Maison, 1992; Krüger, 1994; Nicole-Drancourt, 1994; Baethge, 1994) mettent de l'avant la différenciation entre les jeunes hommes et les jeunes femmes quant à leur rapport au travail et à la vie en général. Selon Krüger (1994), les différences entre les sexes seraient même plus déterminantes que celles entre les jeunes des différents pays occidentaux. Nicole-Drancourt (1994) s'ajoute à Krüger pour signaler que la transformation des modèles sociaux de reproduction est simplement le fait des jeunes femmes et non des jeunes hommes qui semblent en quelque sorte déstabilisés par les changements sur le marché de l'emploi. Dans son dernier ouvrage sur les 20-35 ans, Grand'Maison (1992) souligne de même des clivages fort inquiétants entre hommes et femmes dans la société québécoise. Les jeunes femmes semblent mieux armées que les jeunes hommes pour faire face aux défis actuels. L'auteur fait référence à une étude du Conseil supérieur de l'Éducation qui montre de profonds déséquilibres dans la scolarisation entre hommes et femmes : montée fulgurante des filles aux études post-secondaires, écart prononcé dans le secteur de l'Éducation des adultes, etc. Sommes-nous, comme le suggèrent les auteurs précédents, devant ce que Grand'Maison appelle une «déroute masculine» ?

Dans notre propre recherche sur les trajectoires des jeunes adultes dans l'espace-temps de la précarité, nous avons tenté de comprendre le rapport que les jeunes adultes construisent face au travail dans un contexte de précarisation de l'emploi à tout le moins, et ce faisant, leur quête identitaire. Quel (nouveau?) rapport les jeunes adultes construisent-ils face au travail? L'emploi demeure-t-il une composante majeure de la construction de l'identité personnelle et sociale du jeune adulte? Plus spécifiquement pour ce qui en est des jeunes Montréalais, quelles stratégies identitaires ces jeunes adultes développent-ils face à l'univers du travail? Y a-t-il des différences entre jeunes hommes et jeunes femmes dans ces stratégies? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce qui suit.

II. Une recherche biographique auprès de jeunes adultes montréalais

Une approche biographique apparaît particulièrement pertinente pour tenter de cerner la réalité que vivent les jeunes adultes dans l'espace-temps de la précarité puisqu'elle permet d'inventorier non seulement les multiples entrées et sorties du marché du travail pendant plusieurs années, mais elle permet aux informateurs et informatrices d'élaborer sur le rapport qu'ils et elles développent au travail, chemin faisant, si l'on peut dire, c'est-à-dire à travers l'expérience acquise. Dans la recherche actuelle, nous avons recueilli 28 entretiens biographiques en deux vagues successives de collecte et d'analyse (Glaser et Strauss, 1967). Pour rejoindre les jeunes adultes inscrits dans des trajectoires de précarité (durant les cinq dernières années), nous avons diversifié les points d'entrée sur le terrain : un organisme d'insertion professionnelle pour les jeunes, diverses annonces dans d'autres organismes à vocation comparable, des syndicats, des Centres

d'emploi Canada, le Mouvement Action Chômage ainsi qu'une annonce dans un hebdomadaire de Montréal.

La moyenne d'âge des 14 hommes et 14 femmes de notre corpus est de 27 ans. Leur niveau de scolarité est relativement élevé : 11 personnes ont complété un baccalauréat universitaire, 7 personnes ont complété un diplôme de CEGEP, 8 personnes n'ont complété que les études secondaires pour 2 qui ne les ont pas complétées. Les femmes rejointes sont globalement plus scolarisées que les hommes. La majorité des plus scolarisés (hommes et femmes) sont investis dans le domaine des sciences humaines et des arts.

Du point de vue de leurs conditions matérielles d'existence, les femmes rencontrées vivent majoritairement avec un conjoint. Les hommes vivent majoritairement d'autres situations que la vie de couple. Rappelons enfin qu'une seule informatrice a un enfant. Les informateurs et informatrices ont tous des revenus modestes, la très grande majorité d'entre eux vivant sous le seuil de la pauvreté. Ceci rejoint la recherche du Conseil permanent de la jeunesse qui, suite à d'autres organismes et études récentes, montre qu'un grand nombre de jeunes adultes de moins de 35 ans sont aujourd'hui pauvres. Parmi les jeunes que nous avons rencontrés, 8 (28%) d'entre eux ont des revenus personnels de moins de 100 \$ par semaine, 17 (60%) d'entre eux ont des revenus hebdomadaires qui varient entre 100 \$ et 299 \$ et enfin, 3 (10%) d'entre eux ont des revenus de 300 \$ et plus.

Leur parcours d'emploi entre 1988 et 1992 montre bien la précarité de leur situation sur le marché du travail. En moyenne, ils ont occupé chaque année plus de deux emplois. Entre 1988 et 1992, le nombre moyen d'emplois occupés, et particulièrement les emplois non standard, tend à augmenter tant pour les hommes que pour les femmes. Les emplois occupés se partagent durant les cinq ans entre des emplois à temps plein et des emplois à temps partiel. De plus, malgré le nombre d'emplois occupés, les personnes rencontrées n'ont pas nécessairement travaillé toute l'année. La moyenne des mois en emploi est plus proche de la moitié que de l'année complète. Durant les cinq ans, les femmes ont travaillé en moyenne plus que les hommes. Au moment de l'entretien, 20 informateurs et informatrices sont au chômage. Les hommes sont plus souvent en chômage, les femmes en emploi.

Construction de l'identité des jeunes Montréalaises dans le travail précaire

Dans cette section-ci et la suivante, nous examinons alternativement le processus de construction de l'identité personnelle et sociale des jeunes femmes puis des jeunes hommes à travers les stratégies identitaires déployées plus spécifiquement dans la recherche d'emploi, dans le rapport plus global au travail, et enfin, dans le projet professionnel. Par la suite, nous tenterons de faire ressortir les ressemblances et différences dans les stratégies identitaires entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Bibliographie

Baethge, M. 1994. «Le rapport au travail des jeunes». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 151-166. Paris, Armand Colin.

Boutinet, J.P. (1989). «Histoire et projet» IN Pineau, G. et Robert, G., Histoires de vie : Approches multidisciplinaires. Paris, Tome 2, Editions L'Harmattan.

Cingolani, P. (1986). L'exil du précaire, Réponses sociologiques, Paris, Méridiens Klincksieck, 219 p.

Conseil permanent de la jeunesse. (1993). «Dites à tout le monde qu'on existe...» : Avis sur la pauvreté des jeunes. Gouvernement du Québec.

Desmarais, D. (1989). «Editorial. Le travail, le chômage et le Québec de l'an 2000». Nouvelles pratiques sociales, vol. 2, no 2, automne.

Dubar, C. et Pottier, F. (1994). «Attitudes des jeunes à l'égard du travail au cours des années 80». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 143-150. Paris : Armand Colin.

Galland, O. (1984). «Précarité et entrées dans la vie». Revue Française de Sociologie. XXV-1, p. 49-66.

Gauthier, M. (1991). L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi. 2e tirage. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 119 p.

Glaser, B. et A. Strauss. (1967). The Discovery of Grounded Theory, Chicago, Aldine Publishing Co.

Grand'Maison, J. (1992). Vers un nouveau conflit de générations. Profils sociaux et religieux des 20-35 ans, Montréal, Fides.

Krüger, H. (1994). IN G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne. Paris, Armand Colin.

Lipiansky, E.M., Taboada-Leonetti, I. et Vasquez, A. (1990). «Introduction à la problématique de l'identité», IN Camilleri *et al.* Stratégies identitaires. P.U.F., Coll. Psychologie d'aujourd'hui.

Malrieu, P. (1980). «Genèse des conduites d'identité», IN Tap, Pierre (sous la dir. de) Identité individuelle et personnalisation, Privat, Sciences de l'homme, 412 p, p.39-51.

Nicole-Drancourt, C. (1994). «Des garçons et des filles face à l'engagement professionnel». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 151-166. Paris, Armand Colin.

expériences de travail? Les emplois occupés depuis cinq ans permettent aux informatrices d'identifier et de développer des qualités personnelles telles la capacité d'adaptation, la persévérance, le sens des responsabilités, la créativité. Les emplois occupés permettent d'autre part d'identifier des limites personnelles dans les différentes situations d'interaction expérimentées. Or pour certaines, le besoin d'être en interaction constitue une exigence minimale par rapport à l'emploi. Les qualités personnelles comprennent à titre d'exemple la capacité d'adaptation, la persévérance, le sens des responsabilités, la créativité. Le sentiment de compétence ressort clairement du discours des informatrices qui en font un attribut personnel additionnel. La compétence est une réalité à deux facettes. Elle est d'une part constituée d'attributs reconnus et sanctionnés socialement, en particulier par les employeurs. Les diplômes et l'expérience reconnue constituent assurément les deux composantes principales de cette première facette de la compétence qui prend une couleur toute particulière dans la conjoncture économique actuelle où elle est fréquemment utilisée pour exclure les jeunes adultes du marché de l'emploi. Mais la présente recherche nous a fait prendre conscience de la réalité de la deuxième facette de la compétence, celle qui est vécue par les acteurs sociaux. Face au monde du travail, le jeune adulte qui désire s'insérer sera mieux armé s'il se sent compétent pour remplir un poste, prenant en considération que ce sentiment de compétence personnelle se construit malgré tout dans l'interaction avec l'environnement. Du point de vue théorique, il semble que la scolarité constitue une médiation entre la facette dite objective de la compétence -elle rejoint les exigences sanctionnées pour remplir un poste- et la facette dite subjective, celle qui décrit comment les sujets individuels se perçoivent face au monde du travail. Les jeunes femmes de notre corpus affirment leur compétence face au marché du travail, plus particulièrement celles qui ont acquis une formation universitaire.

Par ailleurs, l'environnement immédiat joue un rôle essentiel dans la construction de l'identité. Les quelques témoignages qui se retrouvent dans cette partie du matériel indiquent que le réseau social des informatrices n'est pas négatif par rapport à leur statut de précarité, bien au contraire. Dans une majorité de cas, le réseau primaire joue un rôle de soutien et ce, de différentes manières : dans les démarches entreprises pour se trouver un emploi ou tout simplement dans la vie quotidienne. Les encouragements viennent tantôt des camarades, tantôt des clients. Une partie du milieu de travail éprouve toutefois l'identité des informatrices. Certaines disent vivre de l'insécurité. Elles s'interrogent en effet sur le jugement que l'employeur porte sur leur performance au travail; dans certains cas, plus explicitement, les patrons leur renvoient une image négative de leur statut de travailleuse.

En ce qui concerne leur avenir professionnel, les jeunes femmes de notre corpus sont toutes plutôt optimistes et confiantes. Elles ont pour la plupart un projet professionnel assez précis. Dans certains cas, ce projet passe d'abord par un retour aux études en lien direct avec le domaine d'intérêt qu'elles ont préalablement identifié. Les études sont perçues par les moins scolarisées comme un moyen de travailler dans un domaine qu'elles aiment, compte tenu de leur constat qu'un emploi peu valorisant les rend malheureuses. De plus, pour la plupart, le projet professionnel est pensé à court ou

moyen terme. Bref, leur projet est délimité dans l'espace et situé dans le temps. Les plus confiantes ont en commun de se donner suffisamment de temps (cinq ans et plus) et de moyens pour réaliser leurs objectifs, tout en étant conscientes pour la plupart d'entre elles des efforts à déployer pour y parvenir. Malgré la relative confiance de ces femmes en leur avenir professionnel, on sent toutefois poindre chez certaines des doutes, voire des inquiétudes non négligeables.

Construction de l'identité des jeunes Montréalais dans le travail précaire

Les jeunes hommes apparaissent divisés en deux groupes quant au rapport à l'emploi. Un premier groupe, les plus scolarisés, a un domaine d'emploi défini par les études. Pourtant, pour certains d'entre eux, ces emplois ne sont pas satisfaisants. Un deuxième groupe, en particulier des jeunes hommes peu scolarisés, sont davantage au niveau de la survie. Ils insistent sur les aspects instrumentaux de l'emploi qui permet de payer le loyer et qui permet d'éviter le recours à l'aide sociale, etc. Dans leur cas, peut-être est-ce aussi relié au fait qu'ils n'ont pas de but professionnel clair ou encore des aspirations qu'ils savent difficilement réalisables. Mais nous y reviendrons sous peu.

D'emblée, une majorité de jeunes hommes expriment des difficultés dans leur recherche d'emploi. Les difficultés sont diverses : malaise à prendre l'initiative dans les démarches, recommencements incessants et constance à maintenir, etc. Les hommes apparaissent désillusionnés, voire révoltés face à leurs démarches de recherche d'emploi et à la difficulté d'obtenir une entrevue auprès d'employeurs. On ne retrouve pas de la même façon que chez les femmes le volontarisme et la responsabilisation face à la recherche d'emploi. Cela ne veut pas dire que les jeunes hommes sont inactifs dans leurs recherches d'emploi. Certains d'entre eux sont tout aussi actifs que les femmes. Plusieurs utilisent aussi des ressources d'aide à l'intégration en emploi qui s'avèrent appréciables. Les jeunes hommes expriment toutefois un point de vue critique eu égard aux résultats peu convaincants. Quelques hommes sont nettement moins actifs dans leur recherche d'emploi durant les périodes où ils reçoivent des prestations de chômage jugées satisfaisantes pour vivre. Plusieurs de ces derniers parlent d'ailleurs de leurs périodes de chômage comme de périodes de désœuvrement.

En ce qui concerne la présentation de soi devant un employeur, les jeunes hommes expriment un malaise quant à l'obligation de se « vendre ». Les raisons du malaise sont multiples : on ne sait pas quoi dire, on manque de confiance en soi, etc.. Mais elles ont toutes en commun d'offrir une présentation de soi plutôt négative. Même si les hommes font tout de même valoir des qualités morales, intellectuelles et des capacités interpersonnelles comme les femmes, ils tiennent toutefois un discours qui les discrédite à leurs propres yeux et conséquemment aux yeux de l'employeur.

Plus globalement, comment les jeunes hommes que nous avons interviewés perçoivent-ils leurs attributs personnels face au travail? Une majorité de gars savent qu'ils ont des atouts personnels en tant que travailleur. Cela se formule de différentes manières : « J'ai

du potentiel». «Je suis intelligent». «J'ai tout pour réussir». Quelques-uns ajoutent des qualités morales : la franchise, l'altruisme. A travers les divers emplois qui se sont présentés, on peut s'être découvert des talents particuliers. Une caractéristique revient dans le discours de la majorité d'entre eux et semble constituer un atout indispensable sur le marché du travail : la hardiesse, atout dont ils déplorent être privés. Cela s'associe à une timidité et à une insécurité que plusieurs informateurs regrettent ouvertement. Comme les filles, les jeunes hommes mettent par ailleurs de l'avant leur compétence professionnelle dans la description de leurs attributs en regard du travail, compétence encore là médiatisée par la scolarité. Tout se passe comme si la compétence professionnelle venait contrebalancer les limites personnelles ou la part négative d'image de soi qui se construit dans la série d'expériences précaires de travail. La scolarité semble constituer une médiation très significative dans l'acquisition d'une compétence professionnelle et pourrait servir de paravent psychologique dans la suite ininterrompue d'entrées et de sorties du marché du travail.

Il semble bien que l'entourage immédiat des gars joue un rôle mixte dans la construction de l'identité : plutôt positif pour certains d'entre eux, plutôt négatif pour d'autres. En bref, si les gars identifient des atouts personnels face au marché du travail, leur image de soi semble plus négative que celle des filles. Ils se disent entre autres «peu fonceurs», inférant du même coup que les conditions actuelles du marché du travail exigent de l'être pour obtenir un emploi satisfaisant.

Qu'en est-il des projets professionnels, autre composante significative de la construction de l'identité professionnelle? Nos informateurs ont pour la plupart d'entre eux beaucoup de difficulté à se projeter dans l'avenir sur le plan professionnel, avenir qu'ils perçoivent en général comme un horizon plus ou moins fermé d'où les projets précis sont quasi absents. Il est à noter toutefois que ceux qui se projettent le plus difficilement dans l'avenir sont les moins scolarisés (secondaire V complété ou non). Il s'agit là d'un groupe «en voie de décrocher», si ce n'est déjà fait pour certains. Or il y a des hommes scolarisés dans cette catégorie. Ils semblent désorientés de voir que leurs études n'ont pas permis d'obtenir un emploi plus stable que ceux qu'ils ont occupés jusqu'à présent. Ils envisagent un retour aux études comme stratégie pour retrouver confiance en l'avenir. Il importe enfin de souligner que seuls quelques informateurs - plus scolarisés - jugent leur horizon relativement ouvert. Ils portent l'espoir d'obtenir un jour un emploi stable. C'est une question de temps et d'efforts, malgré les inquiétudes qui peuvent faire surface à certains moments.

Les stratégies identitaires en comparaison

Les stratégies identitaires constituent une contribution récente à la littérature sur l'identité; elles permettent d'en cerner le processus de construction à la fois dans le mouvement -en termes de processus- et dans les comportements quotidiens des acteurs sociaux. Concept malgré tout assez flou pour l'instant, il se définit à partir de trois composantes : (1) des procédures mises en oeuvre par les acteurs sociaux (2) en vue

d'atteindre une ou des finalités (3) en fonction de situations d'interactions dans lesquelles sont inscrites un ensemble de déterminations (socio-historiques, économiques, idéologiques, etc). Or il appert que nos informateurs et informatrices développent des stratégies identitaires distinctes, voire opposées dans certains cas, dans leur trajectoire d'insertion professionnelle.

Les jeunes femmes de notre corpus mettent en oeuvre un éventail de procédures par rapport à l'enjeu global de l'insertion professionnelle. Elles sont très actives dans leurs démarches de recherche d'emploi; elles utilisent divers moyens. Les jeunes hommes, de leur côté, s'attardent à verbaliser un grand nombre de difficultés dans leurs recherches d'emploi. Certains d'entre eux sont aussi actifs que les jeunes femmes à l'exception des périodes où ils sont prestataires de l'assurance-chômage. Plusieurs d'entre eux utilisent de même les ressources étatiques et communautaires disponibles. Globalement, les jeunes hommes sont plus critiques de la situation; les ressources disponibles sont appréciées en fonction de résultats souvent négatifs.

De plus, tout un ensemble de procédures liées au rapport à soi et à l'image de soi participent de la construction de l'identité et définissent les stratégies identitaires. Les jeunes femmes manifestent beaucoup de volontarisme dans leur recherche d'emploi. Elles se sentent responsables d'atteindre leur objectif d'insertion. Plusieurs d'entre elles croient d'ailleurs que la solution aux difficultés d'insertion professionnelle réside d'abord en elles-mêmes. Dans cette foulée, elles mettent en oeuvre une présentation positive de soi devant un employeur éventuel. Il semble clair que les jeunes femmes ne semblent pas aussi conscientes que les jeunes hommes des déterminations socio-économiques qui pèsent sur elles dans leurs efforts d'insertion professionnelle. Elles manifestent par contre beaucoup de lucidité personnelle (*insight*) allant jusqu'à une responsabilisation qui ne leur revient qu'en partie, verbalisant mieux que les jeunes hommes leurs attributs personnels, et prenant appui sur ces attributs dans leurs recherches d'emploi. La structure de l'identité moderne repose sur le contraste entre ce qui vient de l'intérieur de soi et le dialogue qui s'élabore dans les différentes interactions que l'on établit avec les individus et les groupes qui constituent notre société (Taylor, 1992). Il apparaît que les jeunes femmes de notre corpus contrôlent mieux les deux aspects de la structuration de l'identité, car elles maîtrisent à la fois ce qui vient de l'intérieur et les situations d'interaction sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Les stratégies identitaires sont mises en oeuvre par des acteurs sociaux en vue d'atteindre une finalité qui se reflète dans un ou des projets professionnels. Pour un bon nombre de filles, l'emploi recherché doit avoir un sens, que ce soit de faire des nouveaux apprentissages ou de développer leur créativité. Elles souhaitent s'investir dans un domaine lié à leurs études ou à des expériences de travail gratifiantes. Pour les jeunes hommes, les finalités sont plus éclatées. Certains, qui sont plus scolarisés, ont identifié un domaine d'emploi défini par leurs études. Or pour certains d'entre eux, l'emploi demeure malgré cela insatisfaisant. D'autres, moins scolarisés, n'associent pas l'emploi à la réalisation de soi mais plutôt à une stratégie de survie : l'emploi permet d'éviter

l'aide sociale, de payer le loyer, etc., ce qui demeure incontestable, même pour les filles. C'est l'absence de réalisation de soi dans l'univers du travail qui frappe ici.

Les jeunes femmes se sont construit un projet professionnel délimité dans le temps (environ cinq ans) et dans l'espace, tout en restant conscientes des efforts à déployer pour y parvenir, et pour certaines à tout le moins, malgré des doutes, des inquiétudes non négligeables. Dans certains cas, ce projet passe par un retour aux études. Les jeunes hommes ont plus de difficulté à se projeter dans l'avenir. Ils formulent peu de projets précis. Seuls quelques informateurs perçoivent leur horizon de manière ouverte. Ceux-là, comme les filles, portent l'espoir d'obtenir un jour un emploi stable, malgré les inquiétudes qui font surface à des moments. Pour se mettre en projet, il ne faut pas être trop démunie d'avance (Boutinet, 1989). Clairement, il appert que les jeunes femmes sont moins démunies que les hommes, tant dans la recherche d'emploi que dans le cumul d'expériences précaires. Prendre du recul pour anticiper, voilà le propre de l'être humain. A ce niveau, l'être humain est un acteur qui se pose comme auteur de ce qu'il escompte réaliser. Cet auteur est revêtu d'une autorité. Il construit ainsi son identité personnelle. Il expérimente précisément le sentiment de se différencier, celui d'une permanence personnelle, d'acquiescer une reconnaissance sociale, voire une existence sociale, car le projet est toujours relationnel. En bref, le projet est créateur d'action et créateur de sens. Il éclaire le sujet. Comme le note Baethge, qui a réalisé une étude qualitative auprès de jeunes de 19 à 25 ans, «Une activité professionnelle qui puisse être vécue comme porteuse de sens jusque dans la biographie future de l'individu entraîne chez celui-ci une implication réelle dans des actes concrets, tels qu'une reconversion ou un perfectionnement professionnels, pouvant déborder le strict cadre du travail, même au prix d'un investissement important en temps. Pour de nombreux jeunes, et en particulier pour les jeunes femmes, une dynamique (...) semble prévaloir aujourd'hui selon laquelle le rôle professionnel reste ou devient partie intégrante du processus de construction et de stabilisation de l'identité personnelle» (Baethge, 1994 : 159-160).

Les stratégies identitaires s'élaborent enfin dans des situations d'interaction qui nécessitent des ajustements au quotidien, en fonction de la variation des enjeux et des situations elles-mêmes. En ce qui concerne plus spécifiquement les interactions, les jeunes femmes de notre corpus s'engagent résolument dans la construction de leur identité adulte en valorisant les situations d'interaction. Pour certaines, le besoin d'être en interaction devient même une exigence minimale face à l'emploi. Dans le même sens, le réseau social des informatrices joue un rôle de soutien dans la précarité vécue, réalité que les jeunes hommes n'expriment pas. Par contre, les hommes et les femmes se rejoignent quant à l'image que le réseau social leur renvoie : positive dans certains cas, négative dans d'autres. Les femmes sont toutefois plus précises. Dans le milieu de travail, les camarades et la clientèle leur renvoient une image positive d'elles-mêmes alors que les patrons les font douter de leur performance quand ils ne leur renvoient pas explicitement un portrait négatif.

Les stratégies identitaires constituent un dispositif central de la construction de l'identité du jeune adulte. Des recherches récentes menées en Europe entre autres

montrent que les jeunes sont portés par la recherche de soi dans leur insertion professionnelle. Pour Nicole-Drancourt, c'est toute la vie des jeunes qui est portée par la quête identitaire, mais le rapport à l'emploi des femmes et des hommes se construit dans des logiques radicalement différentes ajoute-t-elle. Objectivement, la situation des femmes qu'elles a rencontrées sur le marché de l'emploi est pire que celle des hommes mais elles s'en sortent mieux malgré tout car elles sont «mieux socialisées», c'est-à-dire qu'elles s'investissent entre autres autant dans la sphère domestique que dans la sphère du travail. Les garçons semblent donc «dans l'ensemble en plus mauvaise posture que les filles.» (Nicole-Drancourt, 1994 : 186). La construction du rapport à l'emploi ne semble pas évidente pour ces hommes de 30 ans. Les jeunes hommes s'engagent «mollement» dans la vie active. «Cette «mollesse» à s'engager dans la vie active est fréquente et dure parfois plusieurs années. C'est la rencontre d'une future épouse, l'inquiétude des parents, ou tout simplement de réelles difficultés financières pour vivre qui les décident à s'engager. Ainsi, c'est plus fréquemment le mariage qui annonce la stabilité d'emploi que l'inverse» (Nicole-Drancourt, 1994 : 187). Les garçons issus de milieux plus traditionnels ont cependant plus de facilité à s'engager professionnellement.

En bref, d'après Nicole-Drancourt, il existe des différences fondamentales entre les hommes et les femmes dans la construction de l'identité eu égard au travail : pour les femmes, on peut parler d'un «rapport à l'emploi qui ne cesse de se renforcer» alors que pour les hommes, il s'agit d'un «rapport à l'emploi qui prend le temps de se construire ou qui se dilue dans les difficultés à affronter» (Nicole-Drancourt, 1994 : 189). Ainsi, «les filles et les garçons poursuivent leurs destins et leurs quêtes identitaires dans des logiques très différentes les unes des autres» (Nicole-Drancourt, 1994 : 189).

Conclusion

La modernité impose de plus en plus aux sujets la nécessité d'une individualisation alors même que s'effacent les voies traditionnellement offertes par le système socio-culturel pour se réaliser. Plus encore, dans le contexte de crise globale que traversent les sociétés occidentales, les voies traditionnelles d'insertion professionnelle ne tiennent plus. Notre recherche, à la suite de nombreuses autres études récentes tant en Europe qu'au Québec, montre que l'engagement professionnel continue de jouer un rôle important dans le processus de construction et de stabilisation de l'identité personnelle et sociale des jeunes adultes, hommes et femmes. Selon Baethge (1994), le désir de se développer dans son travail tant grâce à un contenu intéressant qu'à une communication épanouissante constituerait même «le trait le plus marquant du rapport subjectif des jeunes au travail». Les jeunes sont donc caractérisés par une «conception du travail centrée sur le sujet». Cet individualisme amène une dévalorisation de la dimension sociale du travail. La fonction identitaire du travail est réduite à la «dimension personnelle au détriment de toute dimension sociale dépassant le strict cadre du travail et du groupe des collaborateurs» (Baethge, 1994 :163). L'engagement des jeunes face à l'entreprise ne dure que tant que leur travail répond à leurs exigences personnelles,

certes, mais peut-il en être autrement dans un contexte où l'offre d'emploi ne dure pas plus de six mois?

L'insertion professionnelle s'avère longue et problématique pour les jeunes. On sait qu'elle varie selon la scolarité, les plus scolarisés pouvant éventuellement échapper à la précarité. Même chez les moins scolarisés, il existe des jeunes qui veulent se réaliser par le travail salarié et qui développent un «rapport plus expressif» face à ce dernier, à travers un «adulte de référence» qui constitue pour eux un modèle et un levier de construction d'un projet personnel : «Une identification est donc possible qui permette une construction progressive d'un projet professionnel et non (seulement) une reproduction de la génération précédente» (Dubar et Pottier, 1994 : 149).

Mais, outre la scolarité, ne faut-il pas maintenant prendre aussi en compte le sexe comme autre déterminant de l'insertion ? Dans plusieurs pays industrialisés, les jeunes femmes ne semblent-elles pas s'insérer plus rapidement et à moindre coûts psychosociaux ? Il semble clair d'après notre propre étude que les filles, malgré les contraintes qui s'exercent sur elles, construisent leur identité d'adulte d'une manière plus positive que les gars. Elles s'investissent plus dans leurs démarches d'insertion, elles en parlent aussi dans des termes plus positifs que les gars; leur affect eu égard à l'insertion professionnelle est plus positif et enfin, elles formulent des projets professionnels plus précis et mettent en place des dispositifs pour les réaliser, la scolarisation en étant l'un et non le moindre. En tant qu'équipe de recherche essentiellement féminine, nous avons toutes été frappées d'étonnement : est-il possible que les filles s'en tirent mieux que les gars, et ceci, dans un contexte où l'univers du travail demeure tant dans ses valeurs que dans ses pratiques encore dominé par le masculin ? Effet de la révolution féministe des années soixante-dix ? Diversification des trajectoires pour les femmes dans le travail et dans la sphère domestique ? Voilà autant de pistes de réponse qui demandent à être développées.

Bibliographie

Baethge, M. 1994. «Le rapport au travail des jeunes». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 151-166. Paris, Armand Colin.

Boutinet, J.P. (1989). «Histoire et projet» IN Pineau, G. et Robert, G., Histoires de vie : Approches multidisciplinaires. Paris, Tome 2, Editions L'Harmattan.

Cingolani, P. (1986). L'exil du précaire, Réponses sociologiques, Paris, Méridiens Klincksieck, 219 p.

Conseil permanent de la jeunesse. (1993). «Dites à tout le monde qu'on existe...» : Avis sur la pauvreté des jeunes. Gouvernement du Québec.

Desmarais, D. (1989). «Editorial. Le travail, le chômage et le Québec de l'an 2000». Nouvelles pratiques sociales, vol. 2, no 2, automne.

Dubar, C. et Pottier, F. (1994). «Attitudes des jeunes à l'égard du travail au cours des années 80». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 143-150. Paris : Armand Colin.

Galland, O. (1984). «Précarité et entrées dans la vie». Revue Française de Sociologie. XXV-1, p. 49-66.

Gauthier, M. (1991). L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi. 2e tirage. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 119 p.

Glaser, B. et A. Strauss. (1967). The Discovery of Grounded Theory, Chicago, Aldine Publishing Co.

Grand'Maison, J. (1992). Vers un nouveau conflit de générations. Profils sociaux et religieux des 20-35 ans, Montréal, Fides.

Krüger, H. (1994). IN G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne. Paris, Armand Colin.

Lipiansky, E.M., Taboada-Leonetti, I. et Vasquez, A. (1990). «Introduction à la problématique de l'identité», IN Camilleri *et al.* Stratégies identitaires. P.U.F., Coll. Psychologie d'aujourd'hui.

Malrieu, P. (1980). «Genèse des conduites d'identité», IN Tap, Pierre (sous la dir. de) Identité individuelle et personnalisation, Privat, Sciences de l'homme, 412 p, p.39-51.

Nicole-Drancourt, C. (1994). «Des garçons et des filles face à l'engagement professionnel». In G. Mauger, R. Bendit et C. VonWolffersdorff (textes réunis par), Jeunesses et sociétés : Perspectives de la recherche en France et en Allemagne, p. 151-166. Paris, Armand Colin.

Roux, P., Pedraza, A. (1985). «Vers l'institutionnalisation de la précarité du travail», Revue Suisse de Sociologie, vol.11, no.2, p.281-296.

Taboada-Leonetti, I. (1990). «Stratégies identitaires et minorités : Le point de vue du sociologue», IN Camilleri *et al.* Stratégies identitaires. P.U.F., coll. Psychologie d'aujourd'hui. p.43-83.

Tap, P. (1980). «Introduction» IN Tap, P. (sous la dir. de) Identité individuelle et personnalisation, Privat, Sciences de l'homme, 412 p.

Taylor, C. (1992). Grandeur et misère de la modernité. Montréal, Bellarmin, 150 p.

Tremblay, D.-G. (1990). L'emploi en devenir, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture.

Contournement et détournement des contraintes : Le cas des jeunes travailleurs dans un contexte de précarité

Madeleine Gauthier

Est-il possible, par l'observation des comportements, des rôles et dans l'expression des valeurs, de dépister la manière dont l'acteur social contourne ou détourne à son avantage les inconvénients ou les contraintes imposés par une conjoncture sociale et économique défavorables? A posteriori, sans doute, ainsi que l'a fait Glen Elder en interrogeant des adultes qui avaient connu la grande dépression pendant leur enfance ou leur adolescence¹. Celui-ci a pu refaire l'itinéraire d'enfants et d'adolescents de la Crise, de manière à voir quelles marques avaient laissées sur eux cette période d'insécurité et de privation. Cette étude est inspiratrice, non pas à titre de comparaison - trop de paramètres différent entre la situation de précarité actuelle qui atteint particulièrement les jeunes et la période de la Crise -, mais dans le type de questions à poser au matériel dont nous disposons, qu'il s'agisse des statistiques de l'activité, de celles liées au mode de vie ou de matériaux biographiques.

Je rappellerai quelques-unes des observations de Elder afin d'illustrer les mécanismes d'intériorisation du changement et des répercussions qu'ils peuvent entraîner pour l'avenir. Ces quelques allusions à l'ouvrage de Elder structureront la présentation de certaines observations, recueillies au milieu et à la fin des années 1980 auprès de jeunes chômeurs et de jeunes travailleurs entre 20 et 24 ans principalement, et dans des enquêtes nationales. Quelques effets de l'adaptation sont déjà perceptibles. Seul le temps permettra cependant d'évaluer l'efficacité ou l'inefficacité à long terme de l'agir quotidien des acteurs.

1. Les observations de Elder à la suite de la Crise

Dans *Children of the Great Depression*, Elder commence par décrire l'expérience de la Crise et les adaptations nécessaires face à trois changements majeurs qui ont caractérisé cette époque: la division du travail, les relations familiales et les pressions sociales en faveur d'une meilleure protection des individus. Il passe en revue les exigences posées à chaque membre de la famille, exigences qui ont entraîné inévitablement des changements dans la personnalité, dans les statuts et dans les rôles, bien qu'il y ait eu de grandes variations selon les sous-groupes en fonction de l'âge, de la classe sociale d'appartenance et du sexe. L'historien montre comment les réponses aux

¹ Elder, Glen H., Jr., *Children of the Great Depression, Social Change in Life Experience*, Chicago et London, The University of Chicago Press, 1974.

situations de privation ont exigé à la fois des ressources personnelles et un soutien environnemental.

Même si la Crise n'a pas atteint tous les individus et toutes les familles au même degré - certaines ne l'ayant pas été du tout -, toute la société était traversée par le sentiment qu'il s'agissait d'un phénomène étranger au mode de vie et à la mentalité américaine de l'époque. Malgré la récurrence de certaines difficultés économiques et le fait que des millions d'Américains n'avaient jamais connu autre chose que la pauvreté, la Crise venait briser l'image d'abondance et l'idéal d'égalité que portait cette société. C'est pourquoi, si tous ne furent pas directement frappés par les effets de la récession, les modèles furent remis en question et l'univers des valeurs modifié dans l'ensemble de la société. L'historien canadien de la Crise, Blair Neatby dira dans le même sens:

«Une dépression, c'est en réalité un état d'esprit; c'est l'impossibilité de croire à la stabilité, à la sécurité. Certains y passent avant d'autres.»²

Interrogeant les enfants de la dépression une fois devenus adultes, Elder tente de retracer cet héritage sur leur personnalité et sur leurs modes de vie. Un aspect frappant de cette étude concerne la formation des valeurs qui ont été au centre de la construction d'une nouvelle société. Elder mentionne plus particulièrement le pouvoir de l'argent qui, par suite de privations, a pris une importance inestimable et dont les effets ont été inattendus. C'est ainsi que le sens de l'épargne de ceux qui ont été privés pendant la Crise a donné à la génération suivante la possibilité de consommer et a été à l'origine de certaines formes de tertiarisation de l'économie. Le besoin de sécurité en emploi a contribué à créer un type de relations de travail dont on connaît la suite, l'emploi typique ou standard représentant le modèle achevé. Les rôles traditionnels se sont trouvés accentués par la nécessité pour les enfants de participer très jeunes à l'économie familiale: par des petits boulots à l'extérieur de la famille pour les garçons et des travaux domestiques pour compenser le manque à gagner chez les filles. Un intérêt pour la famille et le désir de devenir adulte se sont développés à ce moment: les filles ont appris à trouver leur bonheur dans la famille et dans le mariage. Ce fut le cas aussi pour les garçons, bien que pour ces derniers le travail soit demeuré central, mais en fonction de la famille, faut-il le souligner. La famille que l'on considère comme typique aujourd'hui a trouvé son accomplissement chez ces parents à l'origine du «babyboom».

Ce que je retiens plus particulièrement de l'étude de Elder, c'est que les comportements pour faire face aux contraintes du moment ne se produisent pas de la même manière selon le groupe d'appartenance, l'âge ou le sexe, et ont des répercussions immédiates sur les individus, sur les groupes, mais se prolongent aussi dans les générations qui suivent. Ils donnent naissance à de nouvelles valeurs caractéristiques d'une société affectée par des changements de fond. Pour faire face à la situation, l'individu et le sous-groupe de la société à laquelle ils appartiennent puisent par ailleurs à une sous-culture qu'ils ont

²

Neatby, Blair, *La grande dépression des années 30, La décennie des naufragés*, Montréal, Les éditions La Presse, 1972, (trad. de l'anglais), p.27.

héritée. Les anciens modèles interviennent longtemps dans les représentations. Ils peuvent expliquer la lenteur et la résistance de certains sous-groupes à s'adapter à des circonstances nouvelles ou la rapidité d'autres à se réorienter, y compris par la fuite en avant.

2. Première question : la précarisation de l'emploi a-t-elle inspiré un sentiment collectif comme ce fut le cas au moment de la Crise? Y a-t-il des indices que ce sentiment a influencé certains comportements jusqu'à produire des résultats observables qui seraient autant de façons de contourner les difficultés?

Les réactions aux contraintes, lorsque celles-ci perdurent, mettent un certain temps à se manifester comme l'étude de Elder en fait la démonstration. Avant de parler d'une génération comme d'une «génération décisive» au sens où les Braungart utilisaient cette expression³ ou «d'acteur social historique» comme se le demande Marc-André Deniger dans un autre texte du présent ouvrage, il faut l'épreuve du temps. D'autant plus que la précarisation de l'emploi qui a marqué l'insertion professionnelle des jeunes au cours des dernières décennies serait d'abord apparue moins comme un «corps étranger» par rapport aux situations antérieures que comme un phénomène de courte durée qui a fini, avec le temps, par inspirer un sentiment d'impuissance.

Au milieu des années 1980, des économistes affirmaient avec autorité

1. que le chômage des jeunes était relatif à la détérioration généralisée de l'économie et à l'hypersensibilité des jeunes à la conjoncture;
2. que le taux de chômage global était habituellement deux fois plus élevé que celui des 25 ans et plus, jusqu'au triple dans certains pays d'Europe⁴;
3. que les taux de chômage baisseraient à la fin de la décennie et pourraient même être inférieurs à ceux des adultes à ce moment-là à cause des changements démographiques⁵.

Devant de telles augures, quoi faire, sinon attendre patiemment que la «conjoncture» passe!

³ Braungart, Richard et Margaret Braungart, «Les générations politiques», dans Jean Crête et Pierre Favre, dir., *Génération et politique*, Paris et Québec, Économica et Presses de l'Université Laval, 1989, p. 7-51.

⁴ Fortin, Pierre, «Conjoncture, démographie et politique: où va le chômage des jeunes au Québec?», dans Fernand Dumont, dir., *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 193.

⁵ *Ibid.*, p. 200.

Or, chez les 20-24 ans, les taux de chômage ne sont jamais redescendus à ce qu'ils étaient avant 1975 malgré la prédiction des économistes. La précarité entendue au sens de courte durée des emplois, de rémunération à la baisse et de protection tronquée fait désormais partie de changements qui débordent le cadre de la conjoncture et sont devenus la normalité des choses depuis deux décennies bientôt. Cette précarité a tendance à s'étendre à d'autres groupes d'âge, se prolongeant dans la vie adulte pour certains jeunes, s'inscrivant depuis dans la vie des adultes peu scolarisés qui perdent leur emploi⁶.

Les entrevues auprès de jeunes chômeurs au milieu de la décennie révélaient ce réel sentiment d'impuissance. Ces derniers répétaient, les uns après les autres, que leur chômage était dû à la conjoncture, ce phénomène si lointain et si indéterminé qu'ils ne pouvaient l'infléchir. Ils n'attribuaient même pas leur situation difficile à l'avènement des nouvelles technologies dont on leur rabattait pourtant les oreilles à ce moment-là. Il n'y avait d'autre solution pour faire face à la conjoncture que d'user d'initiative, ce qui s'est traduit par la valorisation de l'entrepreneuriat. Là encore, les jeunes chômeurs répétaient inlassablement que s'il y avait persistance de leur chômage, «ils se partiraient quelque chose». Ils ont fini par se convaincre que leur situation dépendait d'eux au point que ce sentiment de responsabilité, pour ne pas dire de culpabilité, est devenu perceptible dans une enquête nationale comme l'Enquête sur l'activité où les plus jeunes (16-19 ans) étaient les plus nombreux à prendre un poids de responsabilité plus grand qu'il ne l'est dans la réalité⁷.

Le sentiment d'impuissance n'a pas empêché le déploiement de diverses formes de contournement qui n'en ont peut-être pas l'apparence, mais n'en constituent pas moins, dans une perspective macrosociologique, des changements majeurs. Quatre possibilités de contournement seront examinées ici: l'initiative, la poursuite des études, le travail pendant les études et la cohabitation avec la famille d'origine. Il ne s'agit pas d'une énumération exhaustive. D'autres aspects auraient pu être présentés: le travail au noir, la maternité en bas âge ou l'habitation partagée⁸.

⁶ Gauthier, Madeleine, «Les jeunes Québécois faiblement scolarisés et le monde du travail», dans Pierre Dandurand, *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, (Questions de culture no 19), p. 51-86.

⁷ Fréchet, Guy et Michel Bernier, *Les perceptions des difficultés d'insertion sur le marché du travail, les raisons de quitter un emploi et l'inemployabilité dans l'Enquête sur l'activité*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991 (Rapport de recherche), p. 19.

⁸ Quelques-unes de ces questions sont traitées dans un volume à paraître à l'automne 1994: Madeleine Gauthier, *Une société sans les jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

a) L'initiative

Le sentiment d'impuissance face à des leviers que l'on ne peut infléchir a comporté cet effet inattendu pour tous que chacun devenait responsable de son propre salut. L'initiative a été promue au point d'être accompagnée de quantité de programmes allant des mesures fiscales, de l'aide directe aux petites et moyennes entreprises jusqu'à la création de sociétés à capital de risque en leur faveur⁹. Des programmes spécifiques ont même été créés pour les moins de trente ans: le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), le programme Nouveaux entrepreneurs (anciennement nommé Bourses d'affaires) et le programme Jeunes promoteurs¹⁰. Des jeunes ont dit en entrevues qu'il y avait des «classes de programme»: le programme «jeunes promoteurs» a une connotation plus valorisante que les «Travaux communautaires». Le Secrétariat à la jeunesse y est même allé de ses encouragements lors d'un colloque sur Les jeunes et l'entrepreneuriat¹¹. Ce discours n'a pas eu des effets que sur les jeunes, mais d'abord auprès des adultes qui possédaient déjà ce que Elder avait observé quelques décennies auparavant: des ressources personnelles de différents ordres et un soutien environnemental¹².

Comme façon de vérifier l'efficacité de ces programmes, il n'y a qu'à consulter le volume sur l'état des PME au Québec publié par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Celui-ci présente la situation des travailleurs autonomes ou à leur compte selon la profession, le sexe et l'âge. Les jeunes femmes de moins de trente ans sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes dans cette catégorie (19,3 % des femmes travailleuses autonomes de tous âges par rapport à 12,8 % des hommes). Plus de 53 % des femmes travailleuses autonomes se trouvaient chez les moins de quarante ans alors que ce n'était le cas que de 40 % des hommes. Le taux de féminité dans ce secteur d'activité n'était cependant que de 22 %¹³. Devant ces statistiques, on est à même de se demander si le discours incitatif à la création de son propre emploi

⁹ Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, *Les PME au Québec, État de la situation, 1988*, Québec, Gouvernement du Québec, 1988, p. 68.

¹⁰ Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, *Op. cit.*, p. 75

¹¹ Secrétariat à la jeunesse, *Les jeunes et l'entrepreneuriat*, Québec, Gouvernement du Québec, 1987.

¹² Sur la question des conditions de l'innovation, voir: Gordon, Richard, «Les entrepreneurs, l'entreprise et les fondements sociaux de l'innovation», *Sociologie du travail*, No 1-89, p. 107-124.

Sur le profil des «gagnants» du marché du travail des années 1980, voir: Gauthier, Madeleine, «Les jeunes et le marché du travail: y a-t-il des gagnants?», *Mémoires de la Société royale du Canada*, Sixième série, tome II, 1991, Ottawa, Société royale du Canada, 1993, p. 21-39.

¹³ Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, *Op. cit.*, p. 138.

a eu du succès. Ce n'est qu'après l'âge de trente ans que cette réalité prend réellement forme, en particulier chez les hommes.

b) La poursuite des études

Le sentiment d'impuissance a-t-il davantage incité les jeunes à poursuivre leurs études, le discours, encore là, associant la réussite en emploi à la formation? Sans doute, mais ce serait en partie seulement. Le taux de fréquentation scolaire des 15-19 ans a augmenté de 8,5 % chez les 15-19 ans entre 1980 et 1989, portant la proportion à 59,7 % et de 6 % pendant la même période chez les 20-24 ans qui comptaient pour 16,9 % des jeunes de ce groupe aux études¹⁴. Cela est encore plus vrai pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes, ce qui nous amènera, plus loin, à examiner les comportements différentiels pendant ces années. À la fin de la période, le taux de diplomation à la fin des études secondaires a cependant chuté dramatiquement. Les jeunes poursuivraient des études, sans toutefois persévérer jusqu'au diplôme ou sans obtenir le succès auquel ils auraient pu s'attendre. Les facteurs expliquant cette baisse ont été étudiés ailleurs¹⁵. On verra cependant plus loin comment la dévalorisation des diplômes et une certaine représentation de la réalité associée à l'insuccès même des plus scolarisés ont pu dissuader les moins motivés de poursuivre leurs études.

c) La montée de l'activité

Y a-t-il un lien quelconque entre la précarisation de l'emploi et la montée vertigineuse de l'activité salariée pendant les études depuis le début de la décennie 1980? À première vue, ce comportement pourrait s'expliquer par la prolongation de la scolarisation. Les besoins de consommation des jeunes nord-américains trouveraient satisfaction dans cette combinaison. À y regarder de plus près cependant, il se pourrait bien que ce comportement soit lié à d'autres objectifs. Il y a d'abord le besoin d'autonomie que la cohabitation prolongée restreint inévitablement ou encore la nécessité d'assurer sa subsistance lorsque la famille ne peut y contribuer. Il y a surtout cet impératif ressenti par plusieurs jeunes de connaître le marché du travail, l'expérience faisant désormais partie de la panoplie de base du demandeur d'emploi dans un contexte de forte concurrence. Les jeunes chômeurs répétaient encore en entrevue que, pour décrocher un emploi, il fallait avoir déjà travaillé!

Il faut aussi se demander si la précarisation de l'emploi n'aurait pas agi sur l'embauche des étudiants d'une autre manière. L'obligation pour les femmes d'avoir plus qu'un revenu d'appoint en complément de celui du mari, comme ce pouvait être le cas dans

¹⁴ Simard, Jean-Pierre et Jean-Paul Baillargeon, «Formation générale», dans Simon Langlois et al., *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 550.

¹⁵ Roy, Gilles, «Du bon usage des statistiques en matière de décrochage scolaire», *Apprentissage et socialisation*, 15, 1, printemps 1992, p. 7-17.

l'après-guerre, mais un revenu correspondant à une pleine charge de travail, aurait rendus disponibles les emplois à temps partiel ou de courte durée qui ont trouvé preneurs ou ont été offerts aux étudiants, une partie de l'économie reposant sur ce type d'emploi.

d) La cohabitation avec la famille d'origine

Au cours de cette même période, une autre façon de contourner les difficultés a consisté à continuer de cohabiter avec la famille d'origine. La cohabitation a augmenté de pratiquement 10 % entre le recensement de 1981 et celui de 1991, pour passer au-delà du 50 % chez les 20-24 ans. Cette situation est moins vraie pour certains sous-groupes si on se donne la peine de décortiquer les données d'autres enquêtes qui permettent de faire le rapport entre la cohabitation et la situation économique des parents. L'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada de 1990 permet de constater que les familles pauvres sont très peu nombreuses à retenir leurs jeunes à la maison: 11,3 % des 18-21 ans, 3,8 % des 22-24 ans. Faut-il rappeler que 19,7 % des enfants de moins de 18 ans au Québec vivaient sous le seuil de faible revenu en 1991. Vivre avec sa famille constitue une manière habile de contourner les difficultés d'insertion à la condition cependant que la famille soit apte à le faire, ce qui place les jeunes dont le niveau d'origine socio-économique est faible dans une situation moins favorable que les autres.

3. Deuxième question : la précarisation de l'emploi a-t-elle provoqué des comportements différentiels?

Elder rappelait comment les années de Crise n'avaient pas laissé les mêmes empreintes sur tous. Le contexte de précarité des dernières décennies n'a pas été sans produire des effets semblables sur les jeunes Québécois. Je me contenterai d'illustrer un type de différences qui n'était pas prévisible après des années de féminisme et la promotion des idéaux d'égalité de la Révolution tranquille: celles entre garçons et filles. Même si les meilleurs programmes et les meilleures intentions ont voulu atténuer ces différences en plaçant garçons et filles dans les mêmes classes, de la garderie à l'université, en faisant la promotion de l'égalité en emploi et de l'embauche des femmes par l'introduction d'une clause de discrimination positive dans plusieurs conventions collectives, elles ne sont pas pour autant complètement disparues. Elles ne se présentent pas de la même manière cependant. Les jeunes femmes ont dépassé les jeunes hommes à plusieurs chapitres: plus nombreuses aux études et à être diplômées, proportionnellement moins nombreuses à chômer, plus nombreuses dans les professions libérales traditionnellement masculines (médecine et droit). Entre 1981 et 1986, la présence des femmes a augmenté dans tous les grands groupes professionnels¹⁶. Les jeunes femmes n'hésitent plus à se

¹⁶

Motard, Louise et Camille Tardieu, *Les femmes ça compte*, Québec, Les publications du Québec, 1990, p. 93-98.

lancer en affaires comme on l'a vu plus haut. C'est dans le secteur tertiaire qu'elles le font principalement¹⁷.

Les gains des jeunes femmes, qui se manifestent surtout par leur forte présence dans les activités du secteur tertiaire, conduisent à soumettre l'hypothèse suivante à la suite de la lecture des travaux de Elder : les jeunes femmes n'auraient-elles pas été mieux préparées que les jeunes hommes à vivre les changements économiques récents ? Ne seraient-elles pas orientées «culturellement» vers les types d'emplois qui caractérisent la société contemporaine fondée sur les services et sur des technologies qui exigent moins de force musculaire ? L'allusion spontanée de jeunes travailleuses aux bonnes relations qu'elles entretenaient avec leur grand-mère n'est pas dénuée d'à-propos. Se pourrait-il qu'il y ait une continuité intergénérationnelle dans la manière d'envisager le travail ? Le succès en emploi dans le secteur tertiaire en serait un indice. Les femmes trouveraient dans la tertiarisation de l'activité une sorte de continuité par rapport à leurs rôles traditionnels, ce qui serait moins le cas des hommes dont la culture du travail se rattache aux secteurs primaires et secondaires où le nombre d'emplois périclité continuellement. Les femmes se sont toujours trouvées minoritaires dans ces secteurs, sauf dans les industries se rapprochant des métiers féminins (textile, couture, etc.). Elles allaient y chercher épisodiquement un revenu d'appoint, comme ce fut le cas au moment de la Crise, ou bien elles fournissaient une réserve de main-d'oeuvre pour certaines périodes cruciales, pendant la guerre, par exemple.

En mettant toutes les nuances qu'il faut, - les jeunes dans l'ensemble sont actuellement défavorisés par rapport aux cohortes âgées -, il faut tout de même se demander si la tertiarisation de l'économie ne favoriserait pas davantage les jeunes femmes, tout comme la forte poussée de l'industrialisation, au moment et après la guerre, a favorisé les garçons. Les professions où les garçons sont encore massivement présents et réussissent le mieux sont associées de quelque manière à une forme avancée de l'industrialisation, celle où les développements techniques font de l'industrie une activité de type tertiaire.

Un secteur de l'emploi traditionnellement réservé aux hommes, parce qu'il exige des aptitudes physiques plus proprement masculines, a souffert des récessions à répétition au cours des dernières décennies, celui de la construction. Or, les jeunes hommes y sont pratiquement absents, la rigidité des décrets les ayant empêchés jusqu'à tout récemment d'y accéder. Dans le contexte d'une société où l'activité se tertiarise toujours plus, où le travail en industrie se robotise et où les emplois traditionnellement masculins sont occupés par les aînés, une exigence se pose aux jeunes hommes qui comptent encore sur leur force musculaire pour réussir dans la vie : celle de rompre avec une culture du travail qui les a préparés à vivre dans un contexte qui est dépassé. Comme certains groupes ont été perdants au moment de la grande Crise, les jeunes hommes qui n'ont

¹⁷

Belcourt, Monica, Ronald J. Burke et Hélène Lee-Gosselin, *Une cage de verre: les entrepreneures au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif du statut de la femme, 1991, p. 9.

pas effectué mentalement ce virage vers le tertiaire, en particulier les jeunes urbains, pourraient connaître le même sentiment de perte.

Cet exercice de repérage des différences aurait pu s'étendre à d'autres sous-groupes. Il a fallu faire un choix qui ne fut pas facile tant il demeure encore idéologiquement difficile d'attirer l'attention sur la situation des garçons alors que celle des femmes n'est pas totalement réglée. Mais les problèmes que soulève la situation des jeunes hommes - le taux élevé de suicide et la toxicomanie n'en sont que des symptômes - sont tels qu'ils ne peuvent plus être laissés en marge de la recherche.

4. Troisième question : commence-t-on à voir apparaître des valeurs nouvelles qui auraient pris racine dans la nécessité de réagir aux difficultés?

La réponse à cette question nécessiterait un long développement. Je me contenterai de relever deux questions dont le contenu était très présent dans les propos des jeunes travailleurs interviewés à la fin de la décennie 1980 et que les statistiques sur la population confirment dans certains cas: la relativisation de l'importance accordée à la formation et une nouvelle conception des relations de travail.

a) La relation formation-emploi

Les jeunes ne mettent pas en doute l'importance de la formation en prévision de l'insertion professionnelle. Mais ils font part, de façon qui n'est pas toujours directe, de leurs problèmes d'orientation professionnelle. Selon l'origine sociale, et surtout le milieu d'appartenance, la relativisation de la formation prendra différentes formes. Lorsque les possibilités objectives de demeurer longtemps aux études existent, on n'hésitera pas à le faire. L'augmentation du taux de scolarisation en témoigne. Cela contribue indirectement à retarder d'autant l'obligation de faire des choix devant un avenir incertain. Il est étonnant, par exemple, que le secteur collégial technique n'ait pas eu plus de faveur alors qu'il constituait le niveau d'études qui présentait la plus forte correspondance études-travail des dernières années. Les inscriptions à la formation professionnelle rejoignent 51,1 % des étudiants des collèges en 1980 et 45,4 % en 1988¹⁸.

L'investissement dans les études est aussi modulé par la réalité observée dans le milieu: le chômage chez les plus scolarisés a eu un effet d'entraînement chez les jeunes qui avaient plus ou moins d'attrait pour les études ne comportant qu'une formation générale, ce qui est plus souvent le cas de certains sous-groupes de garçons comme on l'a déjà vu. Il est bien connu que les aspirations se forment au contact du milieu immédiat: les plus beaux discours sur la relation formation-emploi tombent à vide lorsque les faits viennent les contredire. Ce qui fut le cas pour cette catégorie

¹⁸

Baillargeon, Jean-Paul et Jean-Pierre Simard, «Formation professionnelle», dans Simon Langlois et al., *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 561-570.

d'interviewés où l'on a trouvé la plus forte propension à capitaliser sur l'expérience pour compenser ou compléter la formation scolaire, bien que l'expérience du travail ait été vue, même chez les plus scolarisés, comme un investissement aussi important que celui dans les études.

C'est que les études ne sont plus perçues comme devant se réaliser sans interruption selon le modèle traditionnel d'entrée dans la vie où la fin des études marquait le moment de l'insertion professionnelle. Les transitions sont actuellement si floues que l'on finit par ne plus trop savoir, dans certains cas, si les études priment dans la vie du jeune ou si c'est la vie de travail qui l'emporte. Selon certaines enquêtes, dépassé un certain nombre d'heures hebdomadaires de travail, l'intérêt pour les études diminue¹⁹. Par contre, les jeunes n'hésitent pas à retourner aux études après une expérience de travail qui leur fait voir l'intérêt qu'il y a à le faire. La proportion de diplômés à l'éducation des adultes au secondaire représente jusqu'à 12 % de l'ensemble des diplômés, ce qui constitue un accroissement relativement important au cours des dernières années.

L'obligation de s'inscrire aux études ou à un programme d'employabilité pour les bénéficiaires des programmes de la Sécurité du revenu «aptes à l'emploi», est sans doute pour quelque chose dans cet engouement. Mais le fait témoigne sans contredit d'un virage dans les mentalités où le retour aux études n'est plus un phénomène marginal. Ce virage vers la formation continue constitue une adaptation dans un contexte où les retours aux études seront chose courante à différents moments du cycle de vie, les emplois à vie devenant une denrée de plus en plus rare et encore plus, les emplois sans exigences de recyclage périodique.

b) Les relations de travail

La précarisation de l'emploi contribuera sans doute à modifier profondément les relations de travail, et c'est là un champ d'observation qu'il faudra privilégier dans l'avenir. La courte durée des contrats n'est pas compatible avec une forte intégration à une organisation comme ce peut être le cas dans le contexte de la régularité d'emploi. La régularité d'emploi s'inscrit dans un organigramme où les tâches et les conditions de travail sont définies par l'organisation elle-même, selon un modèle où les employeurs s'occupent de la gestion de l'entreprise et une association professionnelle leur fait face pour la négociation des conditions de travail.

Les jeunes sont fort peu nombreux à se retrouver dans ce type d'appareil: ils se trouvent majoritairement dans les petites et moyennes entreprises où les syndicats sont peu présents. Ils sont donc fort peu nombreux à être syndiqués, moins que dans les autres

¹⁹

Ministère de l'Éducation du Québec, *Étudier et travailler? Enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 1993.

groupes d'âge²⁰. Les relations avec l'employeur se doivent d'être, en conséquence, d'un autre ordre. La qualité des relations et le renouvellement du contrat ne sont pas médiatisés par l'organisation, mais dépendent de l'implication du travailleur dans son emploi et de ses bonnes relations avec son employeur. Des jeunes participants à un panel sur le travail salarié pendant les études ont parlé avec tant d'enthousiasme de leurs relations avec leur patron et en même temps avec tant d'agressivité des contraintes imposées par les conventions collectives lorsqu'ils étaient dans une entreprise syndiquée, qu'ils ont laissé les observateurs pantois²¹. S'agit-il d'une forme d'adaptation ou d'une nouvelle forme d'aliénation?

Plusieurs travailleurs interviewés ont raconté leurs connivences avec leur patron quant aux horaires de travail, aux modalités de rémunération ou aux périodes de chômage. Ces conditions semblaient répondre de façon satisfaisante aux désirs de ces jeunes, le fait d'avoir un emploi dans un contexte de rareté représentant une chance plus qu'un droit.

Il y a derrière ces affirmations et ces comportements un glissement qui passe de l'intégration dans un appareil à l'implication dans un réseau. Jusqu'où ira ce glissement? Il semble actuellement prendre deux directions opposées, l'une que l'on retrouve derrière l'appellation de contrats de solidarité, de fonds de solidarité dans les grandes entreprises, de solidarité tout court dans les petites entreprises. La rencontre de deux fragilités, celle des entreprises et celle des employés, en particulier dans les petites et moyennes entreprises où se trouvent principalement les jeunes, fait en sorte qu'employeurs et employés se sentent de plus en plus solidaires dans la poursuite d'intérêts qui sont alors communs. Le plaisir de l'employé se trouvera dans le degré de son implication au travail et dans la qualité des relations interpersonnelles avec son employeur et ses collègues plus que dans les conditions de travail elles-mêmes.

Une autre direction que les syndicats auraient à garder à vue irait dans le sens opposé: l'exploitation des travailleurs dans un contexte où l'emploi est devenu un privilège. Les contrats à la baisse, les conditions réduites aux normes minimales, les renvois sans raison majeure facilités par la flexibilité des contrats, deviennent de plus en plus courants. Une nouvelle forme de prolétariat risque de ressurgir dans ce contexte. Des jeunes femmes ont justifié en entrevue le fait d'être moins bien rémunérées que certains de leurs collègues; d'autres ont expliqué leur congédiement temporaire ou leur acceptation de conditions qu'elles auraient trouvé inacceptables quelques années auparavant, le spectre du chômage leur faisant accepter n'importe quelles conditions. Cette direction prendra-t-elle le pas sur l'autre, la nécessité récusant les acquis des générations précédentes?

²⁰ Gauthier, Madeleine, *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 93.

²¹ Colloque organisé par divers organismes rattachés au Gouvernement du Québec: *Jeunes, travail et études : un nouveau phénomène social ?*, Québec, Musée de la civilisation, 19 mai 1993.

Conclusion

D'autres exemples auraient pu être choisis pour montrer l'importance des enjeux de cette période sur les manières individuelles et collectives d'y réagir. Ceux présentés suffisent cependant à illustrer, outre le poids de la contrainte structurelle, celui de la culture sur le développement des aspirations et sur le choix des orientations. Ce dernier aspect est actuellement le plus négligé dans les recherches sur les transformations du marché du travail et leurs effets sur les travailleurs. La culture peut agir comme moteur d'adaptation ou comme frein s'il y a fixation sur des solutions qui appartiennent à une autre époque.

Si certains jeunes réussissent à se tirer de ces circonstances qui ne leur sont pas d'abord favorables, souvent à partir des difficultés elles-mêmes qu'ils détournent à leur avantage, d'autres risquent de grossir le rang des exclus faute de ressources personnelles dont fait partie l'héritage des modèles et des valeurs, et du soutien de l'environnement²². Quant à ce dernier aspect, il aurait fallu analyser les réponses collectives aux situations. Il n'est pas absolument certain que le discours prônant l'entrepreneuriat, par exemple, n'ait pas davantage culpabilisé les individus qu'il n'ait produit les résultats escomptés. L'avenir dira si les acteurs de cette période seront passés de ce sentiment à celui de responsabilité et de solidarité d'où pourraient surgir de nouvelles formes de ce qu'Elder nomme «le soutien environnemental».

²²

Gauthier, Madeleine et Lucie Mercier, *La pauvreté chez les jeunes: précarité économique et fragilité sociale, Un bilan*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994 (sous presse).

Itinéraires de vie précaire : donner un sens au présent

Jean-François René

Le présent texte porte sur les projets de vie de jeunes adultes montréalais en situation de précarité socio-économique. D'entrée de jeu soulignons d'abord que les jeunes interviewés dans cette recherche¹ (René, 1993 a et b) ont vécu pour la plupart des conditions d'accès à l'âge adulte qui bousculent sérieusement leurs référents identitaires. L'actuelle conjoncture se distingue d'une période antérieurement plus stable en ce qui a trait aux modèles de référence proposés aux nouvelles générations. Durant les décennies qui précèdent la crise actuelle du salariat, les filières d'installation et les espaces d'appartenance culturelle et classiste *assuraient* généralement la vie en société. Malgré certains manques en termes de ressources, de support ou de ressources intellectuelles, il était toujours possible pour de nombreux jeunes de fonctionner d'une façon relativement *normale*. Ces filières d'intégration, variables d'une classe à l'autre, conféraient à une majorité de nouveaux jeunes adultes, le sentiment d'être quelqu'un, de pouvoir s'insérer et construire avec d'autres la société de demain.

Si l'on se réfère à l'identité ouvrière, il n'y a pas si longtemps encore nous vivions dans une société où fleurissait cette culture. Fort de lieux d'appartenance tels que la parenté, le voisinage, les loisirs, le travail et les syndicats, il était alors possible de s'identifier à cet univers et, par filiation, d'intégrer la société. Pourtant, il est difficile aujourd'hui de retrouver cette identité ouvrière dans ces quartiers montréalais frappés par la désindustrialisation. Dans certains cas bien précis (Centre-sud, Hochelaga, certains coins du Sud-ouest de Montréal), s'y dégagent plus que jamais une culture du pauvre, une culture *chronique du bien-être*, signe d'une forte déstructuration du tissu social.

Les itinéraires de certains des jeunes interviewés (Julie, Manon, Jean, Guy, André) témoignent d'ailleurs fort bien d'une telle situation. En termes de modèle, de référence identitaire, une telle déstructuration touche durement à la reconduction des rôles antérieurement dévolus à chacun. Ainsi, pour beaucoup de jeunes hommes issus de milieu ouvrier, l'absence de travail « ne fait que renforcer l'impression d'échec dans ce qui est alors considéré comme une perte de statut, celui de pourvoyeur, et une confusion des rôles » (Gauthier, 1990: 59). Ces jeunes sont comme *perdus* au coeur d'une société

¹

Il s'agit d'une recherche portant sur la précarité socio-économique des jeunes adultes montréalais. Elle comportait un terrain qualitatif d'une vingtaine de récits. Les jeunes interviewés, 11 hommes et 9 femmes, avaient entre 20 et 37 ans (mais très majoritairement entre 25 et 35 ans). Leur scolarité s'étendait d'un secondaire 1 à une maîtrise universitaire. Un tiers de ces jeunes avaient des enfants à charge.

qui change et qui n'offre guère de possibilités d'avancement par le biais de ce qui perdure de cette ancienne voie d'insertion.

Pas surprenant alors que l'une des voies qui s'offrent, c'est de s'accrocher coûte que coûte à ce qui reste de la société salariale. Pour ces jeunes, travailler de façon stable, c'est la seule manière de devenir quelqu'un, de se faire une place au soleil, d'être dans la société et non en dehors de celle-ci. Ca demeure la seule voie d'accès à la reconnaissance. Certains sont prêts à tout sacrifier aujourd'hui pour y arriver et s'installer:

À 50, 55 j'aimerais ça ne plus travailler, profiter vraiment de la vie. C'est mon rêve; je m'imagine ça dans ma tête. Je vais avoir une belle petite maison dans mon coin, sur le bord d'un lac ou d'une rivière. Je ne vais avoir qu'à entretenir mon terrain et aller à la pêche. Présentement, c'est pas le temps, c'est pas le moment de vivre mes folies. Je les ai vécues jusqu'à l'âge de 25 ans. C'est le temps de se placer les pieds, faire quelque chose de sérieux. Je n'ai pas vraiment les moyens de faire la belle vie. La belle vie, je la ferai plus tard, mais entre-temps il va falloir que je travaille....

Toutefois, les modèles de références propres à la classe ouvrière ne sont pas les seuls en crise. La présente conjoncture de changement frappe également ces classes moyennes qui occupèrent durant quelques décennies l'essentiel de l'espace socio-économique (éducation, santé, culture, communications, etc). S'il est risqué d'annoncer dès maintenant leur disparition, il est tout de même possible de constater leurs transformations, pour ne pas dire leur éclatement (Bernard et Boisjoly, 1992). J'ai rencontré des jeunes qui sont dans l'impossibilité de reproduire leur statut de classe moyenne, et qui vivent eux aussi, sur cette base, une forte instabilité référentielle (Agathe, Marc, Josée). Comme le souligne Simon Langlois (1992), « pour la première fois dans l'histoire moderne, une génération donnée ne parviendra sans doute pas à vivre mieux que la précédente ou, dit autrement, une génération donnée est placée devant la perspective de connaître globalement une mobilité sociale descendante » (Langlois, 1992: 260).

Mais l'actuelle crise des référents renvoie également au métissage culturel et ethnique qui frappe de plein fouet la société québécoise, et plus particulièrement les jeunes qui en sont issus. Prenons à titre d'exemple une fille comme Myriam, *tiers-laine* comme elle dit, assise entre 3 chaises, conséquence de sa triple appartenance identitaire (la France, Haïti et le Québec). En fait, sa situation apparaît encore plus complexe que cela car elle est membre d'une minorité visible et auditive (par un léger accent) née en Amérique du Nord au coeur d'une toute petite enclave francophone. Métissée dans tous les sens du terme, tant par ses origines que par sa vie présente, sa recherche personnelle passe par les extrêmes, partant d'une centration sur soi, tout en s'ouvrant sur le monde :

Je suis un tiers québécois et deux autres tiers (...) les trois étant importants. Moi je considère que ça vient même des fois un problème parce qu'on est comme assis entre deux ou trois chaises puis on veut pas

s'asseoir sur une chaise et dire je m'identifie comme québécoise pure laine, oui je m'identifie comme une haïtienne pure laine, ou une française. Et pourtant je suis tout ça. (...) la conjonction de trois cultures. (...). La première approche qu'on a vers moi, c'est l'approche de la couleur; ensuite c'est l'approche de la langue; on est pas trop sûr, et ensuite on se rend compte que oui oui c'est vrai elle est québécoise, elle connaît le hockey. (...) Ca aussi ça rentre un petit peu dans ma recherche, dans ma démarche de... de m'identifier et aussi... oui, de m'identifier comme (...) citoyen du monde.

Mais quand on parle de métissage, il faut également penser au métissage culturel qui frappe les jeunes Québécois grandissant dans le Québec de l'après-révolution tranquille. Des jeunes qui se sentent eux aussi coincés entre deux, parfois trois cultures différentes: celle des parents (culture ouvrière ou de classe moyenne *traditionnelle*), celle de l'école, des amis, de l'environnement socio-culturel (contre-culture, punk, etc.), celles des nouveaux arrivants issus de d'autres cultures.

En quelque sorte coincés par les mutations culturelles et structurelles qui frappent les conditions d'accès à l'âge adulte, de nombreux jeunes ne disposent plus aujourd'hui ni des modèles référentiels des générations précédentes ni des voies d'accès à l'intégration propre à ces mêmes générations. Ils se retrouvent aujourd'hui quelque part ailleurs, à devoir se débrouiller, s'organiser et donner souvent un autre sens à leur vie. Parce que le salariat ne structure plus leur vie, ils ne sont plus des sujets salariés. Parce qu'ils ne donnent pas non plus nécessairement dans des formes extrémistes d'agrégation, ils ne sont pas non plus devenus des sujets exclus. Précaires ils sont, et ils deviennent en quelque sorte les mutants de la société salariale, en processus d'exploration d'un univers nouveau et différent.

Or, comme l'a constaté Rainer Zoll dans ses propres recherches sur la jeunesse allemande, une telle situation influe directement sur la structure identitaire de bien des individus:

Lorsque les normes implicites (...) sont mises en question, l'individu se trouve dans une situation instable particulièrement difficile. (...) La crise de l'ancien modèle culturel prive de nombreux jeunes (...) de cette sécurité existentielle, c'est-à-dire qu'ils sont perturbés à l'extrême dans leurs structures d'identité (Zoll, 1992: 165).

En fait, une telle crise des anciens référents normatifs oblige de plus en plus de jeunes à se centrer d'abord sur soi, à créer soi-même sa propre *individuation*, à la recherche de nouveaux repères. Comme le souligne avec justesse Zoll, «la dissolution de la normalité des structures d'identité traditionnelles exacerbe l'isolement des individus» (Zoll, 1987 : 68). Pour être quelqu'un, pour se sentir quelqu'un, les jeunes se doivent de continuellement chercher à se différencier des autres, à affirmer leur singularité, leur autonomie. Dans une société massifiée, une telle quête devient justement nécessaire parce que s'effritent les normes et traditions qui la caractérisaient antérieurement:

Les individus sont aujourd'hui «jetés» dans une situation sociétale qui demande plus que jamais l'individuation dans le sens de la constitution d'une identité spécifique, d'une identité clairement identifiable. Plus cette société devient une société de masse, plus l'individu doit se différencier. L'alternative d'abandonner l'identité personnelle au profit d'une identité collective ne peut être qu'une solution de dernier recours.(...) Les individus sont renvoyés à eux-mêmes et doivent chercher eux-mêmes (Zoll, 1987 : 76).

En quelque sorte, le jeune d'aujourd'hui n'a jamais été autant un *individu* et, par le fait même, seul avec ses propres quêtes identitaires. Il n'a jamais été autant le sujet de sa propre histoire, avec tous les risques d'isolement, d'atomisation et d'extrémisme que cela comporte. Comme le rappelle Charles Taylor, « le problème à propos de l'identité personnelle originale qui émane de l'intérieur, c'est qu'elle ne dispose pas de reconnaissance a priori. Elle doit se la mériter à travers l'échange et elle peut échouer » (Taylor, 1992: 65). Le *Je* de l'individu devient donc dans un tel contexte, à la fois sa plus grande force et son plus grand problème, et la manière dont il va s'individualiser structurera son identité.

Vers un nouveau sujet ?

À l'intérieur de ma recherche, il m'a été possible d'observer les traits de ce qui pourrait constituer un nouveau sujet social. Mais de quel sujet s'agit-il ? Dans *Critique de la Modernité* (1992), Alain Touraine propose une définition de sujet:

Le Sujet est le passage du *Ca* au *Je*, le contrôle exercé sur le vécu pour qu'il ait un sens personnel, pour que l'individu se transforme en acteur qui s'insère dans des relations sociales en les transformant, mais sans jamais s'identifier complètement à aucun groupe, à aucune collectivité. Car l'acteur n'est pas celui qui agit conformément à la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, mais celui qui modifie l'environnement matériel et surtout social dans lequel il est placé en transformant la division du travail, les modes de décision, les rapports de domination ou les orientations culturelles (Touraine, 1992: 243).

Cependant, la notion de sujet proposée par Touraine m'apparaît à bien des égards trop englobante, et possiblement trop volontariste: « le Sujet, tel que je le définis, est un dissident, un résistant » (Touraine, 1992: 306). C'est un sujet *total*, tout puissant, qui semble comme coupé de son passé, de son histoire même. Un tel sujet se défend difficilement ici, en regard de mon matériau. Les traits du sujet nouveau que j'ai pu observer m'apparaissent moins forts. Sans exclure toute dimension collective, ce sujet est d'abord positionné dans un espace qui le force à user de sa vie quotidienne pour avancer, et peut-être pour changer des choses. Sa vie, elle ne se construit plus sur l'axe du travail salarié, du progrès et des *lendemains qui chantent*. En ce sens, il n'y a pas de projet... La vie se construit dans l'instant, par définition précaire, dans une perspective moins triomphaliste et conquérante. Dans le cadre de ce matériau, l'idée maîtresse du sujet jeune qui se dégage de l'ensemble, sans être le lot de la totalité des interviewés,

pourrait se résumer ainsi: *aujourd'hui, je m'exprime avec d'autres autour de questions qui nous tiennent à coeur.*

Aujourd'hui

Ce sujet, il rappelle dans un premier temps à la société, par son acceptation de la précarité, l'importance trop longtemps évacuée du présent:

La culture des jeunes rappelle alors la société à la valeur du présent comme unique mesure de changement, elle exige que ce qui compte s'affirme dans l'ici et maintenant, elle revendique le droit au provisoire, à la réversibilité des choix, à la pluralité et au polycentrisme des histoires individuelles et des orientations collectives (Melucci, 1983 : 20).

Les jeunes interviewés dans cette recherche ont généralement beaucoup de difficultés à se projeter au-delà d'un futur immédiat. À quelques exceptions près, ces jeunes sont incapables de se percevoir au-delà des mois qui viennent. Devant composer avec une précarité issue des contraintes structurelles, ils privilégient d'abord leur vie actuelle, cherchant à la rendre plus *habitable*, plus heureuse et plus harmonieuse. Leurs principales aspirations se projettent à court terme, au mieux pour l'année qui vient. Pour quelques-uns, c'est la *job payante* qu'ils espèrent dénicher le plus tôt possible :

L'an 2000, c'est trop loin, je peux pas te dire; pour l'instant c'est dans l'année qui suit. Moi, je peux pas aller plus loin que ça. (...) Je veux relaxer un peu.... Moi, ce que je veux, c'est d'aller tranquillement. (...) finir par sortir de mon trou. Trouver une job à \$ 5 de l'heure pour commencer. Être moins serré (avec geste à l'appui) (André).

Pour d'autres, c'est l'exploration de leurs potentialités artistiques, *sans se presser* (Jean-Pierre, Myriam et Marc). Pour un gars comme Alain, c'est simplement prendre du temps avec son nouvel enfant, tout en acceptant les aléas de la vie précaire comme étant un peu au fondement même de la vie en société. Une philosophie qui l'amène à vivre pleinement au quotidien, en fonction des événements heureux ou malheureux qui s'y présentent. Il y a d'ailleurs chez Alain un certain fatalisme qui l'amène à penser que rien n'est *assuré* à jamais, que toute la vie participe de la mort des choses. Mais c'est aussi cela qui fait le plaisir de vivre, qui donne le sentiment d'être vivant tous les jours:

Il faut que ce soit tout cool, harmonique, en tout cas, bon, moi je viens pas de ça. (...) C'est que tu montres à ton enfant, c'est que les choses sont... sont toutes contrôlantes, tu montres que tout est sous contrôle. À tel moment on va aller à telle place, tout est organisé, tout est contrôlable, et moi je suis pas d'accord avec ça parce que c'est pas vrai, c'est pas vrai, il y a rien de contrôlable. Quand tu viens au monde tu vas mourir un jour. Quand tu travailles, tu le sais pas si tu vas la garder ta job. À la bourse,

quand ils investissent dans telle compagnie ils le savent pas si ils vont investir pour plus qu'une semaine, s'ils rachèteront pas ou s'ils revendront pas. Il y a rien, rien, rien....tout est précaire (...)Là, j'en suis rendu à voir la précarité comme partout, comme étant quelque chose qui est... qui est.. quelque chose qui fait partie de la nature des choses.

Pour certains, l'idée même d'avenir apparaît tellement vide ou réservée à d'autres, qu'ils ne saisissent même pas la question posée par l'intervieweur. Je pense ici à Serge qui, pour toute réponse concernant ses projets futurs, se met d'abord à parler non pas de ses projets à lui, mais des programmes (projets) d'emploi gouvernementaux. Un peu comme si *son avenir* lui était confisqué, dépendait des autres et n'annonçait manifestement rien de très réussi:

- (Q) Et demain, l'an 2000, les projets, comment tu vois ça?
(R) Des projets. Mais là, cette année, ça a de l'air d'être l'année des projets je pense, il y en a beaucoup qui sortent comme...
- (Q) Non mais pas juste les projets... tes projets
(R) Ah mes projets à moi.
- (Q) Comment tu vois ça, quand on parle de demain, l'avenir, le futur, l'an 2000?
(R) Comment je vois ça?
- (Q) Tu vois-tu ça d'une part...
(R) Comment je vois ça ? Moi... l'an 2000 je crois pas à ça là, De toute façon Je pense que je vas mourir jeune. Mes projets... mes projets pour le moment c'est de finir ce que j'ai commencé et après ça on verra. Après ça, oui je vais me réorienter. Si le projet continue, je vais continuer à travailler, si le projet continue pas peut-être que je retournerais à l'école (...)
- (Q) Et la famille, l'amour? (...)
(R) Oui, ben j'ai ma blonde, pis je trouve ça accaparant. C'est une phrase pré-fabriquée là mais.. moi en tout cas je veux pas mettre au monde un enfant pour le mettre dans la misère.

En fait, les seuls jeunes qui se projettent vraiment dans un futur plus éloigné, ce sont ceux qui ont des propensions, doublés d'une capacité réelle et éprouvée, à s'intégrer par des voies plus traditionnelles, plus proches du *sujet travailleur salarié*. Ce sont ces jeunes qui planifient déjà leurs *liberté 55* (Guy, Manon, Julie).

Je m'exprime

Majoritairement, le sujet jeune rencontré dans ce matériau aspire à sa façon à prendre la parole, à être entendu, reconnu, à se faire une place; une place à sa manière, en composant avec les contraintes qui bloquent ou à tout le moins retardent son insertion socio-professionnelle. Certains le feront en affirmant leur créativité (Agathe, Myriam, Jean-Pierre, Zoé, Alain, Marc, etc.); d'autres leurs besoins de croissance personnelle (Jean-Pierre, Myriam, Jacques, etc.), etc. Mais ce qui est marquant de toute façon au plan des valeurs, c'est que leur démarche n'est pas exclusivement dominée par l'avoir, la possession:

À travers leurs parcours d'émancipation, les précaires ont découvert que la technique n'est pas l'espace de la complétude. (...) À la question, *qu'est-ce qui vaut*, les précaires (...) répondent (...) par ce qui n'a d'autre légitimité que sa dignité à l'intérieur de l'inter-subjectivité ou de l'individualité. La position peut assurément sembler paradoxale dans un monde (...) dont l'âge informatique redouble la dimension technique, mais elle reflète les diverses formes de ressaisissement de soi qui s'affirment face ou contre l'hégémonisme de la technique ou qui, plus généralement, au plus, à l'avoir, préfèrent le mieux, l'être...(Cingolani, 1986: 183-184).

À ce titre, le *je m'exprime* passe par un rapport au travail souvent différent de ceux qui vivent encore du salariat. Au travers d'une démarche personnelle centrée sur soi et sur l'identification de ses besoins, il y a une nette propension à trouver un sens au travail et au quotidien, à rechercher *l'expressivité* dans les diverses dimensions de leur vie. En ce sens, ils repoussent ou secondarisent majoritairement le travail salarié instrumentalisé qui amène les individus à refouler leur créativité, et à n'en user que dans l'univers du hors-travail. S'il y a une tendance forte, c'est bien dans le désir d'un travail intéressant, valorisant, créatif, effectué dans une atmosphère plaisante. En fait, c'est non seulement le désir d'un tel travail, mais c'est davantage le désir d'une vie entière sous de tels auspices. Un peu comme si l'expérience précaire et l'absence d'un *habitus du travail salarié* avaient développé le goût de quelque chose d'autre :

J'aime pas la monotonie...j'aime travailler différemment dans plein de choses différentes. Le travail à la chaîne, peut-être si je change toujours de travaux. (...) mais je ne suis pas fait pour la routine; je ne suis pas un routinier; j'aime quand il y a du changement. J'aime ça apprendre; je suis capable d'apprendre; j'aime ça travailler avec quelqu'un qui peut m'apprendre des choses. D'une certaine façon c'est important pour moi de travailler, c'est valorisant. Mais je ne vivrais pas pour travailler; je vais travailler, mais la sécurité d'emploi, ça ne m'énerve pas beaucoup. Je ne voudrais pas travailler trop longtemps au même endroit. Je cherche quelque chose qui va me permettre d'évoluer. (Joël).

Ce n'est donc pas ici le refus du travail mais le refus des contraintes à une forme de travail vidée de son contenu expressif (Zoll, 1987 et 1992). En ce sens, l'on ne craint pas d'investir et de s'investir soi-même, et ce même si l'on doit y sacrifier de longues heures et en oublier momentanément toutes notions de temps et d'espace. L'important, c'est de pouvoir s'exprimer, créer, faire quelque chose que l'on aime:

Ca ne me dérange pas de faire 16, 18 heures parce que c'est le fun. Elle passe vite la journée. T'es fatigué, t'es crevé à la fin ... t'arrives à la maison et tu te couches. Mais t'es de bonne humeur après ça le lendemain quand tu te réveilles. C'est une super belle journée parce que tu as fait de quoi que tu aimes et c'est pas mal plus gratifiant (...) que n'importe quelle autre job de bureau de 9 à 5 (Marc).

Manifestement, une majorité de jeunes interviewés dans cette recherche ne veulent point d'une vie centrée uniquement sur les loisirs, du moins sur cette conception du loisir vu et perçu comme étant un temps de libération face à l'esclavage du travail salarié. Jusqu'à un certain point, ils se refusent à un cloisonnement des différentes places et temps de vie. Se dessine plutôt un rapport au temps moins linéaire et causal; un rapport plus imbriqué, intégré entre les divers temps et places de vie, en réponse aux besoins multiples de chacun. S'il y a quelque chose qui se brise ici, c'est bien plus ce type de rapport au travail et à la vie en général, que l'idée même de travailler. Majoritairement, ils disent donc oui au travail, mais à leur manière.

Mais l'on ne rejette pas que le contenu du travail salarié. L'on rejette aussi sa forme, sa structure même. Car si l'on accepte le fait de devoir d'une façon ou d'une autre s'investir dans quelque chose qui intéresse, on se refuse à le faire à l'intérieur de cadres trop rigides. Le refus d'être contrôlé est omniprésent dans ce matériau. Il y a ici un net malaise vis-à-vis les contraintes d'une portion du marché du travail, jugées par trop aliénantes: je ne peux pas concevoir non plus que je vais aller emballer des poissons dans une usine à six ou sept dollars de l'heure pendant cinq ans là. C'est trop aliénant pour moi (Agathe). Une majorité de jeunes se rebellent face à l'imposition de règles qui ne seraient fondées que sur l'autorité (Agathe, Myriam, Alain, Serge, Jean, Joël, etc.). Surgit alors le thème de la liberté, un besoin omniprésent et prépondérant chez beaucoup de jeunes interviewés.

Avec d'autres

Troisièmement, il y a également chez ce sujet jeune une constante recherche de l'autre, de son support, d'une communication nouvelle qui se fera au ras du sol, au travers des formes d'agrégations généralement microscopiques (couple, réseaux, gangs), mais

souvent multiples, assurant la pérennité du lien social, et permettant d'éviter de perdre son identité au coeur d'une société massifiée (Lucie, Jean-Pierre, Myriam, Agathe, etc.). Un tel constat amène tout d'abord à l'avant-scène le thème de l'affectivité. C'est une constatation d'autant plus intéressante, qu'elle se fait dans le cadre d'une démarche qui cherchait initialement à saisir l'impact des récentes mutations du monde du travail sur les modes de vie des jeunes générations. Or voilà qu'avant de parler de travail, ces jeunes parlent de leur vie privée, mettant fortement l'accent sur leurs besoins d'intimité, leurs rapports affectifs et leur sociabilité.

Par exemple, certains jeunes (André, Serge ou Jean) sont constamment en quête de cette stabilité affective qui leur fut refusée par le passé, tandis que d'autres (Marc, Alain, Guy, Josée ou Agathe), cherchent, et trouvent cette fois, dans l'intimité du couple, et parfois dans la parentalité seule ou à deux, un brin de stabilité qu'ils ne retrouvent guère dans le monde du travail et dans la société en général. Cette relative stabilité affective leur permet de combler par ce biais des besoins non satisfaits par la présente situation économique:

Si tu n'as pas de sécurité d'emploi et que tu n'as pas de sécurité affective, tu te retrouves pas mal dans la misère. Tandis que même si tu n'as pas de sécurité d'emploi et que tu as une sécurité affective, tu te dis bon bien je vais toujours avoir au moins quelqu'un pour aller pleurer sur son épaule (Marc).

D'autres (Jovette, Zoé et Simon) partent à la découverte de nouveaux territoires affectifs à l'intérieur d'une démarche en *serre chaude* communautaire. Enfin, pour certains (Myriam, Lucie, Jean-Pierre ou Jacques), l'absence d'une famille ou d'un couple stable les amène à développer d'autres formes de support, par le biais d'amitiés, de réseaux divers, trouvant l'entraide et l'affection recherchées dans les sociabilités plus proches des places et des temps du quotidien.

Presque tous, à leur manière, vivent ou cherchent donc à vivre quelque chose de fort au niveau de l'affectif, de l'intimité, du privé. Presque tous l'abordent à de nombreuses reprises, un peu comme si c'était là la clé pour aménager, pour mieux vivre leur vie précaire. Un peu comme si, à défaut de pouvoir planifier demain et de pouvoir se projeter, ils ressentent vivement un besoin central, primordial de se sécuriser, de se donner des amarres aujourd'hui, de créer des liens à l'horizontal, au risque autrement de se perdre quelque part ailleurs.

On refait pas le monde, mais on refait nos micro-climats, et ces micro-climats échangent avec d'autres micro-climats. Je vois plus comme le pattern des tribus qui se rencontrent; ça vient peut-être un peu plus de l'Europe et des squats. On peut parler de la société conforme puis de nos petites tribus à nous autres. Ici il y a déjà six familles; c'est comme un clan tu sais, c'est le principe du clan. (Jovette).

Afin d'imager ces formes d'agréations, Michel Maffesoli reprend l'image forte de la tribu «caractérisée par la fluidité, les rassemblements ponctuels et l'éparpillement » (Maffesoli, 1988: 98). Ce néo-tribalisme, pour reprendre l'expression de l'auteur, s'inscrit dans le présent, dans une valorisation de l'affect, d'une recherche de communion directe avec autrui, « un moyen d'éprouver, de se sentir en commun » (Maffesoli, 1988: 99). Dans ces réseaux affinitaires, l'individu s'inscrit dans une dynamique où prime la mouvance (Marc, Agathe, Lucie, Alain, Myriam, etc.). Et c'est en confortant certains liens que l'individu sortira de son isolement et pourra exprimer le mieux ses potentialités:

[En créant] «une communion en pointillé qui n'implique pas une pleine présence à l'autre (ce qui renvoie au politique), mais établit plutôt un rapport en creux, ce que j'appellerai un rapport tactile: Dans la masse on se croise, se frôle, se touche, des interactions s'établissent, des cristallisations s'opèrent et des groupes se forment » (Maffesoli, 1988: 94).

La forme que prend ici la production sociale de l'Altérité est donc dominée par l'idée de proxémisme, ancrée dans le réseau ou la tribu, soit de petites entités partageant du territoire ou du sentiment. Ce qui prime d'abord et avant tout, c'est une recherche de communication, une sorte *d'être-ensemble sans emploi* (Maffesoli, 1988):

Autour de questions qui nous tiennent à coeur

Enfin, quatrièmement, ce sujet jeune n'exclut pas la rencontre de l'Autre dans une perspective plus large, à la limite dans des formes d'expression plus collectives. Un *autre* qui puisse le toucher par une fragilité particulière, entraînant dès lors l'exigence de la solidarité. Mais une solidarité qui n'est plus donnée de manière axiomatique, au sens de la conscience d'être partie prenante d'un grand ensemble. Maintenant c'est à moi, et à moi seul, que revient le choix d'aller plus loin et de répondre ou non à l'appel d'autrui.

Être *moi*, c'est, d'abord, être *nous*. Que seraient nos émotions, nos rêves, nos passions, nos activités ou notre réflexion si nous étions privés de ces interférences, de cette réciprocité ? Il ne s'agit pas de *don de soi*, mais de la réverbération constante des affinités, des intentions multiples de nos consciences ou de notre savoir tacite (Duvignaud, 1986: 222).

En quelque sorte, si l'être-ensemble d'aujourd'hui ne se construit plus autour de grandes formes unitaires pouvant déboucher sur des solidarités largement partagées (la nation, la classe), il arrive donc que ponctuellement, l'on se solidarise avec d'autres et que l'on prenne partie pour une cause quelconque (Agathe, Myriam, Serge, Alain, etc.). Et parfois même cette solidarité primaire débouche sur des formes plus larges de solidarité et d'identité collective :

Les formes de solidarité, qui sont processus de formation de l'identité collective d'acteurs, peuvent à l'occasion se contruire à même des dimensions expressives plus ou moins manifestes, bien souvent carrément latentes, de l'action collective. (...) L'intersubjectivité, les dimensions associatives de l'action, ce que certains appellent le phénomène groupal, sont autant de voies par lesquelles se cristallisent les dimensions subjectives ou latentes de la solidarité collective (Maheu, 1991: 172).

En ce sens, et à titre d'exemple, une question comme celle de l'environnement représente assez bien cette jonction entre d'un côté la quête d'individuation et, de l'autre, des préoccupations de l'ordre de la solidarité et de l'action collective. À l'intérieur de ce matériau, voilà un type de *jonction* (il y en d'autres) qui rejoint la vie de plusieurs interviewés. Mais la dimension plus collective n'occupe point les devants de la scène dans une perspective de mouvement social. Disons qu'il s'agit plus souvent qu'autrement de manifestations latentes, fondues à la dynamique du quotidien.

En terminant, je m'en voudrais de vous laisser sur une note trop optimiste. S'il y a les exclus du salariat, les précaires proches *du nouveau sujet social* présenté dans cet article, il y a aussi à la marge, les exclus de la précarité, ceux qui sans ressource, sont encore plus hypothéqués que les autres. Mais si cette exclusion extrême existe, la précarité n'est pas toujours de cet ordre. Dans le corpus de récits de vie que j'ai accumulé et analysé, il y a les signes de quelque chose qui change. La plupart des jeunes adultes que j'ai interviewés portent à leur manière un *projet*. Un projet qui se construit de l'intérieur, paradoxalement dans le présent, comme en grugeant la société par en-dedans. Un projet porté par un nouveau sujet, qui annonce peut-être un monde différent...

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard, P. et Boisjoly, J. (1992), «Les classes moyennes : en voie de disparition ou de réorganisation ?», *Le Québec en jeu*, sld de Gérard Daigle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 297-333.
- Bernier, L., Morissette, A. et Roy, G. (1992), «L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments», *Revue internationale d'action communautaire*, 27/67, pp. 101-115.
- Cingolani, P. (1986), *L'exil du précaire*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Duvignaud, J. (1986), *La solidarité*, Paris, Fayard.
- Gauthier, M. (1988), *Les jeunes chômeurs, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Langlois, S. (1992), «Inégalités et pauvreté: la fin d'un rêve ?», *Le Québec en jeu*, sld de Gérard Daigle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Maffesoli, M. (1988), *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridien Klincksieck.
- Maheu, L. (1991), «Les nouveaux mouvements sociaux entre la voie de l'identité et les enjeux du politique», *La recomposition du politique*, sld de L. Maheu et A. Sales, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Paris, L'Harmattan.
- Melucci, A. (1983), «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques», *Revue internationale d'action communautaire*, no 10/50, pp. 13-30.
- René, J.-F. (1993a), *Jeunesse et itinéraire de vie précaire: la constitution d'un nouvel espace social*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université de Montréal.
- René, J.-F. (1993b), «La jeunesse en mutation: d'un temps social à un espace social précaire», *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, no 1, printemps 1993.
- Rouleau-Berger, L. (1991), *La Ville intervale, jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Taylor, C. (1992), *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin.
- Touraine, A. (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- Zoll, R. (1987), «Vers une éthique discursive», *Chômage, marginalité et créativité*, sld de Lalive d'Epinay, C., et Sue, R., Université de Genève, pp. 65-78.
- Zoll, R. (1992), *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, Paris, Ed. Kimé.

Conclusion

Ce colloque nous aura d'abord aidés à appréhender la réalité des jeunes adultes d'aujourd'hui sous une multitude de facettes. D'une part, il aura permis de saisir l'ampleur des difficultés et des drames qui sont le lot quotidien de certains d'entre eux. Par le biais de certaines des communications, nous avons été amenés à mieux comprendre l'ampleur de «l'hypothèque» que traînent certains de ces jeunes adultes à leur entrée dans la vie. D'autre part, ce colloque aura également mis en lumière, entre autres par le biais de communications portant sur des interventions novatrices, les dimensions plus positives, plus porteuses d'une possible amélioration de l'insertion de ces jeunes adultes.

Fort de cette compréhension, un tel colloque pose un certain nombre de questions de fond. La première interrogation porte sur la nature même de la présente conjoncture de changement. S'agit-il justement d'une situation temporaire, qui installe pour un temps de nombreux jeunes dans la précarité ? En quelque sorte, ces jeunes font-ils tout simplement partie d'une cohorte malheureuse dont l'attente, l'entrée dans la vie ne serait que prolongée ? Si c'est le cas, ultimement ces jeunes parviendront quand même à s'installer par les voies plus traditionnelles d'intégration propre à la société salariale. Nous serions donc en face d'un phénomène d'indétermination, de report, à l'image de ce qu'ont vécu les générations précédentes depuis trois décennies. La seule différence étant dans la durée prolongée de la file d'attente.

Tout au contraire, faut-il penser que la précarité s'installe, qu'elle devient un mode de vie «obligé», qu'il faut composer avec cette nouvelle réalité, et que ces jeunes en sont en quelque sorte les premiers sujets, les premiers mutants d'une société post-salariale ? Un mode de vie qui frappe de plus en plus toutes les générations, mêmes celles qui semblaient et croyaient être plus installées au plan économique. Ici la précarité devient l'effet, la conséquence d'un processus de transformation structurelle qui produit à la fois des exclus et des problèmes socio-économiques majeurs, mais qui génère parallèlement des avenues nouvelles en terme de places et de formes d'intégration sociale.

La seconde interrogation porte sur l'adaptation à ce contexte de précarité, nonobstant le débat sur sa permanence. Dans la présente conjoncture, y en a-t-il qui s'en tirent mieux que d'autres ? Et si oui, qui sont-ils et pourquoi y parviennent-ils ? Certaines variables ressortent ici et permettent certaines distinctions. D'abord l'histoire familiale. Plusieurs communications ont montré combien la vie dans la famille d'origine influe, et parfois hypothèque sérieusement la vie future. La scolarité s'avère également une variable majeure. Plus la scolarité est longue, ou à défaut plus la formation est adaptée au marché, mieux la personne s'en tirera malgré le présent contexte socio-économique.

Mais d'autres variables ont également été mises en lumière. La dynamique régionale entre autres, une variable qui s'avère d'autant plus importante pour les jeunes vivants dans des régions éloignées. Des jeunes qui sont parfois coincés dans un dilemme qui les force à choisir entre une vie locale parfois sans grand futur, et l'exode vers les grands centres, où ils risquent de se retrouver isolés et sans attache. L'origine ethnique se révèle également une composante importante. Elle met en lumière la difficulté qu'ont beaucoup de jeunes d'arrimer les diverses cultures qui traversent leur vie; de composer avec la culture d'origine, la culture d'adoption et les autres cultures qui imprègnent une société de plus en plus pluri-culturelle. Enfin, la variable sexe qui semble montrer que dans la présente conjoncture, les jeunes femmes s'en sortent mieux, qu'elles seraient plus aptes à conjuguer avec la précarité, se sentant moins perdues, moins dévalorisées que les jeunes hommes.

La troisième et dernière interrogation porte sur la forme même de ce colloque, qui se voulait un lieu de rencontres et de débat entre intervenants et chercheurs, à partir d'apports bien distincts, mais complémentaires. Défi toujours difficile à relever, les chercheurs étant parfois réfractaires à ce genre d'exercice, compte tenu du niveau qu'une telle démarche exige en ce qui a trait tout particulièrement à la vulgarisation des données. Et vice-versa, les intervenants se révélant souvent en réaction à des discours qui leur apparaissent trop loin de l'action.

Ici, se pose alors la question de l'utilité de la recherche, de son rapport avec le vécu, avec les besoins des jeunes adultes et des milieux de pratiques. Ce questionnement traverse tout particulièrement les commentaires des jeunes adultes venus nous interpeller sur les discours présentés dans ce colloque à l'occasion de la table-ronde de la fin. Une interpellation qui porte elle aussi sur l'accessibilité des contenus, sur la nécessité non pas uniquement de discourir mais d'agir.

En terminant, il nous reste à souhaiter qu'il y ait davantage d'occasions de réfléchir et d'échanger sur la réalité actuelle et future des jeunes adultes. Des colloques sur ce thème s'avérant relativement rares, il faut espérer que celui-ci fut l'occasion d'ouvrir la voie à d'autres activités similaires.

Coordonnées des conférencières et des conférenciers

Madeleine Beaudry
 École de service social
 Université Laval
 Pavillon Savard
 Québec (Québec)
 G1K 7P4

Léon Bernier
 INRS-IQRC
 290, Place d'Youville
 Montréal (Québec)
 H2Y 2B6

Jean-Marie Boisvert
 École de psychologie
 Université Laval
 Pavillon Savard
 Québec (Québec)
 G1K 7P4

Jacques Bourgeois
 Centre de santé Sainte-Famille
 22, rue Notre-Dame nord
 Ville-Marie (Québec)
 J0Z 3W0

Laurier Caron
 CEQ
 1170, boul. Lebourgneuf
 Québec (Québec)
 G2K 2G1

Renée-B. Dandurand
 INRS-Culture et société
 290, Place d'Youville
 Montréal (Québec)
 H2Y 2B6

Marc-André Deniger
 Institut universitaire de gérontologie sociale
 CLSC René-Cassin
 5800, boul. Cavendish, 6e étage
 Côte Saint-Luc (Québec)
 H4W 2T5

Danielle Desmarais
 Laboratoire de recherche en écologie
 humaine et sociale (LAREHS)
 Université du Québec à Montréal
 Case postale 8888, succ. Centre-ville
 Montréal (Québec)
 H3C 3P8

Michèle Duval
 Département de travail social
 Université du Québec à Montréal
 Case postale 8888, succ. Centre-ville
 Montréal (Québec)
 H3C 3P8

Jean-Marc Fontan
 Service aux collectivités
 Université du Québec à Montréal
 3898, rue Berri
 Montréal (Québec)
 H2L 4H1

Mark Freeston
 École de psychologie
 Université Laval
 Pavillon Savard
 Québec (Québec)
 G1K 7P4

Fabiola Gagnon
 SPRINT
 550, rue Bonaventure
 Bureau 204
 Trois-Rivières (Québec)
 G9A 2B5

Olivier Galland
 Observatoire sociologique du changement
 Fondation Nationale des Sciences Politiques
 Centre National de la Recherche Scientifique
 11, rue de Grenelle
 Paris 75007
 France

Madeleine Gauthier
 INRS-IQRC
 14, Haldimand
 Québec (Québec)
 G1R 4N4

Jean-Claude Guérard
École des Hautes études commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6

Denise Julien
CLSC des Hautes Laurentides
515, boul. A.-Paquette
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1K9

Robert Ladouceur
École de psychologie
Université Laval
Pavillon Savard
Québec (Québec)
G1K 7P4

Christine Lefebvre
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Carole Lévesque
Hélianthe inc.
10 654, avenue Sacré-Coeur
Montréal (Québec)
H2C 2S9

Jean-François Manègre
Conseil des communautés culturelles et de
l'immigration
Tour de la Place Victoria, bureau 418
Montréal (Québec)
H4Z 1C3

Janet Mark
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
1011, 6e avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 3W4

Viviane Portebois
Conseil québécois de développement social
4850, rue Lacombe
Montréal (Québec)
H3W 1R5

Monique Provost
Conseil québécois de développement social
4850, rue Lacombe
Montréal (Québec)
H3W 1R5

Jean-François René
Département de travail social
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Janine Rouja
Opération Placement Jeunesse
1077, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J3

René Roy
Opération Placement Jeunesse
1077, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J3

René Simard
Conseil permanent de la jeunesse
580, Grande-Allée est
Bureau 440
Québec (Québec)
G1R 2K2

Robert Théorêt
Hébergement jeunesse Le Tournant
1775, rue Wolfe
Montréal (Québec)
H2L 3J9

Diane-Gabrielle Tremblay
Télé-Université
Université du Québec à Montréal
Case postale 5250, Succ. C
Montréal (Québec)
H2X 3M4

Yvan Tremblay
Formétal
1751, Richardson
Bureau 7119
Montréal (Québec)